



**HAL**  
open science

## Relations anaphoriques en français

Anne Zribi-Hertz

► **To cite this version:**

Anne Zribi-Hertz. Relations anaphoriques en français : Esquisse d'une grammaire générative raisonnée de la réflexivité et de l'ellipse structurale. Linguistique. Université Paris 8, 1986. Français. NNT : . tel-01253804

**HAL Id: tel-01253804**

**<https://hal.science/tel-01253804>**

Submitted on 11 Jan 2016

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

UNIVERSITE DE PARIS - VIII

DEPARTEMENT DE LINGUISTIQUE GENERALE

**RELATIONS ANAPHORIQUES EN FRANCAIS :**  
**ESQUISSE D'UNE GRAMMAIRE GENERATIVE RAISONNEE**  
**DE LA REFLEXIVITE ET DE L'ELLIPSE STRUCTURALE**

(tome I)

thèse rédigée sous la direction  
du Pr. Nicolas RUWET  
et présentée en vue de l'obtention du grade de  
Docteur ès Lettres  
par  
Anne ZRIBI HERTZ

1986

U N I V E R S I T E D E P A R I S - V I I I

Département de Linguistique Générale

RELATIONS ANAPHORIQUES EN FRANCAIS:  
ESQUISSE D'UNE GRAMMAIRE GENERATIVE RAISONNEE  
DE LA REFLEXIVITE ET DE L'ELLIPSE STRUCTURALE.

(tome 1)

thèse rédigée sous la direction  
du Pr. Nicolas RUWET  
et présentée en vue de l'obtention du grade de  
Docteur ès Lettres  
par  
Anne ZRIBI-HERTZ

1986

## A V A N T - P R O P O S


La première partie du titre de ce travail reprend, en le francisant, celui de la thèse de Thomas Wasow: *Anaphoric Relations in English* qui, soutenue au M.I.T.<sup>1</sup> en 1972, entérinait l'entrée du concept d'anaphore dans l'histoire de la grammaire générative. Elaborée, comme celle de Wasow, à partir des hypothèses de la théorie chomskyenne, la présente thèse se sépare toutefois de son prédécesseur et semi-homonyme, sur plusieurs points: certains, d'ordre épistémologique, seront exposés dès le chapitre I; d'autres surgiront en cours de route, notamment dans la IIème Partie.

Cette étude se subdivise en deux parties, et quatorze chapitres. L'introduction (chapitre I) situe la recherche par rapport à la grammaire dite "générative", et pose quelques jalons conceptuels préalables aux descriptions et argumentations ultérieures. La Ière Partie (chapitres II à VII) traite de plusieurs classes de constructions françaises contenant des anaphores pleines, c'est-à-dire des expressions anaphoriques phonétiquement réalisées: phénomènes d'inclusion référentielle (chapitre II); propriétés des pronoms forts des séries *lui* et *lui-même* (chapitre III); constructions réflexives réfléchies (chapitre IV), moyenne (chapitre VI), et ergative (chapitre VII). Le chapitre V, consacré au Passif, est, on le verra, un préambule nécessaire au chapitre VI. La IIème Partie (chapitres VIII à XIV), traite

---

1. Massachusetts Institute of Technology





des ellipses structurales, analysées comme des pro-formes nulles.

Bien que les matériaux examinés soient, pour la plupart, empruntés au français, quelques incursions seront effectuées dans la grammaire d'autres langues, et notamment dans celle de l'anglais, inspirateur originel de la théorie générative. En règle générale, les données non françaises seront accompagnées d'une traduction - voire, d'une double traduction: la première, littérale, présentée entre parenthèses, la seconde, "française", transcrite entre guillemets.

L'une des ambitions du présent travail serait (j'y reviendrai au chapitre I) d'être lisible par des linguistes d'obédiences et de spécialités diverses - c'est-à-dire par des non-généralistes, et des non-syntacticiens. Je m'emploierai dans ce but à réduire au strict minimum le vocabulaire technique, et à définir tous les termes que je soupçonnerai d'être internes au "jargon" chomskyen. Par convention, je substituerai aux abréviations anglo-saxonnes généralement utilisées en grammaire générative, des équivalents français. Ma seule entorse consciente à la francisation, sera (ego-centrisme d'une génération, ou problème d'orthographe?) mon renoncement au *nous* "royal".

Il me semble impossible d'énumérer, pour les remercier, tous ceux qui, pendant la presque décennie qu'a duré l'élaboration de ce travail, ont influencé ma recherche, par leurs encouragements, suggestions ou critiques. Il me semble tout aussi impossible de ne pas mentionner Nicolas Ruwet qui, outre son amitié, m'a donné un précieux exemple d'humour et de non-dogmatisme; Maurice Gross, qui m'a enseigné l'importance de l'exploration du lexique, pour l'investigation syntaxique; Richard Kayne, dont l'audace intellectuelle est, hélas, difficile à imiter; Mitsou Ronat, qui fut ma condisciple, syntacticienne

curieuse du non-syntaxique; Lélia Picabia, qui (entre autres idées) m'a soufflé qu'il fallait finir cette thèse; et ces quelques autres, collègues et étudiants, qui me pardonneront de citer leurs noms en ordre dispersé: Alain Rouveret, Gilles Fauconnier, Mireille Piot, Dick Carter, Jean-Claude Chevalier, Simone Delesalle, Jacqueline Guéron, Jean-Yves Pollock, Hans Obenauer, Pierre Pica, Jean-Paul Boons, Claude Muller, Andrée Borillo, Morris Salkoff, Alain Guillet, Christian Leclère, Anne Daladier, Cyril Veken, Françoise Gadet, Richard Renault, Béchir Harroum, Milton do Nascimento, Samuel Moreira da Silva, Ximena Lois, Maria del Pilar Fradejas, Annie Coupas.

Je dédie ces pages  
à la mémoire de Jean Stéfanini  
(1917 - 1985),  
qui nous a démontré qu'on peut être  
savant et bienveillant,  
sceptique et optimiste,  
linguiste et humaniste.

ABREVIATIONS ET CONVENTIONS TYPOGRAPHIQUES

1. Correspondances anglais/français

<u>anglais</u>	<u>français</u>
S, S', S'' (Sentence)	P, P', P'' (phrase)
NP (Noun Phrase)	SN (syntagme nominal)
AP (Adjective Phrase)	SA (syntagme adjectival)
VP (Verb Phrase)	SV (syntagme verbal)
P (Preposition)	Prép.
PP (Preposition Phrase)	S.Prép. (syntagme prépositionnel)
QP (Quantifier Phrase)	SQ (syntagme quantifieur)
INFL (Inflection)	FLEX (flexion)
AGR (Agreement)	ACC (accord)
<i>wh</i> : <i>wh</i> -pronoun	<i>qu</i> : pronom- <i>qu</i>
<i>wh</i> -phrase	syntagme- <i>qu</i>
<i>wh</i> -movement	mouvement- <i>qu</i>
<i>wh</i> -island	îlot- <i>qu</i>
<i>wh</i> -trace	trace- <i>qu</i>

2. Jugements d'acceptabilité:

- \* suite mal formée (agrammaticale)
- ? suite bien formée, mais sémantiquement déviante, marquée ou peu banale
- ?\* suite mal formée dans l'une de ses analyses; ou: inacceptable pour certains locuteurs, acceptable pour d'autres; ou: mal formée pour la langue standard, mais attestée dans la langue parlée
- ≠ suite bien formée, mais mal enchaînée au sein du discours

### 3. Langue technique / langue courante

Le nom technique *Cas* est distingué de son homonyme courant par son initiale capitalisée. Les noms de *Cas* ont également une initiale capitalisée (*Nominatif, Objectif*).

Pour certains mots, l'acception technique ou étroite est distinguée de l'acception large ou courante, par le signe + ou - : *un être humain; un SN +humain.*

### 4. Renvois

ch.II.3 = chapitre II, §3

ch.II §3 = chapitre II, §3

(II,3) = chapitre II, exemple (principe, hypothèse...) n°3

§3 = chapitre en cours, §3

(3) = chapitre en cours, exemple (principe, hypothèse...) n°3

Annexe III = annexe au chapitre III





## C H A P I T R E I :

### GRAMMAIRE GÉNÉRATIVE ET GRAMMAIRE RAISONNÉE

"The only principle that does not inhibit progress is: *anything goes*".

P.K. Feyerabend.

#### 1. La grammaire générative comme grammaire raisonnée

##### 1.1. Chomsky et Port-Royal

Si la présente thèse se réclame par son titre de la grammaire générative, c'est-à-dire de l'ensemble des théories grammaticales issues des travaux de Noam Chomsky, elle s'écarte par son style de la plupart des textes rédigés au M.I.T., ou au sein du G.L.O.W.<sup>1</sup> De ce décalage, symbolisé ci-dessus par l'adjectif *raisonné(e)*, je commencerai par m'expliquer.

La grammaire générative n'est autre, comme l'a plus d'une fois souligné Chomsky lui-même<sup>2</sup>, qu'une forme développée, moderne et américaine, de l'approche des faits de langue envisagée en 1660 par Arnauld et Lancelot, dans leur *Grammaire générale et raisonnée*.

---

1. *Generative Linguistics in the Old World*. Cette association de générativistes européens, fondée en 1976, a pour épicentre le Département de langues et littérature de l'Université de Tilburg (Pays-Bas) - l'hypocentre étant Chomsky, ou plus précisément, la représentation mentale qu'ont de la pensée de Chomsky, les générativistes hollandais.

2. Voir par exemple Chomsky (1965) pages 6, 117, 118, 137, 199, 221.

A ces auteurs, Chomsky emprunte (au moins) les deux postulats contenus dans le titre de leur ouvrage:

(a) L'objectif poursuivi par le grammairien est l'explication des faits de langue particuliers, par un ensemble de principes valables pour toutes les langues (grammaire générale);

(b) La découverte et la formulation de ces principes, s'effectuent par un raisonnement de type déductif (grammaire raisonnée).

Selon cette conception rationaliste de la science (et de la science du langage), qui est également celle de Chomsky, qui dit grammaire générale (universelle), dit grammaire raisonnée (déductive); inversement, la procédure déductive débouche sur une grammaire générale, dès l'instant qu'elle se donne une visée explicative.

"Tous les philosophes", écrivent Arnauld et Lancelot<sup>3</sup>, "enseignent qu'il y a trois opérations de notre esprit: CONCEVOIR, JUGER, RAISONNER.

CONCEVOIR n'est autre chose qu'un simple regard de notre esprit sur les choses, soit d'une manière purement intellectuelle, comme quand je connais l'être, la durée, la pensée, Dieu; soit avec des images corporelles, comme quand je m'imagine un carré, un rond, un chien, un cheval.

JUGER, c'est affirmer qu'une chose que nous concevons est telle, ou n'est pas telle: comme lorsqu'ayant conçu ce que c'est que la terre, et ce que c'est que rondeur, j'affirme de la terre, qu'elle est ronde.

RAISONNER, est se servir de deux jugements pour en faire un troisième: comme lorsqu'ayant jugé que toute vertu est louable, et que la patience est une vertu, j'en conclus que la patience est louable."

Les trois "niveaux d'adéquation" des grammaires, distingués par Chomsky (1965), apparaissent trois siècles plus tard comme une variation sur le même thème:

(CONCEVOIR) Collecte des données

Une grammaire qui s'acquitte correctement de cette tâche sera dite "empiriquement adéquate" . Néanmoins, la collecte des données s'appuie nécessairement sur quelques hypothèses, explicites ou non, permettant de décider quels phénomènes méritent d'être remarqués. En grammaire comme dans les sciences expérimentales, il n'est pas d'objectivité empirique absolue.

(JUGER) Description des données

Une grammaire qui s'acquitte correctement de cette tâche, en proposant un classement des données conforme aux intuitions linguistiques des usagers, est promue "descriptivement adéquate". Mais le choix d'un système taxinomique est toujours sous-tendu par des hypothèses explicatives. En grammaire comme dans les sciences expérimentales, il n'est pas de classement a-théorique.

(RAISONNER) Explication des données

Si chacun des choix descriptifs se trouve explicité et justifié, au terme d'un raisonnement déductif, la grammaire devient théorie de la langue et/ou du langage, et atteint le degré suprême de l'"adéquation explicative". Expliquer les données, c'est démontrer qu'elles suivent de la convergence d'un ensemble de principes abstraits indépendamment établis.

1.2. Déontologie de la grammaire raisonnée

Une grammaire raisonnée, comme la grammaire générative, se définit donc principalement par un souci d'explicitation de ses concepts et de sa méthodologie. Puisqu'il s'agit d'être clair et précis, je proposerai ci-dessous quatre principes généraux, fixant le "code déontologique" de la grammaire raisonnée, telle que je la conçois ici:

### Principe 1: AVOIR UN SENS

L'objectif de la recherche est d'expliquer les faits de langue, par l'élaboration d'un ensemble cohérent d'hypothèses, dont chacune doit être explicitée et justifiée. Autrement dit, chaque hypothèse proposée, se doit d'avoir un sens.

### Principe 2: DOGMATISME N'EST PAS SCIENCE

La forme et la nature des hypothèses proposées, n'ont pas de valeur en soi: toute idée mérite d'être émise, pourvu que soient respectés les principes 1 et 3. Autrement dit, aucun type de conjecture ne peut faire l'objet d'un tabou; c'est au linguiste d'adapter sa théorie aux faits, non à ceux-ci de se couler dans le moule du linguiste, quelque élégant soit-il, même si les faits imposent de réviser des hypothèses devenues "évidentes" à force de n'être pas controversées.

### Principe 3: ETRE REFUTABLE

La meilleure théorie n'est pas forcément celle qui "tourne" le mieux - qui est directement transposable en un programme informatique - mais (a) celle qui permet de découvrir des faits nouveaux, ou d'éclairer des faits connus d'une lumière nouvelle, et (b) celle dont les hypothèses descriptives s'exposent à un débat polémique: comme l'a si souvent répété Chomsky, une "bonne" théorie est, par essence, réfutable. Mais - c'est évident - moins une hypothèse est compréhensible pour les chercheurs s'intéressant au domaine, moins elle a de chances d'être réfutée. Une bonne théorie se doit donc d'être transparente.

### Principe 4: L'OBLIGATION DU DOUTE

Mieux vaut laisser certaines données en attente d'explication, que de construire à tout prix un "appareillage" capable de les "prédire" (un programme capable de les engendrer), en sacrifiant le principe 1. Toute énigme débusquée participe au progrès des connaissances, et ouvre une porte pour la recherche de demain.

Je crois pouvoir affirmer que chacun de ces quatre principes est conforme aux enseignements de N. Chomsky qui, parce qu'il sait, justement, allier le non-dogmatisme à l'esprit de système, joue depuis trente ans un rôle unique et stimulant auprès de tous les linguistes qui veulent bien se donner la peine de lire ses travaux.

### 1.3. Chomsky trahi par lui-même

Pourtant, la grammaire (et notamment, la syntaxe) générative, telle qu'elle se développe actuellement au M.I.T. et au sein du G.L.O.W., semble s'écarter à divers égards du code déontologique énoncé ci-dessus. En premier lieu, si Chomsky se proclame convaincu qu'une théorie est une denrée périssable, l'ouverture de pensée n'est pas la caractéristique dominante du courant générativiste, pour les linguistes d'autres obédiences, avec lesquels au contraire un certain hermétisme<sup>4</sup> a rendu tout échange de vues impossible. Forte d'un *curriculum vitae* de trente ans, la littérature générative tend à se replier sur elle-même, en présupposant établies la teneur et la justification des hypothèses anciennes, dispersées dans des textes dont seuls quelques valeureux connaissent la totalité. Or, chaque année qui passe rend les présupposés plus nombreux, le vocabulaire plus compact, et la doctrine plus étanche, tant pour les linguistes "du dehors", dont certains finissent crispés dans une hostilité exaspérée<sup>5</sup>, que pour les aspirants générativistes, dont les études ressemblent plus à une épreuve psychométrique, qu'à une formation à l'autonomie intellectuelle.

---

4. Grünig (1981) a tenté d'analyser les sources de cet "hermétisme".

5. C'est par exemple le cas de Martinet (1973), proclamant sa "résistance justifiée aux formalisations générativistes" (*sic*) (*op. cit.* p.6) - formalisations dont tout porte à croire qu'il ne connaît pas la teneur.



D'autre part, leur légitime souci d'explicitation conduit une partie des générativistes à consacrer l'essentiel de leur énergie mentale à la formalisation de quelques hypothèses dans les termes de la logique mathématique. Cet acharnement esthétisant tend à faire apparaître la forme - l'élégance de la théorie - comme un but en soi, et rend les idées sous-jacentes indéchiffrables pour nombre de chercheurs venus à la linguistique par les humanités.

Mais la source essentielle de l'hermétisme se trouve, me semble-t-il, au coeur même de la théorie, dans la conception axiomatique des universaux du langage, préconisée par Chomsky. Faisant sienne en effet une idée d'E. Lenneberg (Lenneberg, 1967), Chomsky endosse, on le sait, l'hypothèse abondamment controversée (cf. Piattelli-Palmarini, 1979) que le langage humain se caractérise par un ensemble de propriétés formant un sous-programme (ou module) spécifique du cerveau - la "grammaire-noyau" (anglais: *core-grammar*): "(...) La capacité langagière peut être étudiée comme un organe physique du corps, dont on explore les principes d'organisation, de fonctionnement et de développement, du point de vue de l'individu, et de celui de l'espèce" (Chomsky, 1976). La recherche des principes constituant la grammaire-noyau, est rendue compliquée, dit Chomsky, par le fait que celle-ci "n'est que l'un de plusieurs systèmes cognitifs qui interagissent étroitement dans la production langagière" (*ibid.*). Le linguiste doit donc parvenir à démêler, parmi cet écheveau de principes cognitifs, ceux qui sont proprement linguistiques - c'est-à-dire propres au langage - à l'exclusion de tous les autres.

Cette conception de l'intelligence, du langage et de la linguistique, n'est pas, comme l'admet d'ailleurs Chomsky lui-même, la seule hypothèse de travail envisageable. Une conjecture concurrente est celle de

l'"intelligence générale" (par opposition à "modulaire")<sup>6</sup>, en vertu de laquelle la part innée de l'intelligence serait formée d'un noyau de principes communs à toutes les activités cognitives, et dont l'étude du langage serait donc une voie d'accès parmi d'autres. Suivant cette interprétation de la position nativiste, les propriétés mises à jour dans le langage peuvent *a priori* être rapprochées de - expliquées par des - principes indépendants du langage.

Il me semble clair que l'alternative évoquée ici, opposant la thèse de l'Intelligence Modulaire (IM), à celle de l'Intelligence Générale (IG), ne peut, en l'état actuel de nos connaissances, être résolue sur la base d'arguments empiriques: étant donné une propriété grammaticale P, présumée universelle, on peut tout aussi bien la tenir pour axiomatique - c'est-à-dire propre au langage - que supposer qu'elle est la manifestation dans le langage, d'une propriété cognitive P'. Pour trancher l'alternative IM/IG, on est contraint de se tourner vers des arguments heuristiques.

C'est ce que fait Chomsky, qui suggère que la thèse de la grammaire-noyau (IM) accélère le progrès de la recherche en obligeant le linguiste à faire le tri entre des propriétés d'ordres différents, et donc à mieux circonscrire son champ d'investigation, pour obtenir des résultats plus intéressants, puisque plus précis.

Mais la thèse de la grammaire-noyau se heurte aussi à une objection heuristique majeure: dans la mesure où les propriétés recherchées par le linguiste, y sont conçues comme des primitifs innés du cerveau, IM permet en définitive des explications vides, de la forme générale suivante:

---

6. Pour un survol rapide et clair des enjeux du débat, voir Jacob et Pollock (1979); pour une revue plus détaillée des arguments avancés de part et d'autre, voir Piattelli-Palmarini (1979); pour la thèse de l'Intelligence Générale, voir également Bever (1970), Putnam (1975). Une position indépendante, se voulant neutre par rapport au débat IM/IG, est développée par Milner (1982).

si le phénomène *X* est assujéti à la contrainte générale *Z*, c'est que *Z* appartient à la grammaire-noyau (ou incarne l'un de ses paramètres), autrement dit, représente une structure innée du programme génétique des humains. Or, ce type de raisonnement équivaut tout bonnement à admettre que *Z* est synchroniquement inexplicable, comme le sont jusqu'à nouvel ordre les propriétés humaines d'avoir deux yeux et un seul nez. Ainsi revêtus du caractère arbitraire des contraintes anatomo-physiologiques, les principes de la grammaire-noyau se trouvent dispensés d'avoir pour les usagers une quelconque résonance intuitive. Il s'ensuit cette impression de "n'importe quoi" émanant de certaines analyses génératives: rien ne s'oppose *a priori* à ce que quelqu'un avance un jour l'hypothèse que la phrase chinoise comporte un Accord nul, ou que le SN sujet d'une phrase française affirmative simple, a été "monté" dans sa position, à partir d'une subordonnée invisible.

La thèse de l'Intelligence Générale prémunit au contraire le linguiste contre l'arbitraire, en le contraignant à n'énoncer que des hypothèses intuitivement plausibles, toujours présumées justifiables par des principes indépendants. En ceci, la thèse de l'Intelligence Générale garantit mieux que la conception modulaire, la mise en oeuvre des principes (1) à (4), posés comme définitoires de la grammaire raisonnée: le principe (1), en particulier, apparaît ici en opposition avec la notion chomskyenne de grammaire-noyau.

Ces remarques permettront de comprendre le caractère marginal du présent travail, au sein de la littérature générative. Certes, ce texte se nourrit des hypothèses issues des travaux de Chomsky, constamment citées, examinées, commentées, au fil des prochains chapitres, dans la mesure où elles incarnent une théorie syntaxique audacieuse, mobile et riche, que nulle grammaire raisonnée ne saurait de nos jours ignorer. Mais il s'avère au demeurant impossible de rédiger en observant les principes (1) à (4), une thèse stylistiquement conforme à la littérature syntaxique

actuellement secrétée par le M.I.T. et le G.L.O.W., thèse où l'on tiendrait par exemple pour acquis que la phrase est une configuration à trois branches ayant pour tête la Flexion (parce que Chomsky l'a dit), que le verbe anglais *give* régit une proposition sans verbe: *Mary a book* (parce que Kayne l'a dit), et que le verbe français *vouloir* régit partout une complétive (parce que tout le monde le dit). Les principes (1) à (4) incitent au contraire à revenir sur les justifications de chaque hypothèse admise<sup>7</sup>, à ne jamais se satisfaire d'une solution du seul fait que l'habitude semble lui avoir conféré un statut officiel, et à chercher, autant que faire se peut, l'explication du linguistique, du côté du non-linguistique. En définitive, les principes (1) à (4) éloignent celui qui s'y conforme, de la syntaxe générative péri-chomskyenne. Il n'est, je crois, pas un seul des chapitres qui suivent, où ce point ne soit empiriquement confirmé.

L'une des questions posées par la présente étude, est ainsi celle de la réfutabilité des théories génératives - de leur conformité au principe (3) de la grammaire raisonnée: pour les chomskyens comme pour les autres, il s'agit là d'un enjeu majeur. Sans aucun paradoxe, c'est aussi en cherchant des solutions de rechange en regard des hypothèses proposées, que l'on restitue à ces dernières un sens, un intérêt explicatif.

En guise de préambule, je retracerai ci-dessous un segment de l'histoire du concept de transformation syntaxique, à travers quelques textes publiés par et autour de Chomsky, entre 1957 et 1976.

---

7. On pourrait rétorquer que l'élaboration de toute théorie, repose nécessairement sur certains présupposés que l'on est contraint de laisser implicites, pour ne pas freiner l'avancement de la recherche par de perpétuels retours en arrière. Ceci n'est pas totalement inexact, mais quiconque admet le bien-fondé du principe de réfutabilité (3), doit s'interdire de recourir trop facilement à l'implicite. Ce dernier n'est tolérable (suivant le principe 3) que s'agissant d'hypothèses passées dans le patrimoine conceptuel commun à toutes les branches de la discipline.

## 2. La démarche explicative en syntaxe générative: autour du concept de transformation (1957 - 1976)

### 2.1. Introduction

Prenant pour point de départ une hypothèse "importante" de la théorie générative chomskyenne, je m'attacherai à faire apparaître les différents jalons, explicites ou implicites, de l'argumentation développée pour en démontrer le bien-fondé, en m'efforçant de cerner les conditions de sa validité.

Le thème-prétexte de cette étude - le concept de transformation grammaticale, et la restriction, par étapes, de sa définition - fournit une bonne illustration du raisonnement de type déductif caractéristique de la grammaire générative, et d'une conception rationaliste de l'explication des faits de langage, essentiellement fondée sur la cohérence interne de l'ensemble de la théorie.

### 2.2. Quelques rappels, ou préliminaires, théoriques

Le concept de transformation grammaticale fut au départ défini par le linguiste américain Z. Harris pour exprimer des restrictions sélectionnelles se manifestant de façon redondante dans deux ou plusieurs structures. "Si deux ou plusieurs constructions (ou séquences de constructions) contenant (outre d'autres éléments quelconques) les mêmes classes  $n$ , apparaissent avec les mêmes sous-ensembles de membres de ces classes, dans le même environnement de phrase (...), nous dirons que ces constructions sont des transformées les unes des autres, et que chacune d'elles peut être dérivée de l'une quelconque des autres par une certaine transformation" (Harris, 1957). Cette conception sous-tend par exemple les premières analyses transformationnelles du Passif: les constructions (1) ("active") et (2) ("passive") sont regardées comme reliées par une transformation, dans la mesure où la seconde exhibe, pour un verbe  $V$  donné, les mêmes



restrictions de sélection que la première, simplement permutées par rapport au verbe:

(1) SN<sub>0</sub> V SN<sub>1</sub> §

(2) SN<sub>1</sub> être V-é par SN<sub>0</sub>

Ainsi, pour V = visionner :

(3) SN<sub>0</sub> V SN<sub>1</sub>

<p>Le producteur</p> <p>Le cousin de Marie</p> <p>Monsieur Warner</p> <p>?Le fait que Pierre soit parti</p> <p>?Le chewing-gum</p>	<p>a visionné</p>	<p>le film</p> <p>trois séquences</p> <p>un dessin animé</p> <p>votre émission</p> <p>?l'ayatollah</p> <p>?le fait que Jean soit ici</p> <p>?la table</p>
--	-------------------	---

(4) SN<sub>1</sub> être V-é par SN<sub>0</sub>

<p>Le film</p> <p>Trois séquences</p> <p>Un dessin animé</p> <p>Votre émission</p> <p>?L'ayatollah</p> <p>?Le fait que Jean soit ici</p> <p>?La table</p>	<p>a/ont été visionné(e)(s)</p>	<p>par le producteur</p> <p>par le cousin de Marie</p> <p>par Monsieur Warner</p> <p>?par le fait que Pierre soit parti</p> <p>?par le chewing-gum</p>
---	---------------------------------	--

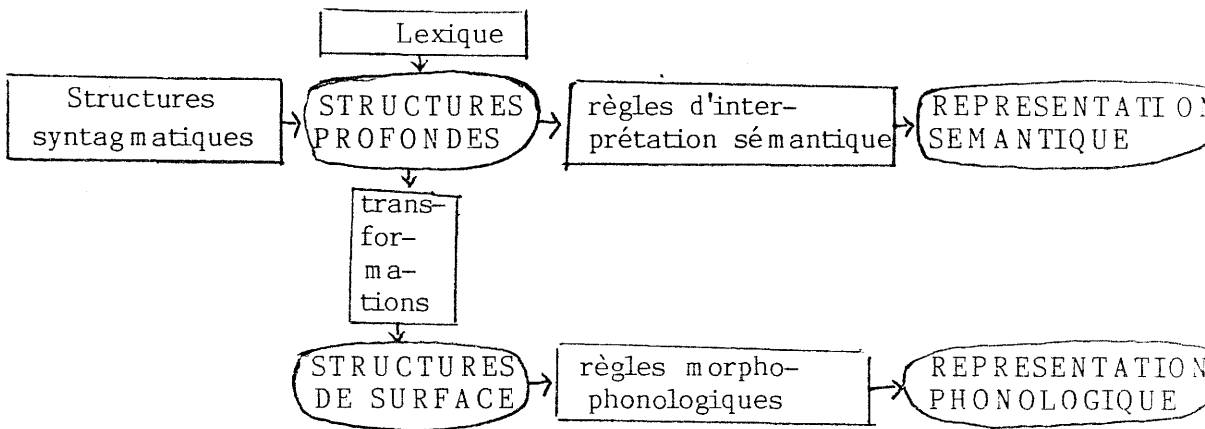
Le concept de transformation grammaticale répond donc au départ à un

§ . V-é = verbe au participe passé (ex: fini , couru , mangé)

souci de simplification de la grammaire: postuler que les constructions (1) et (2) sont reliées l'une à l'autre par une transformation, permet d'énoncer une seule fois les restrictions sélectionnelles attachées à chaque verbe passivable.

La notion de transformation ainsi définie, est reprise à Harris par Chomsky (1957), qui l'incorpore dans un deuxième temps (Chomsky, 1965) à un modèle grammatical à plusieurs niveaux, schématisé ci-dessous:

(5) Modèle standard d'une grammaire générative transformationnelle



Une grammaire générative d'une langue L est conçue, à l'époque, comme l'énumération de toutes et seulement les règles nécessaires à la production et à l'interprétation des phrases "correctes" de cette langue, le système ainsi construit fournissant une explication de la compétence linguistique qui sous-tend le maniement courant de L par ses usagers. Le modèle (5) représente donc les différents types de mécanismes dont l'articulation constitue, selon Chomsky (1965), une grammaire satisfaisant à cette exigence. Le schéma (5) distingue notamment une composante "de base", engendrant des "structures profondes", et une composante transformationnelle, qui projette ces dernières sur des "structures de surface". La composante de base est formée d'un système de règles syntagmatiques (règles de composition syntaxique) et d'un lexique, fournissant des mots à insérer dans les structures. Le lexique est conçu comme un ensemble

d'items dont chacun est accompagné d'au moins trois séries d'instructions:

- (a) catégorie syntaxique (Nom, Verbe, Adjectif, etc.)
- (b) restrictions de sous-catégorisation, spécifiant dans quel(s) type(s) de structures l'item peut être inséré: ainsi le verbe *contenir* apparaît-il banalement ("normalement") à gauche d'un groupe nominal:

(6)a *La boîte contient des lentilles.*

b ?\**La boîte contient.*

- (c) restrictions de sélection, spécifiant quelles sous-classes sémantiques d'éléments (quels types de sens) l'item sélectionne sur sa gauche et/ou sur sa droite. Ainsi le verbe *concerner* impose-t-il à son SN sujet une lecture -humaine:

(7)a *Cette décision concerne tout le monde.*

b *Freud concerne tout le monde.* (= "l'oeuvre/la théorie...  
de Freud...")

Entre 1965 et 1968, plusieurs précisions et amendements sont apportés au modèle (5). Il se révèle notamment (fait non prévu par le schéma 5) que divers phénomènes "de surface", tels que l'ordre linéaire des constituants, ou leurs propriétés accentuelles, peuvent jouer un rôle pertinent dans l'interprétation des phrases<sup>9</sup>: ceci conduit à réviser la conception monolithique de la composante sémantique, qui est celle de la théorie standard. Certains postulats de celle-ci se voient en revanche réaffirmés,

---

9. L'ordre linéaire des constituants a par exemple une incidence sur l'interprétation des quantifieurs, ou de la négation, comparer:

(1a) *Tous les enfants ont vu deux avions.*

b *Deux avions ont été vus par tous les enfants.*

(1a) est ambiguë:

= 1° "Il existe deux avions tels que tous les enfants les ont vus"

= 2° "Pour chacun des enfants, il existe deux avions tels qu'il les a vus"

(1b) ne permet que l'interprétation 1°.

On trouvera d'autre part au ch.III des exemples illustrant l'impact de l'emploi contrastif, sur les possibilités d'interprétation anaphorique.

parfois avec véhémence: c'est le cas par exemple du statut assigné dans le modèle (5), au processus d'insertion lexicale (mécanisme chargé d'insérer les mots dans les structures syntaxiques). Sur ce point, Chomsky s'en tient strictement au modèle (5), en vertu duquel l'insertion lexicale doit opérer avant l'application de toute transformation. Cette question se colore même d'un caractère polémique dans le cadre d'une longue querelle, qui fut au goût du jour, entre partisans et adversaires de la "sémantique générative". L'un des points de désaccord cruciaux entre les deux écoles (grammaire générative chomskyenne/sémantique générative) tient précisément à ce que les tenants de la sémantique générative s'autorisent à insérer certains mots sémantiquement pleins dans les configurations syntaxiques, après l'opération de certaines transformations. Tel est par exemple le cas lorsque l'on dérive la phrase (8b) de la structure (8a):

(8)a *Jean* Présent Parfait *CAUSER* *Pierre* *DEVENIR NON VIVANT*

b *Jean a tué Pierre.*

(où les items transcrits en capitales italiques représentent des entités sémantiques abstraites, c'est-à-dire dépourvues de représentation phonologique). On voit que, pour dériver (8b) de (8a), il faut admettre que tous les items lexicaux figurant dans une phrase ne sont pas nécessairement présents dans la structure de départ: dans l'exemple examiné, une opération transformationnelle aura dû réduire (ou effacer) la suite: *CAUSER... DEVENIR NON VIVANT*, pour former (ou lui substituer) le mot *tuer*. Mais un tel système présente aux yeux de Chomsky l'inconvénient majeur de laisser au linguiste une trop grande liberté d'analyse: il n'est pas de limite précise à la possibilité de décomposer les mots en primitifs sémantiques, et la reconstruction des structures sous-jacentes n'obéit par conséquent à aucun principe défini. En ce sens, le modèle (5) représente une théorie plus contrainte, donc plus intéressante dans la perspective chomskyenne

de la grammaire universelle.

### 2.3. Décrire et expliquer

Je m'arrêterai dans ce paragraphe, à partir d'un exemple simple, sur la notion générale d'intérêt explicatif dans le cadre de la théorie chomskyenne.

Chomsky se plaît à faire observer qu'une grammaire générative organisée selon le modèle (5) forme un ensemble cohérent, dont les différentes composantes sont solidaires les unes des autres. D'une manière générale, on peut dire que, étant donné un phénomène  $\psi$  devant être exprimé (décrit et expliqué) dans la grammaire d'une langue, sa formalisation dans l'une des composantes de la grammaire aura pour contrepartie une simplification des autres composantes dans lesquelles  $\psi$  aurait pu être exprimé, qui se trouvent allégées d'un mécanisme potentiel. Considérons par exemple les verbes français qui, comme *croire*, *dire*, *savoir*, apparaissent dans les deux configurations (9):

- (9)a  $SN_0 V \text{ que } SN_1 \text{ être } X$                       (*Pierre croit que Jean est triste*)  
 b  $SN_0 V SN_1 X$     (*Pierre croit Jean triste*)

Dans le cadre du modèle (5), on peut rendre compte de la distribution des verbes *croire* etc. de deux façons (au moins):

- (10)a On incorpore à l'entrée lexicale des verbes concernés, deux règles de sous-catégorisation distinctes, permettant respectivement leur insertion dans la configuration (9a) (à gauche d'une complétive), et dans la configuration (9b).  
 b On associe aux verbes *croire* etc. une seule règle de sous-catégorisation, stipulant par exemple qu'ils figurent basiquement à gauche d'une complétive. Dans cette hypothèse, il conviendra de formuler une règle transformationnelle permettant de dériver (9b) de (9a).

L'analyse transformationnelle (10b) rend compte du fait que la classe des compléments possibles à droite de  $SN_1$  dans la structure (9b), est



sensiblement équivalente à celle des compléments possibles à droite du verbe *être* dans la structure (9a).

Les analyses (10a) et (10b) sont l'une et l'autre envisageables dans le cadre de la théorie standard de Chomsky (1965). Il convient par ailleurs d'observer que ni l'une ni l'autre ne constitue *a priori* une solution plus simple, puisque la grammaire du français comportera dans les deux cas le même nombre total de règles: l'analyse (10a) implique une complication de la composante de base, puisqu'elle fait appel à une règle de sous-catégorisation supplémentaire; mais cette complication de la base a pour contrepartie une simplification de la composante transformationnelle, qui n'a pas à assumer la dérivation de (9b). L'analyse (10b) a inversement pour effet une simplification de la composante de base, et un enrichissement de la composante transformationnelle. La résolution de l'alternative (10) n'étant guidée par aucun principe de simplicité, le seul enjeu est ici l'équilibre entre deux composantes (lexicale, et transformationnelle) de la grammaire du français. N'ayant défini aucun principe général établissant la prééminence d'une composante sur l'autre, Chomsky (1970) s'estime contraint de trancher les alternatives telles que (10), sur la base d'arguments empiriques, c'est-à-dire en explorant (au regard du modèle 5) les propriétés des formes de la langue étudiée. En ce qui concerne l'exemple français donné plus haut, l'examen systématique des données fournit un paradigme de la forme suivante:

(11) Pierre croit que Jean est	{	<i>mort</i>
Pierre croit Jean		<i>dans la misère</i>
		<i>chez lui</i>
		<i>professeur de français</i>
		<i>l'ami de Marie</i>
		<i>parti ce matin</i>
		<i>persécuté par Georgette</i>

(12) Pierre croit que Jean est } mon frère Lucien  
\*Pierre croit Jean } celui-là  
                                  } le guérisseur dont je t'ai parlé  
                                  } moi

Etant donné (12), la solution (10b) devra donc s'accompagner de l'expression d'une série d'"exceptions" à la transformation dérivant (9b) de (9a). Nous verrons maintenant que la manière dont il peut être fait état de ces exceptions, variable d'un descripteur et d'un phénomène à l'autre, varie également quant à son intérêt explicatif, et qu'il est assez naturel de retenir ce critère pour trancher l'alternative (10).

Une première formulation possible des "exceptions" (12), consiste à les énumérer purement et simplement en regard de la transformation (9a)  $\Rightarrow$  (9b). L'énumération se voulant exhaustive (cf. §1.2.2), il sera nécessaire d'effectuer certaines généralisations en termes de catégories syntaxiques, et l'on incorporera par exemple à la grammaire du français, l'instruction (13):

(13) Additif à la transformation (9a)  $\Rightarrow$  (9b):

N'appliquer cette règle que si

- X  $\neq$  1. Nom propre
2. SN dont le nom-tête est suivi d'un nom propre apposé
3. SN dont le nom-tête est suivi d'une relative
4. Pronom de dialogue
5. Pronom démonstratif

Cette formulation est sans doute, à peu de chose près, correcte, en ce sens qu'elle rend compte des données, et permettrait par exemple à un étranger ou à un automate, de ne produire selon le schéma (9b) que des phrases françaises acceptables. L'instruction (13) présente toutefois

un intérêt explicatif nul, car:

1°) Elle n'établit aucune relation entre les cinq catégories d'infractions recensées

2°) Elle ne suggère aucune motivation pour l'additif (13); autrement dit, elle ne propose aucun élément de réponse à la question: *pourquoi la transformation (9a)  $\Rightarrow$  (9b) comporte-t-elle les exceptions (13)?*

Un premier pas dans l'explication des données se trouvera réalisé dès lors que l'on parviendra à caractériser globalement les cinq catégories énumérées sous (13), par une ou plusieurs propriétés indépendantes de la transformation (9a)  $\Rightarrow$  (9b). Considérons par exemple la proposition suivante, allant dans ce sens: le complément (X) situé à droite du verbe *être* dans chacun des exemples (12) (et dont les diverses formes sont données sous (13)), est un SN référentiel, c'est-à-dire interprété comme référant à un objet du monde dont l'existence est présupposée. Dans les exemples (11), le complément est soit un élément intrinsèquement dépourvu de fonction référentielle (adjectif, adverbe, participe passé), soit un SN non référentiel. Que l'on compare par exemple:

(14)a *Pierre croit que Jean est guérisseur au Texas*

b *Pierre croit Jean guérisseur au Texas*

(15)a *Pierre croit que Jean est le guérisseur texan dont je t'ai parlé*

b *\*Pierre croit Jean le guérisseur texan dont je t'ai parlé*

Dans l'hypothèse (10b), la transformation (9a)  $\Rightarrow$  (9b) s'appliquerait à (14a), mais non à (15a). On constate que la suite soulignée en (15) réfère à un individu dont l'existence est présupposée, et que tel n'est pas le cas de la suite soulignée en (14). Les cinq catégories de SN et de pronoms énumérées en (13) partagent, semble-t-il, ce caractère référentiel. Si cette généralisation est correcte, alors on peut substituer à (13) la formulation (16)

(16) Additif à la transformation (9a)  $\Rightarrow$  (9b):

N'appliquer cette règle que si X n'est pas référentiel.

(16) constitue un pas en avant dans l'explication des données: d'un point de vue naïf, l'étudiant étranger recevant cette instruction comprendra pourquoi les cinq catégories énumérées sous (13), sont regroupées sous une même clause. La formulation (16) apparaît ainsi plus intéressante que (13), parce qu'elle est plus générale, et par suite plus explicative. (16) verra son intérêt grandir s'il s'avère que la propriété de référentialité permet de formuler d'autres généralisations dans la grammaire du français (voire, dans celle d'autres langues). Tel semble en effet être le cas: on a pu montrer par exemple<sup>10</sup> qu'il est en général difficile d'extraire des éléments hors d'un SN dont le nom-tête est référentiel:

(17)a *Pierre a pris une photo du guérisseur.*

b *De qui Pierre a-t-il pris une photo?*

(18)a *Pierre a pris cette photo du guérisseur.*

b *\*De qui Pierre a-t-il pris cette photo?*

On voit que la valeur explicative de (16) n'est, malgré tout, que partielle, puisque cette formulation ne suggère pas pourquoi le caractère référentiel du complément X dans la construction (9a), est à même de bloquer la dérivation de (9b). Un pas de plus dans l'explication de la relation (9a)/(9b) serait ainsi franchi, si l'on parvenait à montrer que la clause (16) suit elle-même d'un principe plus général (idéalement, universel) réglant l'application des mécanismes grammaticaux. Je laisserai ici ce point en suspens, mon propos n'étant que d'illustrer la corrélation existant entre une généralisation plus poussée, et une explication plus intéressante des données.

#### 2.4. L'hypothèse lexicaliste et ses implications en syntaxe générative

J'examinerai à présent la genèse et les implications d'une proposition connue sous le nom d'hypothèse lexicaliste, initialement formulée par

---

10. Cf. Erteschik (1973), Guéron (1977).

— Chomsky (1970), mais qui paraît encore largement admise par la communauté générative - au point d'avoir connu voici quelques années divers développements théoriques et polémiques. Dans la mesure où elle conduit à un approfondissement (une conception plus restreinte) de la notion de transformation grammaticale, l'hypothèse lexicaliste est considérée par les membres de l'école chomskyenne, comme un tournant remarquable dans l'histoire de leur théorie qui, de "standard" qu'elle était depuis 1965, devint "standard étendue" par le truchement de Chomsky (1970).

Après avoir exposé la teneur de l'hypothèse lexicaliste, et reconstruit les principales étapes du raisonnement qui conduisit Chomsky à la formuler, je considérerai d'un point de vue critique les différentes justifications qui en ont été proposées par Chomsky, et par quelques autres, en m'attachant à faire ressortir la trame de la démarche explicative, en grammaire générative.

#### 2.4.1. La notion de règle lexicale de redondance

L'hypothèse lexicaliste a pour point de départ l'examen par Chomsky (1970), de certains groupes nominaux de l'anglais, mais j'illustrerai ici les grands axes de sa réflexion par des exemples adaptés au français.

Soient les paires d'énoncés suivantes:

(19)a *Chomsky a examiné les nominaux dérivés.*

b *L'examen par Chomsky des nominaux dérivés (l'a conduit à modifier sa théorie)*

(20)a *Pierre est parti pour Camberra.*

b *Le départ de Pierre pour Camberra (étonne Marie)*

(21)a *Les athlètes courent sur le stade.*

b *La course des athlètes sur le stade (éblouit l'ayatollah)*

(22)a *Pierre a refusé de moisir dans ce placard.*

b *Le refus de Pierre de moisir dans ce placard (est naturel)*

Les formes (a) et (b) de chacune de ces paires, exhibent les mêmes restrictions sélectionnelles entre l'opérateur (ex: *examiner*, *examen*; *refuser*, *refus*; etc.) et ses arguments. Ainsi trouve-t-on dans l'environnement: *le refus de -- de moisir dans ce placard* un substantif appartenant à la classe des sujets possibles du verbe *refuser* :

( 23)a *Pierre* } *moisit dans ce placard.*  
*Le camembert* }

b *Pierre* } *refuse de moisir dans ce placard.*  
*?Le camembert* }

c *Le refus* { *de Pierre*      *de moisir dans ce placard (est naturel)*  
          { *?du camembert*

Il existe, en somme, entre les membres (a) et (b) des exemples (19)-(22), une relation d'inclusion distributionnelle que l'on peut sommairement énoncer comme suit:

(24) Relation de "nominalisation":

a  $SN_o V X$

$\Rightarrow$  b  $Det V_n \left\{ \begin{matrix} de \\ par \end{matrix} \right\} SN_o X^{11}$

Jusqu'au stade de la théorie générative représenté par le texte de Chomsky (1970), ce type de relation était retenu comme critère nécessaire et suffisant pour la définition d'une opération transformationnelle. Ainsi Lees (1960), et Harris (1965), ont-ils proposé de dériver les formes (24b) des formes (24a) associées, par une transformation de "nominalisation".

---

11.  $V_n$  = verbe nominalisé .

Chomsky (1970) tient pour sa part le raisonnement suivant: dans le cadre du modèle (5), rien ne nous oblige *a priori* à formaliser la relation (24) par un mécanisme de type transformationnel. Comme on l'a vu plus haut à propos des verbes *croire*, *savoir*, etc., l'expression de cette relation dans la composante transformationnelle de la grammaire du français, conduirait à une simplification de la composante de base, qui comporterait une seule série de règles de sous-catégorisation et de sélection pour le  $V_{refuser}$  et le  $V_n_{refus}$ . Chomsky fait toutefois observer qu'aucun de ses présupposés théoriques n'interdit de formaliser la relation (24) par un mécanisme opérant à l'intérieur du lexique, solution qui aurait pour effet un enrichissement de la composante de base, mais une simplification de la composante transformationnelle.

Pratiquement, Chomsky propose que certains items soient enregistrés dans le lexique avec des traits de sous-catégorisation et de sélection déterminés, mais sans spécification de leur catégorie syntaxique, leur étiquette catégorielle leur étant assignée par des mécanismes particuliers, dits *règles lexicales de redondance*. Ainsi le lexique du français comportera-t-il des entrées comme (25):

(25) REFUS-

sous-catégorisation: SN-, -  $\left\{ \begin{array}{l} \text{que P} \\ \text{de V-inf} \end{array} \right. 12$

sélection : +humain-, - non restreint

règles lexicales de redondance:

(1°) REFUS- → [+N] / Det-

(2°) REFUS- → [+V] / SN-

morphophonologie:

[REFUS-, +N] → /rəfʏ/

[REFUS-, +V] → /rəfʏz/

12. V-inf = verbe à l'infinitif.

Ce formalisme permet d'exprimer la relation (24) dans la composante de base de la grammaire du français - dans l'entrée lexicale de l'élément REFUS- , qui inclut désormais les définitions des deux mots *refus* et *refuser* . Dès lors que l'on postule cette extension du modèle standard (5), il conviendra, chaque fois que l'on voudra exprimer le fait que deux ou plusieurs structures présentent des restrictions de sélection analogues entre leurs constituants, de choisir - justifications à l'appui - entre les deux mécanismes désormais disponibles, que Chomsky nomme respectivement: solutions *transformationaliste* et *lexicaliste* .

La principale innovation théorique introduite par Chomsky (1970) consiste par conséquent en un nouveau formalisme, les règles lexicales de redondance. Cette extension de la théorie standard n'implique pas une remise en cause de l'utilité des transformations grammaticales, mais une modification (une restriction) de leur définition, puisqu'il devient nécessaire de les distinguer des règles lexicales de redondance. L'hypothèse lexicaliste de Chomsky (1970) constitue en ce sens le point de départ d'une nouvelle réflexion théorique portant sur la définition formelle des opérations transformationnelles.

Je passerai maintenant en revue les principaux critères proposés par Chomsky (1970), Wasow (1977) et Bresnan (1978)<sup>13</sup> à l'appui de la distinction introduite ci-dessus entre règles transformationnelles (désormais: RT) et règles lexicales de redondance (désormais: RL), distinction dont il est aujourd'hui supposé qu'elle sépare deux classes naturelles de relations linguistiques. Je m'attacherai à montrer que la valeur démonstrative de chacun des arguments avancés à l'appui de la distinction RT/RL repose de façon cruciale sur un ou plusieurs postulats, dont la remise

---

13. Précision historique: les textes cités de Chomsky (1970), Wasow (1977) et Bresnan (1978), circulaient sous forme manuscrite dès 1968, 1976 et 1975, respectivement.



en cause a automatiquement pour effet l'invalidation de l'hypothèse proposée, en tant qu'explication des données.

#### 2.4.2. La distinction RT/RL: critères définitoires et intérêt explicatif

Pour clarifier l'exposé, les premiers critères examinés seront appliqués à deux classes de formes du français: les nominaux dérivés, déjà mentionnés, et les structures clivées en *c'est...qu-...*, illustrées plus loin en (28). On considérera les relations unissant deux à deux les formes (26)-(27), d'une part, les formes (26)-(28) de l'autre:

(26)a *Pierre a refusé la proposition.*

b *Pierre a construit une maison.*

c *Pierre a préparé son voyage.*

d *Pierre s'est marié avec Marie.*

e *Pierre a déposé son argent à la banque.*

(27)a *Le refus de la proposition par Pierre...*

b *La construction d'une maison par Pierre...*

c *La préparation de son voyage par Pierre...*

d *Le mariage de Pierre avec Marie...*

e *Le dépôt de son argent à la banque par Pierre...*

(28)a *C'est Pierre, qui a refusé la proposition.*

a' *C'est la proposition, que Pierre a refusé(e)*<sup>14</sup>

---

14. Les formes clivées du type (28a') soulèvent un problème orthographique intéressant. Supposons en effet que l'on postule à leur endroit une représentation syntaxique semblable à celle de (H):

(II) *C'est la proposition, ce que Pierre a refusé*  
hypothèse permettant de distinguer la structure clivée (II) de la structure représentative (III):

(III) *C'est la proposition que Pierre a refusée.*

Il convient alors de décider si la règle d'accord du participe passé s'appliquant à (28a'), considère la suite de mots (28a') - on écrira donc (IVa) - ou sa représentation syntaxique - on écrira alors (IVb):

(IV)a *C'est la proposition, que Pierre a refusée*

b *C'est la proposition, que Pierre a refusé*

- (28)b *C'est Pierre, qui a construit une maison.*  
 b' *C'est une maison, que Pierre a construit(e).*  
 c *C'est Pierre, qui a préparé son voyage.*  
 c' *C'est son voyage, que Pierre a préparé.*  
 d *C'est Pierre, qui s'est marié avec Marie.*  
 d' *C'est avec Marie, que Pierre s'est marié.*  
 e *C'est Pierre, qui a déposé son argent à la banque.*  
 e' *C'est à la banque, que Pierre a déposé son argent.*

La relation d'inclusion distributionnelle unissant les structures (26) et (27), a été évoquée plus haut, et formalisée en (24). La relation unissant les structures (26) et (28) est énoncée ci-dessous:

(29) Clivage:

- a  $SN_0 \ V \ (SN_1) \ (S.Prép._1) \ (S.Prép._2) \dots$   
 $\Rightarrow$  b *c'est*  $SN_0 \ qui \ V \ (SN_1) \ (S.Prép._1) \ (S.Prép._2) \dots$   
 ou  $\Rightarrow$  c *c'est*  $SN_1 \ que \ SN_0 \ V \ (S.Prép._1) \ (S.Prép._2) \dots$   
 ou  $\Rightarrow$  d *c'est*  $S.Prép._1 \ que \ SN_0 \ V \ (SN_1) \ (S.Prép._2) \dots$   
 etc.

On verra maintenant comment la comparaison des relations (24) et (29) peut fournir des arguments à l'appui de l'hypothèse (30) - et une justification empirique de l'hypothèse lexicaliste:

(30) Hypothèse:

La relation (24) doit être formalisée par une RL

La relation (29) doit être formalisée par une RT.

CRITERE 1 (Chomsky)

*A une RT est associée une relation sémantique générale et régulière;  
 à une RL peuvent être associés des éléments de sens idiosyncrasiques.*

La relation sémantique unissant les propositions (26), aux formes clivées associées (28), est extrêmement générale, en ce sens qu'il est possible de la caractériser globalement - pour l'ensemble des structures clivées - par exemple comme une différence de focalisation: la suite *c'est...qu-* encadre un élément mis en relief, "focalisé", représentant l'information nouvelle véhiculée par l'énoncé, au sein du discours. Ainsi la phrase (31) présuppose (32a), et asserte (32b):

(31) *C'est Pierre, qui a refusé de prêter son appartement.*

(32)a *"Quelqu'un a refusé de prêter son appartement"*

b *"Cette personne est Pierre"*

Hormis cette différence sémantique régulière, la forme clivée ne comporte (par hypothèse) aucun élément de sens qui ne soit contenu dans la proposition non clivée.

Dans le cas des nominaux dérivés, on a par contre une relation sémantique variable, "idiosyncrasique", entre les structures propositionnelles comme (26), et les nominaux associés: l'interprétation de ces derniers peut mettre en jeu des éléments de sens particuliers, absents des propositions correspondantes. Ainsi, les nominaux *refus*, *classement*, peuvent dénoter non seulement le procès décrit par les verbes *refuser*, *classer*, mais encore, par exemple, la manière dont se déroule ce procès (cf. 33c, 34e), sa manifestation verbale, sonore ou graphique (33d,e), son résultat concret (34g), etc.:

(33) *Le refus de Pierre*

(a) *a été immédiat*

(b) *est assez naturel*

(c) *a été aimable*

(d) *a retenti dans tout le quartier*

(e) *est arrivé par courrier ce matin*

(f) *a été efficace*

(g) *a duré longtemps*

(h) *est impeccable*

- (34) *Le classement des documents*
- (a) a été immédiat
  - (b) est assez naturel
  - (c) ?a été aimable
  - (d) a retenti dans tout le quartier
  - (e) est arrivé par courrier
  - (f) a été efficace
  - (g) a duré longtemps
  - (h) est impeccable

On voit ici que les éléments de sens associés aux nominaux dérivés, sont variables d'un item à l'autre.

Le contraste entre les propriétés sémantiques respectivement corrélées à (24) et à (29), est invoqué par Chomsky (1970) comme argument à l'appui de l'hypothèse (30). La valeur de cette démonstration repose sur un postulat implicite déjà évoqué plus haut, et résumé sous (35):

(35) Postulat:

L'incidence d'une opération transformationnelle sur l'interprétation des structures, est limitée à certains phénomènes, incluant essentiellement: la présupposition, la focalisation, la portée des quantificateurs et de la négation, les possibilités de relations anaphoriques<sup>15</sup>.

Si, et seulement si, l'on admet le postulat (35), l'hypothèse (30) fournit une explication des propriétés sémantiques respectivement corrélées aux relations (24) et (29). On verra toutefois ci-dessous à propos du CRITERE 2 qu'il est possible d'envisager une dérivation transformationnelle des nominaux dérivés, qui rende compte du caractère idiosyncrasique de leur interprétation, mais que la transformation en jeu viole un autre postulat de la théorie chomskyenne.

CRITERE 2 (Chomsky, Wasow, Bresnan)

*Les RL, mais non les RT, peuvent mettre en jeu des changements catégoriels.*

---

15. Selon les versions plus récentes de la théorie chomskyenne, les structures de surface sont le seul point d'entrée pour l'application des règles d'interprétation sémantique. Le postulat (35) est donc caduc dans ce cadre, mais les propriétés sémantiques idiosyncrasiques des nominaux dérivés peuvent malgré tout servir à justifier l'hypothèse (30), sur la base d'autres postulats ( v. par exemple les critères 7 et 7').

Les nominaux dérivés présentent sensiblement la même structure interne (déterminants, modifieurs, compléments) que les SN ordinaires (c'est-à-dire n'ayant pas pour tête un  $V_n$ ); rien ne paraît donc justifier d'étiqueter les SN à tête  $V_n$  autrement que comme des SN. Il s'ensuit qu'une dérivation transformationnelle des nominaux dérivés, à partir des propositions associées, mettrait en jeu la conversion d'un verbe (ex: *refuser*) en un substantif (*refus*). Aucune modification catégorielle n'intervient en revanche dans le processus de clivage (29).

Ce contraste est invoqué comme un argument à l'appui de l'hypothèse (30), ce qui n'a de sens que si l'on admet le postulat (36):

(36) Postulat:

Une transformation grammaticale ne peut pas modifier la catégorie syntaxique des éléments figurant dans les configurations.

On est ici en droit de s'interroger sur la raison d'être d'une telle contrainte.

Cette restriction sur l'opération des transformations paraît implicitement admise dès l'étape "standard" de la théorie générative, sans que quiconque l'ait jamais, à ma connaissance, explicitement justifiée dans la littérature. On constate en tout cas qu'aucune des opérations transformationnelles formulées dans les travaux d'obédience chomskyenne, ne met en jeu de modifications catégorielles. On peut noter en revanche que diverses transformations formulées dans le cadre de la théorie harrissienne, enfreignent la restriction (36): ainsi dérivera-t-on des formes comme (27) des propositions (26) associées, par une transformation de "nominalisation". Il semble donc intéressant d'approfondir les causes de cette divergence théorique, qui pourrait paraître arbitraire telle qu'elle est ici présentée.

Je suggérerai pour (36) la ligne d'explication suivante: *le respect, ou l'infraction, de la contrainte (36), est solidaire de la théorie de l'effacement que l'on choisit par ailleurs d'adopter.*

Etant donné la multiplicité des interprétations des nominaux dérivés (v. 33,34), et étant donné d'autre part le postulat (35), un mécanisme transformationnel de "nominalisation" conduit à poser des dérivations telles que les suivantes:

- (37)a *Le refus de Pierre de moisir dans ce placard est naturel.*  
 ⇐ b *Le fait que Pierre refuse de moisir dans ce placard est naturel.*
- (38)a *Le refus de Pierre a été fort aimable.*  
 ⇐ b *La manière dont Pierre a refusé a été fort aimable.*
- (39)a *Le refus de Pierre a retenti dans tout le quartier.*  
 ⇐ b *Les paroles par lesquelles Pierre a refusé ont retenti...*
- (40)a *Le refus de Pierre est arrivé au courrier.*  
 ⇐ b *Le texte par lequel Pierre a refusé est arrivé par courrier.*  
 etc.

La formalisation de la relation (24) par un mécanisme transformationnel, entraîne donc l'effacement de substantifs (soulignés dans les exemples ci-dessus), dont la nature, variable d'un cas sur l'autre, dépend essentiellement du contexte - linguistique et extralinguistique. Or, si l'on examine la théorie de l'effacement proposée par Chomsky (1965), on constate que le type de réduction requis par les dérivations (37)-(40), n'y est pas envisagé. Harris, en revanche, recourt régulièrement à l'effacement contextuel d'items sémantiquement pleins, dits *mots appropriés*, pour rendre compte - par exemple - des formes métonymiques, comme (41a), (42a):

- (41)a *Pierre aime à se raconter.*  
 ⇐ b *Pierre aime à raconter sa vie (cf. ch.IV)*
- (42)a *Pierre est garé au coin de la rue.*  
 ⇐ b *Le véhicule de Pierre est garé au coin de la rue.*

On voit d'emblée que la théorie de l'effacement préconisée par Harris est parfaitement compatible avec des dérivations transformationnelles

telles que (37)-(40). Chomsky, toutefois, juge plus intéressante, parce que plus contrainte, une théorie qui interdit les effacements appropriés en syntaxe - et renvoie les relations (41), (42), à la grammaire du discours. Il s'ensuit que les dérivations telles que (37)-(40), sont à écarter. Il s'avère par ailleurs que, d'une manière générale, les dérivations transformationnelles qui mettraient en jeu des modifications catégorielles, entraîneraient des effacements de type approprié, par exemple:

(43) un homme qui a du malheur => un homme malheureux

(44) un homme qui prône la réaction => un homme réactionnaire

(45) Pierre gare le véhicule  $\left\{ \begin{array}{l} \text{qui lui appartient} \\ \text{qu'il conduit} \end{array} \right\}$  => son véhicule

Ces exemples font apparaître comment, dans le cadre du postulat (35), le rejet des effacements appropriés a logiquement pour corollaire la restriction (36). Inversement, une théorie syntaxique qui - comme celle de Harris - admet les effacements d'items appropriés, n'a aucune raison d'inclure la contrainte (36).

### CRITERE 3 (Wasow)

*Les RL, mais non les RT, sont sensibles aux relations grammaticales (sujet, objet, etc.).*

Ce critère naît de la volonté, commune à tous les chomskyens, d'établir une séparation nette entre syntaxe, et sémantique, et de formuler les opérations syntaxiques comme des mécanismes aveugles au contenu sémantique des phrases. Les RL sont en revanche conçues (v. critère 1) comme des opérations sensibles aux idiosyncrasies sémantiques.

Mais en interdisant aux RT de mentionner les relations grammaticales, le critère 3 suggère implicitement, pour les RL, la possibilité inverse ce qui demande à être justifié. Que l'on considère par exemple le paradigme

suivant:

(46)a *Tout le monde choisit le jeudi.*

b *Le jeudi est choisi par tout le monde.*

(47)a *Tout le monde dort le jeudi.*

b *\*Le jeudi est dormi par tout le monde.*

Ces données peuvent être analysées de plusieurs façons, dont l'une serait (48)

(48) Hypothèse:

La phrase (46a) peut être mise au Passif, parce que la suite *le jeudi* peut y être identifiée comme complément d'objet direct; la phrase (47a) ne peut pas être mise au Passif, parce que la suite *le jeudi* ne peut y être identifiée comme complément d'objet direct.

Cette hypothèse explicative renvoie à une formulation de la relation Actif/Passif mentionnant la fonction "objet direct". Si l'on admet à la fois le CRITERE 3, et l'hypothèse (48), il y a donc lieu de formaliser la relation Actif/Passif comme un mécanisme lexical.

Il est cependant possible, sans remettre en cause le CRITERE 3, de maintenir une analyse transformationnelle de la relation Actif/Passif; il suffit pour cela de décrire le paradigme (46)-(47) sans faire appel à la notion d'"objet direct". Une solution de ce genre consisterait à postuler que la "transformation passive"<sup>17</sup> s'applique à une suite: ...V SN..., et que *le jeudi*, en (46a), n'est pas un SN (mais un syntagme adverbial, comportant peut-être une préposition nulle).

A la lumière de ces exemples, le CRITERE 3 apparaît peu intéressant: il semble *a priori* toujours préférable d'analyser les données syntaxiques sans faire appel aux <sup>4</sup>fonctions <sup>7</sup>grammaticales, tant que l'on ne sait

---

17. Voir ici-même, chapitre V.



pas donner de celles-ci une définition précise et cohérente: tel est notamment le cas pour la relation "objet direct", comme l'a montré Gross (1969). Mais pourquoi serait-il plus licite de faire appel à de telles notions dans la composante lexicale?

CRITERE 4 (Wasow)

*Les RT, mais non les RL, peuvent être alimentées par des opérations transformationnelles.*

Ce critère (comme le suivant) suit directement de la définition des RT et des RL dans le cadre théorique adopté. Une RL étant définie comme opérant à l'intérieur du lexique, donc dans la composante de base, elle ne peut être alimentée (v. schéma 5) par une transformation.

Le CRITERE 4 permet ainsi d'établir qu'une relation (ou opération) donnée, alimentée par une RT, n'est pas de nature lexicale. Mais l'argument ne peut être inversé, car le fait qu'une opération ne soit alimentée par aucune transformation, ne prouve pas qu'elle-même n'est pas une transformation.

En fait, le CRITERE 4 n'est pas exempt de circularité. Considérons par exemple la relation unissant les membres (a) et (b) des paires suivantes, connue sous le nom de *Montée du Sujet*:

(49)a *Il semble que Juliette martyrise ce chien.*

b *Juliette semble martyriser ce chien.*

(50)a *Il semble que ce chien est/soit martyrisé par Juliette.*

b *Ce chien semble être martyrisé par Juliette.*

Selon l'analyse des années soixante-dix, l'opération Montée-du-Sujet doit

être précédée, dans la dérivation de (50b), de la passivation de la subordonnée - "le Passif" étant conçu comme une opération transformationnelle de mouvement. Or, en vertu du CRITERE 4, le statut - RT ou RL - de Montée-du-Sujet, dépend de celui du Passif: si le Passif est un mécanisme transformationnel, alors Montée-du-Sujet ne peut être une règle lexicale. Mais le CRITERE 4 ne permet pas de déterminer le statut du Passif, sur la base des exemples (50), puisque le Passif n'y est alimenté par aucune opération.

Les trois critères suivants permettent de surmonter ce type de difficulté, au prix d'une "radicalisation" de la théorie standard étendue.

CRITERE 5 (Wasow, Bresnan)

*Les RT, mais non les RL, peuvent être non conservatrices de structure.*

La notion de conservation de structure sur laquelle repose ce cinquième critère, a été formellement définie par Emonds (1976). Un mécanisme grammatical est dit conservateur de structure, s'il produit une configuration susceptible d'être engendrée directement par les règles syntagmatiques de la base. Ainsi la transformation Passive, dans sa définition standard, est conservatrice de structure, car elle produit une configuration (51) correspondant à un schéma basique; comparer (52a/b), (53a/b):

(51) Structure passive:

$$\text{SN être V-é} \left\{ \begin{array}{l} \text{par} \\ \text{de} \end{array} \right\} \text{SN}$$

(52)a *Pierre est persécuté par la municipalité* (Passif)

b *Pierre est passé par le jardin* (Base)

(53)a *Pierre est aimé de tout le monde* (Passif)

b *Pierre est parti de presque rien* (Base)

Le caractère conservateur de structure des RL suit directement de leur définition: puisqu'elles opèrent dans le lexique, préalablement à l'insertion lexicale, elles ont nécessairement pour produit une forme insérable dans une structure basique.

Les RT, en revanche, ne sont pas nécessairement conservatrices de structure, ainsi que l'a longuement développé Emonds (*op. cit.*). Ainsi la règle d'inversion du sujet, produit-elle une configuration que n'engendre (par hypothèse) aucune règle syntagmatique:

(54) *Bientôt arrivera le printemps.*

Mais si le CRITERE 5 apparaît bien distinguer RT et RL dans le cadre des postulats chomskyens, il convient cependant d'en examiner de plus près la portée. On a vu plus haut que la justification de l'hypothèse lexicaliste, passe par celle des RL, puisque l'intérêt des RT est déjà établi dans le cadre théorique de référence. Le CRITERE 5 ne sera donc opératoire que s'il permet, en présence d'une opération donnée, de déterminer de manière univoque si celle-ci doit être formalisée par une RT, ou par une RL. Or, le caractère conservateur de structure d'une opération O, ne permet pas de trancher pareille alternative en faveur d'une RL, puisqu'une règle conservatrice de structure pourrait *a priori* être formalisée comme une transformation. Ainsi la relation (conservatrice de structure) Actif/Passif, est-elle couramment exprimée par un mécanisme transformationnel. En revanche, le caractère non conservateur de structure d'une opération O', justifie - dans le même cadre - le recours à une règle transformationnelle. Mais le CRITERE 5 ne prouve pas la nécessité d'"étendre" la théorie standard, en lui incorporant des RL.

Devant cette insuffisance du CRITERE 5, Bresnan propose d'en radicaliser la formulation, dans le sens de 5':

### CRITERE 5' (Bresnan)

*Toutes les RL sont conservatrices de structure.*

*Toutes les RT sont non-conservatrices de structure.*

Cette formulation rend le CRITERE 5 opératoire, puisqu'elle permet, en présence d'une régularité quelconque, de déterminer par quel type de mécanisme il convient de l'exprimer. Mais l'adoption du CRITERE 5' a par ailleurs certaines conséquences remarquables: elle conduit, en particulier, à revoir l'analyse de diverses opérations antérieurement regardées comme transformationnelles, parmi lesquelles le Passif ( cf. 46, 47), la Montée-du-Sujet ( cf. 49, 50), ou la Montée-de-l'Objet ( cf. 55):

(55)a *Il est difficile de convaincre Marie.*

b *Marie est difficile à convaincre.*

relations qui, dans la logique du CRITERE 5', sont à considérer comme lexicales, puisque conservatrices de structure. Le CRITERE 5' conduit par conséquent à une extension importante des RL, qui ne sont plus limitées aux relations entre catégories (type: *refus / refuser*), mais constituent en quelque sorte une réplique lexicale des transformations syntaxiques.

### CRITERE 6 (Bresnan)

*Les RL sont typiquement bornées;*

*seules les RT peuvent être non bornées.*

En vertu de ce critère, les RL sont définies comme opérant sur un contexte borné, c'est-à-dire n'incluant pas de catégorie réursive (P ou SN). Les RT, en revanche, peuvent s'appliquer dans le cadre d'un contexte non borné. Bresnan fait incidemment observer que c'est le caractère non borné de certaines opérations, qui a en partie déterminé le recours aux transformations grammaticales.

Soit en effet, par exemple, le mécanisme nécessaire pour rendre compte de l'accord en personne, genre et/ou nombre, d'un prédicat avec

son sujet. Dans les phrases simples, ce phénomène d'accord pourrait être prédit par des règles de réécriture dépendantes du contexte, cf. :

(56)a *Ce problème est crucial.*

b *Ces problèmes sont cruciaux.*

(57)a *Ce ruisseau est profond.*

b *Cette rivière est profonde.*

Mais on observe par ailleurs, dans certaines phrases complexes, des phénomènes d'accord sujet/prédicat qui ne pourraient (par hypothèse) être engendrés par des règles de réécriture, fussent-elles dépendantes du contexte, dans la mesure où le contexte pertinent ne se laisse pas analyser comme une suite finie de catégories:

(58) Quels problèmes votre cousine a-t-elle déclaré que Jean croyait  
(que Pierre jugeait que...) cruciaux?

Une solution simple permettant de rendre compte de l'ensemble des données, consiste à décrire l'accord sujet/prédicat comme une régularité locale, et à formuler par ailleurs une opération transformationnelle: Mouvement-*qu*, capable de transporter en tête de phrase un syntagme questionné, par-dessus un contexte non-borné.

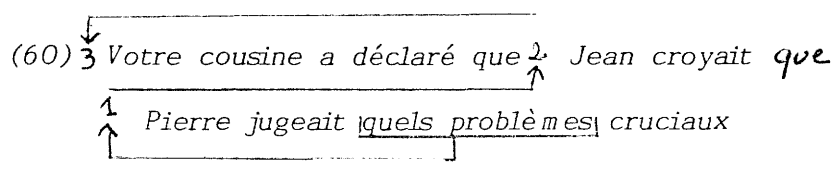
Cependant, le CRITERE 6 ne suffit pas plus que le précédent, à prouver la nécessité des RL dans une grammaire générative transformationnelle. En premier lieu, ce critère repose crucialement sur le postulat (59):

(59) Postulat:

Il existe des transformations non bornées dans les grammaires des langues naturelles.

Or, (59) constitue une simple hypothèse de travail qui, en tant que telle, peut être contestée. Bresnan, on l'a vu, s'appuie sur des faits tels que (58) pour dire que la règle Mouvement-*qu* est une transformation non

bornée. Cependant, le caractère non borné de cette règle suit seulement de sa formulation, et il est possible de décrire aussi bien la classe de formes illustrée par (58), en faisant de Mouvement-*qu* une opération bornée. Telle est justement la solution préconisée par Chomsky qui, afin d'obtenir une théorie grammaticale plus contrainte (puisqu'excluant les transformations non bornées) analyse Mouvement-*qu* comme un mécanisme "cyclique", opérant dans les limites d'une proposition, et s'appliquant successivement aux différentes propositions d'une phrase complexe, parcourue "de bas en haut". Pour Chomsky, la dérivation de (58) s'effectue donc comme suit:



En vertu de cette formulation, Mouvement-*qu* apparaît donc comme une règle bornée, qui déplace un constituant en tête de sa proposition, mais l'opération est analysée de telle sorte qu'elle puisse (sous certaines conditions) s'appliquer un nombre illimité de fois à l'intérieur d'une structure complexe. Selon la formulation de Bresnan, en revanche, Mouvement-*qu* transporte le constituant questionné en un seul bond, de sa position d'origine à l'initiale de la phrase, lui faisant ainsi "survoler" un nombre non borné de frontières de proposition.

La formulation cyclique (bornée) ou non cyclique (non bornée) donnée à Mouvement-*qu*, constitue à la fin des années soixante-dix, un point de divergence entre deux sous-tendances de la grammaire générative, opposant les "chomskyens orthodoxes" (Chomsky, Jackendoff) à des "dissidents" (comme Bresnan, ou Postal). La validité de notre CRITERE 6 dépend, on le voit, de la position que l'on adopte dans le débat qui précède: dans

le cadre des postulats chomskyens, imposant la cyclicité de toutes les transformations, le CRITERE 6 se trouve automatiquement privé de toute valeur opératoire.

CRITERE 7 (Chomsky, Wasow, Bresnan)

- Les RT ont une productivité régulière;*
- les RL sont typiquement idiosyncrasiques.*

Ce critère est, dès l'origine de la théorie standard étendue, proposé par Chomsky (1970) à propos des nominaux dérivés. Etant donné une phrase P quelconque, l'existence d'un nominal dérivé associé, se révèle dépendre partiellement de la nature lexicale du verbe de P. On a par exemple:

- |       |                                       |    |   |
|-------|---------------------------------------|----|---|
| (61)a | <i>Pierre a refusé la proposition</i> | a' | <i>Le refus de la proposition par Pierre...</i>   |
| b     | <i>Pierre a construit une maison</i>  | b' | <i>La construction d'une maison par Pierre...</i> |
| c     | <i>Pierre a préparé son voyage</i>    | c' | <i>La préparation de son voyage par Pierre...</i> |
| d     | <i>Pierre a lessivé la cuisine</i>    | d' | <i>Le lessivage de la cuisine par Pierre...</i>   |

En revanche:

- |       |                                 |    |                                       |
|-------|---------------------------------|----|---------------------------------------|
| (62)a | <i>Pierre a mangé une pomme</i> | a' | <i>L- ? d'une pomme par Pierre...</i> |
| b     | <i>Pierre a jeté le livre</i>   | b' | <i>L- ? du livre par Pierre...</i>    |
| c     | <i>Pierre a remué son bras</i>  | c' | <i>L- ? de son bras par Pierre...</i> |
| d     | <i>Pierre a gâté Jeannot</i>    | d' | <i>L- ? de Jeannot par Pierre...</i>  |

Par contraste, la formation des structures clivées apparaît beaucoup plus régulière:

- (63)a *C'est Pierre, qui a refusé la proposition.*  
a' *C'est la proposition, que Pierre a refusé(e)*<sup>18</sup>  
b *C'est Pierre, qui a construit une maison.*  
b' *C'est une maison, que Pierre a construit(e)*  
c *C'est Pierre, qui a préparé son voyage*  
c' *C'est son voyage, que Pierre a préparé*  
d *C'est Pierre, qui a lessivé la cuisine*  
d' *C'est la cuisine, que Pierre a lessivé(e)*
- (64)a *C'est Pierre, qui a mangé une pomme*  
a' *C'est une pomme, que Pierre a mangé(e)*  
b *C'est Pierre, qui a jeté le livre*  
b' *C'est le livre, que Pierre a jeté*  
c *C'est Pierre, qui a remué son nez*  
c' *C'est son nez, que Pierre a remué*  
d *C'est Pierre, qui a gâté Jeannot*  
d' *C'est Jeannot, que Pierre a gâté*

En fait, la productivité du processus de Clivage n'est pas totalement libre: ainsi ne peut-on cliver une phrase interrogative (cf. 65), ou un SV idiomatique (cf. 66):

- (65)a *Pierre a-t-il mangé une pomme?*  
b *\*C'est Pierre qui a-t-il mangé une pomme?*<sup>19</sup>

- (66)a *Pierre faisait le mariol*  
b *\*C'est le mariol, que Pierre faisait*

---

18. V. note 14.

19. La question (V) est par ailleurs acceptable:

(V) *Est-ce Pierre qui a mangé une pomme?*  
mais la dérivation de cette phrase met en jeu non pas l'application de Clivage à une question, mais l'application de Question à une structure préalablement clivée.



Il est toutefois possible de prédire l'inacceptabilité des formes (65b), (66b), par des contraintes structurales ou sémantiques générales sur les constructions clivées, indépendantes des items lexicaux qu'elles contiennent. Ainsi l'impossibilité de cliver une question, paraît-elle assez naturelle, dans la mesure où la structure clivée correspond, précisément, à un renforcement de la forme affirmative. Le SN objet d'un SV idiomatique du type *faire le mariol*, ne peut de façon générale être séparé de son verbe-support et placé en position sujet (position fermée en principe aux SN non-référentiels):

(67)a \**Le mariol a été fait par Pierre.*

b \**Le mariol est difficile à faire.*

Les exceptions (62') au mécanisme formant les nominaux dérivés ne paraissent pas (selon Chomsky) imputables à une quelconque contrainte de nature générale<sup>20</sup>, mais constituent des lacunes idiosyncrasiques; autrement dit, sans raisons générales apparentes, le lexique du français ne comporte pas les substantifs \**mangeage* (*manger*), \**jetage*, \**jettement* (*jeter*), \**remuement*, \**remuage* (*remuer*), \**gâtage*, \**gatation*, \**gâtement* (*gâter*), et il suffirait que l'un de ces vocables soit introduit dans la langue par l'un des processus existants de création néologique, pour que les formes (62') deviennent, parallèlement, acceptables.

Au demeurant, divers linguistes générativistes partisans du CRITERE 7 (notamment Chomsky et Wasow), persistent à regarder comme des transformations des opérations telles que le Passif et la Montée-du-Sujet: or,

---

20. Noter l'équivalence implicitement établie ici entre "générale", et "structurale". A un stade ultérieur du progrès des connaissances, il est concevable que l'on mette à jour un principe prédisant l'acceptabilité d'un  $V_n$  en regard d'un V (et inversement, l'inacceptabilité de \**mangeage* en regard de *manger*). Mais la régularité en cause, aura par hypothèse sa source dans les propriétés sémantiques des mots, plutôt que dans leurs propriétés structurales.

cette analyse tend en retour à priver le CRITERE 7 de toute valeur opératoire. S'il y a lieu, en effet, d'établir une distinction entre deux classes de relations paradigmatiques, les "régulières-générales", et les "idiosyncrasiques", et si l'on admet l'analyse transformationnelle de la règle Déplacer-SN, qui intervient dans la dérivation des structures passives, et des structures à Montée-du-Sujet, alors la ligne de démarcation tracée par le CRITERE 7 ne se superpose pas à la frontière RT/RL établie par les critères précédents. Ainsi la dérivation d'un adjectif en *-able, -ible* à partir d'une racine verbale (*mangeable, destructible*), qui, en vertu du CRITERE 2, serait de nature lexicale, a-t-elle en français sensiblement la même extension que le processus formant la construction *se -moyen*<sup>21</sup>, couramment regardé comme transformationnel:

- (68)a *La Tour Eiffel se voit depuis la place de la Nation*
- b *La Tour Eiffel est visible depuis la place de la Nation*

- (69)a *\*Les femmes, ça se concerne*
- b *\*Les femmes sont concernables*

- (70)a *?\*Faire ceci, ça s'ose*
- b *?\*Faire ceci est osable*

D'autre part, si l'on peut assez facilement admettre qu'il est possible de caractériser de manière "générale" les exceptions au Passif telles que (72) (cf. 67), cette intuition semble beaucoup moins nette en ce qui concerne (74)<sup>22</sup>:

- (71)a *Pierre respirait la tulipe*
- b *La tulipe était respirée par Pierre*
- (72)a *Pierre respire l'innocence*
- b *\*L'innocence était respirée par Pierre*

---

21. v. ch.VI

22. Exemple repris à Gross (1975).

(73)a *Ce problème concerne les femmes*

b *Les femmes sont concernées par ce problème*

(74)a *Ce problème regarde les femmes*

b *\*Les femmes sont regardées par ce problème.*

De même, la règle de Montée-du-Sujet n'est vérifiée que pour un ensemble très restreint d'opérateurs, incluant (pour le français) 5 éléments: *apparaître, s'avérer, paraître, se révéler, sembler*<sup>23</sup>, ensemble que l'on ne sait jusqu'ici caractériser en compréhension, que par l'applicabilité de l'opération de Montée. La transformation de Montée-du-Sujet apparaît donc infiniment moins productive, moins "générale", et plus dépendante du lexique, que la formation lexicale des adjectifs en *-able, -ible*, déjà citée plus haut.

Devant ces difficultés, Bresnan envisage à nouveau de radicaliser le CRITERE 7, dans le sens de 7':

CRITERE 7' (Bresnan)

*Toutes les RL sont dépendantes du lexique;*

*toutes les RT sont indépendantes du lexique.*

Une opération est dite dépendante du lexique si son applicabilité dépend de manière idiosyncrasique des items lexicaux contenus dans la structure de départ. Comme 5' ci-dessus, cette formulation rend le CRITERE 7 opératoire, mais conduit en contrepartie à formaliser comme des RL, toutes

---

23. Cet inventaire est dû à Gross (1968, p.127; 1975, table 17).

Selon Ruwet (1972), la classe des verbes à Montée-du-Sujet comprend divers autres éléments, parmi lesquels *risquer, être susceptible de, menacer, promettre* (lorsqu'ils ont un complément infinitival et un sujet non agentif, ex: *La cheminée menace de tomber*). Dans cette hypothèse de Ruwet, la dépendance lexicale de la règle Montée ne serait pas idiosyncrasique, mais sémantiquement motivée. Pour mon présent propos, je m'en tiens à la conception chomskyenne du processus de Montée-du-Sujet, telle qu'elle se dégage de la littérature.

les opérations dépendantes du lexique, parmi lesquelles la règle Déplacer-SN (Passif, Montée-du-Sujet, *se*-moyen, etc.), couramment regardée comme une transformation.

### 2.4.3. Synthèse de la position lexicaliste radicale

Les CRITERES 5', 6' et 7' semblent conduire à une même partition des opérations grammaticales, impliquant notamment une reformulation (lexicale) de la règle Déplacer-SN. Bresnan avance donc l'hypothèse que ces trois critères s'associent suivant le tableau (75), pour opposer deux classes naturelles<sup>24</sup> de règles (ou relations) grammaticales:

(75) Règles lexicales et transformationnelles (Bresnan)

<i>propriétés règles</i>	<i>conservatrices de structure</i>	<i>bornées</i>	<i>dépendantes du lexique</i>
RT	-	-	-
RL	+	+	+

Dans l'optique lexicaliste radicale, le secteur dévolu aux transformations, dans la grammaire d'une langue, se trouve ainsi (pratiquement) réduit à la règle *Mouvement-qu*.

### 2.5. Conclusions

Au terme de cette investigation, on voit que la validité des critères proposés à l'appui de la distinction RT/RL, est variable de l'un à l'autre, et qu'aucun des arguments avancés à l'appui de la théorie lexicaliste, ne constitue une preuve suffisante de ce qu'il a pour mission de démontrer: chaque hypothèse s'articule avec d'autres, dont elle est étroitement solidaire.

<sup>24</sup>. Ce terme renvoie à l'idée, développée justement par Bresnan (1978), que l'opposition RT/RL a une réalité psychologique.

L'argumentation développée à propos de chaque critère a la forme générale suivante:

Postulat 1

Une grammaire générative doit distinguer deux types d'opérations: RT et RL

Postulat 2

Les RT ont la propriété générale P;

les RL ont la propriété générale P'

Or

La relation R a la propriété P;

la relation R' a la propriété P'

Donc

La relation R doit être formalisée par une RT;

la relation R' doit être formalisée par une RL

Et inversement

La formalisation de R par une RT, et de R' par une RL, explique que R ait la propriété P, et R' la propriété P'.

La valeur démonstrative de l'argument repose d'autre part, de façon plus ou moins explicite, sur un ou plusieurs axiomes de la théorie de référence. Le CRITERE 2, par exemple, établit bien *a priori* la nécessité des RL en grammaire transformationnelle, mais seulement, on l'a vu, dans le cadre d'une théorie postulant l'interdiction des effacements appropriés en syntaxe. Trois attitudes peuvent ainsi être adoptées dans le prolongement de la discussion qui précède:

(1°) On admet la théorie chomskyenne de l'effacement, excluant *a priori* les réductions syntaxiques d'items lexicaux appropriés. Dans ce cadre, on a vu que le CRITERE 2 justifie la postulation de RL au côté

des RT. Deux positions sont alors possibles:

A. Dans l'hypothèse lexicaliste "modérée", représentée ci-dessus par Chomsky et Wasow, la distinction RT/RL est fondée sur les critères 1-2-3-4-5-6-7, dont le deuxième fournit seul une véritable justification des RL. La seule attitude cohérente, dans ce cadre, consiste donc à exprimer par des RL toutes et seulement les opérations mettant en jeu un changement catégoriel. Telle paraît être en effet la position adoptée par les "chomskyens orthodoxes", qui traiteront la formation des adjectifs déverbaux en *-able, -ible*, comme un processus lexical, mais continuent de regarder comme une transformation la règle Déplacer-SN.

B. Dans l'hypothèse lexicaliste "radicale", représentée ci-dessus par Bresnan, les critères fondant la distinction RT/RL sont réduits aux 3 x 2 propriétés du tableau (75). Il s'ensuit un enrichissement important de la composante de base des grammaires, aux dépens de la composante transformationnelle. Le "lexicalisme radical" est fondé, on l'a vu, sur la notion de transformation non-bornée (postulat 59), concept non partagé par les chomskyens.

(2°) On rejette la théorie chomskyenne de l'effacement, en autorisant la réduction d'items appropriés en syntaxe. Le CRITERE 2 s'en trouve aussitôt invalidé, d'où il s'ensuit que la nécessité des RL en grammaire transformationnelle, n'est pas théoriquement démontrée. Cette position (représentée notamment par Harris, et - au tournant des années 70 - par la sémantique générative) conduit, à l'inverse de la position (1°-B), à une extension du rôle des transformations dans l'analyse grammaticale.

L'examen de la distinction RT/RL, pivot de la théorie "standard étendue" de Chomsky, montre ainsi comment, en grammaire comme ailleurs,

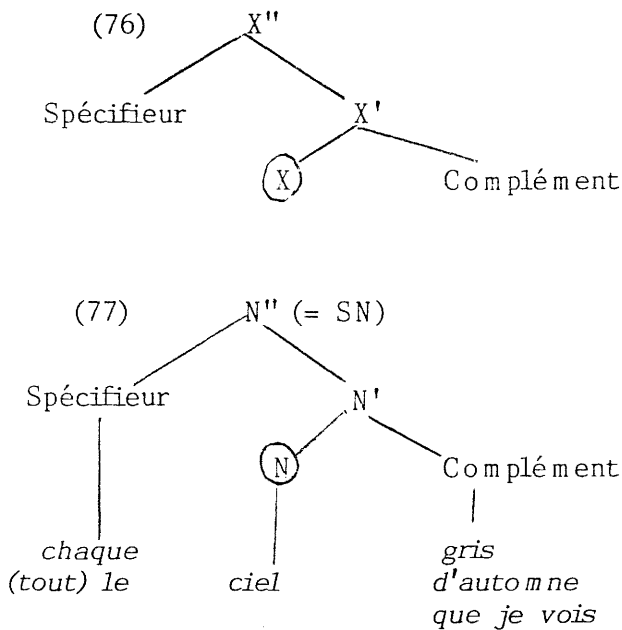
la validité de tout argument, de toute hypothèse à visée explicative, dépend crucialement de la position adoptée par l'analyste vis-à-vis de certains axiomes ou postulats, dont l'explicitation au sein même des argumentations, contribuerait sans nul doute à rendre à la grammaire générative, la transparence définitoire de la grammaire raisonnée.

### 3. Présupposés conceptuels et terminologiques

Les descriptions, analyses et argumentations présentées dans les chapitres qui vont suivre, seront formulées dans le cadre d'un modèle génératif transformationnel "ouvert", c'est-à-dire n'excluant *a priori* aucun type d'hypothèses, conformément aux principes méthodologiques de la grammaire raisonnée. Le cadre conceptuel présenté ci-dessous, représente un condensé très épuré de la théorie générative chomskyenne, et doit être regardé comme un langage descriptif, non comme un outil explicatif en soi.

La dérivation d'une phrase grammaticale et acceptable, peut s'analyser en deux étapes, ou niveaux de représentation: les structures de base, et les structures de surface, reliées entre elles par des transformations syntaxiques. Une structure syntaxique est une concaténation de groupes de mots hiérarchisés, que l'on peut, par commodité, représenter par un "arbre". Chaque constituant (catégorie) majeur(e), à l'exception de la Phrase, tient son nom de l'élément qui en constitue la tête: le syntagme nominal a pour tête un nom. La tête d'un constituant régit son ou ses complément(s), c'est-à-dire les tient sous sa dépendance en leur imposant diverses restrictions structurales (sous-catégorisation), sémantiques (rôles thématiques), morphosyntaxiques (Cas). La plupart des constituants majeurs (SN, SV, S.Prép., etc.) peuvent, par hypothèse, être analysés comme des structures

à trois niveaux, de la forme générale (76), typiquement illustrée par (77):



(l'élément encerclé  $\textcircled{X}$  incarne la tête de  $X'$ ).

Les structures de base sont issues de l'application de règles combinatoires engendrant des suites de catégories, dans lesquelles sont insérées des items **lexicaux**. L'insertion **lexicale** s'effectue **librement**, mais l'interprétation des arguments d'un opérateur (verbe, nom, adjectif, préposition, etc.) est contrainte par les restrictions sélectionnelles attachées à celui-ci. Un opérateur assigne à chacun de ses arguments un rôle thématique, ou fonction sémantique: AGENT, SOURCE, BUT, THEME, etc. L'insertion lexicale n'est pas obligatoire: une position thématique peut donc être laissée vacante mais seule une position ouverte à l'insertion lexicale, peut être associée à un rôle thématique.

Les transformations syntaxiques s'appliquent aux structures de base pour déplacer, insérer, effacer, des catégories ou items lexicaux. Les règles de mouvement laissent dans la position d'origine de l'item qu'elles déplacent, une place structurale vide appelée *trace* .



Les structures de surface sont les représentations syntaxiques qui - par hypothèse - sous-tendent directement les phrases de la langue. A ce niveau interviennent divers processus interprétatifs, parmi lesquels le découpage thème/rhème, et le repérage des relations anaphoriques (point central de la présente étude).

Une distinction est postulée par convention entre les mécanismes affectant les mots dans le lexique, préalablement à leur insertion dans les structures de phrases (mécanismes lexicaux), et ceux affectant la combinaison des mots au sein des phrases (mécanismes syntactiques). Dans cette optique, les composantes lexicale et syntaxique d'une grammaire, ont à traiter chacune de deux types de propriétés: propriétés formelles, attachées aux signifiants; propriétés sémantiques, attachées aux signifiés:

	LEXIQUE	SYNTAXE
signifiants	morphologie	syntaxe proprement dite
signifiés	sémantique lexicale	sémantique de la phrase

Ce tableau rend compte de l'ambiguïté du terme *syntaxe*, soulignée par Chomsky: la rubrique étiquetée ci-dessus "sémantique de la phrase", correspond schématiquement à ce que Chomsky nomme la *forme logique*.

La relation syntaxe/lexique ne sera pas définie *a priori*; elle se précisera en cours de route, à partir des questions traitées.

Ces quelques repères formels seront seuls postulés préalablement à toute analyse. Ils seront complétés tout au long de la recherche, en réponse aux questions posées par les données.



## CHAPITRE II

### ANAPHORE ET INTERSECTION REFERENTIELLE

#### 1. Préliminaires terminologiques

La suite de ce travail sera consacrée à des phénomènes linguistiques mettant en jeu une relation anaphorique entre deux (ou plusieurs) éléments d'une phrase, ou d'un discours. Par *anaphore*<sup>1</sup>, j'entendrai une dépendance sémantique d'un certain type manifestée par un élément Y, à l'égard d'un élément X: si Y est dépendant de X pour sa référence, c'est-à-dire, si la référence de Y ne peut être déterminée sans un renvoi à X, Y sera dit relié anaphoriquement à X.

La notion de référence apparaît nécessaire à la définition de la relation anaphorique. En effet, une expression Y peut dépendre asymétriquement d'une expression X, pour son interprétation, sans qu'Y soit reliée anaphoriquement à X. Cette situation est typiquement illustrée par les restrictions de sélection. Ainsi dans la phrase (1):

(1) *LE HAOUSSA COMPREND PLUSIEURS DIALECTES*

il existe une dépendance sémantique orientée, entre le verbe et le sujet:

---

1. J.C. Milner se réfère à une définition analogue de l'anaphore, dans ses travaux consacrés à la question (v. Milner 1982, Milner et Alii 1984).

si *comprendre* est pris dans le sens "inclure, comporter", le SN sujet reçoit une interprétation -humaine, et la phrase s'orthographie comme en (2a); si *comprendre* est pris dans le sens "appréhender par la connaissance", le SN sujet reçoit une interprétation +humaine, et la phrase s'orthographie comme en (2b):

(2)a *Le haoussa comprend plusieurs dialectes*

b *Le Haoussa comprend plusieurs dialectes*

Mais la sélection du (sens du) sujet par le verbe, met en jeu le sens lexical des expressions concernées, et non pas leur référence, à savoir, leur relation à une entité extérieure à la langue.

Dans cette acception large, les deux éléments soulignés de chacun des exemples suivants, sont (ou peuvent être) unis par une relation anaphorique:

(3)a *Pierre est rentré, mais il repart demain.*

b *Pierre est rentré, mais l'imbécile repart demain.*

c *Pierre croit qu'il est malade.*

d *Pierre se croit malade.*

Comme l'ont souligné plusieurs auteurs, parmi lesquels Gross (1973), Fauconnier (1974), Milner (1976), Evans (1980), l'anaphore est, par essence, une relation orientée, asymétrique: ainsi dans chacun des exemples (3), c'est l'expression soulignée placée le plus à droite, qui est dépendante pour sa référence du SN *Pierre*, et non l'inverse. Certains éléments, comme *se*, sont toujours anaphoriques; d'autres, comme *il*, ou *l'imbécile*, peuvent être anaphoriques, mais peuvent aussi être interprétés déictiquement, c'est-à-dire puiser directement leur référence dans l'énonciation. Il n'y a donc d'anaphore, que contextuelle: une expression est anaphorique, non parce

qu'elle est étiquetée de la sorte dans le lexique, mais parce que dans un discours donné, elle en anaphorise une autre, appelée son *antécédent*. Pour clore ces préliminaires, une distinction peut être faite entre les éléments qui, comme *il* ou *se*, ont une vocation anaphorique, parce qu'ils sont dépourvus de contenu sémantique propre; et les éléments qui, comme *l'imbécile*, peuvent entrer dans une relation anaphorique (cf.3b), mais sont également capables d'autonomie référentielle, comme en (4):

- (4)a [Début de récit] *L'imbécile* arpentait nerveusement le trottoir du boulevard des Italiens. Il avait la veille...
- b *L'imbécile* est une espèce en voie de disparition.<sup>2</sup>

Les restrictions pesant sur les relations anaphoriques sont un thème d'exploration traditionnel pour la grammaire générative - sans doute parce qu'elles jouissent d'une forte présomption d'universalité. De très nombreux articles, thèses et livres y ont déjà été consacrés dans l'optique générative, et la présente étude vient donc ajouter une *n*-ième pierre à un édifice de taille imposante. Si les hypothèses de la théorie générative permettent aujourd'hui de poursuivre la réflexion critique, et de débusquer des données nouvelles dans des langues diverses, il faut voir là une preuve de la vitalité du cadre heuristique proposé.

2. La théorie chomskyenne du liage

Depuis la fin des années 1970<sup>3</sup>, la syntaxe générative envisage la classification des expressions linguistiques en trois groupes, dont chacun est caractérisé par un comportement particulier vis-à-vis de la référence.

---

2. A propos des expressions anaphoriques du type *l'imbécile*, voir Milner (1982, sur les "noms de qualité"), et Ruwet (1982) pour des remarques polémiques.

3. La première version de la théorie du liage, apparaît dans "On Binding", article de Chomsky circulant dès 1978, mais publié seulement deux ans plus tard.

Synthèse de diverses observations et hypothèses antérieures, ce classement est initialement proposé pour les expressions nominales, mais il est tacitement admis qu'il pourrait (devrait) être élargi à d'autres catégories syntaxiques. Je présenterai pour commencer cette typologie, connue par les générativistes sous le nom de *théorie du liage* (anglais: *Binding Theory*)<sup>4</sup>.

La théorie du liage, telle qu'elle est aujourd'hui formulée par Chomsky<sup>5</sup>, est conçue comme une composante de la grammaire universelle (grammaire-noyau); elle est formée de trois principes complémentaires:

(5) Théorie chomskyenne du liage

PRINCIPE A: Une expression +anaphorique est liée dans son domaine de liage.

PRINCIPE B: Une expression +pronominale est libre dans son domaine de liage.

PRINCIPE C: Une expression référentielle est libre.

Par *domaine de liage* (dl), il faut entendre (j'y reviendrai) un domaine structural incluant une position "sujet", à savoir par exemple une proposition (comme 6), ou un SN pourvu d'un sujet, comme 7):

(6) [dl Vous critiquez Chomsky]

(7) [dl Votre critique de Chomsky]<sup>6</sup>

4. La traduction française de *binding*, par *liage*, me semble préférable à la traduction *liaison*, adoptée dans certains textes. *Liage* est sans conteste moins élégant, mais permet d'éviter une homonymie des plus fâcheuses au sein de la terminologie grammaticale.

5. v. en particulier Chomsky (1982a)

6. A propos de l'analyse de *votre*, en (7), comme un sujet, voir Milner (1982).

Une expression Y est dite *liée par X*, si Y anaphorise X, c'est-à-dire, si X sert d'antécédent à Y.

Les principes A, B, C, de la théorie du liage (5), rangent les expressions de la langue en trois classes, présumées complémentaires:

Les expressions +anaphoriques, dont *se* (ex.3d) est en français le représentant prototypique, sont, suivant le principe A, toujours anaphoriques (puisque liées par définition), et anaphorisent un antécédent appartenant au même dl. Soulignons la distinction introduite ici entre les termes *anaphorique* (§1), et +anaphorique (principe 5A): les expressions +anaphoriques constituent une sous-classe formellement définie d'anaphores, d'expressions anaphoriques<sup>7</sup>; une expression anaphorique peut donc être -anaphorique.

Les expressions +pronominales, dont *il* (ex.3a,c) serait le prototype, sont définies suivant (5B) comme libres dans leur dl: ce qui signifie qu'elles n'y ont pas d'antécédent, mais qu'il ne leur est pas interdit d'en avoir un à l'extérieur - par exemple dans une autre proposition, voire une autre phrase. Dans ce dernier cas cependant, le pronominal sera considéré comme libre, du point de vue de la grammaire de la phrase. A noter qu'une expression +pronominale, c'est-à-dire définie par le principe (5B), n'est pas forcément nominale.

Les expressions référentielles (désormais: expressions R) sont enfin, en vertu du principe (5C), celles qui sont toujours libres. Leur définition sera développée plus loin (ch.II) ainsi qu'au chapitre III.

---

7. Les termes français *anaphore*, *+anaphorique*, traduisent respectivement *anaphora* (terme anglais traditionnel) et *anaphor* (terme forgé par Chomsky pour désigner les éléments assujettis au principe 5A).

Suivant la formulation adoptée en (5), la théorie du liage s'articule donc autour de deux concepts antinomiques: le liage, et la liberté référentielle. Est dite liée (par un antécédent), toute expression qui n'est pas libre quant à sa référence; est dite libre, toute expression qui n'est pas liée. Les expressions +anaphoriques sont toujours liées, les expressions R toujours libres, les pronominaux formant une classe intermédiaire d'expressions optionnellement liées. Par sa simplicité et sa transparence, ce système d'hypothèses satisfait à n'en pas douter les conditions (I,1) et (I,3) requises par la grammaire raisonnée.

Après avoir retracé le cheminement épistémologique menant à la théorie du liage (5), je montrerai, en m'appuyant sur des données du français, que le concept de liberté référentielle, tel que le conçoit Chomsky, est empiriquement inadéquat, et que sa remise en cause conduit à un remaniement global des principes (5).

### 3. Le principe de disjonction référentielle

L'apparition du concept de disjonction référentielle en syntaxe générative, est contemporaine des premiers travaux sur les pronoms<sup>8</sup>, ou, pour parler le langage de l'époque, sur la "pronominalisation". La relation sémantique unissant un pronom à son antécédent, est initialement désignée par le terme *coréférence*: un pronom est caractérisé par le fait qu'il a la même référence que son antécédent - qu'il en est coréférentiel (ou: coréférent). Ainsi Fauconnier (1974) intitule: *La coréférence...* son livre

---

8. Les premiers textes importants consacrés à ce sujet en grammaire générative, sont ceux de Lees et Klima (1963); Langacker (1969, circulant dès 1966); Ross (1969a, circulant dès 1967). D'autres études diffusées durant la même période, sont signalées dans le corps du présent chapitre. Pour une vue d'ensemble des hypothèses de cette époque concernant les pronoms, on se reportera à Fauconnier (1974).



traitant des pronoms, et de divers phénomènes d'anaphore. Dans l'introduction de cet ouvrage, la coréférence est définie, puis illustrée par trois exemples: "Dans un même discours, plusieurs groupes de mots peuvent avoir la même référence, c'est-à-dire renvoyer au même objet:

(2) Je crois qu'Amanda me déteste

(3) La mère supérieure se regarde dans l'eau du bassin

(4) Je découvris que Bernard d'Andrézy n'était autre qu'Arsène Lupin''

(Fauconnier, *op.cit.*,p.7)

Reprenant ici une notation répandue par Chomsky, j'affecterai deux expressions coréférentielles d'un même indice souscrit; ainsi:

(8)a  $Je_i$  crois qu'Amanda  $me_i$  déteste

b  $La\ mère_i$  supérieure  $se_i$  regarde dans l'eau du bassin

c  $Je$  découvris que  $Bernard\ d'Andrézy_i$  n'était autre  
qu' $Arsène\ Lupin_i$

(lorsque l'expression indicée est un syntagme, comme en 8b, l'indice est affecté à la tête de ce syntagme).

En regard de la coréférence, l'absence de coréférence entre deux expressions, reçoit dans la littérature générative le nom de *disjonction référentielle* (anglais: *Disjoint Reference* , en abrégé DR). Ce concept permet, par exemple, de transcrire les données suivantes:

(9)a  $*Je_i$  crois qu'Amanda  $me_j$  déteste

b  $*La\ mère_i$  supérieure  $se_j$  regarde dans l'eau du bassin

exemples mal formés dans l'interprétation indiquée, la coréférence étant ici imposée par les choix lexicaux. Bien entendu, il est tacitement admis que la disjonction référentielle, comme la coréférence, n'intéresse la syntaxe, que lorsqu'elle se manifeste dans les limites d'une phrase.

Les premières approximations du concept de DR, apparaissent, à ma connaissance, chez Postal (1966, 1969) et chez Jackendoff (1969, 1972). Postal évoque une restriction interdisant la présence au sein d'une même phrase simple, de deux pronoms de dialogue de même personne, comme en (10):

(10)a \*I saw us

(j'ai vu nous) "je nous ai vus"

b \*I like us

(j'aime nous) "je nous aime"

/jugements de Postal/<sup>9</sup>

Jackendoff formule, pour l'anglais, une règle de non-coréférence (*Non-Coreferentiality Rule*), stipulant que si deux SN, dans une phrase, n'ont pas été reliés l'un à l'autre par la "règle de coréférence" (règle sémantique associant un pronom, à un antécédent), ils sont automatiquement marqués non coréférentiels. Etant donné que la règle de coréférence de Jackendoff, ne s'applique à une paire de SN que si l'un d'eux est un pronom, la règle de non-coréférence revient notamment à poser la non-coréférence de toute paire de SN lexicaux (expressions R) appartenant à la même phrase.

Chomsky (1973, p.241) propose à son tour une règle d'interprétation

---

9. Postal (1974b) prétend définir une restriction distincte du principe chomskyen de disjonction référentielle, restriction qu'il nomme *Inclusion Constraint* ("contrainte sur l'inclusion"), et présente comme s'appliquant exclusivement aux cas d'inclusion référentielle, et uniquement dans les limites d'une proposition. Un examen attentif de l'hypothèse de Postal, suggère cependant très fortement qu'elle se confond avec le principe (17).

sémantique - synthèse des deux précédentes - qu'il baptise rapidement *RI* (*Rule of Interpretation*, "règle d'interprétation"). RI stipule que dans certaines configurations syntaxiques, qui ne sont pas énumérées, et notamment dans la construction  $\underline{SN}_0 \underline{V} \underline{SN}_1$ , deux groupes nominaux appartenant à la même phrase, ont des références disjointes. RI rendrait compte, d'une part, de la classe de cas illustrée par (10), et d'autre part, des exemples du type (11):

- (11)a {anglais} \**The soldiers<sub>ij</sub> shot the officers<sub>i</sub>*  
 b {français} \**Les soldats<sub>ij</sub> ont tué les officiers<sub>i</sub>*

Chomsky (1973) donne de (11) la description suivante: bien que le nom *officer* (*officier*) désigne d'après le dictionnaire, une sous-classe des entités nommées *soldiers* (*soldats*), les deux SN *the soldiers* (*les soldats*), et *the officers* (*les officiers*), ont en (11) des références disjointes. Autrement dit, (11) ne peut relater que le meurtre d'un groupe d'individus ("les officiers") par un autre groupe d'individus distinct du premier ("les soldats"); mais (11) ne peut signifier ni que ceux des soldats qui étaient officiers, se sont tués eux-mêmes, ni que certains des officiers, en ont tué d'autres.

Cette restriction interprétative est intégrée ci-dessus à la transcription des exemples (11), notés agrammaticaux pour la lecture inclusive, c'est-à-dire non disjointe. Puisque l'inclusion référentielle des deux SN indicés, est plausible en vertu de leur définition lexicale, l'impossibilité d'une telle interprétation pour (11) indique, suivant Chomsky, que ces exemples sont assujettis à une restriction grammaticale: RI. Cette idée semble confirmée par le fait que la contrainte est insensible à l'adjonction d'items susceptibles de favoriser l'interprétation non disjointe; ainsi:

- (12)a anglais \**The soldiers<sub>ij</sub> shot the officers<sub>i</sub> among them<sub>ij</sub>*  
 (les soldats ont tué les officiers parmi eux)  
 b français \*Tous les soldats<sub>ij</sub> ont tiré sur les officiers<sub>i</sub>

Notons que le concept de disjonction référentielle, n'est pas l'exact équivalent de celui de non-coréférence: en effet, la règle de non-coréférence de Jackendoff, ne statuait que sur la coréférence, et n'excluait donc pas *a priori* l'inclusion référentielle. RI apparaît donc comme une généralisation de l'hypothèse de Jackendoff.

Chomsky (1976) et Lasnik (1976), affinent quelque peu le concept de DR. Chomsky, poursuivant l'analyse esquissée dans "Conditions on Transformations", définit explicitement DR comme une règle sémantique relevant de la grammaire de la phrase et, plus précisément, de la composante de la grammaire de la phrase dans laquelle sont traités les phénomènes d'anaphore. Les données suivantes étayeraient cette hypothèse:

(13)a  $\left. \begin{array}{l} \text{Jean}_i \text{ n'est pas venu.} \\ \text{Cet homme}_j \\ \text{Mon cousin}_i \end{array} \right\} \text{ est peut-être malade.}$

b *Pierre regardait la façade<sub>i</sub> et Jean repeignait la façade<sub>i</sub>.*

(14)a  $\left. \begin{array}{l} * \text{Jean}_i \text{ a décidé que Jean}_i \\ \text{cet homme}_i \\ \text{mon cousin}_i \end{array} \right\} \text{ ne viendrait pas.}$

b *\*Cette façade<sub>i</sub> suggère à Jean de repeindre la façade<sub>i</sub>.*

Les exemples (14) sont, notons-le, acceptables, si les SN indicés ont des références disjointes. Ces données indiquent, selon Chomsky, que DR ne joue que dans les limites d'une phrase - et qui plus est, sous certaines conditions, qui seront rappelées plus loin: en somme, DR ressortit à la grammaire de la phrase.

Poursuivant l'idée qui vient d'être esquissée, Chomsky (1973, 1976) se propose de démontrer qu'en tant que règle de la grammaire de la

phrase, DR est assujettie aux contraintes générales sur l'opération des règles grammaticales, parmi lesquelles la Contrainte du Sujet Spécifié, la Contrainte de Subjacence, la Contrainte sur les Phrases Temporalisées<sup>10</sup>. Chomsky rapproche ainsi les deux paradigmes suivants:

(15)a *The men each expected to shoot the other*

(les hommes chacun s'attendaient à tuer l'autre)

"les hommes s'attendaient chacun à tuer l'autre"

b *The men expected to shoot each other*

(les hommes s'attendaient à tuer l'un l'autre)

"les hommes s'attendaient à se tuer l'un l'autre"

c *The men each expected the soldier to shoot the other*

(les hommes chacun s'attendaient le soldat tuer l'autre)

"les hommes s'attendaient chacun à ce que le soldat tue l'autre"

d *\*The men expected the soldier to shoot each other*

(les hommes s'attendaient le soldat tuer l'un l'autre)

"les hommes s'attendaient à ce que le soldat les tue l'un l'autre"

(16)a *We expect them to visit me; I expect them to visit us*

"nous nous attendons à ce qu'ils me rendent visite; je m'attends

à ce qu'ils nous rendent visite"

---

10. Ces contraintes sont définies dans Chomsky (1973).

La Contrainte du Sujet Spécifié stipule qu'aucune règle de la grammaire de la phrase, ne peut mettre en jeu X et Y, dans la configuration

(I) ...X... $\alpha$ {...Z...WYU...}...

où  $\alpha$  est un dl, et Z, le "sujet spécifié" de  $\alpha$  (Z est "spécifié" s'il n'anaphorise pas X).

La Contrainte de Subjacence stipule, schématiquement, qu'une règle de la grammaire de la phrase ne peut relier deux positions structurales séparées par plus d'une frontière de dl.

La Contrainte sur les Phrases Temporalisées, stipule qu'une règle de la grammaire de la phrase ne peut, dans la configuration (I), relier la position X à une position interne à  $\alpha$ , si  $\alpha$  est une proposition temporalisée (c-à-d. n'est pas une infinitive).

b \*We expect me to visit them; I expect us to visit them

"nous nous attendons à ce que je leur rende visite; je m'attends à ce que nous leur rendions visite"

c \*We expect me to be visited by them; I expect us to be visited by them

"nous nous attendons à ce que je reçoive leur visite; je m'attends à ce que nous recevions leur visite"

d We believe I may still win; I believe we may still win

"nous croyons que je peux encore gagner; je crois que nous pouvons encore gagner"<sup>11</sup>

Les structures (15b) et (15d) (mais non 15a et 15c) sont conçues comme mettant en jeu une règle grammaticale unissant les deux positions soulignées<sup>12</sup>, relation bloquée en (15d) par l'interférence du sujet spécifié *the soldier*. Dans les exemples (16), deux pronoms de même personne (par ex. *we* "nous", *me* "moi") sont candidats à l'inclusion référentielle, de par leur définition lexicale; mais DR s'applique en (16b) et (16c), imposant l'interprétation disjointe. En (16a) et (16d), DR est elle-même bloquée, par la Contrainte du Sujet Spécifié, et la Contrainte sur les Phrases Temporalisées, respectivement; l'inclusion est donc possible, et les exemples, acceptables.

Lasnik (1976) propose une formulation générale de DR, traduite ci-dessous en (17), sous une forme légèrement simplifiée pour la clarté de l'exposé:

11. En français, tous les exemples (16) sont acceptables dans la traduction proposée, mais la construction syntaxique illustrée par les phrases anglaises, est différente de celle des traductions: le verbe *expect* "s'attendre à", est suivi d'un SN et d'un complément infinitival ("Pierre s'attend Marie faire quelque chose").
12. Selon l'analyse de Chomsky (1973), (15b) serait dérivé de (15a) par une règle transformationnelle, dite *Each Movement*. Selon l'analyse envisagée ultérieurement (Chomsky, 1980b), *the men et each other* seraient reliés en (15b) par une règle d'interprétation sémantique. Dans un cas comme dans l'autre, la relation antécédent/pronom réciproque, est conçue comme assujettie aux contraintes générales sur l'opération des règles de la grammaire de la phrase.

(17) Principe de Disjonction Référentielle

Si  $SN_0$  précède et commande<sup>13</sup>  $SN_1$ , et si  $SN_1$  n'est pas un pronom, alors  $SN_0$  et  $SN_1$  ont des références disjointes.

Ainsi libellé, le principe restreint à la fois les possibilités d'association sémantique entre un pronom, et un antécédent, et les possibilités d'intersection référentielle entre deux expressions R (SN lexicaux, pronoms de dialogue). Autrement dit, l'inacceptabilité de (18) est imputée au même principe général que celle de (19), et l'acceptabilité de (20), au même principe général que celle de (21):

(18) \* $Il_s_i$  pensent que les officiers $_i$  sont incapables

(19)a \*Les officiers $_i$  pensent que les officiers $_i$  sont incapables

b \*Les officiers $_i$  pensent que ces gros balourds $_i$  sont incapables

c \*Les engagés $_{ij}$  pensent que les officiers $_i$  sont incapables

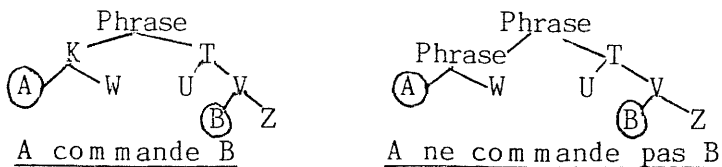
(20) L'homme qui leur $_i$  a parlé a félicité les officiers $_i$

(21)a L'homme qui a parlé aux officiers $_i$  a félicité les officiers $_i$

b L'homme qui a parlé aux officiers $_i$  a félicité ces gros balourds $_i$

c L'homme qui a parlé aux engagés $_{ij}$  a félicité les officiers $_i$ <sup>14</sup>

13. Le concept de commande a été initialement défini par Langacker (1969) pour rendre compte des restrictions sur la relation pronom-antécédent. Selon cette première définition, un noeud A est dit "commander" un noeud B dans une structure de phrase, si le premier noeud P (Phrase) qui domine A, domine également B:



Langacker (1969) avançait l'hypothèse qu'un pronom ne peut, de manière générale, précéder et commander son antécédent (d'où, par exemple, l'inacceptabilité de 18). D'autres auteurs, parmi lesquels Lasnik (1976), Reinhart (1976), Kayne (1982), ont par la suite tenté de préciser la notion de Commande, tout en retenant l'hypothèse d'une contrainte structurale sur la relation pronom-antécédent.

14. (21a) est acceptable au prix d'une intonation anaphorisante, décrite par Ronat (1984):

...a félicité les officiers

Mais (19a) et (19b) ne semblent pas pouvoir être "rachetés" par la courbe intonative. Le jugement porté sur (19c) par Lasnik, sera remis en cause plus loin.

La relation pronom-antécédent est donc conçue comme un cas particulier d'intersection référentielle: la co-référence.

En vertu de l'hypothèse de Lasnik, échapperaient donc seules à DR deux classes de configurations:

(22)a  $SN_0$  ne commande pas  $SN_1$ ;  $SN_1$  lexical (ex. 20, 21)

b  $SN_1$  est un pronom, de genre et nombre appropriés (ex. 23):

(23)a *Les officiers<sub>i</sub> pensent qu'ils<sub>i</sub> sont incapables.*

b *L'homme qui a parlé aux officiers<sub>i</sub> les<sub>i</sub> a félicités.*

Autrement dit, ce que l'on a appelé autrefois les cas de "pronominalisation vers la droite" (*rightward pronominalization*), sont définis comme une classe d'infractions systématiques à DR. Le principe (17) ne rend cependant pas compte du contraste entre (23) et (24):

(24) \**Les officiers<sub>i</sub> les<sub>i</sub> aiment.*<sup>15</sup>

dans la mesure où, ici comme en (23),  $SN_1$  est un pronom, commandé par  $SN_0$ . (24) paraît cependant tomber sous le coup de DR. (25), par contre, relèverait de la rubrique (22b):

(25) *Les officiers<sub>i</sub> s'<sub>i</sub>aiment.*

Avec le principe (17), est ainsi explicitement postulée la complémentarité distributionnelle des pronoms réfléchis, et non réfléchis.

Chomsky (1980b) propose une nouvelle formalisation de DR, qu'il définit comme une opération sémantique assignant *a priori* des indices référentiels disjoints à tous les SN d'une structure de phrase parcourue de haut en bas. Il est postulé par ailleurs que les éléments obligatoirement

---

15. Le jugement attaché à cet exemple sera remis en cause plus loin.



anaphoriques (comme *se*, ex.25; *each other*, ex.15b), sont reliés à leur antécédent par des règles d'interprétation spéciales, dites *rules of construal* qui les font échapper à DR. Les pronoms personnels non réfléchis, sont définis comme des expressions semblables à la fois aux SN lexicaux, en ce qu'ils sont *a priori* assujettis à DR, et aux expressions anaphoriques, en ce qu'ils peuvent être reliés à un antécédent. Chomsky postule pour les pronoms des conventions particulières, dites *conventions de liage* (anglais: *Binding Conventions*), qui corrigent l'effet de DR dans les exemples du type (23). La théorie du liage (5), est née.

Suivant cet ensemble d'hypothèses, ce sont donc les exemples (24) qui sont, régulièrement, assujettis à DR, et les exemples (23) qui constituent les cas marqués - puisque mettant en jeu une convention supplémentaire. Mais ce nouvel "appareillage" ne remet pas en cause l'esprit de l'hypothèse (17), ni l'idée qu'il s'agit là d'un principe de la grammaire de la phrase. La lecture de Chomsky (1982a) confirme en effet que l'auteur y conçoit le principe (5C) comme un équivalent du principe (17): toute expression référentielle, est présumée libre, c'est-à-dire référentiellement disjointe des autres expressions R de sa phrase. Sur ce point, je m'écarterai des hypothèses de Chomsky.

#### 4. Coréférence et anaphore

Etant donné deux SN:  $SN_0$  et  $SN_1$ , numérotés par ordre d'occurrence dans une phrase, DR établit, on l'a vu, deux relations possibles entre leurs références: (a) disjonction référentielle; (b) coréférence. Chomsky (1980b) apporte en outre la précision suivante: "Bien entendu, la notion de "disjonc-

---

16. Ce terme est appliqué par Chomsky aux règles d'interprétation de type "syntaxique" (v. ch.I.3), par opposition aux règles de sémantique lexicale, et aux règles d'interprétation de la grammaire du discours.  
 Anglais *to construe* = "comprendre, interpréter";  
*rule of construal* = "règle d'interprétation".

tion référentielle" (...) concerne la référence intentionnelle<sup>17</sup>; la référence réelle échappe au domaine de la grammaire". La distinction cruciale effectuée ici entre *référence intentionnelle* (anglais: *intended reference* ), et *référence réelle* (anglais: *actual reference* ) est illustrée ci-dessous par les exemples (26):

(26)a L'ayatollah Khomeini méprise l'actuel chef de l'Etat iranien

b L'ayatollah méprise l'ayatollah

En vertu de DR, les deux expressions soulignées de chacune de ces phrases, ont des références disjointes. Pourtant, il est parfaitement possible de les interpréter de telle sorte qu'elles dénotent un même objet du monde (qu'elles aient le même référent): dans ce cas, les exemples (26) pourront signifier que Khomeini, personne privée, méprise le personnage public de l'"ayatollah", ou le barbu qu'il voit s'agiter à la télévision; il n'empêche que les deux expressions soulignées ont, du point de vue de la grammaire, des références disjointes. L'intuition de dédoublement attachée à ces phrases, dans l'interprétation examinée, confirme l'hypothèse de Chomsky, en vertu de laquelle les exemples (26) sont, normalement, assujettis à DR. Observons ici que la phrase (27) peut avoir exactement les mêmes interprétations que (26) - comme le prédit la théorie chomskyenne du liage:

(27) L'ayatollah le méprise

Aux phrases (26) et (27), Chomsky oppose (28), où la relation *Khomeini-il* échappe à DR:

(28) *Khomeini* croit qu'il est haï des Iraniens.

---

17. Anglais: *intended reference* . Ce terme de Chomsky renvoie à la conception développée par Donnellan (1966), en vertu de laquelle une phrase comme: *La licorne bleue a chanté ce matin.* présuppose dans l'intention du locuteur, l'existence d'un certain objet de couleur bleue, qu'il appelle *licorne* , quelles que soient les propriétés du monde réel. Le terme *référence réelle* , qui traduit ici l'anglais: *actual reference* , doit être distingué de l'expression *référence actuelle* , employée par Milner (1976,1982) (au sens de "référence actualisée").

L'introduction du principe (17) dans la théorie grammaticale, ne modifie cependant pas de façon essentielle l'analyse antérieure de la relation pronom-antécédent: dans l'interprétation selon laquelle *Khomeini* est l'antécédent de *il*, la relation *Khomeini-il*, est dite ECHAPPER A DR; en d'autres termes, la référence (intentionnelle) du pronom n'est pas disjointe de celle de *Khomeini*: le pronom est coréférentiel de son antécédent. Aucun concept linguistique n'est donc disponible pour décrire l'interprétation co-référentielle des phrases comme (26) ou (27): la co-référence dont il s'agit, est rejetée hors du champ de la grammaire. Je soutiendrai ci-dessous que cette «coréférence» n'est ni plus, ni moins, "grammaticale", que celle de (23).

Ce que Chomsky cherche à saisir, à travers les données comme (26), (27), (28), n'est autre, me semble-t-il, que la distinction effectuée çà et là dans la littérature<sup>18</sup>, entre coréférence et anaphore. Milner (1976) propose la définition suivante de la coréférence: contrairement à l'anaphore, définie au §1, la coréférence est une relation symétrique, non orientée; si X est coréférentiel de Y, alors Y est coréférentiel de X. Dans les exemples (26), (27), les deux expressions soulignées pourraient être coréférentielles, mais non pas unies par une relation anaphorique.

Pour transcrire cette distinction, Chomsky utilise la notation suivante:

(29)a \**L'ayatollah<sub>i</sub> méprise Khomeini<sub>i</sub>*

b *L'ayatollah<sub>i</sub> croit qu'on le<sub>i</sub> méprise*

c *L'ayatollah<sub>i</sub> se<sub>i</sub> méprise*

---

18. v. en particulier Wasow (1972), Gross (1973), Fauconnier (1974), Milner (1976, 1982), Evans (1980).

La coïndiciation transcrit la relation anaphorique (liage); l'astérisque placée à gauche de (29a), explicite donc l'hypothèse que le liage d'une expression R est agrammatical. La possibilité qu'ont les deux expressions R de (29a), de référer à un même objet du monde (de co-référer), n'est donc pas prise en compte par Chomsky pour la description grammaticale. Je soutiendrai ci-dessous (1°) que la coïndiciation des deux expressions R de (29a), est grammaticale, quoique pragmatiquement marquée; (2°) que la coïndiciation transcrit en (29a) la même relation (orientée) qu'en (29b) ou (29c) - une relation anaphorique; (3°) que la déviance de (29a) n'est pas imputable à un principe grammatical de "disjonction référentielle".

Pour intégrer l'hypothèse (1°) à la description, j'adopterai la notation suivante:

(30)  $xL'ayatollah_i$  méprise  $Khomeini_i$       *Khomeini méprise l'ayatollah.*

le signe x indiquant non pas l'agrammaticalité, mais l'intuition de dédoublement attachée dans certains cas à la coïndiciation<sup>19</sup>.

A l'appui de l'hypothèse (2°), j'argumenterai dans le sens suivant: dès lors que la coïndiciation de deux expressions R, n'en est pas une propriété intrinsèque, elle transcrit nécessairement une relation orientée de l'une à l'autre; en (30) par exemple, la coïndiciation transcrit le fait que le locuteur-auditeur parcourant la phrase "de gauche à droite", prend conscience en un point de l'énoncé de ce que le SN *Khomeini* a la même référence qu'une expression R déjà rencontrée sur la gauche. Autrement dit,

---

19. Des remarques descriptives intéressantes sont faites par Lakoff (1968a), Hust et Brame (1976), Brame (1977), sur ce phénomène de dédoublement sémantique, qu'ils nomment: *Counterpart Interpretation*.

la coïndiciation des deux expressions R de (30), met en jeu un renvoi, une dépendance de l'une à l'autre. En somme, si *Khomeini* est interprété en (30) comme "coréférentiel" de *l'ayatollah*, c'est que *Khomeini* est LIÉ PAR *l'ayatollah*; s'il ne l'est pas, il se verra assigner une référence distincte. La coïndiciation des deux expressions R de (30), doit être distinguée de la relation unissant les deux expressions R soulignées de (31):

(31)a Je me regarde dans la glace.

b Tu te regardes dans la glace.

La coréférence de deux pronoms de dialogue, en est une propriété intrinsèque, 19bis que, puisque la référence de ces éléments, fait partie de leur définition lexicale: 1ère personne/locuteur; 2ème personne/allocutaire. Si les deux pronoms de chacune des phrases (31) sont coïndicés, leur coïndiciation ne transcrit donc pas la dépendance orientée baptisée plus haut *anaphore*. J'adopterai dans ce cas la notation suivante:

(32)a  $Je_I$   $me_I$  regarde

b  $Tu_I$   $te_I$  regardes

l'indice capitalisé transcrivant une référence intrinsèque. Les deux pronoms de (32) sont donc coïndicés (co-référentiels), sans qu'il y ait entre eux de relation anaphorique.

La démonstration de l'hypothèse (3°) fera l'objet du prochain paragraphe.

## 5. Intersections référentielles

### 5.1. Infractions à DR

Je montrerai tout d'abord que, contrairement aux prédictions du

---

19bis. Ce point est notamment souligné par Milner (1982)

principe (17), il existe en français - et par hypothèse, dans d'autres (toutes les?) langues - un ensemble ouvert de constructions permettant l'intersection référentielle de deux expressions R au sein d'une phrase. Que l'on compare, pour commencer, les exemples (11) (11a est partout cité par Chomsky comme illustration prototypique du principe 17), aux exemples français (33):

(33)a La soeur<sub>i</sub> de l'ayatollah n'a d'estime que pour les femmes<sub>ij</sub>  
voilées

b Ces partisans<sub>ij</sub> de l'ayatollah feront une collecte pour les  
cent mères<sub>ik</sub> méritantes médaillées au printemps dernier.

Chacune de ces phrases permet une lecture mettant en jeu l'intersection référentielle des SN indicés. Ainsi, (33a) peut avoir, en gros, la même interprétation que (34):

(34) La soeur<sub>i</sub> de l'ayatollah n'a d'estime que pour elle<sub>i</sub> et ses copines<sub>j</sub>

La phrase (33b) permet de son côté trois schémas d'intersection référentielle:



Observons au passage que l'intersection référentielle est indépendante du caractère référentiel<sup>20</sup> des expressions concernées. En (33b), chacune des deux expressions R indicées, est associée à un présupposé d'existence.

Si l'on passe en revue les verbes "à complétive" du français, on constate que l'intersection référentielle est possible de manière générale entre deux expressions R situées dans des propositions distinctes. J'en donnerai ci-dessous quelques exemples:

20. v. ici-même, ch.I.2.3.

(35)a Il convient au chef<sub>i</sub> du Soviet Suprême que le comité<sub>ij</sub> central passe à la télé.

b Il convient au comité<sub>ij</sub> central que le chef<sub>i</sub> du Soviet Suprême passe à la télé.

(36)a Le premier secrétaire<sub>i</sub> tient à ce que tous les cadres<sub>ij</sub> du parti portent des gilets molletonnés

b Tous les cadres<sub>ij</sub> du parti tiennent à ce que le premier secrétaire<sub>i</sub> porte un gilet molletonné.

(37)a Le chef<sub>i</sub> de l'Etat iranien a intérêt à ce que tous les ayatollahs<sub>ij</sub> soient respectés.

b Tous les ayatollahs<sub>ij</sub> ont intérêt à ce que le chef<sub>i</sub> de l'Etat iranien soit respecté.

Ces exemples nous invitent à revenir sur l'exemple (19c), dont les hypothèses de Lasnik prédisaient l'agrammaticalité. On constate en réalité que l'intersection référentielle est tout aussi possible en (38) (=19c), qu'en (35)-(37):

(38) Tous les engagés<sub>ij</sub> pensent que les officiers<sub>ik</sub> sont des veinards.

Ainsi transcrit, cet exemple reçoit l'interprétation suivante: "tous les engagés, y compris les officiers, pensent que les officiers, et parmi ceux-ci, les officiers engagés, sont des veinards".

L'inclusion référentielle de deux expressions R, apparaît par ailleurs possible dans les limites d'une proposition. Aux exemples (10) et (11), on comparera les suivants:

(39)a Le chah<sub>i</sub> a mis les Iraniens<sub>ij</sub> dans une situation difficile

b Chomsky<sub>i</sub> a abonné les linguistes<sub>ij</sub> du MIT au "Chasseur français"

- c Pierre<sub>i</sub> considère les habitants<sub>ij</sub> de cette planète comme fichus
- d L'archevêque<sub>i</sub> représentait les catholiques<sub>ij</sub> intégristes
- e Le premier secrétaire<sub>i</sub> a défendu le bureau<sub>ij</sub> politique
- f Le gardien<sub>i</sub> ce but a facilité la tâche à l'équipe<sub>i</sub> italienne

- (40)a Pierre<sub>i</sub> nous<sub>ij</sub> a inscrits (lui<sub>i</sub> et moi<sub>j</sub>) à l'université
- b Je<sub>i</sub> nous<sub>ij</sub> ai acheté un poulet pour le dîner
- c Pierre<sub>i</sub> vous<sub>ij</sub> comparait hier (lui<sub>i</sub> et toi<sub>j</sub>) à des Mormons
- d Le gardien<sub>i</sub> de but nous<sub>ij</sub> a fait marquer plusieurs points
- e (?) Tu<sub>i</sub> ne vous<sub>ij</sub> imagines tout de même pas, tous les deux<sub>ij</sub>,  
en Alaska!<sup>21</sup>

A noter que l'intersection référentielle peut mettre en jeu deux expressions R -animées:

- (41)a Cet amphithéâtre<sub>i</sub> immortalisera les locaux<sub>ij</sub> de notre université
- b Ce petit violoncelle<sub>i</sub> met en valeur tous les instruments<sub>ij</sub>  
à cordes exposés dans la vitrine

Dans tous les exemples cités, l'intersection référentielle est facilitée, c'est évident, par les choix lexicaux. Rappelons cependant que c'est justement, en s'appuyant sur les choix lexicaux, que Chomsky a construit son exemple (11a), sur lequel je reviendrai plus loin: le principe (17) est en effet supposé incarner une contrainte grammaticale (syntaxique), intervenant une fois les items lexicaux insérés dans les constructions. Nous verrons maintenant que si l'intersection référentielle est à peu près libre dans les phrases complexes (ex.35-38), elle ne l'est pas complètement

---

21. L'inclusion *tu ... vous*, semble légèrement plus artificielle que l'inclusion *je ... nous*. Ceci tient sans doute à ce que la référence de *je* est constante dans un discours donné, alors que celle de *tu* doit être définie pour chaque occurrence du pronom. La lecture inclusive d'une suite *tu ... vous* n'est donc pas aussi probable, que la lecture inclusive d'une suite *je ... nous*.



au sein d'une proposition.

## 5.2. Restrictions sur l'inclusion référentielle

Les exemples examinés ci-dessous mettront en jeu une relation d'inclusion référentielle - cas particulier d'intersection. Les remarques faites à propos de l'inclusion, peuvent être étendues aux cas d'intersection illustrés par (33b).

### 5.2.1. Autonomie référentielle du sujet thématique

Pour un certain nombre de locuteurs, l'inclusion référentielle de deux expressions R appartenant à la même proposition, semble plus naturelle dans l'ordre:  $SN_i \dots SN_{ij}$ , que dans l'ordre inverse:  $SN_{ij} \dots SN_i$ , lorsque le SN placé le plus à gauche est le sujet thématique. Ainsi les exemples (42) se prêteraient moins facilement à une lecture inclusive, que les exemples (39)-(40):

- (42)a  $x$ Les Iraniens<sub>ij</sub> ont mis le chah<sub>i</sub> dans une position difficile
- b  $x$ Les linguistes<sub>ij</sub> du MIT ont abonné Chomsky<sub>i</sub> au "Chasseur français.
- c  $x$ Les habitants<sub>ij</sub> de cette planète considèrent Pierre<sub>i</sub> comme fichu.
- d  $x$ Les catholiques<sub>ij</sub> intégristes représentaient l'archevêque<sub>i</sub>
- e  $x$ Le bureau<sub>ij</sub> politique a défendu le premier secrétaire<sub>i</sub>
- f  $x$ L'équipe<sub>ij</sub> italienne a facilité la tâche au gardien<sub>i</sub> de but
- g  $x$ Nous<sub>ij</sub> avons inscrit Pierre<sub>i</sub> à l'université
- h ?Nous<sub>ij</sub> m<sub>i</sub>'avons acheté un poulet pour le déjeuner
- i  $x$ Vous<sub>ij</sub> comparez Pierre<sub>i</sub> à un Mormon
- j  $x$ Nous<sub>ij</sub> avons fait marquer plusieurs points au centre-gauche<sub>i</sub>
- k  $xx$ Vous<sub>ij</sub> ne t<sub>i</sub>'imaginez tout de même pas en Alaska!

Le jugement noté x, correspond ici à l'intuition suivante: si la phrase (39a) peut impliquer que le chah s'est mis lui-même, en tant qu'Iranien, dans une situation difficile, (42a) tend à ne pas comporter la même implication: (42a) tend à induire une lecture disjointe des deux SN indicés. La contrainte observée en (42a), se trouve respectivement corrigée, et accentuée, en (42h) et (42k), par des facteurs connexes: en (42h), la lecture inclusive est *a priori* favorisée par la définition lexicale des pronoms *nous* et *me*; en (42k), la lecture inclusive est *a priori* peu probable (v. note 21).

L'ordre  $SN_{ij} \dots SN_i$  semble en revanche naturel lorsque le SN de gauche n'est pas le sujet thématique:

(43) *Les supporters de l'équipe<sub>ij</sub> italienne ont facilité la tâche  
au gardien<sub>i</sub> de but*

(comparer 42f). Avec les verbes "psychologiques" (ex: *étonner* ), et avec les verbes au Passif, l'ordre  $SN_{ij} \dots SN_i$  semble préféré.

(44)a *Les Iraniens<sub>ij</sub> étonneront toujours l'ayatollah<sub>i</sub> par leurs idées  
saugrenues*

b *Les Iraniens<sub>ij</sub> ont été mis par le chah<sub>i</sub> dans une situation diffi-  
cile*

(45)a *xL'ayatollah<sub>i</sub> étonnera toujours les Iraniens<sub>ij</sub> par ses idées  
saugrenues*

b *xLe chah<sub>i</sub> a été mis par les Iraniens<sub>ij</sub> dans une situation diffi-  
cile*

Autrement dit, (44a) peut signifier que l'ayatollah se compte lui-même parmi les étonnants Iraniens aux idées saugrenues; et c'est ici (45a) qui tend à imposer une lecture disjointe (l'ayatollah n'appartient pas au groupe des étonnés).

Ces contrastes pourraient prendre leur source dans un principe évoqué par Keenan (1976), stipulant l'autonomie référentielle du sujet logique (appelé plus haut: *sujet thématique*): en vertu de cette hypothèse, le sujet logique ne peut, normalement, dépendre pour sa référence, d'une autre expression de l'énoncé. Noter que le principe de Keenan fait, en ce qui concerne (46), les mêmes prédictions que la contrainte structurale dite *c-commande* (v. note 13):

inclusion  
commande

- (46)a *Le fait qu'il<sub>i</sub> soit si malade préoccupe l'ayatollah<sub>i</sub>*
- b *x<sub>i</sub> sait que l'ayatollah<sub>i</sub> est très malade*

Quelle que soit l'explication de la contrainte d'ordre pesant, pour certains locuteurs, sur l'inclusion référentielle, l'existence même de cette restriction confirme que la relation d'inclusion correspond à une dépendance asymétrique. Si l'on considère en effet un exemple comme (39a), on constate que c'est l'expression inclusive (SN<sub>ij</sub>) qui est sémantiquement dépendante de l'expression incluse (SN<sub>i</sub>): en (39a), le SN *les Iraniens* est interprété soit comme incluant, soit comme excluant, "le chah" - c'est-à-dire la référence du sujet. La référence du sujet *le chah*, en revanche, est la même dans les interprétations inclusive et disjointe. En somme, l'inclusion référentielle est une relation de type anaphorique.

5.2.2. Nature de l'opérateur

Poursuivant l'exploration des contraintes sur l'inclusion référentielle, on constate également que l'interprétation SN<sub>i</sub>...SN<sub>ij</sub> au sein d'une phrase simple, est dépendante des choix lexicaux. On comparera les exemples (39), aux phrases (47):

- (47)a xLe chah<sub>i</sub> a tué tous les Iraniens<sub>ij</sub>  
 b xLe chah<sub>i</sub> a rassuré les Iraniens<sub>ij</sub> par de belles paroles  
 c xLe premier secrétaire<sub>i</sub> a complimenté le bureau<sub>ij</sub> politique  
 d xLe président<sub>i</sub> fait rire tous les membres<sub>ij</sub> de l'association  
 e xChomsky<sub>i</sub> flagelle les linguistes<sub>ij</sub> du MIT  
 f xL'ambassadeur<sub>i</sub> a salué tous les diplomates<sub>ij</sub> américains

Ces phrases tendent à imposer une lecture disjointe des deux SN porteurs d'indices souscrits: ainsi n'interprète-t-on pas naturellement (47a), comme signifiant que le chah s'est tué lui-même, avec ses concitoyens. Ce qui différencie les exemples (47) des cas (39), (40), (41), (44), c'est essentiellement la nature de l'opérateur séparant les deux expressions indicées. Il faut entendre ici le terme "opérateur" dans l'acception harrissienne: un opérateur est une expression linguistique qui sélectionne un ou plusieurs arguments. Un opérateur se caractérise donc d'abord par ses propriétés sémantiques (plutôt que structurales). Le dépouillement des exemples (39) et suivants, nous livre les résultats que voici:

(48) Classes d'opérateurs (SN<sub>0</sub> OPERATEUR SN<sub>1</sub>)

CLASSE A (ex.39, 40, 41, 44)	CLASSE B (ex. 47)
<i>mettre dans une situation difficile</i> <i>abonner</i> <i>considérer (comme...)</i> <i>représenter</i> <i>défendre (devant qqn)</i> <i>faciliter la tâche à</i> <i>inscrire</i> <i>acheter qqch à (qqn)</i> <i>trouver un objet à (qqn)</i> <i>comparer</i> <i>imaginer</i> <i>immortaliser</i> <i>mettre en valeur</i> <i>étonner</i>	<i>tuer</i> <i>rassurer (verbalement)</i> <i>complimenter</i> <i>faire rire</i> <i>flageller</i> <i>saluer</i>

Les classes d'opérateurs A et B peuvent être caractérisées de la manière suivante:

Les opérateurs de type (A) établissent une relation sémantique indirecte, médiatisée, entre les actants représentés par  $SN_0$  et  $SN_1$ . Ainsi les phrases: *Pierre imagine Jean*, ou *Pierre achète quelque chose à Jean*, n'impliquent pas d'échange direct entre les actants Pierre et Jean.

Les opérateurs de type (B) établissent une relation sémantique directe, entre les actants représentés par  $SN_0$  et  $SN_1$ . Ainsi les phrases: *Pierre flagelle Jean*, ou *Pierre salue Jean*, impliquent la mise en présence des actants Pierre et Jean.

J'appellerai *opérateurs indirects*, les opérateurs de la classe (A); et *opérateurs directs*, les opérateurs de la classe (B). Il convient de souligner que le caractère direct, ou indirect, d'un opérateur, est plus une propriété contextuelle, qu'une propriété lexicale; ainsi l'opérateur *tuer* est direct au sens propre (exemple 49a), mais peut être indirect s'il est employé métaphoriquement, comme en (49b); corrélativement, l'inclusion référentielle est artificielle en (50a), naturelle en (50b):

(49)a *Pierre a tué Jean de ses mains.*

b *Pierre a fini par tuer Jean dans la mémoire de la communauté scientifique.*

(50)a *xChomsky<sub>i</sub> a tué de ses mains les linguistes<sub>ij</sub> du MIT*

b *Chomsky<sub>i</sub> a fini par tuer les linguistes<sub>ij</sub> du MIT dans la mémoire de la communauté scientifique.*

Les données présentées ci-dessus indiquent que seuls les opérateurs indirects, permettent naturellement l'inclusion référentielle  $SN_1 \dots SN_{ij}$ , dans une phrase simple de la forme générale:  $SN_0$  OPERATEUR  $SN_1$ . J'aurai l'occasion de revenir au chapitre III sur cette restriction, dont on verra

qu'elle s'applique aussi à la relation SN/pronom.

Au terme de ces remarques descriptives, force nous est de constater que les exemples (11), qui sont présumés établir le bien-fondé du principe (17), ne remplissent pas cette mission. Si l'inclusion référentielle apparaît peu naturelle en (11), ce n'est pas - comme l'indiquent les exemples (33) et suivants - parce qu'une contrainte grammaticale interdit l'intersection référentielle de deux expressions R, mais pour (au moins) trois raisons différentes: (1°) l'intersection illustrée par (11), est une violation de la contrainte de Keenan, stipulant l'autonomie référentielle du sujet logique; (2°) le verbe de (11): anglais *shoot*, français *tuer* (employé au sens propre), est un opérateur direct, qui s'oppose *a priori* à l'intersection référentielle de ses arguments (3°) les substantifs anglais *soldier*, français *soldat*, tendent à s'employer non pas dans un sens générique ("membre du personnel des armées"), mais comme synonymes d'*homme du rang*, acceptation *a priori* incompatible avec la lecture inclusive *les soldats<sub>ij</sub>...*  
*les officiers<sub>i</sub>.*

Compte tenu des remarques qui précèdent, l'astérisque attachée par Chomsky aux formes anglaises (16b,c), paraît pour le moins suspecte: il est selon moi vraisemblable qu'au prix d'une légère modification lexicale, ou de quelque précaution discursive, la lecture inclusive devienne possible dans la même construction syntaxique. Et si tel n'était pas le cas, la restriction illustrée par (16b,c) ne serait de toutes façons pas imputable à un principe universel de disjonction référentielle.

## 6. Vers une théorie simplifiée du liage

La littérature générative des années 1965-78 (v. §3) présente la corrérence, et la disjonction référentielle, comme deux relations sémantiques

complémentaires. La coréférence est traitée comme un cas particulier d'intersection référentielle: un pronom est coréférentiel de son antécédent, deux SN lexicaux ont des références disjointes.

L'actuelle théorie du liage, telle qu'elle est énoncée sous (5), substitue aux concepts de coréférence, et de disjonction référentielle, ceux de liage, et de liberté référentielle: une expression +anaphorique est liée, une expression +pronominale est liée lorsqu'elle a un antécédent, une expression R est libre. Le terme *liage* véhicule mieux que le terme *coréférence*, l'idée que la relation à l'oeuvre correspond à une dépendance orientée: si A lie B, il ne s'ensuit pas que B lie A.

Le concept de liberté référentielle est par ailleurs compris comme synonyme de *disjonction référentielle* : une expression est dite libre, si elle est assujettie à DR. L'équivalence *liberté / disjonction* se dégage par exemple de ce court passage de Chomsky (1982)<sup>22</sup>: "La théorie du liage définit deux domaines opaques, en stipulant qu'un élément +anaphorique ne peut y être libre, et qu'un élément +pronominal y est référentiellement disjoint de tout 'antécédent' ". Si les termes *libre*, et *disjoint*, sont tous deux conservés dans le vocabulaire grammatical, c'est qu'ils ont des emplois complémentaires: *libre* est intransitif, et *disjoint*, transitif. On dit: *l'expression A est libre*, ou *l'expression A est (référentiellement) disjointe de B*, mais on ne dit pas: *\*l'expression A est libre de B*, et pas davantage: *\*l'expression A est (référentiellement) disjointe*.

Les remarques du §5 conduisent cependant à la conclusion suivante: il n'est pas vrai qu'une expression R soit obligatoirement disjointe, quant à sa référence, de toutes les autres expressions R placées dans la même phrase. En particulier, l'inclusion référentielle de deux expressions R

au sein d'une même phrase ou proposition, se révèle beaucoup moins contrainte que Chomsky ne l'a suggéré. Les deux restrictions sur l'inclusion référentielle, dégagées au §5, semblent en outre de nature plus pragmatique, que structurale.

Le concept de liberté référentielle se définit aussi, négativement, par opposition au liage: une expression est dite libre, lorsqu'elle n'est pas liée. Dans cette optique, les expressions R seraient toujours libres, parce qu'elles ne seraient jamais liées.

Ainsi compris, le principe (5C) de la théorie chomskyenne du liage, est de nouveau infirmé par les faits, qui révèlent l'inclusion référentielle comme une dépendance asymétrique entre deux expressions R dont l'une (le terme inclus) lie l'autre (le terme incluant).

Il reste vrai, toutefois, que les expressions R se caractérisent par la propriété suivante: elles ne sont jamais obligatoirement liées, et s'opposent ainsi aux expressions +anaphoriques. Si l'on convient d'entendre par *libre*, non pas le contraire de *lié*, mais le contraire d'*obligatoirement lié*, alors le principe (5C) peut être maintenu, sans être infirmé par les données qui précèdent. Mais cette modification conceptuelle entraîne une révision du principe (5B), dans la mesure où les éléments dits "+pronominaux", qui lui sont par hypothèse assujettis, partagent généralement avec les expressions R, la propriété de n'être pas obligatoirement liés.

Ce que suggèrent, en somme, les phénomènes d'intersection référentielle examinés dans ce chapitre, c'est qu'il n'existe pas de différence syntaxique essentielle entre les éléments baptisés par Chomsky +pronominaux



( *il, le, lui* ), et les expressions R ( *Pierre, les soldats* ): les uns comme les autres peuvent être liés, mais leur liage n'est pas grammaticalement nécessaire. Cette hypothèse (qui sera précisée au ch.III) va, notons-le, dans le sens des remarques de Lasnik (1976), illustrées plus haut par les exemples (18)-(21). Dans les cas du type (23a), où les pronoms semblent contraster avec les expressions R (cf. 19a), il est permis de supposer que la propriété pertinente n'est pas d'ordre syntaxique; noter tout d'abord que si la coréférence paraît étrange en (19a), l'inclusion référentielle est parfaitement légitime en (51):

(51) *Les officiers<sub>i</sub> pensent que les militaires<sub>ij</sub> de carrière sont des ca*

Le contraste (19a)/(51) suggère donc que la coréférence de deux expressions R, est légèrement plus contrainte que l'inclusion référentielle: cette divergence pourrait prendre sa source simplement dans le fait que la langue dispose d'instruments (les pronoms) permettant de nommer deux fois un même objet du monde, mais qu'elle n'a pas d'instruments équivalents pour l'inclusion référentielle. Ainsi, compte tenu de l'existence du pronom *ils* , la répétition du SN *les officiers* en (19a) est comprise comme non coréférentielle. Si cette analyse est correcte, le principe à l'oeuvre est plus fonctionnel (pragmatique<sup>23</sup>) que structural.

Au rapprochement pronoms/expressions R, on pourrait peut-être objecter que les premiers sont assujettis à une contrainte structurale (la "commande") à laquelle semble échapper l'inclusion référentielle; comparer:

---

23. Le principe en question évoquerait certaines des "maximes" de Grice (1975): "Soyez concis", "N'en dites pas plus que nécessaire", etc.

(52)a *Tous les Iraniens<sub>ij</sub> pensent que Khomeini<sub>i</sub> est d'essence divine*

b *xIl<sub>i</sub> pense que Khomeini<sub>i</sub> est d'essence divine*

Ce contraste, toutefois, ne suffit pas à établir que les pronoms -anaphoriques et les expressions R, forment deux classes syntaxiques séparées. Il est clair en revanche qu'un pronom comme *il*, et une expression R comme *tous les Iraniens*, n'ont pas les mêmes propriétés lexicales: l'un a "moins de sens" que l'autre; il est de ce fait à l'affût d'un antécédent, ce qui n'est pas le cas d'une expression R. Il est d'autre part loin d'être évident que le concept structural baptisé *c-commande*, soit un primitif explicatif: Bolinger (1977) - pour ne citer que lui - signale une quantité de données, dont un petit échantillon est reproduit **ci-dessous**, suggérant que les propriétés de liage des pronoms -anaphoriques sont - au moins partiellement - fonction de facteurs pragmatiques:

(53)a *xIl<sub>i</sub> a perdu son portefeuille, mais Jean<sub>i</sub> l'a retrouvé*

b *Il<sub>i</sub> m'a vu, et pourtant Jean<sub>i</sub> ne m'a pas reconnu*

(54)a *xIl<sub>i</sub> s'est étranglé quand Jean<sub>i</sub> a avalé l'arête*

b *Il<sub>i</sub> s'est étranglé (quand Jean<sub>i</sub> a avalé l'arête, s'entend)*

(55)a *xJe sais qu'il<sub>i</sub> était prêt quand Pierre<sub>i</sub> est rentré*

b *J'ai su qu'il<sub>i</sub> était prêt quand Pierre<sub>i</sub> est rentré*

(56)a *xIls<sub>ij</sub> supposent que Pierre<sub>i</sub> parlera à Jean<sub>j</sub>*

b *Ils<sub>ij</sub> sont convenus que Pierre<sub>i</sub> parlera à Jean<sub>j</sub>*

Rien ne me semble donc s'opposer *a priori* à l'idée que les pronoms -anaphoriques, et les expressions R, forment pour la théorie syntaxique une seule catégorie d'expressions. Observons par contre que le principe

de liage (5B) est *a priori* insatisfaisant, parce qu'il définit une classe d'expressions "bâtardes", optionnellement liées, et dont les propriétés de liage échappent au moins partiellement - qu'on le veuille ou non - à la grammaire de la phrase.

J'envisagerai donc en (57) une version simplifiée de la théorie chomskienne du liage:

(57) Théorie simplifiée du liage

PRINCIPE A': *une expression +anaphorique est obligatoirement liée*

PRINCIPE C': *toute expression qui échappe au principe A', est -anaphorique*

Ces deux principes sont redondants, et C' pourrait être purement et simplement éliminé. La substitution de (57) à (5) met en oeuvre des modifications importantes, dont les implications apparaîtront mieux au chapitre III. Le principe de disjonction référentielle est éliminé de la théorie grammaticale. Les pronoms -anaphoriques sont rangés dans la même catégorie de liage que les expressions R - ce qui n'interdit pas de distinguer deux sous-classes d'expressions -anaphoriques: les *pro-formes*, qui sont des représentants catégoriels dépourvus de sens lexical; et les expressions R, formées d'items lexicaux pourvus de sens lexical (ex: *les soldats*) ou de désignateurs rigides (*je*, *Pierre*). En ne stipulant pas qu'une expression -anaphorique ne peut être liée, (57) contient l'idée -très naturelle - que l'anaphore (le liage) est un phénomène suprasegmental, qui concerne *a priori* toutes les expressions de la langue.

Le seul concept pertinent pour la classification (57), est celui de liage obligatoire. Si la théorie du liage est une composante de la théorie de la grammaire, il faut entendre par "obligatoire", *grammaticalement obligatoire*, c'est-à-dire imposé par la langue, à l'exclusion de tout facteur extérieur - tel que l'habitude, la conformité sociale, la vraisemblance, etc. Dans cette interprétation de (57), il n'est pas impossible que certaines expressions -anaphoriques soient, dans un contexte donné, "impérativement" coïncidées: (57) prédit simplement que le caractère "impératif" du liage, sera, dans les cas de ce genre, d'ordre extragrammatical. Je soutiendrai au chapitre III que cette situation est illustrée par les exemples de liage idiomatique, comme (58):

(58)  $Victor_i$  a emporté le livre avec  $lui_i$

La théorie simplifiée du liage s'écarte par ailleurs de la théorie chomskyenne, en ce qu'elle ne fait pas appel au concept de domaine de liage; le principe (A') ne précise pas qu'un élément +anaphorique est lié à l'intérieur de certaines limites. Nous verrons pourtant au chapitre III que le concept de domaine de liage, défini pragmatiquement plutôt que structurellement, est pertinent pour un sous-ensemble des expressions +anaphoriques. Certaines expressions identifiées comme +anaphoriques par le principe (A'), ne sont pas liées au sein d'un tel domaine: tel est le cas des traces-*qu*, dont il sera brièvement question dans la IIème Partie.

L'opposition fondamentale entre les expressions +anaphoriques, et -anaphoriques, distinguées par (57), est que le liage des premières, mais non celui des secondes, ressortit à la grammaire de la phrase, et se trouve

assujetti à des contraintes de nature syntaxique. Le liage des expressions  
-anaphoriques ressortit, en partie ou en totalité, à la grammaire du discours.

### CHAPITRE III

#### PRONOMS -ANAPHORIQUES ET +ANAPHORIQUES:

lui            et            lui-même

"Une bonne *relation avec nous-mêmes* est l'une des conditions pour témoigner aux autres amour, tolérance et sagesse. Si, au fond de notre inconscient, nous sommes devenus capables d'effacer dans une certaine mesure les griefs ressentis contre nos parents, nous pouvons alors *être en paix avec nous-mêmes* et aimer les autres dans le vrai sens du mot". (M. Klein, *L'amour et la haine* )

#### 1. La théorie chomskyenne du liage: problèmes non résolus

La théorie de l'anaphore élaborée par la grammaire générative postule, nous l'avons vu, depuis les tout premiers travaux consacrés à la question, la complémentarité distributionnelle des pronoms réfléchis (anglais: *himself* ;français: *se* ), et des pronoms simples, c'est-à-dire non réfléchis (anglais: *he* , *him* ; français: *il* , *le* , *lui* ). J'emploierai ici le terme *pronom* dans son acception traditionnelle, pour désigner un représentant de la catégorie SN dépourvu de sens lexical: *je*, *me*, *il*, *lui*, *se*, *en*, *ceci*... sont des pronoms, bien que tous n'aient pas le même comportement au regard des principes de liage. Je reviendrai sur ce point ultérieurement.

La complémentarité des pronoms simples, et réfléchis, est prédite par les principes (II,5A) et (II,5B) de la théorie chomskyenne du liage: les pronoms réfléchis sont des éléments +anaphoriques, assujettis au principe (II,5A), qui leur impose d'être toujours *liés au sein de leur dl*; les pronoms simples sont des éléments +pronominaux, assujettis au principe (II,5B), qui leur permet d'être liés, mais *seulement hors de leur dl*. Ce tableau distributionnel est synthétisé ci-dessous:

- (1)a  $L'ayatollah_i se_i méprise$  (se lié dans son dl)  
 b  $*Je_i se_j méprise$  (se non lié)  
 c  $*L'ayatollah_i m'oblige à se_i mépriser$  (se lié hors de son dl)
- (2)a  $xL'ayatollah_i le_i méprise$  (le lié dans son dl)  
 b  $Je_i le_j méprise$  (le non lié)  
 c  $L'ayatollah_i m'oblige à le_i mépriser$  (le lié hors de son dl)

La littérature générative portant sur l'anglais, signale cependant deux grandes classes d'exceptions à cette double généralisation.

La première classe d'exemples met en jeu les noms dits *icôniques* (anglais: *picture nouns*), dont Warshawsky (1965) a la première noté les propriétés remarquables:

- (3)a  $Victor_i found on your desk a picture of him_i$   
 "Victor a trouvé sur ton bureau une photo de lui"  
 b  $Victor_i found on your desk a picture of himself_i$   
 "Victor a trouvé sur ton bureau une photo de lui-même"

Quelle que soit l'analyse structurale envisagée pour les phrases (3), celles-ci semblent démentir l'hypothèse de la complémentarité distributionnelle des pronoms simples et réfléchis. Ou bien, en effet, on considère les phrases (3) comme des constructions simples (à un seul dl), et le

principe de liage (II,5B) prédit incorrectement l'inacceptabilité du pronom non réfléchi *him* ; ou bien au contraire, on analyse les phrases (3) comme des structures complexes, dans lesquelles le nom icônique constitue la tête d'un dl autonome, et c'est alors l'acceptabilité du pronom réfléchi qui viole le principe de liage (II,5A).

Une seconde classe d'infractions connues à la théorie chomskyenne du liage, met en jeu des structures de la forme générale: SN<sub>0</sub> V X Prép. SN<sub>1</sub>, dans lesquelles la position SN<sub>1</sub> peut être occupée par un pronom simple coïncidé avec SN<sub>0</sub>, et alternant avec un pronom réfléchi. Des exemples illustrant cette situation, sont signalés notamment par Lees (1960), Lees et Klima (1963), Chomsky (1965), Kuno (1972, 1975), Cantrall (1974). Un échantillon de ces données est reproduit ci-dessous en (4), (5), (6):

- (4)a *The men<sub>i</sub> found a smokescreen around them<sub>i</sub>*  
(les hommes découvrirent un écran de fumée autour d'eux)
- b *The men<sub>i</sub> found a smokescreen around themselves<sub>i</sub>*  
(les hommes découvrirent un écran de fumée autour d'eux-mêmes)
- (5)a *I<sub>I</sub> drew it toward me<sub>I</sub>*  
(je l'ai tiré vers moi)
- b *I<sub>I</sub> drew it toward myself<sub>I</sub>*  
(je l'ai tiré vers moi-même)
- (6)a *The soldiers<sub>i</sub> placed the guns in front of them<sub>i</sub>*  
(les soldats mirent les fusils devant eux)
- b *The soldiers<sub>i</sub> placed the guns in front of themselves<sub>i</sub>*  
(les soldats mirent les fusils devant eux-mêmes)

Dans chacune de ces phrases, les deux expressions coïncidées se prêtent



de façon naturelle à une lecture anaphorique ou coréférentielle (cf. 5a), ce qui, dans le cas des exemples (b), est prédit par le principe de liage (II,5A), si l'on admet d'une part - comme on le fait couramment - que les pronoms de la série *himself* sont des anaphores réfléchies, et d'autre part, que les phrases (4b), (5b), (6b), sont des configurations à un seul dl. Cette analyse fait en revanche des phrases (4a), (5a), (6a), des infractions au principe de liage (II,5B).

Pour intégrer les données (4), (5), (6), à la théorie chomskyenne de l'anaphore, deux grandes lignes d'analyse sont *a priori* envisageables: la première consiste à maintenir les principes de liage (II,5A) et (II,5B), tels qu'ils sont formulés plus haut, en soutenant que les exemples litigieux n'en sont que des violations apparentes; la seconde consiste à regarder les données comme des contre-exemples aux principes chomskyens, qu'il conviendra par conséquent de remanier.

Optant pour la première solution, on pourra chercher à montrer que les structures (4a), (5a), (6a), comportent en réalité deux dl distincts:

(8) (=4a)  $\left[ \underset{\text{dl}}{\text{The men}_i} \text{ found} \left[ \underset{\text{dl}}{\text{a smokescreen around them}_i} \right] \right]^1$

*[Handwritten notes in French:]*  
 [The men] : sujet  
 [found] : verbe  
 [a smokescreen around them] : proposition  
 dl, mais de liage  
 dl, mais de liage  
 dl, mais de liage

1. Cette analyse serait conforme à l'idée, actuellement à l'ordre du jour en syntaxe générative, que les concepts de "sujet" et de "proposition", doivent être définis indépendamment de la présence d'un verbe. Dans la littérature récente, on recourt ainsi volontiers à des analyses structurales mettant en jeu des propositions sans verbe, baptisées en anglais *small clauses* ("petites propositions", "propositions succinctes"...). Des arguments en faveur des *small clauses* sont présentés notamment par Stowell (1980), Kayne (1983, 1984). Des arguments allant dans le sens contraire sont présentés par Williams (1979, 1980, 1981, 1982, 1983). Ce débat ("Pour ou contre les *small clauses* ?") ne me semble pas avoir d'incidence autre que purement formelle, sur l'analyse des phénomènes anaphoriques.

Ou bien l'on supposera, comme Kuno (1972a,1975)<sup>2</sup>, que les pronoms *them*, *me*, de (4a), (5a), (6a), sont en réalité (en structure sous-jacente) des éléments +anaphoriques, "épelés" en surface comme des pronoms simples. Ces deux lignes d'analyse se heurtent toutefois l'une comme l'autre à l'incontournable non-complémentarité des deux séries de pronoms: l'analyse (8) ne fait que déplacer le problème initial du principe (II,5B), au principe (II,5A), démenti à présent par les formes (4b), (5b), (6b); l'hypothèse concurrente ne fournit aucune explication pour les données observées, tant qu'elle ne nous dit pas en vertu de quelles propriétés un élément +anaphorique peut être épelé en surface comme un pronom simple.

Optant pour la seconde solution, on pourra voir dans les exemples (4), (5), (6), une preuve de l'inadéquation des principes de liage (II,5A) et (II,5B): les pronoms simples et réfléchis n'étant pas en distribution complémentaire totale, il faut rechercher dans les différences sémantiques qui les séparent, l'explication de leur distribution. Une position de ce type est défendue par Cantrall (1974), puis par Kuno (1972a,1975); selon ces auteurs, le choix de la forme simple ou réfléchie des pronoms, ne serait pas uniquement fonction de l'environnement structural, mais refléterait une différence de point de vue dans l'interprétation. Cantrall décèle en particulier un contraste sémantique entre les exemples anglais (6a) et (6b): le choix du pronom simple traduirait ici le point de vue du locuteur, et le choix du pronom réfléchi, celui du sujet de l'énoncé. Avec le pronom simple, la coréférence serait en quelque sorte externe, objective, assertée

2. Une analyse analogue est envisagée pour le français par Ronat (1982), sur la base du raisonnement suivant: *soi* s'oppose à *soi-même* comme *lui* à *lui-même*; or, *soi* est +anaphorique; donc, on ne peut soutenir que les séries *lui* et *lui-même*, s'opposent par les traits +anaphorique/-anaphorique. Les remarques faites plus loin (§2) indiquent toutefois que cette conclusion n'est pas conforme aux données. En outre, il n'est pas sûr que *soi* soit +anaphorique; des exemples comme les suivants suggèrent plutôt le contraire:

- (1a) *On<sub>i</sub> s'imagine trop souvent que les autres ont besoin de soi<sub>i</sub>;*
- b *Si l'on<sub>i</sub> demande à ses voisins de travailler pour soi<sub>i</sub>, il faut être prêt à leur rendre la pareille.*

par le locuteur (à l'insu, peut-être, du personnage désigné par le sujet de l'énoncé); avec le pronom réfléchi, la coréférence serait au contraire interne, subjective, accessible au référent du sujet de l'énoncé. Le contraste sémantique évoqué par Cantrall, se dégage de façon particulièrement claire de l'exemple suivant - toujours inspiré de Cantrall:

(9) *a* The women<sub>i</sub> were standing in the background, with their children  
(les femmes se tenaient debout à l'arrière-plan, avec leurs enfants  
*seated in front of them<sub>i</sub>*  
assis devant elles)

*b* The women<sub>i</sub> were standing in the background, with their children  
(les femmes se tenaient debout à l'arrière-plan, avec leurs enfants  
*seated in front of themselves<sub>i</sub>*  
assis devant elles-mêmes)

Cantrall nous demande, avant de commenter ces exemples, d'imaginer qu'ils décrivent une photographie, une image. La scène représentée met en présence des femmes, à l'arrière-plan, et des enfants, placés "devant elles". Selon les jugements de Cantrall, le choix du pronom simple (*them*) est ici corrélé à une interprétation extérieure, objective, de la relation spatiale femmes/enfants: on comprend que les enfants sont placés "devant les femmes" du point de vue du locuteur, observateur de la photo, c'est-à-dire SOIT du côté "avant" des femmes, SOIT "sur le devant" de la photo; et s'il se trouve que les femmes de la photo ont le dos tourné à l'objectif, il se peut donc - selon (9a)- que les enfants soient placés derrière le dos des femmes. Le choix du pronom réfléchi

(*themselves*) imposerait en revanche une lecture subjective de la relation spatiale femmes/enfants: si celles-là ont le dos tourné à l'objectif, ceux-ci sont nécessairement (selon 9b) - placés de l'autre côté, "sur le devant" du point de vue des femmes, donc à l'arrière-plan pour le locuteur-observateur.

Les exemples et hypothèses de Cantrall semblent avoir été complètement laissés de côté pour l'élaboration de la théorie générative de l'anaphore, comme l'ont été également les exemples et hypothèses présentés par Kuno (1972a, 1975) et Kuroda (1973). Ces deux auteurs constatent en particulier que le réfléchi japonais *zibun* enfreint dans un certain nombre de cas le principe de liage (II,5A), et que cette classe d'"exceptions" peut être caractérisée par certaines propriétés sémantico-pragmatiques. Au risque de schématiser quelque peu, disons que *zibun*, placé dans une phrase enchâssée F, peut anaphoriser un groupe nominal (soit: G) de la phrase matrice, si l'une des conditions (10) se trouve vérifiée:

(10)<sub>a</sub> F relate une situation dont le référent de G a conscience au moment où elle est vérifiée

b F relate une situation ancienne dont le référent de G a pris conscience ultérieurement, et à laquelle il pense maintenant.

Il est permis de s'interroger sur la non-reconnaissance des hypothèses dites "fonctionnalistes", par la grammaire générative, dont on sait pourtant qu'elle est avertie de leur existence, et des arguments avancés à leur appui. Une première explication possible serait que la grammaire générative tient les hypothèses fonctionnalistes comme complémentaires de sa propre démarche: d'un côté, la syntaxe-noyau; de l'autre, la "performance". Une explication alternative serait que les approches générative et fonctionnaliste

des faits de langue, ont des fondements épistémologiques antagonistes, et que les hypothèses issues de l'une et de l'autre, sont inconciliables.

C'est plutôt cette dernière idée qui semble se dégager de la discussion qui va suivre, consacrée à des données du français analogues aux exemples anglais (3), (4), (5), (6), (9), en ce qu'elles se présentent comme des violations de la théorie chomskyenne du liage, telle qu'elle est énoncée sous (II,5). On verra que les faits examinés sont en revanche compatibles avec la théorie simplifiée (II,57), mais que celle-ci conduit à sortir du modèle explicatif proposé par la grammaire générative.

## 2. Les données du français

### 2.1. Pronoms clitiques et pronoms forts

Le français distingue, comme on sait, deux séries de pronoms: les pronoms clitiques, affixés à la gauche d'un verbe (ex. 11), et les pronoms forts, c'est-à-dire non clitiques, qui occupent la position structurale d'un SN lexical (ex. 12):

#### Pronoms clitiques

(11)a Il regarde le lac.

b Il est venu beaucoup de monde.

c On regarde le lac.

d Pierre le regarde.

e Pierre lui parle.

f Pierre se regarde.

g Pierre y pense.

h Pierre en parle.

Pronoms forts

(12)a Lui seul regarde le lac.

b Cela concerne Pierre.

c Pierre ne connaît que lui.

d On a toujours besoin d'un plus petit que soi.

Comme l'illustrent plus haut les exemples (1) et (2), les pronoms clitiques de troisième personne<sup>3</sup> distinguent une forme +anaphorique: *se*, assujettie au principe de liage (II,5A), et des formes -anaphoriques (les autres), qui semblent assujetties au principe (II,5B), en ce qu'elles ne sont pas naturellement liées au sein de leur dl (cf. 2a).

Les pronoms non clitiques opposent également deux groupes de formes: une série simple, constituée des éléments *moi, toi, lui, elle, soi, nous, vous, eux, elles, ceci, cela* ; et une série composée, formée des éléments qui précèdent, affectés du suffixe *-même*, variable en nombre dans la graphie (*lui-même, eux-mêmes*) - élément sur lequel il me sera donné de revenir plus loin (§3.4). La distribution des pronoms non clitiques soulève pour la théorie chomskyenne du liage, de sérieuses difficultés, qui sont le propos central du présent chapitre. Je considérerai pour commencer la distribution des pronoms forts de la série *lui-même*, pour montrer que lorsqu'ils ne sont pas contrastifs, ils semblent assujettis au principe de liage (II,5A). L'examen des pronoms forts de la série *lui*, révélera par contre que la distribution de ces éléments échappe au principe de liage (II,5A), mais ne se conforme pas non plus au principe (II,5B).

---

3. v. à ce sujet Morin (1978).

2.2. lui-même

2.2.1. lui-même n'est pas une variante de lui.

Selon une conception courante<sup>4</sup>, l'élément *-même* aurait pour fonction de renforcer les formes fortes des pronoms, notamment dans un environnement contrastif. Cette analyse serait étayée par des exemples comme (13), où *lui* et *lui-même* peuvent être intuitivement perçus comme des variantes stylistiques:

(13)a  $Victor_i$  a honte de  $lui_i$ .

b  $Victor_i$  a honte de  $lui-même_i$ .

Il a cependant été noté par ailleurs<sup>5</sup> que cette généralisation est empiriquement incorrecte, puisque les distributions de *lui* et de *lui-même* ne se superposent pas. On a:

(14)a  $xVictor_i$  bavarde avec  $lui_i$ .

b  $Victor_i$  bavarde avec  $lui-même_i$ .

(15)a  $Victor_i$  a posé la soupière devant  $lui_i$ .

b  $?*Victor_i$  a posé la soupière devant  $lui-même_i$ .

(16)a  $Victor_i$  est allé chez  $lui_i$ .

b  $*Victor_i$  est allé chez  $lui-même_i$ .

Les jugements associés aux formes (b), appellent quelques précisions.

(15b), *lui-même* apparaît inacceptable dans un contexte discursif neutre (non contrastif), mais devient acceptable s'il est employé contrastivement; comparer:

4. v. Dubois (1965), Grevisse (1969) - par exemple.

5. v. Borillo (1971), Kayne (1977), Morin (1978). -

⊛ Pierre va vers lui  
\* Pierre  
ok | Pierre va vers lui  
| Me me | au [C] | part de C  
| Pierre

(17) LOCUTEUR A: - Qu'a fait Victor quand il vous a rejoints?

LOCUTEUR B: - \*Eh bien, il s'est assis sans dire un mot, il<sub>i</sub>  
a posé la soupière devant lui-même<sub>i</sub>, et il  
a englouti son dîner sans nous regarder.

(18) LOCUTEUR A: - Est-ce que Victor a posé la soupière devant  
Adèle?

- Mais non! C'est devant LUI-MEME<sub>i</sub> que Victor<sub>i</sub>  
l'a posée, manifestement dans le but de provo-  
quer Adèle.

Dans un exemple comme (14b), la forme *lui-même* est acceptable sans  
contexte contrastif:

(19) LOCUTEUR A: - Comment était Victor quand tu l'as vu?

LOCUTEUR B: - Ma foi, il était complètement délirant: il<sub>i</sub> bavardait  
à bâtons rompus avec lui-même<sub>i</sub>...

En (16b), enfin, *lui-même* est inacceptable Y COMPRIS dans un contexte  
contrastif:

(20) LOCUTEUR A: - Qu'a fait Victor en sortant de la réunion?

LOCUTEUR B: - \*Il<sub>i</sub> est allé chez lui-même<sub>i</sub> lire son roman.

(21) LOCUTEUR A: - Est-ce que Victor est allé chez Adèle en sortant  
de la réunion?

LOCUTEUR B: - \*Non, c'est chez LUI-MEME<sub>i</sub> que Victor<sub>i</sub> est  
allé.

Compte tenu de ces remarques, les données (13) à (16) devraient donc  
être décomposées de la façon suivante:



- (22)(=13)a *Victor<sub>i</sub> a honte de lui<sub>i</sub>*
- b *Victor<sub>i</sub> a honte de lui-même<sub>i</sub>*
- c *Victor<sub>i</sub> a honte de LUI-MEME<sub>i</sub>*

- (23)(=14)a *xVictor<sub>i</sub> bavarde avec lui<sub>i</sub>*
- b *Victor<sub>i</sub> bavarde avec lui-même<sub>i</sub>*
- c *Victor<sub>i</sub> bavarde avec LUI-MEME<sub>i</sub>*

- (24)(=15)a *Victor<sub>i</sub> a posé la soupière devant lui<sub>i</sub>*
- b *\*Victor<sub>i</sub> a posé la soupière devant lui-même<sub>i</sub>*
- c *Victor<sub>i</sub> a posé la soupière devant LUI-MEME<sub>i</sub>*

- (25)(=16)a *Victor<sub>i</sub> est allé chez lui<sub>i</sub>*
- b *\*Victor<sub>i</sub> est allé chez lui-même<sub>i</sub>*
- c *\*Victor<sub>i</sub> est allé chez LUI-MEME<sub>i</sub>*

La distinction effectuée ici entre *lui-même* , et *LUI-MEME* , doit être prise en compte pour la lecture du corpus d'exemples présenté en annexe à ce chapitre.

Laissant provisoirement de côté la forme contrastive *LUI-MEME*, j'examinerai d'abord la relation unissant *lui* , et *lui-même*. Les données (22) à (25) suggèrent qu'il convient de rejeter toute analyse qui ferait de ces deux éléments, deux variantes d'un même morphème - que *lui-même* soit traité comme une variante emphatique de *lui* (hypothèse traditionnelle , v. note 4), ou *lui* , comme une variante réduite de *lui-même*.

Le paradigme (22)-(25) indique en effet que les distributions de *lui* et *lui-même* ne sont ni superposables, ni complémentaires. Je proposerai donc d'analyser *lui* et *lui-même* comme deux morphèmes distincts, introduits séparément

dans les configurations syntaxiques. Plus précisément, je tenterai de montrer que *lui-même* est un élément +anaphorique, assujéti aux principes de liage (II,5A) et (II,57A').

### 2.2.2. *lui-même* est obligatoirement lié.

Les pronoms forts de la série *lui-même*, qu'ils soient ou non employés contrastivement, se révèlent incapables d'interprétation déictique. Nous avons par exemple:

(26) LOCUTEUR A: - *Est-ce que tu as dit à Victor de parler de Jean?*

LOCUTEUR B: - \*Non, je lui ai dit de parler d'ELLE-MEME  
(geste indiquant Adèle)

(27) LOCUTEUR A: - *De qui as-tu honte?*

LOCUTEUR B: - \*D'elle-même. (geste)

Ces faits font apparaître un contraste entre les formes (13a) et (13b), dont on a pu suggérer (v. note 4) qu'elles étaient synonymes: contrairement au pronom de (13a), celui de (13b) est obligatoirement anaphorique.

A l'affût d'éventuels contre-exemples à cette description de *lui-même*, j'ai trouvé les cas suivants:

(1°) Morin (1978) signale la classe d'exemples illustrée par (28):

(28) LOCUTEUR A: - *Pierre ne viendra pas.*

LOCUTEUR B: - *Je ne comprends pas: lui-même m'avait dit qu'il viendrait.*

Morin note que cet emploi de *lui-même* est limité à la position sujet; comparer:

(29)a *Il importe que lui-même y songe.*

b *\*Il importe de songer à lui-même.*

(exemples de Morin)

Le point remarquable est ici que *lui-même* ne peut, en (28), s'interpréter déictiquement (geste indiquant Victor), ce qui serait en revanche possible pour le pronom *lui*. Ces données confirment donc que *lui-même* (contrairement à *lui*) est obligatoirement lié, quel que soit le statut de son antécédent - identifié plus loin comme le sujet de conscience.

(2°) Un deuxième apparent contre-exemple à l'hypothèse que *lui-même* est +anaphorique, est incarné par (30):

(30) LOCUTEUR A: - *Qui donc ira voir les enfants demain?*

LOCUTEUR B: - *Marie et moi-même (irons les voir).*

(30) doit, au demeurant, être comparé à (31):

(31)a ??*Marie et toi-même, apparemment (irez les voir)*

*\*Marie et lui-même, apparemment (iront les voir)*

Cette disparité de comportement entre les trois personnes, indique que (30) ne contient pas un emploi libre de *moi-même*. Les données (30) et (31) militent, comme les précédentes, en faveur de l'idée -envisagée plus loin - que le liage d'une expression +anaphorique, comme *lui-même*, s'effectue au sein du "domaine de conscience" minimal, qui la contient.

(3°) Ce troisième exemple problématique est extrait de la préface écrite par N. Ruwet, à Kuroda (1979):

(32) *En étudiant le japonais, c'est de nous-mêmes que Kuroda parle.*

Il est clair que l'on n'a pas affaire ici à un emploi déictique de *nous-mêmes*.  
(32) pourrait s'analyser comme un exemple d'inclusion référentielle:

*nous-mêmes*<sub>ij</sub> (= "nous tous les humains") ... *Kuroda*<sub>i</sub>. Selon une autre interprétation possible de (32), *nous-mêmes* = *je* ("Ruwet") et *vous* ("lecteur(s)"). Dans un cas comme dans l'autre, *nous-mêmes* inclut dans sa référence le sujet de conscience de l'énoncé, défini plus loin.

(4°) Un dernier cas "problématique" est illustré par l'exemple suivant:

(33) *Tous les Iraniens - y compris lui-même - pensent que Khomeini est d'essence divine.*

Dans ce cas pas plus que dans ceux qui précèdent, *lui-même* ne semble pouvoir recevoir une interprétation déictique, c'est-à-dire être associé pragmatiquement à un personnage extérieur au discours. *Lui-même* doit ici être coïncidé soit avec *Khomeini*, placé sur sa droite, soit avec un SN extérieur à la phrase, mais interprété comme le héros du récit.

De l'examen de ces apparents contre-exemples à la +anaphoricité de *lui-même*, il ressort donc que les pronoms de cette série ne sont jamais libres - jamais déictiques - mais toujours liés. Cette propriété caractérise les expressions +anaphoriques aussi bien selon la définition chomskyenne (principe II,5A), que selon la définition simplifiée (principe II,57A').

### 2.2.3. *lui-même* est lié dans son dl

Poursuivant mon exploration des propriétés de *lui-même*, j'intégrerai maintenant à la description la notion de domaine de liage, utilisée par Chomsky dans sa formulation des principes (II,5). Provisoirement, j'en

donnerai ici la définition informelle suivante - conforme à l'esprit de la théorie chomskyenne: un domaine de liage est une portion de phrase qui contient un "sujet". Le principe (II,5A) de la théorie chomskyenne du liage, stipule par conséquent qu'une expression +anaphorique est liée dans le domaine minimal incluant un "sujet"; une expression +anaphorique ne peut donc être liée par-dessus un "sujet": le "sujet" définit un domaine opaque pour l'anaphore.

Kayne (1977) suggère que l'on ne peut assimiler le mécanisme d'introduction de *-même* (dans *lui-même*), au processus syntaxique responsable de l'apparition de *se*. Il appuie cette hypothèse sur les exemples reproduits en (34) et (35):

(34)a \**Elle veut que tu se montres des photos.*

b \**Elle m'a dit de se photographier.*

(35)a ?*Elle veut que tu parles d'elle-même.*

b ?*Elle m'a dit de parler d'elle-même.*

(jugements de Kayne)

Le raisonnement de Kayne a, schématiquement, la forme suivante:

(1°) L'inacceptabilité de (34a,b) est prédite par la Contrainte d'Opacité<sup>6</sup>, à condition que l'opération reliant *se* à son antécédent, soit regardée comme une règle de la grammaire de la phrase.

---

6. Kayne développe ce raisonnement dans le cadre de la théorie "standard étendue" des années 1975-77. La Contrainte d'Opacité est une version remaniée de la Contrainte du Sujet Spécifié (v. ch.II, note 10), stipulant qu'un "sujet" définit un domaine opaque pour les règles de la grammaire de la phrase. La même restriction sous-tend, par hypothèse, le concept de "domaine de liage" (v. ci-dessous §4).

(2°) L'inacceptabilité moins tranchée des exemples (35), suggère à l'inverse que la forme *elle-même* ne fait pas l'objet d'une opération de la grammaire de la phrase.

Les remarques du §2.2.1 permettent toutefois d'élucider davantage le statut des exemples (35). Le point d'interrogation placé à leur gauche par Kayne, s'explique par le fait que si la forme non contrastive *elle-même* est ici inacceptable, la forme contrastive *ELLE-MEME* ne l'est pas:

(36) LOCUTEUR A: - *Est-ce que tu sais ce que Marie a en tête, au juste?*

LOCUTEUR B: - *\*Je crois qu'elle veut que tu parles d'elle-même, mais j'ignore pourquoi.*

(37) LOCUTEUR A: - *Est-ce que Marie souhaite que je parle de Jean?*

LOCUTEUR B: - *Pas du tout! Elle veut que tu parles d'ELLE-MEME, et de personne d'autre.*

Si ces jugements sont corrects, les exemples (34) et (36) font apparaître une symétrie entre le comportement de *elle-même*, et celui de *se*, au regard des principes de liage: *elle-même* et *se* sont liés au sein de leur dl.

L'acceptabilité de la forme contrastive *ELLE-MEME*, en (37), doit sans doute être expliquée par l'interaction des phénomènes de présupposition, et des relations anaphoriques. En (37), comme en (15c), l'emploi contrastif du pronom semble faire échapper celui-ci au principe de liage (II,5A).

Un phénomène analogue s'observe dans les exemples suivants:

(38)a  $x$ Pierre<sub>i</sub> veut qu'il<sub>i</sub> parte

b Pierre<sub>i</sub> veut que LUI<sub>i</sub> SEUL parte

(39)a  $x$ Pierre<sub>i</sub> a fait ça pour qu'il<sub>i</sub> parte

b Pierre<sub>i</sub> a fait ça pour que LUI<sub>i</sub> SEUL parte

Les exemples (a) illustrent la restriction connue, en vertu de laquelle, dans une subordonnée au subjonctif possédant par ailleurs une variante infinitivale, le pronom sujet n'est pas naturellement enclin<sup>7</sup> à anaphoriser le sujet principal. Les exemples (b) montrent que cette contrainte se trouve levée, si le sujet pronominal de l'enchâssée est employé contrastivement.

Certains auteurs<sup>8</sup> ont signalé des cas où l'emploi contrastif d'une expression introduit, à l'inverse, une contrainte supplémentaire sur les possibilités d'anaphore. Ainsi le pronom *le* peut, en (40a), anaphoriser indifféremment les SN *Georges* et *Tom* ; mais *le* ne peut en (40b) anaphoriser le SN contrasté *PIERRE* :

(40)a LOCUTEUR A: - Est-ce que le fait que Georges<sub>i</sub> dirige la thèse de Tom<sub>j</sub> le<sub>i/j</sub> gêne?

b LOCUTEUR B: - Non, c'est le fait que PIERRE<sub>i</sub> dirige la thèse de Tom<sub>j</sub> qui le<sub>i</sub> gêne.  
Tom<sub>j</sub> qui le<sub>j</sub> gêne.

7. Ces précautions oratoires sont nécessaires, dans la mesure où la lecture SN<sub>i</sub>...pronom<sub>i</sub>, n'est pas toujours impossible dans les cas du type considéré. v. à ce sujet Ruwet (1984).

8. v. notamment Lakoff (1968b), Akmajian et Jackendoff (1970).





L'interprétation première pour ces exemples (la première qui vient à l'esprit, pour la plupart des locuteurs) est celle selon laquelle *lui-même* a pour antécédent le candidat le plus proche, c'est-à-dire *Jean*, plutôt que *Victor*. L'interprétation *lui-même* = "Victor" est SECONDAIREMENT acceptable, par le biais de l'emploi contrastif. La situation est différente si *lui-même* est remplacé par le pronom simple *lui* : dans ce cas, les deux interprétations (*lui* = "Jean"; *lui* = "Victor") ont *a priori* la même probabilité en contexte non contrastif:

(44)a *Victor a dit à Jean de parler de lui.*

b *Victor veut que Jean parle de lui.*

Des remarques qui précèdent, il est permis de conclure que les pronoms forts de la série *lui-même*, sont identifiés comme des expressions +anaphoriques tant par le principe (II,5A) de la théorie chomskyenne du liage, que par le principe (II,57A') de la théorie simplifiée. J'aurai plus loin l'occasion de revenir sur cette conclusion.

### 2.3. lui

Nous avons vu plus haut (ex.22-25) que dans une phrase simple de la forme générale:  $X \text{ SN}_i \text{ Y Pronom}_i \text{ Z}$ , où le pronom est non clitique, les éléments des séries *lui* et *lui-même* sont en distribution complémentaire partielle (pour un corpus élargi, on consultera l'Annexe au présent chapitre). Les formes de la série *lui-même* ont été identifiées comme des expressions +anaphoriques; les formes de la série *lui* n'ont pas encore été identifiées, mais les données examinées plus haut indiquent déjà qu'elles ne sont assujetties ni au principe (II,5A), ni au principe (II,57A'): il s'agit par conséquent d'expressions -anaphoriques; comparer:

(42)a  $\text{Victor}_i \text{ a honte de lui-même}_i$

b  $*\text{Victor}_i \text{ a honte de lui-même}_j$

(43)a  $Victor_i$  a honte de  $lui_i$

b  $Victor_i$  a honte de  $lui_j$

Si les pronoms de la série *lui* sont -anaphoriques, mais peuvent être liés (cf. 43a), c'est - suivant la théorie chomskyenne du liage - qu'ils sont +pronominaux, et ne peuvent avoir un antécédent qu'à l'extérieur de leur dl. Partout où *lui* n'alterne pas avec *lui-même* (ex.23 et 25; Annexe III, classes 2 et 4), il est possible de faire en sorte que cette prédiction soit vérifiée, en postulant que les structures du type (23) comportent un seul dl, et que celles du type (25) en comportent deux. Une légère extension de cette analyse sera nécessaire pour les exemples du type (24) (Annexe III, classe 3), où *LUI* alterne avec *LUI-MEME* dans un contexte contrastif: il faudra postuler, par exemple, que la construction illustrée par (24) comporte deux dl:

(44)(=24)  $\left[ \underset{dl}{Victor_i} \text{ a posé } \left[ \underset{dl}{\text{la soupière devant Pronom}_i} \right] \right]$

ce qui reviendra à faire de *la soupière* un "sujet", et à rapprocher (24) de structures causatives comme (45):

(45)  $\left[ \underset{dl}{Victor} \text{ a laissé } \left[ \underset{dl}{\text{la soupière chauffer}} \right] \right]$

Il conviendra d'expliquer par ailleurs pourquoi l'emploi contrastif du pronom, soustrait partiellement celui-ci au principe de liage (II,5A). L'analyse (44) permet à la théorie chomskyenne de rendre compte du contraste (46):

(46)a  $\left[ \underset{dl}{Victor} \text{ a placé } \left[ \underset{dl}{\text{Marie}_i \text{ devant elle-même}_i} \right] \right]$

b \*  $\left[ \underset{dl}{Victor_i} \text{ a placé } \left[ \underset{dl}{\text{Marie devant lui-même}_i} \right] \right]$

Les exemples du type (22) (Annexe III, classe 1) semblent toutefois

poser - comme leurs homologues anglais (3), (4), (5), (6) - un réel problème à la théorie chomskyenne du liage. Ou bien, en effet, on postule que ces phrases comportent un seul dl, et l'acceptabilité du pronom -anaphorique *lui* paraît enfreindre le principe (II,5B); ou bien l'on postule au contraire que ces phrases comportent deux dl, et c'est l'acceptabilité du pronom +anaphorique *lui-même*, qui enfreint le principe (II,5A).

Considérons maintenant ces mêmes données, à la lumière de la théorie simplifiée du liage, énoncée en (II,57). Contrairement à la théorie chomskyenne (II,5), (II,57) ne dit pas qu'une expression -anaphorique ne peut pas être liée, et ne dit pas non plus qu'elle ne peut l'être qu'à l'extérieur d'un certain domaine structural. La théorie simplifiée du liage ne prédit pas la complémentarité distributionnelle des pronoms simples et réfléchis, mais stipule seulement que leurs propriétés de liage n'intéressent pas la même zone de la théorie du langage: seul le liage des expressions +anaphoriques est imposé par la grammaire - est une propriété grammaticale.

Nous avons vu au chapitre II que deux expressions R peuvent être liées dans les limites d'une phrase, et même dans les limites d'une proposition, si toutefois elles sont séparées par un opérateur de type indirect. Or, il se trouve que la même typologie des opérateurs, se révèle pertinente pour distinguer les exemples du type (22) (Annexe III, classe 1), de ceux du type (23) (Annexe III, classe 2). Dans les premiers, la lecture anaphorique  $SN_i \dots lui_i$  apparaît naturelle, par-dessus un opérateur de type indirect (ex: *avoir honte de* ); dans les seconds, la lecture anaphorique  $SN_i \dots lui_i$  apparaît artificielle (dédoublée), par-dessus un opérateur de type direct (*être jaloux de* ). Ainsi les contextes naturellement ouverts

à l'interprétation  $SN_i \dots lui_i$ , le sont aussi à l'inclusion référentielle  $SN_i \dots SN_{ij}$  :

(47)a *Chomsky<sub>i</sub> a honte des linguistes<sub>ij</sub> du MIT*

b *Chomsky<sub>i</sub> a honte de lui<sub>i</sub>*

(48)a *xChomsky<sub>i</sub> est jaloux des linguistes<sub>ij</sub> du MIT*

b *xChomsky<sub>i</sub> est jaloux de lui<sub>i</sub>*

Les contextes du type (47) ne forment toutefois qu'un sous-ensemble de ceux permettant naturellement l'inclusion référentielle  $SN_i \dots SN_{ij}$  au sein d'une phrase simple, puisque l'occurrence de *lui* (non clitique) est limitée - par définition - aux positions d'argument non cliticisables: structure restrictive en *ne ... que* (*il n'aime que lui*); position post-prépositionnelle (*il a honte de lui*). Lorsque le pronom -anaphorique est cliticisé, il tend à résister au liage, dans les limites de sa proposition; comparer (47b) à (49):

(49) *xChomsky<sub>i</sub> en<sub>i</sub> a honte*

Le parallélisme (47)/(48) étaye l'idée, avancée au chapitre II, que les pronoms -anaphoriques et les expressions R constituent non pas deux, mais une seule, classe, au regard de la théorie du liage. Le comportement particulier des pronoms -anaphoriques clitiques (ex.49) ne suffit pas, c'est évident, à établir le bien-fondé du principe (II,5B) de la théorie chomskyenne du liage: on sait en effet que les pronoms clitiques se distinguent à divers égards (prosodie, morphologie, syntaxe, présupposition, etc.) des expressions R non clitiques; il ne s'ensuit pas nécessairement qu'ils forment une catégorie distincte des pronoms non clitiques, au regard de la théorie syntaxique.

### 3. Anaphore, grammaire, point de vue

Je montrerai dans ce paragraphe que les relations  $SN_1 \dots lui_1$  et  $SN_1 \dots lui-m\hat{e}me_1$ , dans les exemples du type examiné, correspondent à deux processus interprétatifs distincts. Je tiendrai ce contraste comme un argument empirique étayant la théorie simplifiée du liage (II,57), qui oppose deux types de liage: le liage +anaphorique, réglé par le principe (II,57A'), et intéressant la grammaire de la phrase; et le liage -anaphorique, qui échappe au moins partiellement à la grammaire de la phrase. Je suggérerai en outre que le contraste en jeu prend sa source non pas dans des propriétés structurales axiomatiques, dont on pourrait supposer qu'elles seraient gravées dans le cerveau humain, mais dans la nature même du rapport unissant le locuteur, à l'énoncé ou au discours qu'il produit.

#### 3.1. La définition chomskyenne du domaine de liage : problèmes théoriques

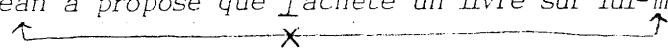
Avant de me tourner à nouveau vers les données du français, il est nécessaire d'examiner de plus près la notion de domaine de liage, qui sous-tend la théorie chomskyenne (II,5), et dont Chomsky (1982a) s'efforce de proposer une définition structurale:

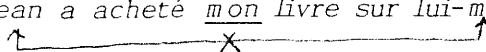
(52) Domaine de liage (Chomsky, 1982a)

$\beta$  est un domaine de liage pour  $\alpha$ , si et seulement si  
 $\beta$  est la catégorie minimale contenant à la fois  $\alpha$ , et un  
 SUJET accessible à  $\alpha$ .

La notion de SUJET est conçue comme une extension de celle, traditionnelle, de sujet. Le sujet d'une proposition est l'expression qui (dans une langue comme le français) détermine l'accord du verbe ; le SUJET est en revanche indépendant de la présence d'un verbe. Ainsi les expressions soulignées

dans les exemples (53), ont l'une et l'autre statut de SUJET, puisqu'elles sont opaques aux relations anaphoriques; pourtant *mon*, en (53b), n'est pas un sujet:

(53)a \*Jean a proposé que j'achète un livre sur lui-même  


b \*Jean a acheté mon livre sur lui-même  


Les structures (53) seront donc analysées l'une et l'autre comme contenant deux dl:

(54)(=53a)  $\left[ \underset{dl}{\text{Jean a proposé que}} \left[ \underset{dl}{\text{j'achète un livre sur Pronom}} \right] \right]$   
 (=53b)  $\left[ \underset{dl}{\text{Jean a acheté}} \left[ \underset{dl}{\text{mon livre sur Pronom}} \right] \right]$

La notion d'accessibilité, à laquelle fait appel la définition (52), est elle-même définie en termes de liage: un SUJET  $\gamma$  est dit accessible à  $\alpha$  s'il est structurellement à même de lier la position occupée par  $\alpha$ ; tel n'est pas le cas, en particulier, lorsque  $\alpha$  est contenu dans le SUJET  $\gamma$ .

Confrontés à la définition (52), les principes de liage (II,5) se révèlent ainsi former un système explicatif circulaire: la possibilité pour un élément A, de lier un élément B, est fixée par leur distribution au sein des domaines de liage; un domaine de liage est défini par la présence d'un SUJET accessible; et le concept de SUJET accessible, par les restrictions sur...les possibilités de liage.

Pour sortir du cercle, il faut que la définition du domaine de liage, ou celle du SUJET accessible, qui la sous-tend, soient établies indépendamment des contraintes sur l'anaphore.

3.2. Liage et "SUJET accessible": problèmes empiriques

Considérons les phrases françaises de la forme générale (55):

(55)  $SN_0$  V ( $SN_1$ ) Prép. Pronom

où le pronom est régi par une préposition. Nous avons tout d'abord le contraste suivant:

(56)a  $Victor_i$  gardait la soupière devant  $lui_i$  (\* $lui-même_i$ )

b  $Victor_i$  regarde lucidement en  $lui-même_i$  ( $lui_i$ )

Pour analyser ces faits conformément à la théorie chomskyenne du liage, on peut postuler par exemple que (56a) contient deux d<sub>l</sub>, et (56b), un seul; soit:

(57)a (=56a)  $\left\{ \begin{array}{l} \text{Victor} \\ \text{d}_l \end{array} \right.$  gardait  $\left[ \begin{array}{l} \text{la soupière} \\ \text{d}_l \end{array} \right.$  devant  $lui$  ] ]

b (=56b)  $\left[ \begin{array}{l} \text{Victor} \\ \text{d}_l \end{array} \right.$  regarde lucidement en  $lui-même$  ]

L'analyse (57a) n'est pas contre-intuitive, et équivaut à faire de (56a) une construction causative, à rapprocher de (58):

(58)a  $\left[ \begin{array}{l} \text{Victor} \\ \text{d}_l \end{array} \right.$  a laissé  $\left[ \begin{array}{l} \text{la soupière} \\ \text{d}_l \end{array} \right.$  sur la table ] ]

b  $\left[ \begin{array}{l} \text{Victor} \\ \text{d}_l \end{array} \right.$  a laissé  $\left[ \begin{array}{l} \text{Marie} \\ \text{d}_l \end{array} \right.$  répondre ] ]

c  $\left[ \begin{array}{l} \text{Victor} \\ \text{d}_l \end{array} \right.$  a rendu  $\left[ \begin{array}{l} \text{Marie} \\ \text{d}_l \end{array} \right.$  malade ] ]

structures dans lesquelles chaque d<sub>l</sub> s'analyse en un SUJET, et un prédicat; ainsi, pour (58a):

	SUJET	prédicat
d11	Victor	a laissé la soupière sur la table
d12	la soupière	sur la table

Mais toutes les phrases de la forme superficielle de (56a), n'ont pas les

mêmes propriétés au regard des principes de liage. On a par exemple:

- (59)a  $Victor_i$  a fait un retour sur lui-même<sub>i</sub> (x<sub>l</sub>lui)  
 b  $Victor_i$  gardait ce souvenir au plus profond de lui-même<sub>i</sub> (lui<sub>i</sub>)  
 c  $Victor_i$  doit chercher en lui-même<sub>i</sub> (?lui<sub>i</sub>) les causes de son  
 insatisfaction

Pour analyser les phrases (56a) et (59), conformément aux principes chomskyens et à la définition (52), il faudra postuler que *devant*, en (56a), a statut d'opérateur et possède un SUJET accessible au pronom, et qu'il n'en va pas de même pour les prépositions de (59); (59b), par exemple, aurait pour représentation structurale non pas (60a), qui serait parallèle à (57a), mais (60b):

- (60)a  $\left[ \underset{dl}{Victor_i} \text{ gardait } \left[ \underset{dl}{\text{ce souvenir au plus profond de Pronom}_i} \right] \right]$   
 b  $\left[ \underset{dl}{Victor_i} \text{ gardait ce souvenir au plus profond de Pronom}_i \right]$

Cette analyse demeure cependant dénuée d'intérêt explicatif, tant qu'elle n'est justifiée que par la forme (simple ou réfléchie) du pronom.

Tournons-nous à présent vers (56b): ici, la préposition n'a pas de SUJET visible, et l'occurrence préférentielle de *lui-même* confirme que la phrase est formée d'un seul dl. Il n'est pas vrai, cependant, que toutes les structures de la forme superficielle (55), avec  $SN_1$  nul, favorisent l'occurrence de *lui-même*, dans les conditions examinées. C'est ainsi qu'en (61), la forme *lui-même* apparaît proscrite:

- (61)a  $Victor_i$  a dormi chez lui<sub>i</sub> (\*lui-même)  
 b  $Victor_i$  regardait devant lui<sub>i</sub> (\*lui-même)

Pour analyser ces exemples conformément aux principes chomskyens de liage, et à la définition (52), il faudra supposer qu'ils ont, à un niveau plus abstrait,



une représentation structurale semblable à celle de (56a); autrement dit que le syntagme prépositionnel des phrases (61), possède quelque part un SUJET - vide, sous-jacent, intrinsèque, ou autre<sup>9</sup>. Toutefois, l'occurrence de l'anaphorique *lui-même* se révèle acceptable à droite des mêmes prépositions, et dans ce qui semble être le même environnement structural, dans des exemples comme (62):

(62)a *Sigmund Freud<sub>i</sub> avait noté chez lui-même<sub>i</sub> (?lui<sub>i</sub>) les symptômes du "complexe d'Oedipe"*

b *A ce tournant décisif de son existence,*

*Victor<sub>i</sub> se trouvait placé devant lui-même<sub>i</sub> (xlui<sub>i</sub>)*

Aux données qui précèdent, on peut ajouter les suivantes, transpositions françaises d'exemples anglais discutés par Kuno et Kaburaki (1977):

(63)a *Victor a parlé à Jean de lui-même*

b *Victor a questionné Jean sur lui-même*

---

9. Cette idée n'est peut-être pas implausible pour *chez*, dont on pourrait supposer qu'il n'a pas totalement rompu avec son statut nominal d'origine (bas latin *casa*). Ainsi la distribution des pronoms pourrait-elle être régie par le même principe en (IIa) et en (IIb):

(II)a { *Pierre<sub>i</sub> a rencontré [ un ami à lui<sub>i</sub> ] } (\*lui-même)  
 b { *Pierre<sub>i</sub> a dormi [ chez lui<sub>i</sub> ] } (\*lui-même)**

Il est de fait que *chez* exhibe à divers égards un comportement distinct de celui des prépositions comme *avant*, *devant*, *près de*, etc. Quelques contrastes illustreront ce point:

(III) *La porte de { \*devant/\*à côté de/ chez } lui est rouillée.*

(IV) *Pierre habite près de { \*devant/\*à côté de/ chez } nous*

(V) *Pierre habite devant { \*près de/\*au-dessous de/ chez } nous*

(VI) *Il s'est arrêté avant { \*derrière/\*à côté de/\*en face de/ chez } nous*

(VII) *Voici { \*devant/\*en face de/\*avant/ \*près de/ chez } nous*

Selon Kuno et Kaburaki (dont je partage les intuitions , pour le français), le pronom +anaphorique, non contrastif (*lui-même*), serait préférentiellement associé à *Victor* , en (63a), et à *Jean* , en (63b).

Conformément aux principes chomskyens, on pourrait par exemple postuler pour ces phrases, les représentations structurales suivantes:

$$\begin{array}{l} (64)a (=63a) \left[ \underset{dl}{Victor} \text{ a parlé à } \underset{dl}{Jean} \text{ de Pronom } \right] \\ b (=63b) \left[ \underset{dl}{Victor} \text{ a questionné } \underset{dl}{Jean} \left[ \underset{dl}{e} \text{ sur Pronom } \right] \right] \end{array}$$

(où e, en (64b), représenterait le SUJET vide de son dl). Mais cette double analyse ne rend pas compte du fait que dans chacune des phrases (63), *lui-même* peut aussi - secondairement - être associé à l'autre candidat-antécédent (*Jean* en 63a, *Victor* en 63b). Pour intégrer cette ambiguïté à la description, il faudra donc admettre que les phrases (63) peuvent avoir deux représentations structurales, à savoir (64) et (65) - le caractère préférentiel de (64) demeurant à expliquer:

$$\begin{array}{l} (65)a (=63a) \left[ \underset{dl}{Victor} \text{ a parlé à } \underset{dl}{Jean} \left[ \underset{dl}{e} \text{ de Pronom } \right] \right] \\ b (=63b) \left[ \underset{dl}{Victor} \text{ a questionné } \underset{dl}{Jean} \text{ sur Pronom } \right] \end{array}$$

Mais pareille analyse ne fait que souligner la circularité des concepts auxquels elle fait appel: l'interférence d'un SUJET ne permet pas d'expliquer le blocage d'une relation anaphorique, puisque c'est pour expliquer ce blocage que l'on postule l'interférence d'un SUJET.

Observons d'autre part que dans l'exemple (66), qui paraît structurellement analogue à (63b), l'interprétation préférentielle dans une situation non marquée (*Victor* n'est pas psychanalyste et rencontre *Jean* pour la première

fois) associe *lui-même* à *Victor* :

(66) *Victor a renseigné Jean sur lui-même.*

Ce que suggère cet ensemble de données, c'est que les concepts de SUJET accessible, et de domaine de liage, ne peuvent être définis seulement en termes structuraux: le parti-pris structuraliste nous enferme dans la circularité.

### 3.3. Domaine de liage, domaine de conscience

Au terme des remarques qui précèdent, on peut, me semble-t-il, conclure ceci: il est exact que les expressions +anaphoriques du type *lui-même*, sont obligatoirement liées - conformément aux principes (II,5A) et (II,57A') - et il est également exact que leur liage est assujetti à une contrainte de "proximité", qui reste à définir: l'antécédent de *lui-même* ne peut, en particulier, se trouver au-delà d'un "sujet" (cf. §2.2.3). Il est par contre incorrect de prétendre qu'une expression +anaphorique a obligatoirement un antécédent dans sa phrase (cf. §2.2.2), et que le concept de "domaine de liage", qui formalise la contrainte de proximité évoquée ci-dessus, peut être défini en termes structuraux. On constate en particulier que pour certaines configurations syntaxiques de la forme: SN<sub>0</sub>...OPERATEUR...SN<sub>1</sub>, le locuteur semble avoir le choix entre deux analyses en d<sub>l</sub>:

- (67)a  $\left[ \underset{d_l}{SN_0} \dots OPERATEUR \dots \left[ \underset{d_l}{\dots SN_1} \right] \right]$   
b  $\left[ \underset{d_l}{SN_0} \dots OPERATEUR \dots SN_1 \right]$

Ce choix laissé au locuteur, suggère que la distribution des frontières de d<sub>l</sub> n'est pas une propriété structurale interne à l'énoncé, mais met

en jeu la relation du locuteur, à l'énoncé qu'il produit. Telle est précisément la ligne d'analyse que je développerai ci-dessous.

Je proposerai l'hypothèse suivante:

- (68) Le liage d'une expression +anaphorique du type *lui-même*, s'effectue dans les limites du domaine de conscience minimal qui la contient.

Cette hypothèse appelle une définition du concept de "domaine de conscience":

- (69) Domaine de conscience

Un domaine de conscience est une portion de discours dont l'interprétation s'effectue d'un point de vue qui lui est propre.

Le point de vue reflète l'attitude du locuteur, vis-à-vis du discours qu'il produit. Deux points de vue principaux peuvent être distingués: celui du locuteur (point de vue externe au discours), et celui du (d'un) héros (point de vue interne au discours). Le point de vue est signalé au sein du discours, par des marques diverses: choix des temps, des embrayeurs, des items lexicaux, etc. En vertu de (68), les expressions +anaphoriques du type *lui-même* (les pronoms réfléchis) sont définies comme des instruments linguistiques au service d'un point de vue: le point de vue "interne", celui du "héros" de l'énoncé.

J'émettrai l'hypothèse que le locuteur qui produit un discours, est maître du point de vue qu'il adopte, autrement dit, est libre d'endosser son propre point de vue, ou celui de tel ou tel héros. Je compléterai cette hypothèse par la suivante: certaines portions de discours sont interprétées d'un bout à l'autre d'un seul et même point de vue: chacune d'elles constitue un domaine de conscience, défini en (69). Autrement dit, si le locuteur est libre de changer de point de vue en cours de discours, il

ne peut le faire qu'en certains points - frontières de domaines de conscience; en particulier, la présence d'un SUJET structural (au sens que Chomsky cherche à circonscrire) délimite de façon générale un domaine de conscience. Une illustration simple de cette idée, est fournie par l'exemple français suivant:

(70) *Victor a dit que la chaise est cassée.*

On sait que les phrases de ce type permettent pour leur complétive, deux interprétations distinctes: à la première (dite "factive" par Kiparsky et Kiparsky 1970), est associée une présupposition de vérité; à la seconde ("non factive"), n'est pas attachée une telle présupposition:

(71)a (=70, interpr. factive)

*"La chaise est cassée, et Victor l'a dit"*

b (=70, interpr. non factive)

*"Victor a dit ceci: 'la chaise est cassée' "*

Cette double interprétation de (70), peut être décrite comme une ambiguïté de point de vue: dans l'interprétation (71b), (70) est interprétée d'un bout à l'autre d'un seul et même point de vue - celui de Victor, héros de l'énoncé; dans l'interprétation (71a), le locuteur-auditeur introduit son propre point de vue dans la complétive. Conformément à (69), chacune des propositions de (70) (la principale, la complétive) constitue un domaine de conscience. L'exemple (70) suffit à montrer que ce qui identifie un domaine de conscience, n'est pas la nature particulière du point de vue adopté pour son interprétation (celui du locuteur, celui de tel ou tel héros), mais le fait que la portion d'énoncé concernée, jouisse *a priori* d'une autonomie

de point de vue: chaque domaine de conscience suppose de la part du locuteur (et/ou de l'auditeur) le choix d'un point de vue interprétatif spécifique.

En vertu de (68), l'acceptabilité du pronom anaphorique en (72), signale que de telles phrases contiennent deux domaines de conscience distincts:

- (72)a  $\left[ \underset{dl}{\left[ \text{Victor croit} \right]} \underset{dl}{\left[ \text{Marie}_i \text{ contente d'elle-même}_i \right]} \right]$   
 b  $\left[ \underset{dl}{\left[ \text{Cette situation a placé} \right]} \underset{dl}{\left[ \text{Marie}_i \text{ face à elle-même}_i \right]} \right]$   
 c  $\left[ \underset{dl}{\left[ \text{Victor doit défendre} \right]} \underset{dl}{\left[ \text{Marie}_i \text{ contre elle-même}_i \right]} \right]$

Il apparaît ainsi que le concept pragmatique de domaine de conscience se superpose dans une certaine mesure au concept structural de domaine de liage, auquel fait appel la théorie (II,5). On pourrait, pour préserver cette dernière, soutenir que les suites *Marie contente de SN*, *Marie face à SN*, *Marie contre SN*, constituent des domaines de liage, parce qu'il s'agit de "clausettes" ("petites propositions", "propositions succinctes"), c'est-à-dire de structures Sujet + Prédicat. Mais nous avons vu plus haut que cette explication est circulaire, tant que la catégorie "sujet" est identifiée par la distribution des anaphores. En outre, postuler que le découpage d'une phrase en domaines de liage, est une propriété structurale axiomatique, ne rend pas compte de tous les cas où *lui* (-anaphorique) alterne avec *lui-même* dans un même environnement structural: cette marge de choix laissée au locuteur, n'est pas prédite par la théorie chomskyenne du liage; elle l'est en revanche par l'hypothèse (68), et par la notion de "domaine de conscience", introduite plus haut.

Revenons aux exemples (56) et suivants, et d'abord au contraste (61)/(62): on constate que la coïndiciation  $Victor_i / Pronom_i$  traduit en (62) une relation psychologique, "subjective", un retour du sujet sur lui-même, un processus "réfléchi" - ce qui n'est pas le cas de (61). Ainsi la phrase (62b) décrit une situation psychologique, interne au personnage nommé *Victor*, tandis que la phrase (61b), qui a la même structure interne, décrit Victor de l'extérieur. La phrase (61b) n'implique pas, d'autre part, que Victor ait été conscient du fait que l'endroit où il a dormi, était sa propre maison; la phrase (62b) implique en revanche que le héros (S. Freud) savait que les symptômes observés, étaient les siens. La distribution des formes *lui* et *lui-même* nous révèle, suivant (68), que les phrases (61) contiennent deux domaines de conscience (et de liage), et les phrases (62), un seul: l'analyse d'une phrase en domaines de conscience/liage apparaît, clairement, fonction du contenu sémantique de l'énoncé: les prépositions *devant* et *chez* définissent un domaine de conscience autonome lorsque, employées au sens propre, elles dénotent une relation spatiale, objective, exposée au regard du locuteur-narrateur; elles ne définissent pas un domaine de conscience autonome lorsque, employées métaphoriquement, elles dénotent une relation subjective, interne à la conscience du héros.

Des remarques semblables peuvent être faites à propos de la plupart des exemples signalés au §3.2, comme ceux répétés sous (73):

(73)a  $Victor_i$  a gardé la soupière devant  $lui_i$  (\* $lui-même_i$ )

b  $Victor_i$  a gardé ce souvenir au plus profond de  $lui-même_i$  ( $lui_i$ )

c  $Victor_i$  a fait un retour sur  $lui-même_i$  ( $xlui_i$ )

Comme les prépositions locatives de (61), celle de (73a) est employée au sens propre, et définit un domaine de conscience autonome: la phrase a la structure d'une construction causative dont l'interprétation juxtapose deux situations indépendantes. La phrase (73b), dans laquelle *lui-même* (préférentiel) alterne avec *lui*, peut être analysée en un, ou deux, domaines de conscience - comme si l'on hésitait ici entre l'interprétation propre ou métaphorique de la préposition de lieu. La phrase (73c), qui contient une métaphore idiomatique, impose l'analyse en un seul domaine de conscience - et l'occurrence du pronom *lui-même*.

Les hypothèses proposées ci-dessus s'étendent aux données suivantes, qui mettent en jeu des SN icôniques:

(74) *J'ai montré à Jean une photo de toi (\*toi-même)*

(75)a *Je t'ai montré une photo de toi/toi-même*

b *J'ai brandi sous tes yeux éberlués une photo de toi/toi-même*

(76) *J'ai analysé pour toi une description détaillée de toi (\*toi-même)*

(77) *J'ai commandé à ton intention une description de toi/toi-même qui t'intéressera sûrement beaucoup.*

L'inacceptabilité de *toi-même* en (74) et (76) indique, suivant le principe de liage (II,5A), que ces phrases sont composées de deux dl:

(78)a (=74)  $\left[ \underset{\text{dl}}{\text{J'ai montré à Jean}} \left[ \underset{\text{dl}}{\text{une photo de Pronom}} \right] \right]$   
 b (=76)  $\left[ \underset{\text{dl}}{\text{J'ai analysé pour toi}} \left[ \underset{\text{dl}}{\text{une description de Pronom}} \right] \right]$

L'acceptabilité concomitante de *toi* et *toi-même*, en (75) et (77), indique en revanche que ces phrases permettent deux analyses:

(79)a  $\left[ \underset{\text{dl}}{\text{Je t'ai montré}} \left[ \underset{\text{dl}}{\text{une photo de Pronom}} \right] \right]$   
 b  $\left[ \underset{\text{dl}}{\text{Je t'ai montré}} \text{ une photo de Pronom } \right]$



Notons que la distribution des pronoms *toi* et *toi-même*<sup>10</sup> dans ces exemples, n'est pas corrélée à une variation dans l'identification de l'auteur de la photo: la photo dont il est question en (75) n'a, selon toute vraisemblance, pas été prise par "toi". Cette observation milite contre la postulation d'un SUJET structural vide dans le SN icônique de (75). En revanche, la notion de domaine de conscience, paraît une fois de plus pertinente: le pronom +anaphorique *toi-même* ne peut, conformément à (68), figurer que dans un domaine interprété du point de vue de l'allocutaire ("toi"). Pour qu'une phrase ou portion de phrase vérifie cette propriété, il faut - si l'on en croit les données qui précèdent - que l'allocutaire soit mentionné ailleurs dans l'énoncé (que *toi-même* ait un antécédent) - ce qui n'est pas le cas en (74) - et que l'allocutaire coïncide avec le point de vue interprétatif - qu'il incarne le sujet de conscience<sup>11</sup>: tel n'est pas le cas en (74), dont l'interprétation s'effectue du point de vue du locuteur ("je").

Ces remarques et hypothèses rejoignent celles faites par Kuno et Kaburaki (1977), à propos des exemples (63)-(66), répétés ci-dessous en (80):

- ((80)a *Victor a parlé à Jean de lui-même (lui)*  
 b *Victor a questionné Jean sur lui-même (lui)*  
 c *Victor a renseigné Jean sur lui-même (lui)*

10. Si l'on admet l'analyse proposée au ch.II.4 pour les pronoms de dialogue non réfléchis, la coïncidence des pronoms ne transcrit pas la même relation en (VIII) et en (IX):

- VIM (VII)a *J'ai honte de moi*  
 b *Tu as honte de toi*  
 (IX)a *J'ai honte de moi-même*  
 b *Tu as honte de toi-même*

En (VIIIa), (VIIIb), les deux pronoms sont, par hypothèse, corréférentiels sans être unis par une relation anaphorique; en (IXa), (IXb), la corréférence intrinsèque se double d'une relation de liage.

11. J'emprunte ce terme à Banfield (1979).

Dans ces exemples, les deux formes *lui* et *lui-même*, sont acceptables, et peuvent être coïncidées avec l'un ou l'autre des deux SN placés sur leur gauche: *Victor, Jean*.

*Lui-même* se distingue seulement de *lui*, par le fait qu'il suscite dans chaque cas une interprétation préférentielle, prédite par (68a): *lui-même* est lié au sein du domaine de conscience minimal. L'analyse de chacune de ces phrases en domaines de conscience (et de liage), est dictée non pas par des facteurs structuraux, mais par la distribution du point de vue (de l'"empathie", disent Kuno et Kaburaki 1977)<sup>12</sup> dans le discours et dans l'énoncé: la suite Jean Prép. Pronom est analysée comme un domaine de conscience/liage autonome, si le locuteur endosse en cours de phrase, le point de vue du personnage nommé *Jean*. La catégorie S.Prép. est définie *a priori* comme un domaine de conscience possible. Et la distribution du point de vue est par ailleurs influencée par les choix lexicaux: le point de vue de "Jean" semble plausible à droite du verbe *questionner* (ex.80b), puisqu'on présume que Jean est mieux placé pour répondre à des questions sur *lui-même* = "Jean", qu'à un interrogatoire sur *lui-même* = "Victor". L'acceptabilité du pronom -anaphorique *lui* n'est pas assujettie à la restriction (68a), et ce pronom peut dans les trois exemples (80), être coïncidé librement avec l'un ou l'autre des deux candidats-antécédents. C'est que le liage de *lui* échappe, par hypothèse, à la grammaire de la phrase: ce point sera développé à nouveau au prochain paragraphe.

12. Il me semble clair qu'il existe un lien entre le concept de point de vue (ou "empathie"), et celui d'"espaces mentaux", défini par Fauconnier (1984). Il s'agit vraisemblablement d'un lien d'inclusion: le concept d'espaces mentaux englobe celui de point de vue, mais est utilisé également pour rendre compte de "figures" interprétatives, comme la métaphore et la métonymie. Les concepts de point de vue, et d'espaces mentaux, renvoient en tout cas à une conception similaire des rapports entre langage, et cognition.

### 3.4. Anaphore et énonciation

Les remarques qui suivent prolongent celles du §2.2.2, et confirment l'idée que le liage +anaphorique correspond non pas à une relation structurale entre deux positions d'un "arbre", mais à une contrainte interprétative au sein d'un domaine de conscience.

Il s'avère que l'élément *-même*<sup>13</sup>, qui, en combinaison avec les pronoms forts du français, a statut d'affixe +anaphorique, peut également s'accoler à des embrayeurs adverbiaux, comme *ici*, *aujourd'hui*, *ce matin*:

- (81)a *Tu avais laissé ce livre ici même*  
 b *Pierre doit sortir à l'instant même*  
 c *Il le fera aujourd'hui même*  
 d *Ils partent ce soir même.*

Mais *-même* ne s'adjoit pas librement aux adverbiaux ni aux embrayeurs: ainsi les exemples (81), peuvent-ils être comparés aux suivants:

- (82)a *\*Tu avais laissé ce livre là même*  
 b *\*Pierre doit sortir à cinq heures mêmes*  
 c *\*Il le fera demain même*  
 d ? *Ils partent mercredi même*

Les adverbiaux qui se prêtent à l'affixation en *-même*, sont une sous-classe d'embrayeurs associés sémantiquement au locuteur, compris comme sujet de conscience: si les adverbiaux de (82) ne se combinent pas avec *-même*, c'est que, même lorsqu'il s'agit d'embrayeurs (ex.82a,82c), ils ne réfèrent pas au temps ou lieu de leur domaine de conscience (celui du locuteur).

13. Dans cette transcription, *même* est présenté ici comme un suffixe, bien qu'il s'orthographie (selon Robert, etc.) sans trait d'union: *le jour même* et non: *\*le jour-même*. L'orthographe d'usage n'est à mon avis pas conforme aux propriétés morphosyntaxiques de cet élément, qui semble affixé à son contexte gauche.

La contrainte observée en (82), est assimilable au principe (68a), si l'on considère que *ici même*, à *l'instant même*, etc., y sont liés dans leur domaine de liage (ou domaine de conscience). Il est clair, cependant, que la relation locuteur/embrayeur, en (81), n'est pas de nature structurale: le locuteur n'est pas lexicalement représenté dans les phrases considérées. L'embrayeur des exemples (81) est, malgré tout, assujetti au principe (68a), en ce que sa référence (spatiale, ou temporelle) est fixée au sein du domaine de conscience minimal qui l'inclut.

Pour compléter ces remarques, considérons les deux récits suivants:

(83) *Pierre a écrit le 1er mars à Julie, une lettre dont il avait calculé qu'elle lui parviendrait le 15, l'informant qu'il partait ce jour-là pour Barcelone.*

(84) *Pierre a écrit le 1er mars à Julie, une lettre dont il avait calculé qu'elle lui parviendrait le 15, l'informant qu'il partait le jour même pour Barcelone.*

Entre les adverbiaux *ce jour-là*, et *le jour même*, on relève une différence interprétative analogue à celle opposant *lui*, à *lui-même*: *ce jour-là*, en (83), peut référer indifféremment au 1er mars, ou au 15, alors que *le jour même* ne peut en (84) référer qu'au 1er mars, date associée au domaine de conscience minimal: *il partait...pour Barcelone* (*il* = "Pierre", posé plus haut comme "héros" écrivant la lettre).

Ici comme en (81), l'expression suffixée par *-même* est *lié par le* sujet de conscience.

### 3.5. Liage et vraisemblance

Je reviendrai pour finir aux exemples du type (22) (Annexe III, classe 1) et à ceux du type (23) (Annexe III, classe 2). Dans les cas du premier groupe, les pronoms *lui* et *lui-même* paraissent alterner librement, tandis que dans les cas du deuxième groupe, la forme réfléchie *lui-même* est nettement préférée à *lui* pour l'interprétation recherchée (anaphorique). Les deux séries d'exemples se distinguent, on l'a vu (§2), par le fait que dans les premiers, les positions de  $\underline{SN}_i$  et de  $\underline{Pronom}_i$  sont reliées par un opérateur sémantiquement indirect (ex: *avoir honte de*), alors que les exemples du second groupe sont reliés par un opérateur direct (ex: *être jaloux de*).

Dans le prolongement des hypothèses qui précèdent, je proposerai pour ces faits la description suivante. La coïncidence  $\underline{SN}_i \dots \underline{lui}_i$  incarne, par hypothèse, un cas de liage -anaphorique, relation dont j'ai supposé au chapitre II qu'elle échappe à la grammaire de la phrase, en ce qu'elle est établie non pas "de l'intérieur", au sein même de l'énoncé, mais de l'extérieur, par le locuteur, qui conserve un point de vue distinct de celui de ses héros. On s'attend, dans ces conditions, à ce que le liage -anaphorique soit sensible à des critères extragrammaticaux, tels que la vraisemblance. Cette prédiction semble en effet vérifiée, tant pour l'inclusion référentielle, que pour le liage des pronoms (forts) -anaphoriques: la lecture  $Victor_i \dots lui_i$  (ou  $Chomsky_i \dots les linguistes_{ij}$  du MIT ) apparaît d'autant moins vraisemblable, que l'opérateur est plus direct. En effet, étant donné un énoncé de la forme: *X bavarde avec Y* , on suppose *a priori* que *X* et *Y* réfèrent à deux entités disjointes, puisque la relation sémantique établie entre eux par *bavarder* , implique leur concomitance.

151

Etant donné en revanche un énoncé de la forme: *X a honte de Y* , il est concevable que *X* et *Y* réfèrent à deux manifestations de la même entité, puisque l'opérateur *avoir honte de* ne suppose pas la concomitance de ses deux arguments. Il est clair que la vraisemblance n'est pas un principe grammatical, attaché spécifiquement à l'objet "langue"; mais ce caractère est, justement, conforme à l'idée que le liage -anaphorique est une relation non pas interne à la langue, mais "imposée" à la langue par le locuteur-narrateur.

Cette même idée rend compte du fait, qui pourrait sembler paradoxal, que ce sont les formes de la série *lui* , et non celles de la série *lui-même*, qui apparaissent dans tous les cas de liage idiomatique (Annexe III, classe 4.III). La contrainte d'idiomaticité est, en effet, typiquement externe à la langue: si *lui* est impérativement lié par *Victor* dans la phrase (85):

(85) *Victor a pris cette remarque pour lui*

ce n'est pas en vertu de quelque propriété interne à l'énoncé, mais parce que l'interprétation recherchée impose la lecture coréférentielle des deux positions nominales.

Si, à l'inverse, le liage +anaphorique est une relation interne à l'énoncé, on s'attend à ce qu'il ne soit pas sensible à des facteurs externes tels que la vraisemblance: cette prédiction est vérifiée par les données, qui montrent que l'occurrence de *lui-même* est possible en (22) comme en (23) (Annexe III, classes 1 et 2), c'est-à-dire quel que soit le contenu sémantique de l'opérateur.

### 3.6. Problèmes résiduels, questions en suspens

L'analyse des exemples (24) et (25) (Annexe III, classes 3 et 4) demeure sans nul doute à préciser. L'inacceptabilité de *lui-même* dans les premiers, suit de l'hypothèse (68): les deux expressions coïncidées appartiennent à des domaines de conscience/liage distincts. Le pronom réfléchi devient toutefois acceptable en (24), s'il fait l'objet d'un emploi contrastif (comparer 17/18), propriété qui pourrait également dériver de l'hypothèse (68): l'emploi contrastif a pour effet de déplacer l'empathie (le point de vue) sur *Victor*, abolissant ainsi une frontière de domaine. Ceci n'explique pas, cependant, pourquoi la même stratégie se révèle inapplicable en (25). Je laisserai ici cette question en suspens.

D'autres points sont à approfondir, notamment la question des pronoms clitiques, brièvement effleurée plus haut: pourquoi les pronoms (non réfléchis) clitiques du français, semblent-ils plus contraints dans leurs propriétés de liage, que les pronoms non clitiques? Les hypothèses dégagées ci-dessus des données du français, invitent également à réexaminer les faits de l'anglais, dont les pronoms - en principe, non clitiques - exhibent semble-t-il un comportement intermédiaire entre celui des pronoms clitiques, et celui des pronoms non clitiques, du français. Ce qui ne fait, en tout cas, aucun doute, c'est que le système pronominal de l'anglais ne peut être pris pour canon pour l'élaboration d'une théorie universelle de l'anaphore. Ces deux derniers exemples, relevés par hasard dans des romans anglo-saxons récents, confirment que la notion de "domaine de conscience" intervient en anglais, comme en français et en japonais, dans la distribution des anaphores réfléchies:

(86) *What was Clara thinking about, he wondered (...)  
Himself and Ellie?*

P. Highsmith, *The Blunderer*,

Hamlyn Paperbacks, England, 1978 (p. 98)

(87) *That afternoon when he'd wanted to make love and I'd refused.  
As if that trivial moment contained something inestimably  
important to myself.*

A. Brink, *The Wall of the Plague*,

Fontana Paperbacks, London, 1985 (p. 81)

#### 4. Conclusion

Les données du français présentées dans ce chapitre, s'ajoutent à celles du chapitre II, pour suggérer que les concepts chomskyens de disjonction référentielle, et de domaine de liage, doivent être écartés de la théorie syntaxique. En énonçant à partir d'un exemple anglais isolé (ex.11a), une contrainte présumée universelle de "disjonction référentielle", dont nous avons vu qu'elle est totalement démentie par les faits, Chomsky alimente les reproches d'universalomanie et de superficialité, couramment adressés par ses détracteurs à la grammaire générative. En voulant à tout prix faire du "domaine de liage", un concept structural axiomatique, il construit un système explicatif circulaire, qui se révèle inopérant en français comme en anglais, pour une partie importante des données recensées. Paradoxalement peut-être, le recours au concept pragmatique de point de vue dans l'analyse syntaxique - et par conséquent, l'explication du syntaxique par le non-syntaxique - conduit à une vision plus restrictive de la grammaire, que la conception modulaire de la grammaire-noyau.



ANNEXE AU CHAPITRE III

("annexe III")

Distribution de *lui* , *lui-même* , *LUI-MEME*

classe 1		
<i>lui</i> <sub>i</sub>	<i>lui-même</i> <sub>i</sub>	<i>LUI-MEME</i> <sub>i</sub>
+	+	+

I. SN<sub>i</sub> V SN Conj. Pronom<sub>i</sub>

(1) *Victor*<sub>i</sub> défendra ses frères  $\left. \begin{array}{l} \text{et} \\ \text{ou} \\ \text{donc} \\ \text{ainsi que} \end{array} \right\} \text{---}_i$

(2) *Victor*<sub>i</sub> ne défendra ni ses frères ni  $\text{---}_i$

(3) *Victor*<sub>i</sub> défendra ses frères autant que  $\text{---}_i$

II. SN<sub>i</sub> V Prép. Pronom<sub>i</sub>

- (4) *Victor*<sub>i</sub> croit en  $\text{---}_i$   
*Victor*<sub>i</sub> espère en  $\text{---}_i$   
*Victor*<sub>i</sub> rit de  $\text{---}_i$   
*Victor*<sub>i</sub> parle de  $\text{---}_i$   
*Victor*<sub>i</sub> s'occupe beaucoup de  $\text{---}_i$   
*Victor*<sub>i</sub> doute de  $\text{---}_i$   
*Victor*<sub>i</sub> a rêvé de  $\text{---}_i$   
*Victor*<sub>i</sub> se souvient encore de  $\text{---}_i$  enfant  
*Victor*<sub>i</sub> se méfie de  $\text{---}_i$   
*Victor*<sub>i</sub> pense d'abord à  $\text{---}_i$   
*Victor*<sub>i</sub> commence toujours par  $\text{---}_i$   
*Victor*<sub>i</sub> votera pour  $\text{---}_i$ , évidemment  
*Victor*<sub>i</sub> travaille pour  $\text{---}_i$

III. SN<sub>i</sub> V+N Prép. Pronom<sub>i</sub>

- (5) Victor<sub>i</sub> a foi en ---<sub>i</sub>  
Victor<sub>i</sub> a confiance en ---<sub>i</sub>  
Victor<sub>i</sub> a honte de ---<sub>i</sub>  
Victor<sub>i</sub> a pitié de ---<sub>i</sub>  
Victor<sub>i</sub> prend soin de ---<sub>i</sub>  
Victor<sub>i</sub> fait bon marché de ---<sub>i</sub>  
Victor<sub>i</sub> a fait mention de ---<sub>i</sub>  
Victor<sub>i</sub> fait grand cas de ---<sub>i</sub>  
Victor<sub>i</sub> fait fi de ---<sub>i</sub>

IV. SN<sub>i</sub> V SN Prép. Pronom<sub>i</sub>

- (6) Victor<sub>i</sub> a de la haine en ---<sub>i</sub>  
Victor<sub>i</sub> a acheté ce livre pour ---<sub>i</sub>  
Victor<sub>i</sub> a apitoyé Marie sur ---<sub>i</sub>  
Victor<sub>i</sub> a dégoûté Marie de ---<sub>i</sub>  
Victor<sub>i</sub> a dégoûté Marie de ---<sub>i</sub>  
Victor<sub>i</sub> garde un bon souvenir de ---<sub>i</sub> enfant  
Victor<sub>i</sub> a examiné cette situation par rapport à ---<sub>i</sub>  
Victor<sub>i</sub> est mortifié au plus profond de ---<sub>i</sub>

V. SN V (Prép.) SN<sub>i</sub> Prép. Pronom<sub>i</sub>

- (7) Marie a apitoyé Victor<sub>i</sub> sur ---<sub>i</sub>  
Marie a dégoûté Victor<sub>i</sub> de ---<sub>i</sub>  
Marie a parlé à Victor<sub>i</sub> de ---<sub>i</sub>

VI. SN<sub>i</sub> être A Prép. Pronom<sub>i</sub>

- (8) Victor<sub>i</sub> est content de ---<sub>i</sub>  
Victor<sub>i</sub> est fier de ---<sub>i</sub>  
Victor<sub>i</sub> est responsable de ---<sub>i</sub>  
Victor<sub>i</sub> est sûr de ---<sub>i</sub>

Victor<sub>i</sub> est inquiet pour ---<sub>i</sub>  
Victor<sub>i</sub> est exigeant envers ---<sub>i</sub>

° °

classe 2		
lui <sub>i</sub>	lui-même <sub>i</sub>	LUI-MEME <sub>i</sub>
x	+	+

I. SN<sub>i</sub> V Prép. Pronom<sub>i</sub>

- (9) Victor<sub>i</sub> se dévoue à ---<sub>i</sub>
- Victor<sub>i</sub> est d'accord avec ---<sub>i</sub>
- Victor<sub>i</sub> sympathise avec ---<sub>i</sub>
- Victor<sub>i</sub> bavarde avec ---<sub>i</sub>
- Victor<sub>i</sub> se concerte avec ---<sub>i</sub>
- Victor<sub>i</sub> correspond avec ---<sub>i</sub>
- Victor<sub>i</sub> conspire contre ---<sub>i</sub>
- Victor<sub>i</sub> s'acharne contre ---<sub>i</sub>
- Victor<sub>i</sub> compte sur ---<sub>i</sub>
- Victor<sub>i</sub> a triomphé de ---<sub>i</sub>

II. SN V SN<sub>i</sub> Prép. Pronom<sub>i</sub>

- (10) Marie a éloigné Victor<sub>i</sub> de ---<sub>i</sub>
- Marie a réconcilié Victor<sub>i</sub> avec ---<sub>i</sub>

III. SN<sub>i</sub> [être Prép. N] Prép. Pronom<sub>i</sub>  
OPER.

- (11) Victor<sub>i</sub> est en froid avec ---<sub>i</sub>
- Victor<sub>i</sub> est en rivalité avec ---<sub>i</sub>
- Victor<sub>i</sub> est de connivence avec ---<sub>i</sub>
- Victor<sub>i</sub> est en paix avec ---<sub>i</sub>

IV. SN<sub>i</sub> être A Prép. Pronom<sub>i</sub>

- (12) Victor<sub>i</sub> est gentil pour ---<sub>i</sub>  
 Victor<sub>i</sub> est jaloux de ---<sub>i</sub>  
 Victor<sub>i</sub> est hargneux envers ---<sub>i</sub>  
 Victor<sub>i</sub> sera toujours semblable à ---<sub>i</sub>

classe 3		
lui <sub>i</sub>	lui-même <sub>i</sub>	LUI-MEME <sub>i</sub>
+	-	+

I. SN<sub>i</sub> V SN Prép. Pronom<sub>i</sub>

- (13) Victor<sub>i</sub> a mis la soupière devant ---<sub>i</sub>  
 Victor<sub>i</sub> a monté tout le monde contre ---<sub>i</sub>  
 Victor<sub>i</sub> tire la couverture à/vers/jusqu'à ---<sub>i</sub>  
 Victor<sub>i</sub> a caché le livre { derrière  
 à côté de } ---<sub>i</sub>  
 contre  
 au-dessus de  
 près de  
 sur  
 ...

II. SN V SN<sub>i</sub> Prép. Pronom<sub>i</sub>

- (14) Marie a osé critiquer Victor<sub>i</sub> devant ---<sub>i</sub>  
 Le colis est arrivé { chez  
 jusqu'à } Victor<sub>i</sub> grâce à ---<sub>i</sub>  
 près de

III. SN<sub>i</sub> ne V X que Pronom<sub>i</sub>

- (15) Victor<sub>i</sub> n'aime que ---<sub>i</sub>  
 Victor<sub>i</sub> ne parle qu'à ---<sub>i</sub>  
 Victor<sub>i</sub> ne jure que par ---<sub>i</sub>

IV.  $\frac{SN_i V}{SN} \left[ \frac{Det. N Prép. Pronom_i}{\underline{\quad}} \right]$

(16)  $Victor_i$  a relu un livre sur ---<sub>i</sub>

$Victor_i$  a relu un livre de ---<sub>i</sub>

o  
o

classe 4		
$lui_i$	$lui-même_i$	$LUI-MEME_i$
+	-	-

I.  $\frac{SN_i V (SN) chez Prenom_i}{\quad}$

(17)  $Victor_i$  a dormi chez ---<sub>i</sub>

$Victor_i$  a laissé la valise chez ---<sub>i</sub>

II.  $\frac{SN V \left[ \frac{Det. N Prép. Pronom_i}{\underline{\quad}} \right]}{SN}$

(18)  $Victor_i$  a rencontré un ami à ---<sub>i</sub>

III. Liage idiomatique

(19)  $Victor_i$  a pris ça pour ---<sub>i</sub>

$Victor_i$  réfléchissait à part ---<sub>i</sub>

$Victor_i$  tire toujours la couverture à ---<sub>i</sub>

$Victor_i$  a emporté le livre avec ---<sub>i</sub>

$Victor_i$  a un livre avec ---<sub>i</sub>

$Victor_i$  a un stylo sur ---<sub>i</sub>

$Victor_i$  est hors de ---<sub>i</sub>

$Victor_i$  revient à ---<sub>i</sub>

$Victor_i$  a fait ça malgré ---<sub>i</sub>

## CHAPITRE IV

### ANAPHORE REFLECHIE ET POSSESSION INALIENABLE

"Mais alors, comment entendre ce qui se dit d'un tel homme, à savoir qu'il 'se retrouve' dans les jeunes garçons qu'il privilégie de son amour? Qu'est-ce que ce "se" qui se retrouve en eux, et qu'est-ce que ce 'retrouver'? Car il ne s'agit évidemment pas d'une correspondance point par point entre son image propre et celle de l'objet".

Un lacanien anonyme,  
*Scilicet* n°4 1

#### 1. Préliminaires terminologiques

Les chapitres IV, VI et VII seront consacrés à trois constructions réflexives du français, respectivement illustrées par les exemples (1), (2) et (3):

(1)a *Pierre se regarde*

b *Pierre se parle*

(chapitre IV)

c *Pierre s'économise*

(2)a *La Tour Eiffel s'aperçoit d'ici*

(chapitre VI)

b *La vengeance est un plat qui se mange froid*

(3)a *La température s'élève*

(chapitre VII)

b *Le sucre s'est caramélisé*

---

1. Merci à Jacqueline Giry, qui m'a communiqué cette trouvaille.

Ces formes sont généralement signalées par les grammaires françaises traditionnelles, dans le chapitre consacré aux "verbes pronominaux".

"Les verbes pronominaux", écrit Grevisse (1969)<sup>2</sup>, "sont ceux qui sont accompagnés d'un des pronoms personnels *me, te, se, nous, vous*, représentant le même être ou la même chose que le sujet:

*Je me cache. Tu t'habilles. Il se nuit. Nous nous taisons. Vous vous plaignez. Ils se meurent. Elle s'évanouit. Les souffrances s'oublient!"*

Les "verbes pronominaux" sont caractérisés par leurs propriétés morphologiques, et sémantiques:

- morphologie: ils sont toujours précédés d'un clitique régime, et prennent l'auxiliaire *être* ; c'est ce que l'on appelle la "conjugaison pronominale"<sup>3</sup>;
- sémantique: le clitique régime attaché au verbe "représente le même être ou la même chose que le sujet" (v. ci-dessous Grevisse). Les "verbes pronominaux" sont couramment répartis, depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>4</sup>, en deux classes, et quatre sous-classes:

(I) Formes pronominales actives, dans lesquelles le clitique régime représente un actant du procès; elles incluent:

(I.A) Les formes réfléchies (ex.1), qui expriment une "action qui retourne sur le sujet, se réfléchit sur lui"<sup>5</sup>

(I.B) Les formes récioproques, qui expriment "une action que plusieurs sujets exercent l'un sur l'autre ou les uns sur les autres"<sup>6</sup>, ex:

---

2. p.549. Souligné par l'auteur.

3. v. Grevisse (1969, §703)

4. Sur l'histoire de la grammaire des "verbes pronominaux", v. Stéfanini (1962).

5. Grevisse (1969, p.549)

6. Grevisse (1969, p.550)

(4) *Les soldats romains se cherchaient dans les ténèbres; ils s'appelaient, ils se demandaient un peu de pain ou d'eau*

(Chateaubriand/Grevisse)

(II) Formes pronominales subjectives, dans lesquelles "le pronom conjoint *me, te, se, etc.* - qu'on pourrait appeler *censément préfixé* ou *agglutiné* - est comme incorporé au verbe et n'a qu'une valeur emphatique, ou affective, ou vague: il ne joue aucun rôle de complément d'objet et sert simplement, du moins en certains cas, à mettre en relief l'activité personnelle du sujet ou à marquer un intérêt particulier de ce sujet dans l'action (...)"<sup>7</sup>. Les verbes pronominaux subjectifs incluent:

(II.A) Les formes "neutres" (ou: "intransitives"), parmi lesquelles les verbes "essentiellement pronominaux", qui ne se rencontrent qu'à la forme pronominale (*se repentir, s'arroger, s'abstenir*); et les verbes "accidentellement pronominaux", qui ont aussi une forme non pronominale, mais ne lui sont rattachés qu'en diachronie (*douter/se douter; apercevoir/s'apercevoir*), ou en constituant (par hypothèse, mais j'y reviendrai) des variantes stylistiques (*moisir/se moisir, guérir/se guérir*).

(II.B) Les pronominaux "de sens passif", illustrés plus haut en (2).

Cette description fait apparaître la "forme pronominale" comme un phénomène morphologique intéressant le lexique des verbes, plutôt que l'organisation de la phrase. J'introduirai ici une convention terminologique, qui facilitera plus loin l'étude syntaxique des formes considérées: les verbes des phrases (1), (2), (3), seront dits *réflexifs* (l'adjectif *pronominal* appartenant déjà à la terminologie du liage), et les constructions qui les contiennent, *réflexives*. Il me semble par ailleurs nécessaire de revenir, pour la préciser, sur la distinction effectuée par Grevisse, entre "formes pronominales actives", et "formes pronominales subjectives". Les premières,

7. Grevisse (1969, 551-52).



définies comme incluant les réfléchies, et les réciproques, se distinguent des secondes par le fait que le clitique réflexif y incarne un complément thématique du verbe (c'est-à-dire basique, sélectionnel),<sup>8</sup> isolable par la question:

- (5)a Qui Pierre regarde-t-il? / Il se regarde.
- b A qui Pierre parle-t-il? / Il se parle.
- c Qui les enfants regardaient-ils? / Ils se regardaient  
(eux-mêmes, ou les uns les autres)

Les "formes pronominales subjectives", définies comme incluant les "neutres", et les "passives", s'opposent aux précédentes en ce que leur clitique réflexif ne correspond pas à un complément thématique:

- (6)a \*Qu'est-ce que Pierre doute de ce que Marie est venue?  
(Il se doute de ce que...)
- b \*Qui Pierre doute-t-il de ce que Marie est venue?  
(Il se doute de ce que...)
- c ~~#~~Qu'est-ce que la plaie a guéri?  
(Elle s'est guérie)
- d ~~#~~Qu'est-ce que la Tour Eiffel aperçoit d'ici?  
(Elle s'aperçoit d'ici)

Grevisse, déjà cité, caractérise le clitique régime attaché à un verbe réflexif, comme "représentant le même être ou la même chose que" le sujet

---

8. L'adjectif *thématique* est adapté ici de la terminologie chomskyenne. Un verbe est dit "assigner un rôle thématique" aux arguments qu'il sélectionne: dans la phrase *Pierre a mangé*, *Pierre* représente le sujet thématique; dans la phrase: *Pierre a été mangé*, le sujet formel n'est pas le sujet thématique. Voir plus loin, ch.V.

- relation formalisée plus haut par le concept de liage. Dans le cadre de la distinction tracée aux chapitres II et III, entre liage +anaphorique, et liage -anaphorique, ce point mérite que l'on s'y arrête un instant. Notons que dans son énumération des pronoms réflexifs, Grevisse ne mentionne pas les formes *le, lui, les, leur*, c'est-à-dire les clitiques régimes -anaphoriques de 3<sup>o</sup> personne. Or, nous avons vu que *le* PEUT être lié par *Victor* dans une phrase comme (7):

(7)  $xVictor_i le_i méprise$

Pour exclure (7) des constructions réflexives, on pourrait donc envisager de définir celles-ci par la présence d'un clitique régime +anaphorique lié par le sujet. J'ai cependant avancé au chapitre II, l'hypothèse que dans les phrases comme (8):

(8)a *Je me méprise*

b *Tu te méprises*

les deux pronoms de dialogue sont intrinsèquement coréférentiels, mais ne sont pas unis par une relation anaphorique. Or, les formes du type (8) sont traditionnellement incluses dans les constructions réflexives, et ceci, sans aucun doute, à juste titre: elles sont les seules contreparties, aux 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> personnes, de la forme réflexive (9):

(9)  $\left. \begin{array}{l} \{Victor\} \\ \{II\} \end{array} \right\} se méprise$

et entraînent, comme leurs partenaires de 3<sup>ème</sup> personne, la substitution de l'auxiliaire *être* à l'auxiliaire *avoir*, qui caractérise en français la "conjugaison pronominale":

(10)a Il a méprisé Jean/ Il l'a méprisé

b \*Il est méprisé Jean/ \*Il l'est méprisé

(11)a \*Il s'a méprisé

b Il s'est méprisé

(12)a J'ai méprisé Jean/ Je l'ai méprisé

b \*Je suis méprisé Jean/ \*Je le suis méprisé

(13)a \*Je m'ai méprisé

b Je me suis méprisé

Pour inclure les formes (8) et (9) au sein d'une même classe de constructions (réflexives), sans remettre en question l'hypothèse précédemment avancée à propos des exemples du type (8), je proposerai la définition générale suivante:

- (14) Sera dite réflexive (en français) une proposition dont le verbe est accompagné d'un clitique régime intrinsèquement coïncidé avec le sujet.

La coïncidation est la notation introduite au chapitre II, pour transcrire l'intersection référentielle et l'anaphore. La coïncidation peut être considérée comme extrinsèque si elle transcrit une relation pragmatique, extérieure à l'énoncé, comme c'est le cas en (7), ainsi que - par hypothèse - dans tous les exemples de la forme: ...SN<sub>i</sub>... lui<sub>i</sub>, examinés au chapitre III. La coïncidation est par contre intrinsèque si elle transcrit une relation interne à l'énoncé: tel est le cas en (9), où le pronom régime est lié +anaphoriquement par le sujet, et en (8), où l'indice référentiel de chacun des deux pronoms fait partie de sa définition lexico-discursive. Cette propriété commune à (8) et (9) rend compte du fait que certaines langues, dont le français, puissent n'avoir de pronoms +anaphoriques qu'à la 3ème personne.

Suivant la définition (14), le pronom régime d'une structure réflexive, est obligatoirement coïncidé avec le sujet de sa proposition. En effet, les deux pronoms soulignés en (15) sont intrinsèquement coïncidés, mais on ne parlera pas ici de structure réflexive:

(15) J'ai dit à Pierre que tu allais m'écrire.

La définition (14) stipule enfin qu'une construction réflexive comporte nécessairement un verbe, précédé d'un pronom clitique. Autrement dit, les exemples comme (16), décrits au chapitre III comme contenant un pronom réfléchi, ne sont pas pour autant des structures réflexives:<sup>9</sup>

(16) *Victor a honte de lui-même*

J'emploierai ici le terme *réfléchi* dans l'acception sémantique intuitive que lui donne plus haut Grevisse: (1) et (16) sont des phrases réfléchies, parce qu'elles décrivent des situations dont un même actant est à la fois la source, et le but.

Le mot *reflexif* est une transposition au français du terme anglais *reflexive*, employé dans la littérature anglo-saxonne pour désigner les pronoms de la série *himself*, et les structures qui les contiennent, ex:

(17)a *John washes himself*

(John lave Pronom); "John se lave"

b *John was talking about himself*

(John parlait de Pronom); "John parlait de lui-même"

L'emprunt à l'anglais de l'adjectif *reflexif*, fournit en français un doublet com mode (*réflexif/ réfléch*) dont l'anglais ne dispose pas: il n'y a donc pas d'équivalence entre les structures dites "réflexives"

---

9. La définition (14) laisse par ailleurs en suspens le statut des phrases impératives de 2<sup>o</sup> personne, comme: *Lave-toi!* S'il s'agit de phrases réflexives, elles mettent en jeu un pronom fort affixé à droite du verbe (comparer: *\*Lave-te!*), et coïncidé avec le sujet de conscience, qui n'est pas représenté lexicalement sur sa gauche.

en anglais, et en français. Les pronoms anglais du type *himself* partagent avec les éléments *se* et *lui-même* du français, la propriété d'être obligatoirement anaphoriques - d'être assujettis au principe de liage (II,57A'); mais l'anglais ignore les pronoms clitiques<sup>10</sup>, et n'a donc pas de contreparties pour les formes réflexives des langues romanes, slaves, etc. Il s'ensuit des divergences considérables entre les systèmes français et anglais: l'anglais ne recourt aux pronoms du type *himself* ni dans les constructions réciproques, ni dans les constructions "moyennes" illustrées plus haut par (2), ni - généralement - dans les constructions translatives (ex.3 et chapitre VII). Les "reflexive pronouns" de l'anglais, traduisent uniquement les pronoms réfléchis (clitiques ou non) du français.

C'est aux constructions réfléchies que sera consacrée la suite du présent chapitre. J'examinerai d'abord une analyse des constructions réfléchies anglaises envisagée par Helke (1970) dans le cadre de la syntaxe générative, puis certains aspects peu connus des formes réfléchies du français. De l'exploration des deux langues, surgiront deux questions: quelles sont les propriétés convergentes et divergentes des constructions réfléchies anglaises et françaises? Existe-t-il un rapport entre les concepts d'anaphore réfléchie, et de possession inaliénable? A cette dernière question, je répondrai qu'en dépit d'une certaine analogie intuitive, les deux concepts recouvrent des relations de nature différente. En ce qui concerne la première

10. Ceci est vrai en tout cas pour l'anglais britannique standard. Les exemples américains suivants, signalés par Fiengo et Higginbotham (1979), suggèrent que la distinction effectuée par le français entre pronoms clitiques, et pronoms forts, n'est pas inconnue de l'anglais:

(I)a *John<sub>i</sub> read books about him<sub>i</sub>* } "John a lu des livres sur lui"  
 b *John<sub>i</sub> read books about'im<sub>j</sub>* }  
 c *xJohn<sub>i</sub> read books about'im<sub>j</sub>*

Dans les ex. (Ib,c) le pronom *him* est "cliticisé" (affixé) à la préposition qui le régit, phénomène manifesté par l'amuissement de /h/ initial; la lecture anaphorique *John<sub>i</sub>...him<sub>i</sub>* est possible en (Ia), où le pronom n'est pas cliticisé, mais n'est pas naturelle en (Ic). Ces exemples peuvent être rapprochés du paradigme français (II):

(II)a *Pierre<sub>i</sub> ne regardé que lui<sub>i</sub>*  
 b *Pierre<sub>i</sub> le<sub>j</sub> regarde*  
 c *xPierre<sub>i</sub> le<sub>j</sub> regarde*

Il y aurait là matière à une étude contrastive intéressante.

question, je soutiendrai que par-delà les différences morphologiques évidentes séparant les "reflexive pronouns" de l'anglais, des "pronoms réfléchis" du français, ces formes partagent dans les deux langues les propriétés syntaxiques définissant la catégorie grammaticale - présumée universelle - des anaphores réfléchies.

## 2. Constructions réfléchies en anglais: l'analyse de Helke (1970)

La première analyse générative des structures réfléchies de l'anglais<sup>11</sup>, envisagée dans les années soixante, à l'époque du "tout transformationnel", voyait dans les réfléchis une sous-classe de pronoms anaphoriques, et dans les pronoms anaphoriques, des éléments substitués par transformation à un groupe nominal identique à, et coréférentiel de, un autre groupe nominal de sa phrase (pronoms simples) ou de son domaine (pronoms réfléchis). On dérive dans ce cadre:

- (18)a *Mary<sub>i</sub> says that Mary<sub>i</sub> is sick* "Mary dit que Mary est malade"  
 => b *Mary<sub>i</sub> says that she<sub>i</sub> is sick* "Mary dit qu'elle est malade"
- (19)a *Mary<sub>i</sub> washes Mary<sub>i</sub>* "Mary lave Mary"  
 => b *Mary<sub>i</sub> washes herself<sub>i</sub>* "Mary se lave"

Cette analyse est abandonnée au tournant des années soixante-dix, sur la base d'arguments aujourd'hui familiers<sup>12</sup>, réfutant l'hypothèse d'une

---

11. v. Lees et Klima (1963)

12. Les premiers partisans d'une analyse interprétative de l'anaphore, écartent l'approche transformationnelle des pronoms, sur la base de deux arguments principaux: (1°) L'analyse transformationnelle n'est pas opératoire dans tous les cas où un pronom n'a pas d'antécédent dans sa phrase; qui plus est, un pronom qui a un antécédent dans sa phrase, est généralement ouvert PARALLELEMENT à une lecture non anaphorique. Or, si les pronoms non anaphoriques doivent être insérés en base, il est plus simple (économique) d'insérer de même tous les pronoms. (2°) L'analyse transformationnelle n'est pas opératoire partout où un pronom ne peut pas être remplacé, dans son contexte, par son antécédent; ainsi lorsque l'antécédent est une expression quantifiée (v. Dougherty, 1969), comme dans:

(III)a *Tout homme<sub>i</sub> sait qu'il<sub>i</sub> mourra un jour*  
 ≠ b *Tout homme<sub>i</sub> sait que tout homme mourra un jour*  
 ou lorsque la phrase ne permet de restituer aucune source finie pour le pronom ("paradoxe de Bach et Peters"; v. Bach, 1970):

(IV) *Le pilote<sub>i</sub> qui l'<sub>i</sub>'a abattu a touché le mig<sub>i</sub> qui le<sub>i</sub> poursuivait*

structure sous-jacente comportant deux SN identiques. Les pronoms anaphoriques, simples et réfléchis, sont traités comme des items lexicaux à part entière, insérés en base dans les configurations syntaxiques, au même titre que les expressions R; et une règle d'interprétation sémantique (règle d'anaphore) est chargée de relier chaque pronom, facultativement (pronoms simples) ou obligatoirement (pronoms réfléchis), à un groupe nominal de sa phrase (pronoms simples) ou de son domaine (pronoms réfléchis). La relation anaphorique est formalisée au moyen d'indices souscrits: un pronom, simple ou réfléchi, est affecté du même indice référentiel que son antécédent; il est co-ïndicé avec celui-ci, et leur coïndiciation transcrit leur co-référence<sup>13</sup>.

Helke (1970), dans une thèse remarquée à son époque, consacrée aux structures réfléchies de l'anglais, est le premier à noter qu'une anaphore réfléchie n'est pas toujours coréférentielle de son antécédent. Dans des exemples comme (20), en effet, la position thématique occupée par le pronom réfléchi est fermée - comme l'indique (21) - au SN qui lui tient lieu d'antécédent:

---

13. L'analyse interprétative des pronoms relance donc l'hypothèse (ancienne) que les pronoms anaphoriques sont assimilables à des variables logiques: contrairement aux expressions R, ils n'ont pas de référence en base, mais en acquièrent une par coïndiciation avec un antécédent (c'est-à-dire par une règle d'anaphore).

(20)a *Mary expresses herself*

"Mary s'exprime"

b *Species reproduce themselves*

"Les espèces se reproduisent"

c *History repeats itself*

"L'Histoire se répète"

(21)a ?*John expresses Mary*

"John exprime Mary"

b ?*Animals reproduce species*

"Les animaux reproduisent les espèces"

c ?*This repeats History*

"Ceci répète l'histoire"

Les verbes en jeu (*express, reproduce, repeat*) ne sont pourtant pas intrinsèquement réfléchis: ils peuvent s'employer transitivement, comme en (22):

(22)a *Mary expresses many ideas*

"Mary exprime de nombreuses idées"

b *Species sometimes reproduce long-vanished characters*

"Les espèces reproduisent parfois des caractères disparus depuis longtemps"

c *History sometimes repeats similar events, in different places*

"L'Histoire répète parfois des événements semblables en des lieux différents"

Les pronoms réfléchis des exemples (20), sont donc des compléments à part entière pour les verbes qui les régissent, et la relation réfléchi-antécédent ne semble pas pouvoir être identifiée comme la "coréférence".



Pour construire une description homogène des structures réfléchies de l'anglais, incluant la classe de cas illustrée par (20), Helke propose d'analyser les réfléchis *myself, yourself*, etc., comme des groupes nominaux ayant pour tête le substantif *self*, et pour spécifieur, un adjectif possessif (*my, your, her*, etc.). Cette analyse est conforme aux propriétés morphologiques des réfléchis anglais:

(a) L'élément *self* peut par ailleurs s'employer comme un substantif indépendant, ainsi en (23) (exemple de Helke, *op. cit.*):

(23) *The expression of self in the 17th century literature*

"l'expression du moi/de l'individu/de la personnalité dans la littérature du 17<sup>e</sup> siècle"

(b) Comme un groupe nominal ordinaire, une suite de la forme:

*myself, yourself*, etc., peut être interrompue par un adjectif épithète:

(24) *He had better wash his own self, than mine*

(il ferait mieux de laver son propre 'self', que le mien)

"il ferait mieux de se laver lui-même, que de me laver"

(c) Comme les groupes nominaux ordinaires, les réfléchis sont normalement accentués sur le nom-tête *self*, et non pas sur le spécifieur. Une analyse les traitant comme des pronoms compacts, prédirait au contraire - dit Helke - que l'accent tombe sur la première syllabe, comme c'est le cas dans les formes *s<sup>3</sup>omeone, <sup>3</sup>anyone, s<sup>3</sup>omebody, <sup>3</sup>anybody, n<sup>3</sup>obody*, etc.<sup>14</sup>

---

14. <sup>3</sup> = accent de mot.

Helke présente cependant comme le point central de sa théorie, le formalisme qu'il met en place pour expliquer les propriétés syntaxiques des éléments réfléchis. Une fois admise leur analyse comme des SN possessifs, on constate, dit Helke, qu'ils ne sont pas les seuls SN possessifs obligatoirement anaphoriques. Une classe de SN de ce type est en effet attestée en anglais indépendamment des constructions réfléchies: Helke appelle "possessif restreint" (anglais: *restricted possessive*) leur spécifieur possessif, et illustre le phénomène par des exemples comme les suivants:

(25)a *The poor girl<sub>i</sub> lost*  $\left. \begin{array}{l} \textit{her}_i \\ \textit{?*\textit{his}} \end{array} \right\} \textit{mind}$

(la pauvre fille a perdu son [fém]/?\*son [masc.] esprit)

"La pauvre fille a perdu l'esprit"

b *We<sub>i</sub> nodded*  $\left. \begin{array}{l} \textit{our}_i \\ \textit{?*\textit{their}} \end{array} \right\} \textit{heads}$

(nous avons hoché nos/\*leurs têtes)

"Nous avons hoché la tête"

c *The members<sub>i</sub> of the committee expressed*  $\left. \begin{array}{l} \textit{their}_i \\ \textit{?*\textit{my}} \end{array} \right\} \textit{support for}$   
*the motion*

(les membres de la commission ont exprimé leur/\*mon soutien à la motion)

d *I<sub>i</sub> blinked*  $\left. \begin{array}{l} \textit{my}_i \\ \textit{?*\textit{y our}} \end{array} \right\} \textit{eyes}$

(j'ai cligné mes/\*tes yeux)

"J'ai cligné des yeux"

e *John<sub>i</sub> craned*  $\left. \begin{array}{l} \textit{his}_i \\ \textit{?*\textit{their}} \end{array} \right\} \textit{neck}$

(John a tendu son/\*leur cou)

"John a tendu le cou"

---

15. Les astérisques de ces exemples sont celles de Helke; les points d'interrogation ont été rajoutés par mes soins, pour suggérer que la contrainte en jeu est plus sémantique (sélectionnelle) que syntaxique (v. ci-dessus §4). La distinction entre coréférence intrinsèque (ex.25b,d) et anaphore (ex.25a,c,e) a été ignorée dans la transcription de ces données.



celle-ci découlerait de la contrainte sur l'insertion (anglais: *Insertion Prohibition*), formulée par Chomsky (1965), qui stipule que l'on ne peut pas insérer de matériel morphologique au sein d'un domaine, une fois que le cycle transformationnel a fini de s'y appliquer<sup>16</sup>.

L'analyse de Helke semble avoir suscité peu de critiques dans la littérature générative, si ce n'est celles de Higgins (1973), mettant en jeu la distribution des réfléchis dans les structures clivées. Je formulerai pour ma part trois objections, que prolongeront plus loin (§§3.2, 3.3) des remarques concernant le français.

En premier lieu, l'analyse de Helke concerne spécifiquement l'anglais, dont les "pronoms réfléchis" se trouvent avoir la structure interne de SN possessifs. Les hypothèses de Helke ne semblent pas directement transposables aux langues comme le français, qui possèdent des pronoms réfléchis morphologiquement compacts. Ceci constitue un problème sérieux, pour qui suppose que la théorie de l'anaphore aspire à l'universalité.

En deuxième lieu, si l'analyse des réfléchis anglais comme des SN possessifs, est sans aucun doute pertinente d'un point de vue diachronique, il est moins évident qu'elle le soit aussi du point de vue synchronique. Il n'est pas vrai, en particulier, que les réfléchis *myself*, *yourself*, etc., aient le même schéma accentuel que les SN ordinaires; on doit distinguer:

---

16. Observons que cette "explication" de Helke, présente la même circularité que certains fragments déjà rencontrés de la théorie chomskyenne: si les "possessifs restreints" sont +anaphoriques - soutient Helke - c'est qu'ils sont dérivés par une règle de copie; or, une règle de copie s'applique par définition dans les limites d'un domaine; donc, les possessifs restreints sont +anaphoriques. Pourquoi une règle de copie s'applique-t-elle dans les limites d'un domaine? A cause de la Contrainte sur l'insertion, qui, justement, définit un domaine: en somme, parce qu'un domaine est un domaine.

- (29)a *Mary wáshed her lé<sup>3</sup>g* (Mary a lavé sa jambe) "...s'est lavé la jambe"  
 b *Mary wáshed hersélf<sup>3</sup>*<sup>17</sup> (Mary s'est lavée)

Autrement dit, (29a) comporte deux accents primaires, l'un sur le verbe (*washed*), l'autre sur l'objet (*leg*); tandis que les deux accents de (29b) sont hiérarchisés: celui du réfléchi est subordonné à celui du verbe. Autrement dit, si l'accent de mot est d'abord placé sur l'élément *self* (tête de: *herself*), le réfléchi subit ensuite dans son syntagme, la réduction accentuelle propre aux anaphores, ce qui n'est pas le cas d'un SN comme *her leg*, dans un contexte discursif non marqué, ni d'un pronom comme *someone*, qui n'est jamais anaphorique. Employé de façon autonome, le substantif *self* se comporte par contre comme un N non anaphorique:

- (30)a *Mary washed her little old sélf<sup>3</sup> carefully*<sup>18</sup>  
 (Mary a lavé son petit vieux 'self' soigneusement)  
 ≈ "Mary s'est lavé soigneusement la carcasse/façade/etc."  
 b *Mary washed her little old lé<sup>3</sup>g carefully*  
 (Mary a lavé sa petite vieille jambe soigneusement)  
 ≈ "Mary s'est lavé soigneusement la jambinette"

Parce que l'adjectif contrastif *own* est un contexte anaphorisant, il entraîne la réduction accentuelle du substantif qui le suit; mais le nom *self* ne se distingue pas davantage, ici, des autres substantifs:

17. ' = accent primaire; '' = accent secondaire.

18. La combinaison d'adjectifs *little old* peut en anglais (surtout, en américain) familier, s'accoler à quasiment n'importe quel substantif, produisant un effet "affectif" pas toujours commode à traduire en français. La propriété pertinente dans ces exemples, est que la suite *little old N* n'est jamais une expression figée: le N est un substantif quelconque, indépendant de ses deux épithètes.

- (31)a *Mary should wash her OWN self carefully*  
(Mary devrait laver son PROPRE 'self' soigneusement)

"Mary devrait se laver ELLE-MEME soigneusement"

- b *Mary should wash her OWN leg carefully*  
(Mary devrait laver sa PROPRE jambe soigneusement)

Ces donnés indiquent que les séquences *her self* (29b), et *her self* (30b, 31b), doivent être distinguées syntaxiquement, même si elles sont morphologiquement apparentées: *herself* a le comportement d'un pronom +anaphorique; *her self*, celui d'un SN possessif.

En troisième lieu, si les réfléchis sont strictement assujettis au principe de liage (II,5A), comme l'indiquent les exemples (32):

- (32)a *\*John eventually managed to describe yourself*  
(John a finalement réussi à décrire toi-même)

- b *\*Psychoanalysis will eventually bring out yourself*  
(La psychanalyse finira par faire sortir toi-même)

Les restrictions attachées aux possessifs restreints, que Helke interprète selon (27), peuvent être transgressées:

- (33)a *John eventually managed to crane that old, stiff neck he could hardly move any more*

"John parvint finalement à tendre ce vieux cou raide qu'il ne pouvait presque plus bouger"

- b *The members of the committee expressed unanimous support for the motion*

"Les membres de la commission exprimèrent un soutien unanime à la motion"

Ces exemples suggèrent que les "possessifs restreints", dont parle Helke, pourraient mettre en jeu une contrainte plus pragmatique, que syntaxique:

dans les phrases (33), on comprend que le cou, le soutien, "appartiennent" au référent du SN sujet, en l'absence de toute marque formelle d'un lien anaphorique sujet-objet. Les SN du type *her self* se comportent non pas comme les réfléchis de (28b) et (32), mais comme les "possessifs restreints" de (25) et (33); ainsi les phrases (34) apparaissent acceptables, au mépris de (27):

(34)a *John eventually managed to describe that long-forgotten self  
he had been trying to reach through his dreams*

(John parvint finalement à décrire ce vieux 'lui-même' oublié  
qu'il avait cherché à atteindre à travers ses rêves)

b *Psychoanalysis will eventually bring out your delightful old self*

(la psychanalyse finira par ressusciter ton charmant 'self' [ta  
charmante personnalité] d'autrefois)

Ici comme en (33), on comprend que le "self" dont il est question, est celui de John, alors que la phrase ne contient aucun indice formel d'une relation anaphorique  $John_i \dots self_i$ . Je soutiendrai plus loin, m'opposant ici à Helke, que la contrainte à l'oeuvre dans les structures à "possessif restreint", comme (25), n'est pas assimilable au principe de liage (II,5A) (ou II,57A') - autrement dit, ne peut être énoncé comme en (27).

Je me tournerai maintenant vers les structures réfléchies du français, dont je suggérerai que certaines propriétés permettent d'éclairer le rapprochement effectué par Helke entre constructions réfléchies, et "possessifs restreints". Cette idée, qui peut sembler paradoxale, puisque les pronoms réfléchis du français n'ont pas la structure interne de SN possessifs, conduira à dissocier les propriétés syntaxiques des réfléchis (dont certaines au moins sont présumées universelles), de leurs propriétés morphologiques, dont il est permis de supposer qu'elles varient largement de langue à langue.

### 3. Réfléchis "possessifs" en français

#### 3.1. La relation "se = Possessif"

Suivant la définition proposée au §1, les exemples (35a,b,c) incarnent tous trois des structures réfléchies:

(35)a *Victor se lave*

b *Victor se parle*

c *Victor a honte de lui-même*

Les formes réfléchies sont du type "actif" – selon la terminologie de Grevisse (1969) – parce que le pronom régime coïncidé avec le sujet, incarne un complément thématique du verbe, qu'il est possible de questionner. L'interprétation de ces exemples met en jeu un procès qui "se réfléchit" sur sa source: l'individu nommé *Victor* est, selon (35a), à la fois agent et patient, celui qui lave, et celui qui est lavé. Cette interprétation est rendue possible par le fait que les opérateurs *laver*, *parler*, *avoir honte*, imposent à leurs arguments des restrictions sélectionnelles sécantes: ainsi *laver* admet un SN +humain pour sujet, et pour objet direct. En regard de (35), les phrases (36) sont également acceptables et banales:

(36)a *Marie lave Victor*

b *Marie parle à Victor*

c *Marie a honte de Victor*

Comme les exemples anglais (17), les phrases françaises du type (35) ne poseraient donc pas de problème majeur à la vieille analyse transformationnelle des réfléchis, postulant l'identité sous-jacente des deux arguments coïncidés.

Soit à présent la classe d'exemples illustrée par (37), signalée par Gross (1968, 1975), suivi de Boons, Guillet, Leclère (1976a) (désormais: BGL (1976 a)).



- (37)a *Le témoin s'est rétracté sitôt après avoir quitté la barre*  
b *Pierre ne s'est pas encore prononcé sur ce point*  
c *Pierre se disperse trop pour faire du bon travail*

Contrairement aux formes françaises (35), et comme les formes anglaises (20), les exemples (37) contiennent un verbe qui impose des contraintes sélectionnelles complémentaires à ses deux arguments: *rétracter*, par exemple, prend un sujet +animé, et un objet -animé; on a ainsi, en regard de (37) - et symétriquement à (21):

- (38)a ?*Marie a rétracté le témoin*  
b ?*Marie a prononcé Pierre sur ce point*  
c ?*Marie disperse Pierre*

(comparer 36).

Au premier examen, le clitique réflexif de (37) ne semble pas correspondre à un complément questionnable:

- (39)a ?*Qu(i) est-ce que le témoin a rétracté?*  
- Il s'est rétracté  
b ?*Qu(i) est-ce que Pierre a prononcé sur ce point?*  
- Il s'est prononcé  
c ?*Qu(i) est-ce que Pierre disperse trop?*  
- Il se disperse trop

Mais Gross, et BGL (*op. cit.*) ont relevé le fait suivant: si le clitique réflexif de (37) n'est pas directement questionnable, comme l'est celui de (35a,b), il est paraphrasable par un complément thématique questionnable, comportant un déterminant possessif relié anaphoriquement au sujet:

(40)a Qu'est-ce que le témoin a rétracté?

- Il a rétracté ses paroles/ son témoignage/ sa déposition (=

b Qu'est-ce que Pierre a prononcé sur ce point?

- Il a prononcé son jugement sur ce point (=37b)

c Qu'est-ce que Pierre disperse trop?

- Il disperse trop ses forces/ son énergie/ ses activités (=

Le phénomène ici remarquable est la relation de synonymie (de paraphrase) unissant les formes non réflexives (40), aux formes réflexives (37). Cette propriété n'est pas vérifiée pour les formes réflexives "subjectives"; au regard des phrases (41a), (42a), (43a), aucune paraphrase possessive ne semble naturellement disponible:

(41)a Pierre se doute de ce que Marie est partie

b \*Pierre doute son N de ce que Marie est partie

(42)a Le ballon s'est gonflé d'air

≠ b Le ballon a gonflé son N d'air

(43)a La Tour Eiffel se voit d'ici

≠ b La Tour Eiffel voit son N d'ici

Les formes réflexives (37) se caractérisent donc par le fait qu'elles s'inscrivent dans une relation linguistique particulière, de la forme générale (44), et dont la nature fera l'objet des prochains paragraphes:

(44) Relation "se = Possessif"

(a)  $SN_i se_i V X$   
= (b)  $SN_i V Poss_i N_{ap} X$ <sup>19</sup>

---

19. Poss. = déterminant possessif.

Le substantif précédé du déterminant possessif, dans les formes du type (44b), est un nom "approprié"<sup>20</sup> ( $N_{ap}$ ), incarnant une petite classe de synonymes contextuels à déterminer pour chaque emploi verbal: ainsi  $N_{ap}$  = "témoignage, paroles, déposition...", pour (37a); "jugement, opinion..." pour (37b); "activités, forces, énergie..." pour (37c). Il faut souligner que la relation (44) appartient à la compétence collective des usagers du français, qui se montrent généralement capables de compléter une proportion comme (45):

$$(45) \frac{\text{le témoin s'est rétracté}}{\text{le témoin a rétracté sa déposition}} = \frac{\text{Pierre se disperse trop}}{\text{Pierre disperse trop ?}}$$

La relation (44) est productive en français actuel, comme l'atteste la liste d'exemples donnée dans l'Annexe IV, dont les formes (46) sont un petit échantillon:

- (46)a *Pierre s'applique à faire cela (se = "son intelligence")*
- b *Pierre ne peut se déclarer sur ce point (se = "son opinion")*
- c *Pierre aime à se raconter (se = "sa vie")*
- d *Les sourds-muets s'expriment par gestes (se = "leurs pensées")*

Les exemples de ce type sont beaucoup plus nombreux qu'il ne pourrait paraître, quoique la productivité de la relation (44) relève parfois, en français d'aujourd'hui, d'un style littéraire ou intellectualisant<sup>21</sup>.

---

20. Ce terme est repris à Harris (v. par ex. Harris, 1970)

21. Cette remarque s'applique au corpus d'exemples que j'ai constitué (v. Annexe IV), mais mérite sans doute d'être quelque peu corrigée. Ayant constaté que la relation "se = Possessif" était abondamment illustrée dans une certaine littérature (*Le Monde, Le Nouvel Observateur*), j'ai orienté ma compilation vers des textes de ce genre. La phrase qu'Eugène Sûe met dans la bouche du Chourineur (v. Annexe IV, *continuer*) suggère cependant une productivité générale du phénomène.

Ainsi les verbes transitifs décrivant un comportement verbal, tels que *dire, raconter, crier*, etc.<sup>22</sup>, qui sélectionnent un objet -humain dans leurs emplois non réflexifs, semblent entrer assez librement dans des structures réflexives du type examiné, notamment dans le jargon marxo-lacano-structuraliste issu des sciences "humaines" (v. Annexe IV, *se raconter, se dire*).

Les exemples présentés dans l'Annexe IV, qui proviennent de sources diverses: conversations, presse récente, littérature française des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, confirmeront l'extension de la relation (44), dont on constatera qu'elle est même, parfois, spontanément explicitée au sein de son contexte (v. Annexe IV, *se raconter, s'organiser*, ainsi que l'exemple placé en exergue à ce chapitre). (44) incarne par conséquent un mécanisme bien vivant dans la conscience linguistique francophone.

### 3.2. Réfléchis "possessifs", et métonymie

Nous avons vu plus haut que les phrases comme (37), ou (46), se distinguent des formes réflexives "subjectives" (comme 2, ou 3) en ce que leur clitique réflexif correspond à un complément thématique du verbe. J'avancerai ici l'hypothèse qu'elles doivent être classées parmi les constructions réfléchies, au côté des formes (30). Il m'incombe maintenant d'analyser la relation (44), afin d'en préciser la nature, et de rendre compte de sa productivité.

Nous avons vu que les formes (37) et (46) se distinguent des exemples (35), par les propriétés sélectionnelles de leur verbe: les verbes de (35)

---

22. v. Gross (1975), table n°9

peuvent sélectionner leurs deux arguments dans la même classe sémantique, tandis que les verbes de (37) et (46) ont un sujet +humain, et un objet -humain. On constate en effet que les verbes à sujet +humain, objet -humain, employés réflexivement avec un sujet formel +humain, sont généralement ouverts à une paraphrase possessive. Cette propriété ne suffit pas, toutefois, à circonscrire l'extension de la relation (44).

Soient les exemples suivants:

- (47)a *Pierre s'est adressé au premier passant venu* (se = "sa demande, ses paroles")
- b *Tout homme a toute sa vie l'impression de s'attendre*  
(se = "son destin")
- c *Voici des années que Pierre se cherche en vain* (se = "sa voie")
- d *Pierre s'est choisi sur le tard* (se = "son camp")

Les verbes de ces exemples admettent banalement - contrairement à ceux de (37) et (46) - un objet +humain, dans leurs emplois non réflexifs:

- (48)a *Pierre a adressé Marie au premier passant venu*
- b *Tout homme a toute sa vie l'impression d'attendre quelqu'un*
- c *Voici des années que Pierre cherche Marie en vain*
- d *Pierre a choisi Marie sur le tard*

L'acceptabilité des formes (48), conduit à distinguer pour chacun des exemples (47), deux interprétations, dont l'une est parallèle à celle de (48), et l'autre, du type "possessif". (47a), par exemple, décrit dans son interprétation non possessive, un comportement inattendu, marginal, disons "schizo-phrénique", du personnage nommé *Pierre*, qui adresse sa propre personne à un passant comme il lui adresserait Marie. L'interprétation possessive

du réfléchi (paraphrasée en regard de 47a), apparaît plus naturelle et plus banale. En somme, si les verbes de (47) admettent banalement un objet +humain dans leurs emplois non réfléchis, ils semblent malgré tout résister, dans une certaine mesure, à l'interprétation réfléchie de leur objet +humain: on ne se cherche ni ne s'attend - normalement - soi-même, comme on cherche ou attend autrui.

Ce que suggèrent donc ces exemples, c'est que l'interprétation possessive surgit chaque fois qu'un verbe employé à la forme réfléchie, ne permet pas une lecture strictement coréférentielle du pronom réfléchi, et du SN qu'il anaphorise. Plus une lecture strictement coréférentielle se superpose aisément à la relation anaphorique SN-réfléchi, moins la paraphrase possessive apparaît pertinente. Considérons ainsi les exemples suivants:

(50)a *Pierre s'est abonné à plusieurs journaux*

b *Pierre s'est couvert de cadeaux*

c *Pierre s'est contraint à quitter Paris*

La relation sémantique établie par les opérateurs *abonner*, *couvrir de cadeaux*, *contraindre*, entre leurs arguments, semble essentiellement de même nature dans les emplois réfléchis (49), et dans les emplois transitifs non réfléchis (50):

(50)a *Pierre a abonné Marie à plusieurs journaux*

b *Pierre a couvert Marie de cadeaux*

c *Pierre a contraint Marie à quitter Paris*

Autrement dit, on s'abonne soi-même à un journal, de la même façon que l'on y abonne autrui. Corrélativement, les formes réfléchies (49) ne semblent pas ambiguës (comme l'étaient les exemples 47), et la seule paraphrase possessive envisageable pour (49), met en jeu une expression passe-partout: *sa personne*:

- (51)a ? Pierre a abonné sa personne à plusieurs journaux  
 b ? Pierre couvre sa personne de cadeaux  
 c ? Pierre a contraint sa personne à quitter Paris

L'expression Poss. personne, qui apparaît aujourd'hui dans la langue familière complétée par un adjectif épithète (v. 52), peut être rapprochée de la suite: Poss. corps (le corps de N) de l'ancien français qui, comme l'a montré Stéfanini (1962)<sup>23</sup>, tenait lieu de substitut lexicalisé pour les pronoms et groupes nominaux +humains:

- (52)a Il prend grand soin de sa petite personne  
 b Elle tient à ménager sa charmante personne

(53) De la bataille ai grant poor

Mis cors en est en grant freor

(Wace, cité par Stéfanini 1962<sup>24</sup>)

(54) (...) mon fil et ma femme et mon cors

(Romain de Thèbes, cité par Stéfanini 1962<sup>25</sup>)

A ces exemples, j'ajouterai le suivant, tiré d'E. Süe (Les mystères de Paris):

- (55) Si vous attaquez mon physique, je me jette sur vous et je vous mords (...) <sup>26</sup>

---

23. p. 331 et suivantes.

24. p. 348. C'est moi qui souligne.

25. p.350. C'est moi qui souligne.

26. C'est moi qui souligne.

Ces exemples suggèrent que la relation nommée plus haut "se = Possessif", est en réalité indépendante des structures réfléchies, mais constitue un cas particulier d'un phénomène linguistique général: la métonymie, en vertu duquel un concept est nommé indirectement, par "un terme désignant un autre concept qui lui est uni par une relation nécessaire (la cause pour l'effet, le contenant pour le contenu, le signe pour la chose signifiée" (Robert)<sup>27</sup>. La relation métonymique, qui est avec la métaphore l'un des moyens mis en oeuvre par la langue pour résoudre les conflits sélectionnels, est typiquement illustrée par des exemples comme (56):

(56)a *Avez-vous lu Brecht?* (*Brecht* = "l'oeuvre de Brecht")

b *Rampal aime jouer Mozart* (*Mozart* = "l'oeuvre de Mozart")

c *Pierre est garé en bas* (*Pierre* = "le véhicule de Pierre")

Dans chacune de ces phrases, un nom de personne (*Brecht*, *Mozart*, *Pierre*) se trouve inséré dans une position thématique -humaine. Le processus métonymique se met en place, pour fournir une interprétation acceptable des exemples ainsi construits, conforme aux restrictions sémantiques imposées par chaque verbe, à ses arguments. De la même façon, le pronom réfléchi des exemples (37), (46), (47), qui anaphorise un SN +humain, mais occupe une position thématique -humaine, reçoit une interprétation métonymique, qui permet de concilier les deux contraintes apparemment contradictoires auxquelles il est assujéti.

S'il était nécessaire de prouver la productivité de la métonymie en français actuel, on pourrait citer les passages suivants:

(57) *Le journaliste exprime le public* (*le public* = "les idées, l'opinion du public")

(interview télévisé de F. Giroud, 2-2-77)

---

27. v. Jakobson, "Deux aspects du langage et deux types d'aphasie", in Jakobson (1963); v. aussi Ruwet (1975 a).



(58) *Il y a certains événements dans la vie des gens qui, bien que tout à fait indépendants de leur personnalité, les révèlent mieux que ne pourrait faire toute confession (...)*

*(les révèlent = "révèlent leur personnalité")*

*(M. Cholodenko, Les états du désert , Flammarion, Paris, 1976, p.27)*

Si, par ailleurs, l'analyse envisagée ci-dessus pour les phrases (37), (46), (47), etc., est correcte, on s'attend à ce que la possibilité d'interprétation possessive (c'est-à-dire métonymique) ne soit pas l'apanage des formes réflexives, mais soit ouverte à l'ensemble des structures réfléchies. Or, tous les exemples de "réfléchis-possessifs" cités jusqu'ici, ainsi que dans l'Annexe IV, sont des formes réflexives, dont le clitique régime incarne un objet Accusatif. Si l'interprétation métonymique est possible pour toutes les structures réfléchies, elle doit l'être aussi bien dans des cas du type (35a) (réfléchi clitique Accusatif), que dans des cas du type (35b) (réfléchi clitique Datif), ou (35c) (réfléchi non clitique). Des exemples comme (59) suggèrent que cette prédiction est vérifiée:

(59)a *Pierre se survivra par ses écrits (se = "à son corps")*

b *Pierre croit en lui-même (lui-même = "ses possibilités")<sup>28</sup>*

Le corpus de phrases réfléchies métonymiques présenté dans l'Annexe IV, doit donc être considéré comme un échantillon informatif, sans prétention à l'exhaustivité.

---

28. Les exemples de ce type sont moins probants que ceux de la classe illustrée dans l'Annexe IV, les positions thématiques occupées par les clitiques datifs et par les réfléchis non clitiques, semblant toujours ouvertes à des SN +humains . A propos des pronoms anaphoriques non clitiques, en français, v. ici même, IIème Partie, ch.XIV.4.5). Les cas (59) sont, en ce sens, plus comparables aux exemples (47), qu'aux exemples (46).

### 3.3. Métonymie, et possession inaliénable

J'explorerai dans cette section les contraintes sémantiques attachées à la relation métonymique, et plus spécifiquement, à la lecture métonymique des formes réfléchies du français.

Le problème examiné ici pourrait s'énoncer comme suit: étant donné un SN (soit:  $SN_x$ ) candidat, dans son contexte, à une interprétation de type métonymique, peut-on prédire les lectures métonymiques possibles pour  $SN_x$ , de la forme générale:  $I-N_{ap}$  de  $SN_x$ <sup>29</sup>? Cette question se confond avec la suivante: peut-on circonscrire la classe des noms "appropriés" ( $N_{ap}$ ) permettant de construire pour  $SN_x$  une interprétation métonymique? Le mécanisme à l'oeuvre est celui qui fournit le  $N_{ap}$  souligné, pour l'interprétation des exemples (60a) et (61a):

(60)a *Pierre a lu Brecht* → b "*Pierre a lu l'oeuvre de Brecht*"

b *Le témoin s'est rétracté* → b "*Le témoin a rétracté sa déposition*"

La flèche reliant ici les formes (a) et (b), transcrit une relation sémantique (la métonymie), et non structurale: la forme (b) - donnée entre guillemets - glosses l'interprétation associée à la forme (a) correspondante<sup>30</sup>. La notion de "mot approprié" (soit:  $X_{ap}$ ) est définie avec une certaine précision dans ce passage de Harris (1970): "Le  $X_{ap}$  d'un mot donné dans une structure, est le membre (ou les membres) de X qui constitue le principal co-

---

29.  $I = le, la, les$

30. Le caractère sémantique, et lexicalement dépendant, de la relation métonymique, rend compte du fait que celle-ci n'est pas formalisée en grammaire générative chomskyenne, par une règle d'effacement (ou par la postulation d'une position structurale vide) - ces procédés étant par convention réservés à la syntaxe. Harris (1970), qui formalise par contre la relation métonymique par une règle d'"effacement approprié" (60a  $\Leftarrow$  60b), s'oppose donc à Chomsky sur ce point - et plus généralement, sur la question du rapport syntaxe/sémantique (v. ici même, ch.I.2). Si l'on s'efforce, comme le fait la grammaire générative, de séparer les composantes de l'analyse grammaticale (en particulier, les processus "syntaxiques", affectant l'organisation de la phrase, des processus "lexico-sémantiques", affectant les mots), la relation métonymique ne peut pas être traitée comme un phénomène syntaxique.

occurrent de ce mot dans cette structure, pour le thème dont il est question. Autrement dit,  $X_{ap}$  (...) est un membre particulier de la catégorie X, qui, pour la culture ou le thème (par exemple, la conversation ou discipline scientifique) donné(e), est accepté (compris) comme le principal mot apparaissant avec les autres mots constituant cette phrase".

Cette définition est directement illustrée par les exemples (60) et (61): les substantifs *oeuvre*, et *déposition*, et leurs (quasi-) synonymes (*oeuvre/ livre(s), articles(s), écrits,...*; *déposition / dire(s), paroles, propos, injures,...*), sont les membres de la classe N dont l'occurrence est la plus probable dans les contextes (62):

(62)a *Pierre a lu 1.....de Brecht*

b *Le témoin a rétracté s.....*

Comme le souligne Harris, un  $X_{ap}$  peut représenter plusieurs membres de la catégorie X, formant une classe de synonymes contextuels: ainsi *oeuvre* alterne à peu près librement en (62a) avec *théâtre, écrits*, et *déposition*, en (62b), avec *déclaration, paroles, dire(s), témoignage*, etc.

En somme, un  $X_{ap}$  se définit sémantiquement, plutôt que formellement: il s'agit d'un sens, non d'un item lexical (ou ensemble d'items lexicaux). Harris insiste par ailleurs sur l'incidence du contexte discursif sur le choix du  $X_{ap}$ . Une illustration de ce point, nous est fournie par les réfléchispossessifs de (63):

(63)a *Pierre ne court pas, il se réserve pour le match (se = "ses forces")*

b *Alfred Deller ne parle pas, il se réserve pour le concert (se = "sa voix")*

c *Pierre ne mange pas, il se réserve pour le banquet (se = "son appétit")*

La notion harrissienne de "mot approprié", ne se superpose pas cependant au concept de métonymie. Ainsi l'interprétation d'un exemple comme (64a), est décrite par Harris comme mettant en jeu la restitution d'un verbe approprié:

(64)a *Trop d'étudiants nuit à la pédagogie*

⇐= b *Avoir trop d'étudiants nuit à la pédagogie*

La restitution du verbe *avoir* est dictée, dans les cas de ce genre, par des considérations non pas sélectionnelles, mais morphosyntaxiques (l'accord sujet-prédicat). A première vue, la relation (64a/b) ressortit donc plus à l'ellipse structurale <sup>31</sup>, qu'à la relation symbolique nommée plus haut "métonymie".

Revenons à la question, posée plus haut, de la définition des noms appropriés intervenant dans la relation métonymique, et notamment, dans la relation réfléchi/possessif. Nous avons vu que les mots appropriés se caractérisent d'abord par leur forte probabilité d'occurrence - leur caractère contextuellement redondant. Cette définition apparaît cependant insuffisante, si l'on observe que les noms appropriés restitués dans les exemples de l'Annexe IV, forment un ensemble homogène incluant, d'une part, des noms de parties du corps, et d'autre part, un petit nombre de substantifs tels que *vie, comportement, nature, sentiments, personnalité, pas, jugement, esprit, ...* qui se révèlent partager certaines propriétés distributionnelles caractéristiques des noms de parties du corps:

(65)a *Pierre m'a facilité la vie*

(cf. *Pierre m'a tordu le bras*)

b *Pierre m'a emboîté le pas*

(66)a *Pierre a le jugement sûr*

(cf. *Pierre a les yeux bleus/de sa mère*)

b *Pierre a la parole facile*

c *Pierre a le comportement d'un automate*

(67)a *Pierre est bon de nature*

(cf. *Pierre est large d'épaules*)

b *Pierre est sain d'esprit*

---

31. v. ici même, IIème Partie.

Parmi les substantifs appropriés restitués en regard des exemples de l'Annexe IV, on ne trouve en revanche aucun nom concret extérieur au lexique des parties du corps, tel que *tabouret, réchaud, pétunia*. Or, si les mots appropriés que nous cherchons à circonscrire, sont prédictibles uniquement par leur redondance contextuelle, on ne voit aucune raison pour que de tels éléments en soient exclus: dans le contexte (68a), le substantif *pétunias* a sans doute une forte probabilité d'occurrence; pourtant la phrase (68b), paraît difficilement ouverte à l'interprétation possessive (68a):

(68a) *Le jardinier a arrosé ses ... ce matin*

b *Le jardinier s'est arrosé ce matin*

Observons pourtant que le verbe *arroser* sélectionne préférentiellement (tout au moins dans ce contexte) un objet -humain: la phrase (68b) est donc une bonne candidate à l'interprétation métonymique du réfléchi.

La restriction pesant sur l'interprétation métonymique de (68b), prend à mon avis sa source dans la relation naturelle unissant la métonymie, et la possession inaliénable: dans les exemples classiques de métonymies (*boire un verre, croiser le fer*, etc.), la "partie" par laquelle est symbolisé le "tout", n'est pas arbitraire, mais doit constituer un élément essentiel, définitoire, inaliénable, de l'objet représenté, dans un contexte culturel donné. Ainsi, si la phrase (60a) semble naturellement ouverte à la lecture métonymique (60b), la phrase (69a) l'est moins naturellement à la lecture métonymique (69b):

(69a) *Pierre a démonté Brecht*

→ b *"Pierre a démonté la baignoire de Brecht"*

Plus précisément, l'interprétation (69b) devient possible à condition que la baignoire apparaisse dans le discours comme un attribut inaliénable de Brecht (congrès de plombiers, par ex.). Le substantif *oeuvre* incarne en somme le terme approprié culturellement non marqué, dans le contexte

(62b).

J'avancerai l'hypothèse que c'est le caractère inaliénable de la relation symbolique sous-tendant la métonymie, qui rend compte des restrictions notées plus haut sur l'interprétation des formes "réfléchies-possessives". En particulier, ces restrictions sont indépendantes de la lecture anaphorique du SN approprié, dans cette catégorie d'exemples. Autrement dit, ce n'est pas parce que l'élément sujet à l'interprétation métonymique, est un pronom réfléchi (donc, +anaphorique), en (70a), que le terme approprié restitué dans l'interprétation, est un nom de partie du corps (inaliénable); mais parce que la "possession inaliénable" est une propriété définitoire de toute relation métonymique (et de la relation symbolique, en général):

(70)a *Pierre s'économise*

→ b *"Pierre économise ses forces"*

A l'appui de l'hypothèse qui précède, notons que la phrase (71a) est elle aussi ouverte à une interprétation métonymique, semblable à (70b):

(71)a *Pierre économise Marie*

→ b *"Pierre économise les forces de Marie"*

Dans certains cas cependant, l'interprétation métonymique apparaît réservée à l'emploi réfléchi; ainsi:

(72)a *Pierre s'est rabattu sur un carnet à spirales*

→ b *"Pierre a rabattu son choix sur un carnet à spirales"*

(73)a ? *Pierre a rabattu Marie sur un carnet à spirales*

b ? *Pierre a rabattu le choix de Marie sur un carnet à spirales*

(74)a *Pierre s'abîme dans la contemplation du tableau*

→ b *"Pierre abîme { son esprit } dans la contemplation du tableau"*  
*{ ses pensées }*

(75)a ? *Pierre abîme Marie dans la contemplation du tableau*

b ? *Pierre abîme les pensées de Marie dans la contemplation  
du tableau*

Les formes (72b) et (74b), qui glosent l'interprétation métonymique des exemples (a) associés, imposent la coïncidence de leur déterminant possessif, avec le SN sujet. Cette restriction s'observe dans diverses constructions, indépendamment des phénomènes métonymiques:

(76)a *Pierre a battu sa coulepe*

b ? *Pierre a battu ma coulepe*

(77)a *Pierre a viré sa cuti*

b ? *Pierre a viré ma cuti*

(78)a *Pierre a dû faire son deuil de ce projet*

b ? *Pierre a dû faire mon deuil de ce projet*

Dans les cas de ce genre, la coïncidence du spécifieur possessif de l'objet, avec le SN sujet, a un caractère idiomatique: on ne peut "virer" que sa propre "cuti". La même contrainte empêche les formes (73a), (75a), dont le verbe sélectionne un objet -humain, d'être rachetées par la construction d'une interprétation métonymique.

Considérons à présent la relation (44) non plus dans le sens: Réfléchi → Possessif, mais dans le sens: Possessif → Réfléchi. Il est ici permis de se poser la question suivante: étant donné une phrase transitive possessive de la forme:  $\underline{SN}_i \underline{V Poss.}_i \underline{N X}$ , où N est un nom de partie du corps (ou assimilé: v. 65-67), existe-t-il automatiquement une paraphrase réfléchie de la forme:  $\underline{SN}_i \underline{se.}_i \underline{V X}$ ? La réponse est, apparemment, négative. Nous avons par exemple:

(79)a Pierre donne son avis là-dessus (comparer : sa vie;  
≠ b ? Pierre se donne là-dessus v. Annexe IV: donner)

(80)a Pierre poursuit sa route en sifflotant (comparer: son récit;  
≠ b ? Pierre se poursuit en sifflotant v. Annexe IV: continuer)

(81)a Pierre passe son temps à jouer aux échecs  
≠ b ? Pierre se passe à jouer aux échecs

Les membres (a) de ces paires d'exemples, paraissent pourtant satisfaire l'ensemble des conditions délimitées plus haut pour la relation (44): le verbe sélectionne normalement un objet -humain, et régit - semble-t-il - un SN "inaliénable". Mais celui-ci ne constitue pourtant pas un objet approprié, au sens retenu plus haut pour ce terme. En effet, au sein d'une combinaison comme *poursuivre son chemin, donner son avis, passer son temps*, c'est le verbe qui est sémantiquement peu informatif, "approprié" (redondant) par rapport à son objet, et non pas l'objet qui est approprié par rapport au verbe. Les deux relations ne sont pas équivalentes: dans les phrases réfléchies métonymiques de l'Annexe IV, on constatera que le verbe est toujours sémantiquement plein; la redondance du verbe serait en fait inconciliable avec celle de l'objet. Ainsi, dans la relation: *se garer* = "garer son véhicule", ce n'est pas *garer* qui est redondant dans l'environnement: — *véhicule* , mais à l'inverse, *véhicule* , qui l'est dans l'environnement: *garer*---

#### 4. Réfléchis français, réfléchis anglais

Je pense avoir montré au §3, qu'il existe en français une classe



ouverte de phrases réfléchies métonymiques, illustrée dans l'Annexe IV par un échantillon de formes réflexives. Le pronom réfléchi y incarne un complément thématique du verbe, mais, ne pouvant - du fait des restrictions sélectionnelles imposées par celui-ci - être compris comme référentiellement identique au SN qu'il anaphorise, il est interprété métonymiquement, comme désignant une partie ou un attribut inaliénable du référent de son antécédent. Autrement dit, dans une phrase réfléchie métonymique comme (70a), le SN sujet et le pronom réfléchi sont bien co-référentiels, puisqu'ils réfèrent tous deux au même individu ("Pierre"); mais la coréférence est établie indirectement, par le biais de la métonymie:  $se_i = ses_i \text{ forces} = Pierre_i$ .

Les structures réfléchies-possessives du français, nous invitent à revenir sur l'analyse envisagée par Helke, pour les constructions réfléchies de l'anglais. Les pronoms réfléchis anglais (*myself*, *yourself*, etc.), qui ont, comme l'a souligné Helke, la structure interne de SN possessifs formés sur le nom-tête *self* ("individu", "personne", "être"), ressemblent comme des frères aux formes Poss. personne (*la personne de Jean, sa personne*) du français moderne, ou Poss. corps (*le corps de N*) de l'ancien français (v. ex. 51-54), expressions métonymiques désignant la personne humaine. L'anglais se distingue simplement du français par le fait que, ne possédant pas (ou plus) de morphème réfléchi spécifique - analogue au *se*, *si*, roman, au *Sich* allemand, au *sja* slave - il a lexicalisé la combinaison Poss. self dans le rôle d'anaphorique réfléchi: ainsi (82b) est inacceptable en anglais moderne, en regard de (82a), tandis que les exemples français (83) sont l'un et l'autre acceptables:

- (82)a *Mary despises herself* (to despise = "mépriser")  
b \**Mary despises myself*

- (83)a *Marie n'a que mépris pour sa personne*  
b *Marie n'a que mépris pour ma personne*

La lexicalisation de la combinaison Poss. self, en anglais moderne, se manifeste périphériquement dans la forme prise par la troisième personne du masculin (*himself, themselves* pour *hisself, theirselves*)<sup>32</sup>, ainsi que dans l'orthographe, qui transcrit l'intuition d'un élément compact (*myself*, et non plus: *my self*). Observons que l'anglais n'est pas la seule langue à avoir lexicalisé une expression métonymique du type Poss. self, dans le rôle de morphème réfléchi: l'arabe, par exemple, recourt pour rendre le réfléchi, à des expressions qui se traduisent littéralement en français par "Poss. âme" (*nafsi, rohi*), "Poss. tête" (*rasi*) - la métonymie choisie variant suivant les dialectes<sup>33</sup>.

Revenons à l'analyse de Helke. Celui-ci traite, nous l'avons vu, les réfléchis anglais comme des cas ordinaires de "possessifs restreints"; ceci revient à postuler qu'une même restriction pèse sur l'interprétation du déterminant possessif *her* en (84a), et en (84b):

(84)a *The poor girl<sub>i</sub> lost her<sub>i</sub> mind* (la pauvre fille a perdu son esprit)  
= "...a perdu l'esprit"

b *The poor girl<sub>i</sub> washed her<sub>i</sub> self* (la pauvre fille a lavé son 'sel)  
= "la pauvre fille s'est lavée"

En (84a) comme en (84b), *her* apparaît obligatoirement lié par le SN sujet, contrainte formalisée par Helke au moyen d'une règle transformationnelle de copie (v. §2).

---

32. Les formes *hisself, theirselves*, sont attestées en ancien et moyen anglais (v. Helke, 1970). Les formes *himself, themselves*, sont issues de la substitution des pronoms *him, them*, aux possessifs *his, their*, qui confirme que les combinaisons *myself, himself*, etc. sont bien identifiées comme des anaphores pronominales en anglais moderne.

33. Que soient remerciés Fouzia Fakihi, Hayat Kertaoui et Béchir Harroum, qui ont attiré mon attention sur ce point.

L'analyse de Helke peut donc se résumer schématiquement comme suit: si les réfléchis sont assujettis au principe de liage (II,5A), c'est parce qu'il s'agit de "possessifs restreints", et que les "possessifs restreints" ont, par définition, un déterminant +anaphorique.

Lorsque l'on examine, cependant, les exemples de "possessifs restreints" autres que réfléchis, qui nous sont soumis par Helke, on constate que leur SN objet désigne, de façon générale, une partie "inaliénable" du référent de leur SN sujet - bien souvent, une partie du corps, *cf. blink one's eyes* ("cligner des yeux", ex. 25d), *nod one's head* ("hocher la tête", ex. 25b), *crane one's neck* ("tendre le cou", ex.25e), etc. Au coeur du raisonnement de Helke, nous avons en somme l'idée suivante: si les réfléchis sont +anaphoriques, c'est parce qu'ils sont primitivement des SN possessifs inaliénables. Or, nous avons vu au §2 que cette hypothèse se heurte en anglais à plusieurs objections: en particulier, les SN possessifs inaliénables ne sont pas toujours "restreints", au sens où l'entend Helke (*cf.*33), alors que les réfléchis sont au contraire strictement assujettis au principe de liage (II,5A) (ou II,57A') (*cf.*32); en outre, l'hypothèse de Helke empêche d'envisager un concept général d'anaphore réfléchie, qui soit indépendant des langues particulières: le rapprochement formel des réfléchis, et des "possessifs restreints", ne s'étend pas au français.

J'avancerai ici l'hypothèse suivante: les structures à "possessif restreint" (comme 25), et les constructions réfléchies - tant anglaises, que françaises - sont assujetties, contrairement à ce que prétend Helke, à des contraintes de nature différente. Les structures à "possessif restreint" mettent en jeu la relation sémantique connue sous le nom de "possession inaliénable", dont il a été question au §3.3 à propos de la métonymie. La possession inaliénable est une propriété sémantique largement dépendante

du lexique et du contexte culturel, et il ne s'agit pas d'une propriété syntaxique "dure", comme en témoignent plus haut les exemples anglais (33), qui montrent que la restriction à l'oeuvre dans les structures à "possessif restreint", peut être levée au sein d'un environnement adéquat. Si une phrase anglaise à "possessif restreint", comme (85), tend à induire l'interprétation anaphorique du possessif *his*, c'est pour des raisons anthropologiques, plutôt que grammaticales: il est plus vraisemblable que le nez remué par John, est celui qui est attaché au milieu de son propre visage:

- (85) *John twisted his nose*
- (John a remué son nez)
- = "John a remué le nez"

Mais il serait incorrect de postuler que la grammaire de l'anglais (et *a fortiori*, la grammaire universelle) restreint ici l'interprétation du déterminant possessif. Celui-ci est traité par les principes grammaticaux, comme un pronom -anaphorique. Les mêmes remarques s'appliquent aux phrases françaises comme (86), qui contiennent non pas un "possessif restreint", mais un article défini "inaliénable":

- (86) *Pierre a remué le nez*

Contrairement à ce que l'on a pu prétendre, le français ne recourt pas ici à un déterminant particulier (+anaphorique), mais à l'article défini ordinaire, notre connaissance du monde et notre anthropocentrisme se chargeant du reste: le nez mentionné en (86) peut être un nez quelconque, mais l'interprétation non marquée - c'est-à-dire la plus plausible/probable/fréquente/banale - est que ce nez appartient au corps vivant de l'individu nommé *Pierre*.

Les réfléchis anglais sont en revanche strictement assujettis au principe de liage (II,5A) (ou II,57A'), comme le sont aussi les réfléchis du français (*se, lui-même*); la contrainte en jeu dans leur cas n'est ni culturelle, ni anthropologique, mais constitue un principe linguistique, présumé universel, réglant la distribution d'une classe d'expressions anaphoriques, liées par un antécédent au sein d'un domaine de conscience.

Récapitulons. La seule propriété commune aux phrases réfléchies anglaises, et aux phrases à "possessif restreint", est le fait qu'elles contiennent dans leur structure morphologique un objet "inaliénable". Mais cette propriété - qui, dans le cas des réfléchis, dérive de ce qu'ils sont originellement des expressions métonymiques - est complètement indépendante des principes de liage: les SN "inaliénables" ne sont pas, en tant que tels, assujettis au principe (II,5A) (ou II,57A') (v. ex. 33, 85, 86); et si les réfléchis anglais y sont, par contre, assujettis, c'est que l'expression métonymique Poss. self a été lexicalisée par cette langue POUR TENIR LIEU d'anaphore réfléchie. L'existence d'anaphores réfléchies ainsi contraintes est - par hypothèse - une propriété générale des langues humaines.

ANNEXE AU CHAPITRE IV

("Annexe IV")

Echantillon de formes réfléchies métonymiques

en français

verbes	SN <sub>o</sub>	V X	N <sub>ap</sub>
abandonner		Marie s'abandonne à ce sentiment amer. "Elle céda au plaisir de s'abandonner, de se confier" (Mauriac/Robert)	coeur coeur
abîmer		Pierre s'abîme dans la contemplation des astres	esprit, pensées
absorber		Pierre s'absorbe dans la lecture de Sénèque	esprit, pensées
abstraire		Pierre s'abstrait de ce qui l'entoure	esprit, pensées
accepter		"S'accepter, c'est se mériter" (Bazin)	destin
acheminer		Pierre s'achemine vers le théâtre	pas
adapter		Pierre sait s'adapter aux circonstances	comportement
adosser		Pierre s'adosse au mur	dos
adresser		Pierre s'est adressé à Marie en anglais	paroles
afficher		Pierre s'affiche avec Ringo	personne
affirmer		Pierre ne s'affirme pas assez	personnalité
agiter		Pierre s'agite dans tous les sens	membres...
aligner		Pierre s'est aligné sur les positions de Jean	position(s)
amener		Pierre s'amène en traînant la savate	corps (fraise..)
appesantir		Pierre s'appesantit sur un point de détail	attention
appliquer		Pierre s'applique à faire cela	énergie, intelligence
appuyer		Pierre s'appuie à la table L'auteur s'appuie sur des arguments solides	Npc <sup>1</sup> paroles...

1. Npc = nom de partie du corps

<i>arrêter</i>	<i>Pierre s'arrête trop souvent aux apparences</i>	<i>jugement</i>
<i>assumer</i>	<i>Pierre doit s'assumer en tant que chef</i>	<i>responsabilités</i>
<i>attendre</i>	<i>Tout homme a toute sa vie l'impression de s'attendre</i>	<i>destin</i>
<i>axer</i>	<i>L'auteur s'est axé sur le thème du suicide</i>	<i>texte ,oeuvre</i>
<i>baser</i>	<i>Pierre s'est basé sur cette observation</i>	<i>paroles hypothèse</i>
<i>blottir</i>	<i>Pierre se blottit contre le mur</i>	<i>corps</i>
<i>borner</i>	<i>Pierre s'est borné à scier quelques troncs</i>	<i>activité(s)</i>
<i>calquer</i>	<i>"J'ai essayé de me calquer sur lui" (X, septembre 1975)</i>	<i>comportement</i>
<i>cambler</i>	<i>Marie se cambre à 45°</i>	<i>reins</i>
<i>camper</i>	<i>Pierre se campe sur ses deux jambes</i>	<i>corps, tronc</i>
<i>carrer</i>	<i>Pierre se carre dans son fauteuil</i>	<i>épaules</i>
<i>centrer</i>	<i>L'auteur s'est centré sur le personnage de Fabrice</i>	<i>texte, récit, oeuvre...</i>
<i>chercher</i>	<i>"Il est né dans la région nantaise voici vingt-sept ans. Il s'est un peu cherché du côté du séminaire, puis il s'est trouvé du côté des éducateurs" (Nouvel Observateur, 3-1-1977 )</i>	<i>voie</i>
<i>choisir</i>	<i>"J'ai connu Drieu déjà doriote. Notre désaccord politique était si profond que nous n'en parlions jamais (...). Pourtant, une fois, il m'a dit, bien avant la guerre: 'Doriot, c'est fini: il ne croit plus à la France'. Pourquoi il est resté? Sans doute par culte de l'amitié virile: il croyait rencontrer là une communauté d'hommes courageux. Drieu se choisissait mal (...)" (Nouvel Observateur, 29-11-1976)</i>	<i>camp</i>
<i>commettre</i>	<i>Pierre se commet avec des gens méprisables</i>	<i>réputation</i>
<i>concentrer</i>	<i>Pierre se concentre sur sa tâche</i>	<i>attention</i>
<i>confesser</i>	<i>Pierre se confesse au prêtre</i>	<i>fautes, péchés</i>

<i>confier</i>	<i>Pierre aime à se confier</i>	<i>sentiments</i>
<i>conformer</i>	<i>Pierre s'est conformé aux directives du président</i>	<i>comportement</i>
<i>consacrer</i>	<i>Pierre se consacre entièrement à la linguistique</i>	<i>vie, temps</i>
<i>contenir</i>	<i>Pierre parvient mal à se contenir</i>	<i>émotion</i>
<i>continuer</i>	<i>/Récit du Chourineur, bandit au grand coeur/ "(...) Enfin, elle ressort, remet son bonnet, dit deux mots à Tortillard, qui rentre dans son trou, et elle détale... Je me continue: Minute!...ne nous embrouillons pas (...)" (E. Süe, Myst. de Paris)</i>	<i>récit</i>
<i>contrôler</i>	<i>Pierre parvient mal à se contrôler</i>	<i>émotion, douleur, etc.</i>
<i>courber</i>	<i>Pierre se courbe vers le sol</i>	<i>torse</i>
<i>couvrir</i>	<i>Pierre s'est couvert de gloire en faisant cela</i>	<i>nom</i>
<i>cramponner</i>	<i>Pierre se cramponne à la branche pour ne pas tomber Pierre se cramponne à cette hypothèse</i>	<i>doigts esprit</i>
<i>cultiver</i>	<i>Pierre a le souci de se cultiver</i>	<i>esprit</i>
<i>déchaîner</i>	<i>Pierre s'est déchaîné contre Jules</i>	<i>colère</i>
<i>déclarer</i>	<i>Pierre ne peut se déclarer sur ce point Amoureux qui n'ose se déclarer (Robert)</i>	<i>opinion amour</i>
<i>déconsidérer</i>	<i>Pierre s'est déconsidéré par cet article infâme</i>	<i>nom</i>
<i>découvrir</i>	<i>Pierre s'est découvert, à ma grande satisfaction</i>	<i>corps tête intentions</i>
<i>dédier</i>	<i>Pierre s'est dédié entièrement à la linguistique</i>	<i>vie</i>
<i>défouler</i>	<i>Pierre a besoin de se défouler</i>	<i>pulsions</i>
<i>dépenser</i>	<i>Pierre se dépense en jouant au tennis</i>	<i>énergie</i>
<i>dérouler</i>	<i>Le python siffle et se déroule</i>	<i>anneaux, corps</i>
<i>désarticuler</i>	<i>Le clown se désarticule</i>	<i>articulations corps</i>
<i>détendre</i>	<i>Pierre se détend en écoutant de la musique</i>	<i>nerfs,...</i>



détourner	Pierre se détourne pour ne pas voir	visage
détruire	Pierre a résolu de se détruire	vie
devoir	Pierre se doit à la linguistique	vie
dévouer	Pierre se dévoue aux bébés phoques	vie
dire	"(...) et Mlle de Scudéry, et Mme de Staël (...), et George Sand (...), et Flora Tristan, que faisaient-elles? Elles ne disaient rien? Elles ne SE disaient pas?" (Le Monde, 21-9-75, cap. de l'auteur).	condition
diriger	Pierre se dirige vers le théâtre	pas
disperser	Pierre se disperse trop pour faire du bon travail	activités
dominer	Pierre parvient à se dominer	émotion
donner	Pierre s'est donné entièrement à la linguistique	vie
éclater	v. essayer	
économiser	Pierre s'économise pour le match	forces
élever	Pierre s'élève contre l'injustice	voix
employer	Pierre s'emploie à satisfaire Jean	forces
enfouir	Pierre s'enfouit sous les couvertures	tête
engager	Pierre s'engage dans l'allée Pierre s'engage à faire cela Pierre s'engage dans la Résistance	pas, véhicule honneur, parole vie
enrouler	Pierre s'enroule dans une couverture	corps
entortiller	v. enrouler	
entraîner	v. exercer	
épancher	Pierre a besoin de s'épancher	sentiments
essayer	"(...) Cherche copains, copines (...) dingues de pop et de ciné pour s'éclater ensemble et s'essayer à des spectacles" (Libération, déc.1976)	? talents
établir	Pierre s'est établi à Marseille	résidence...
étaler	Pierre s'étale dans un fauteuil Pierre s'étale avec affectation	corps connaissances

<i>éterniser</i>	<i>Pierre s'éternise à Marseille</i>	<i>séjour</i>
<i>étirer</i>	<i>Pierre s'étire de tout son long</i>	<i>corps, membres</i>
<i>étudier</i>	<i>Socrate recommandait à l'homme de s'étudier</i>	<i>comportement</i>
<i>exécuter</i>	<i>Pierre a dit à Jean de partir; Jean s'est exécuté</i>	<i>tâche</i>
<i>exercer</i>	<i>Pierre s'exerce à apprendre des citations à parler anglais  à faire du vélo</i>	<i>mémoire organes, intelligence corps, muscles</i>
<i>exposer</i>	<i>Pierre n'hésite pas à s'exposer au danger</i>	<i>corps</i>
<i>exprimer</i>	<i>Les sourds-muets s'expriment par gestes</i>	<i>pensées</i>
<i>extérioriser</i>	<i>Pierre a besoin de s'extérioriser</i>	<i>sentiments</i>
<i>extirper</i>	<i>Pierre s'est extirpé de son fauteuil</i>	<i>corps</i>
<i>extraire</i>	<i>v. extirper</i>	
<i>faire valoir</i>	<i>Pierre cherche à se faire valoir auprès de Marie</i>	<i>mérites, capacités, compétence</i>
<i>fixer</i>	<i>Pierre s'est fixé à Marseille</i>	<i>domicile</i>
<i>fonder</i>	<i>L'auteur se fonde sur trois observations</i>	<i>paroles, hypothèse</i>
<i>fouerrer</i>	<i>Pierre se fourre sous les couvertures</i>	<i>corps, tête</i>
<i>frotter</i>	<i>Pierre se frotte contre le mur</i>	<i>corps, Npc</i>
<i>garer</i>	<i>Pierre se gare le long du trottoir</i>	<i>véhicule</i>
<i>glisser</i>	<i>Pierre se glisse sous les couvertures</i>	<i>corps</i>
<i>guider</i>	<i>Pierre se guide sur le soleil Pierre se guide sur ton exemple</i>	<i>pas comportement</i>
<i>hâter</i>	<i>Pierre se hâte vers le théâtre</i>	<i>pas</i>
<i>hisser</i>	<i>Humpty Dumpty s'est hissé en haut du mur</i>	<i>corps</i>
<i>ignorer</i>	<i>Tout homme est un criminel qui s'ignore</i>	<i>nature</i>
<i>illustrer</i>	<i>"Je nourrissais le désir de m'illustrer... et de durer dans la mémoire des hommes" (France/Robert; N.B.: vx sens de illustrer , "rendre illustre")</i>	<i>nom</i>
<i>immerger</i>	<i>Pierre a peur de s'immerger complètement</i>	<i>corps</i>
<i>imposer</i>	<i>Pierre a su s'imposer par son talent</i>	<i>nom...</i>

<i>incliner</i>	<i>Pierre s'incline jusqu'à terre</i>	<i>corps, tronc</i>
<i>installer</i>	<i>Pierre s'installe dans un fauteuil</i> <i>Pierre s'installe dans une abominable routine</i>	<i>corps</i> <i>vie</i>
<i>interrompre</i>	<i>Pierre s'est interrompu pour tendre l'oreille</i>	<i>activité</i> <i>discours</i>
<i>investir</i>	<i>Pierre s'investit énormément dans son travail</i>	<i>énergie</i>
<i>justifier</i>	<i>Pierre n'arrête pas de se justifier</i>	<i>actes</i>
<i>lâcher</i>	<i>Pierre se lâche des deux mains</i>	<i>support</i>
<i>laisser aller</i>	<i>Pierre se laisse aller un moment</i>	<i>corps</i>
<i>limiter</i>	<i>Pierre se limite à un chapitre par jour</i> <i>à un gâteau par jour</i>	<i>activité</i> <i>consommation</i>
<i>livrer</i>	<i>Pierre ne se livre pas facilement</i>	<i>sentiments</i> <i>pensées</i>
<i>louper</i>	<i>Montherlant s'est loupé pour la troisième fois</i>	<i>suicide</i>
<i>lover</i>	<i>Le crotale se love sur un coussin</i>	<i>corps</i>
<i>maîtriser</i>	<i>Pierre parvient à se maîtriser</i>	<i>émotion</i>
<i>manifester</i>	<i>Dieu se manifeste aux hommes par des miracles</i>	<i>existence</i>
<i>manquer</i>	<i>v. loupé</i>	
<i>ménager</i>	<i>Pierre ne s'est pas ménagé pour faire ce travail</i> <i>(v. prodiguer)</i>	<i>forces</i>
<i>mériter</i>	<i>v. accepter</i>	
<i>mettre</i>	<i>Pierre se met sur un tabouret</i> <i>sous l'oreiller</i>	<i>corps, Npc</i>
<i>mobiliser</i>	<i>Les étudiants se mobilisent contre la réforme</i>	<i>forces</i>
<i>modeler</i>	<i>Pierre se modèle sur Jean</i>	<i>comportement</i>
<i>modérer</i>	<i>Pierre devrait se modérer</i>	<i>paroles</i> <i>sentiments</i> <i>idées</i> <i>...</i>
<i>montrer</i>	<i>Pierre n'a qu'à se montrer pour être applaudi</i>	<i>visage</i>

moucher	<i>Pierre se mouche bruyamment</i>	nez
multiplier	<i>L'espèce croît et se multiplie</i>	membres
négliger	<i>Pierre se néglige, ces jours-ci</i>	tenue
nicher	<i>Pierre s'est niché sous l'armoire</i>	corps
nourrir	<i>Pierre se nourrit de fromage blanc Pierre se nourrit de romans noirs</i>	corps esprit
observer	<i>"On s'observe moins dans l'intimité de la vie domestique" (Stendhal/Robert)</i>	comportement
occuper	<i>Pierre s'occupe à cueillir des champignons</i>	temps
opposer	<i>Pierre s'oppose à ce que Marie vienne</i>	refus
organiser	<i>Pierre ne sait pas s'organiser "(...)Chaque automobiliste prêt à <u>s'organiser</u> avec ses homologues, apposera ce bandeau sur son pare-brise et se tiendra prêt à mieux <u>organiser ses déplacements</u> professionnels ou de loisirs" (Le Monde, 12-11-76; c'est moi qui souligne, AZH)</i>	vie, temps, travail,... déplacements
orienter	<i>Pierre s'oriente vers le nord Pierre s'oriente vers la chirurgie</i>	pas, trajectoire études, carrière...
oublier	<i>Le chat s'est oublié aux quatre coins de la maison "Uni à d'autres hommes...l'homme se trouve lui-même en s'oubliant" (Maurois/Robert) "Messieurs, vous vous oubliez, vous manquez de dignité" (Maupassant/Robert)</i>	sphincters intérêts devoirs
ouvrir	<i>Pierre s'est ouvert à Julie sur ce point</i>	coeur
partager	<i>Pierre se partage entre la syntaxe et l'élevage des poulets</i>	vie, temps
pelotonner	<i>Pierre se pelotonne sous la table</i>	corps
pencher	<i>Pierre se penche par la fenêtre</i>	tête
pénétrer	<i>Pierre se pénètre des idées de Socrate</i>	esprit
perdre	<i>Pierre s'est perdu dans la forêt Pierre se perd en considérations oiseuses Pierre se perd dans la contemplation des astres Pierre se perd avec les monarchistes</i>	chemin salive, énergie esprit réputation

<i>perpétuer</i>	<i>L'espèce humaine continue à se perpétuer</i>	<i>caractères</i>
<i>plier</i>	<i>Pierre se plie aux desiderata de Jean Pierre se plie en deux pour passer</i>	<i>volonté corps</i>
<i>plonger</i>	<i>Pierre se plonge dans la lecture de Sénèque Pierre se plonge dans la baignoire</i>	<i>esprit corps</i>
<i>polariser</i>	<i>Pierre s'est polarisé sur ce problème</i>	<i>esprit</i>
<i>poser</i>	<i>Pierre se pose sur une chaise L'oiseau se pose sur la branche</i>	<i>corps</i>
<i>poursuivre</i>	<i>L'affaire se poursuit normalement</i>	<i>cours</i>
<i>précipiter</i>	<i>L'automobiliste s'est précipité dans un ravin</i>	<i>véhicule</i>
<i>presser</i>	<i>Pierre se presse contre Marie (v. hâter)</i>	<i>corps</i>
<i>prodiguer</i>	<i>"S'il faut agir, prodigue-toi; s'il faut parler, ménage-toi" (Joubert/Robert)</i>	<i>forces</i>
<i>prononcer</i>	<i>Pierre ne s'est pas encore prononcé sur ce point</i>	<i>jugement</i>
<i>prostituer</i>	<i>Pierre gagne sa vie en se prostituant Cet écrivain n'hésite pas à se prostituer</i>	<i>corps talent, art</i>
<i>rabattre</i>	<i>L'automobiliste se rabat sur le bas-côté Pierre se rabat sur un carnet à spirales</i>	<i>véhicule choix</i>
<i>raccommoder</i>	<i>Le temps octroyé aux domestiques pour se rac- commoder (conseils de la baronne Staffe)</i>	<i>vêtements</i>
<i>raconter</i>	<i>"Après un silence forcé de plusieurs semaines ou de plusieurs mois, il [l'inculpé] éprouve une satis- faction intense à <u>se raconter</u>. Il a l'impression de reprendre possession de lui-même à travers <u>la narration circonstanciée de sa vie</u>, alors qu'il ne fait que se déposséder davantage de son être intime et accroître sa dépendance par rapport à l'enquêteur. Ce dernier, une fois en possession de la <u>biographie</u> de son interlocuteur, l'utilise pour mieux le dominer". Lauret, Lasierra : La torture propre, Paris, Grasset, 1975; souligné par moi)</i>	<i>vie</i>
<i>raidir</i>	<i>Pierre se raidit contre l'adversité</i>	<i>âme...</i>
<i>ranger</i>	<i>Pierre se range le long du trottoir</i>	<i>véhicule</i>

<i>rassasier</i>	<i>Pierre a fini par se rassasier</i>	<i>faim</i>
<i>rater</i>	<i>Montherlant s'est raté pour la troisième fois</i>	<i>suicide</i>
<i>réaliser</i>	<i>Pierre se réalise dans son travail</i>	<i>potentiel, idéal, aspirations</i>
<i>reconnaître</i>	<i>"Je me suis un peu reconnu dans les 'isolés' de votre deuxième article" (lettre d'un lecteur au Monde, janvier 1977)</i>	<i>cas, situation</i>
<i>reconstituer</i>	<i>Pierre a besoin de se reconstituer</i>	<i>forces</i>
<i>reconvertir</i>	<i>Il est préférable de pouvoir se reconvertir</i>	<i>activité</i>
<i>recroqueviller</i>	<i>Pierre s'est recroquevillé sous l'armoire</i>	<i>corps</i>
<i>récusar</i>	<i>Pierre s'est récusé sur cette question</i>	<i>compétence</i>
<i>redresser</i>	<i>Pierre se redresse sur sa chaise</i>	<i>dos</i>
<i>réfréner</i>	<i>Pierre se réfrène de hurler Pierre a du mal à se réfréner</i>	<i>envie pulsions...</i>
<i>refuser</i>	<i>La marquise se refusa au duc  "(...) Pourquoi, dans <u>Ground</u> par exemple, les hommes sont-ils constamment grotesques, toujours prêts à se défilier, à <u>se refuser</u>? Parce qu'ils sont vécus comme impuissants. Le critère de la virilité est toujours aussi contraignant (...)" (C. Olivenstein interviewé dans le <u>Nouvel Observateur</u> , 17-1-77; souligné par moi, AZH)</i>	<i>corps, "faveurs"  responsabilités</i>
<i>régler</i>	<i>Pierre se règle sur Jean</i>	<i>pas horaire comportement</i>
<i>relâcher</i>	<i>Pierre se relâche dans son travail Pierre se relâche dans sa surveillance</i>	<i>efforts vigilance</i>
<i>rencontrer</i>	<i>Pierre se cherche depuis longtemps, mais ne s'est pas encore rencontré</i>	<i>destin</i>
<i>rendre</i>	<i>Pierre se rend à l'ennemi</i>	<i>armes</i>
<i>renier</i>	<i>Pierre ne veut pas se renier</i>	<i>opinions origines identité</i>
<i>renouveler</i>	<i>Cet écrivain se renouvelle constamment</i>	<i>style oeuvre</i>

repâître	Pierre se repâit de cinéma américain	esprit
repérer	Pierre se repère facilement dans Paris	position
répéter	Pierre a tendance à se répéter	paroles
reprendre	Il fallait que Thésée eût le temps de se reprendre	esprits
reproduire	L'espèce humaine se reproduit-elle moins vite?	?caractères
réserver	Pierre ne mange pas, il se réserve pour le dîner Pierre ne court pas, il se réserve pour le match	appétit forces
restaurer	Pierre a besoin de se restaurer	forces
résumer	Bref, résumons-nous.	paroles, propos
retenir	Pierre se retient de faire cela	envie
rétracter	Le témoin s'est rétracté  Mettez une goutte d'acide sur une amibe, elle se rétracte	paroles, témoignage  corps
retrouver	Pierre se retrouve dans ses enfants  Pierre s'était perdu, il s'est retrouvé Pierre avait besoin de se retrouver, après quatre ans d'hôpital	traits, caractère chemin esprits, identité
réussir	Montherlant a fini par se réussir	suicide
révéler	Dieu se révèle aux hommes par des miracles	existence
rêver	"Il se rêve complètement, ce mec" (X, octobre 1976)	vie
ridiculiser	Pierre s'est ridiculisé en faisant ça	nom
risquer	Pierre s'est risqué dans une entreprise périlleuse	vie, réputation...
sacrifier	Le pélican s'est sacrifié à ses enfants	vie
sauver	Pierre se sauve en courant	vie
serrer	Pierre se serre contre Marie	corps
signaler	Ces soldats se sont signalés par des actions d'éclat (vs sens de signaler = "rendre remarquable")	valeur

situer	<i>Pierre se situe mal dans la société</i>	<i>place, rôle</i>
soulager	<i>Pierre s'est soulagé en faisant ça</i>	<i>besoin</i>
soumettre	<i>Pierre s'est soumis à ta volonté</i>	<i>volonté</i>
sucrer	<i>Sucrez-vous encore un peu, si vous voulez</i>	<i>boisson, aliments</i>
supprimer	<i>v. détruire</i>	
surpasser	<i>Cette fois, Pierre s'est vraiment surpassé</i>	<i>possibilités</i>
surveiller	<i>Pierre se surveille constamment</i>	<i>comportement</i>
taire	<i>Il ne faut pas souffrir et se taire</i>	<i>douleur</i>
tasser	<i>Pierre se tasse sur sa chaise</i>	<i>corps</i>
tendre	<i>Pierre se tend vers le trapèze</i>	<i>corps</i>
tourner	<i>Pierre se tourne vers le mur Pierre se tourne vers la littérature</i>	<i>corps esprit</i>
trahir	<i>Pierre s'est trahi en faisant cela</i>	<i>intentions</i>
traîner	<i>Pierre se traîne d'hôpital en hôpital</i>	<i>corps</i>
transbahuter	<i>Pierre se transbahute à vélo</i>	<i>corps</i>
trimbaler	<i>v. transbahuter</i>	
trouver	<i>L'homme se trouve en s'oubliant</i>	<i>identité intérêts</i>
venger	<i>Juan s'est vengé en tuant Don Cristobal</i>	<i>honneur</i>
vivre	<i>Marie se vit très mal en tant que femme</i>	<i>condition</i>
vouer	<i>Pierre s'est entièrement voué à la linguistique</i>	<i>vie</i>



## CHAPITRE V :

### LA MORPHOLOGIE VERBALE PASSIVE EN FRANÇAIS

Poursuivant l'étude syntaxique des formes réflexives du français, je me tournerai dans un second temps vers celles de ces constructions que Grevisse nomme "subjectives" (v. ch.IV.1), et qu'illustrent plus haut les exemples (IV,2) et (IV,3). Les premières, connues en grammaire traditionnelle sous le nom de *formes pronominales de sens passif*, présentent - comme l'indique cette dénomination - certaines analogies intuitives avec la construction passive. Pour être en mesure d'explorer dans le détail les propriétés qui sous-tendent cette intuition, il est indispensable de consacrer un chapitre aux structures passives non réflexives.

#### 1. Introduction

Je m'intéresserai donc, dans ce qui suit, à la morphologie verbale passive (désormais: *MVP*) en français, c'est-à-dire au formant être...-é traditionnellement associé au dénominateur *Passif*. Il apparaîtra en particulier que des questions telles que (1):

(1) Qu'est-ce que la MVP?

Pourquoi la MVP existe-t-elle?

A quoi sert la MVP?

(en français)

Peut-on expliquer la MVP?

se posent, ne se posent pas, ou se posent différemment, selon les présupposés acceptés par ailleurs, l'énoncé de ces questions déterminant évidemment la nature des réponses susceptibles d'y être apportées.

Après avoir examiné les données du français à la lumière de diverses hypothèses envisagées dans la littérature grammaticale, je constaterai que ni le concept traditionnel de "voix" passive, ni les analyses du Passif proposées jusqu'à présent dans le cadre de la grammaire générative (et qui reposent au départ sur l'étude de l'anglais), ne débouchent sur une explication satisfaisante de la MVP. Cet examen critique m'entraînera ainsi, incidemment, à poursuivre la réflexion amorcée au chapitre I, sur le concept d'explication, en grammaire.

## 2. Le Passif en grammaire générative

### 2.1. La notion de "voix passive"

Les grammaires françaises traditionnelles définissent le Passif comme l'une des "voix" du verbe: tandis que la "voix active" indique que le sujet "fait l'action exprimée par le verbe", la "voix passive" indique que le sujet "subit l'action"<sup>1</sup>. Ainsi le professeur fait-il figure de bourreau dans la phrase active (2), et de victime dans la phrase passive (3):

(2) *Le professeur a mordu l'élève*

(3) *Le professeur a été mordu par l'élève*

La notion de "voix" contient, notons-le, une réponse implicite aux questions (1): les voix sont des flexions verbales dotées de fonctions sémantiques propres (elles servent à indiquer le rôle du référent du sujet, dans le

---

1. v. par ex. Grevisse (1969, p.560)

procès). Toutefois, comme on a déjà pu l'observer, leur définition traditionnelle (en termes du contraste "faire" - "subir") se heurte immanquablement aux données: ainsi le sujet actif de la phrase (4) "subit", explicitement, l'action, et celui de la phrase (5) a sensiblement le même statut thématique que l'objet de (6):

- 1bis
- (4) *Pierre a subi de nombreux sévices*
- (5) *Pierre aime cette histoire*
- (6) *Cette histoire plaît à Pierre*

## 2.2. L'analyse générative "pré-standard"

Dans l'optique transformationaliste, le Passif est d'abord conçu comme un phénomène affectant la phrase, et se manifestant essentiellement par une permutation du sujet et de l'objet autour du verbe. La relation Actif-Passif unit donc non plus (2) à (3), mais (2) à (7), par le biais de la règle (8):

- (2) *Le professeur a mordu l'élève*
- (7) *L'élève a été mordu par le professeur*

(8) transformation passive, version 1<sup>2</sup>

SN - Aux - V<sub>t</sub> - SN

1        2        3        4    ⇒ 4 - 2 + être-é - 3 - par 1

(V<sub>t</sub> = verbe transitif)

En ce qui concerne la MVP, l'analyse transformationnelle du Passif apparaît ainsi comme un renversement de l'analyse traditionnelle, puisque c'est ici le déplacement des arguments du verbe, qui devient l'essence

---

1bis. Sur le caractère partiellement "agentif" de *subir*, v. Ruwet (1972): "Les constructions pronominales neutres et moyennes", note 6.

2. v. par ex. Harris (1957, 1965); Chomsky (1957)

du Passif, la MVP étant reléguée au rang d'épiphénomène. Dans cette optique, des questions telles que (1) n'ont donc guère lieu d'être posées: comme beaucoup de transformations de l'époque, la permutation d'arguments qui produit "le Passif", s'accompagne de certaines modifications morphologiques (insertion de la MVP dans l'Auxiliaire, insertion d'une préposition à gauche du SN postposé) dépourvues en tant que telles de statut grammatical propre.

### 2.3. L'analyse générative "standard"

Un tournant décisif dans l'analyse transformationnelle du Passif, se produit avec le livre de Katz et Postal (1964), qui introduit l'hypothèse nouvelle que la "meilleure"<sup>3</sup> formulation de la transformation passive, doit mettre en jeu un formant PASSIF basique, déclencheur de la transformation, qui devient donc obligatoire:

#### (9) transformation passive, version 2<sup>4</sup>

SN - Aux - V - SN - *par* - PASSIF

1      2      3      4      5                  6      => 4 - 2 + être-é - 3 - 5 - 1

- 
3. C'est-à-dire la plus simple et la plus générale, donc, la plus explicative (v. ch.I). L'idée d'ensemble de Katz et Postal, est que plusieurs transformations autrefois formulées comme des mécanismes introduisant du matériel morphosémantique au sein des structures syntaxiques (Passif, Question, Négation, par ex.) sont à reformuler comme des opérations déclenchées par la présence de morphèmes basiques abstraits (PASSIF, QUESTION, NEGATION); l'application des transformations est, dans ce cadre, sans effet majeur sur le contenu sémantique des phrases.
4. J'ai laissé de côté ici les hypothèses destinées à rendre compte des phrases dites "pseudo-passives" de l'anglais, qui n'ont pas d'équivalents attestés en français. v. à leur sujet IIème Partie, ch.XIV.

## 2.4. L'analyse "standard-étendue"

La formulation (9) porte en germe l'idée d'une décomposition de la transformation en deux règles de mouvement intrinsèquement ordonnées:

(1°) Postposition-SN, qui déplace le SN sujet vers la droite, dans la case vide basique étiquetée PASSIF;

(2°) Antéposition-SN, qui déplace le SN objet vers la gauche, dans la position laissée vacante par Postposition-SN.

### (10) règles du Passif, version 3

Postposition-SN: SN - Aux - V - SN - par - PASSIF

1      2      3      4      5      6

$\Rightarrow$   $\Delta$  - 2 - 3 - 4 - 5 - 1

Antéposition-SN:  $\Delta$  - Aux - V - SN - par - SN

1      2      3      4      5      6

$\Rightarrow$  4 - 2 - 3 - 5 - 6

(MVP provisoirement laissée de côté)

Postposition-SN et Antéposition-SN s'appliquent successivement pour former les phrases passives comme (3) et (7), mais elles se révèlent opérer aussi indépendamment l'une de l'autre. Ainsi Postposition-SN s'applique-t-elle seule dans la dérivation des nominaux passifs comme (11):

(11) *La description de ce paysage par le poète (est étonnante)*

Par ailleurs, Antéposition-SN s'applique seule dans la dérivation des passifs tronqués, comme (12):

(12) Cette pièce a été nettoyée hier<sup>5</sup>

## 2.5. L'agent vide

Avec l'élaboration d'une théorie plus abstraite des structures syntaxiques, l'élément PASSIF basique, déclencheur de la règle Postposition-SN, est transcrit<sup>6</sup> non plus par le dénominatif spécifique: PASSIF, mais par le symbole général  $\Delta$  représentant une place structurale vide, c'est-à-dire dépourvue de contenu lexical:

(13) règles du passif, version 4

Postposition-SN: SN - Aux - V - SN - par -  $\Delta$   
                          1      2      3      4      5      6  
 $\Rightarrow$  2 - 3 - 4 - 5 - 1

Antéposition-SN: voir (10)

Divers autres amendements à la formulation (10) ont pu être proposés dans le cadre de la théorie standard-étendue de la grammaire générative. Ainsi a-t-il été suggéré que les règles Postposition-SN et Antéposition-SN, sont en dernière analyse deux cas particuliers d'une transformation très générale: Déplacer-SN (voire: Déplacer- $\alpha$ ), qui transporte un élément d'une position structurale à une autre, laissant une "trace" (case vide) dans la position d'origine<sup>7</sup>. Il a également été suggéré<sup>8</sup> que la règle

---

5. L'analyse des passifs tronqués qui est retenue ici, est celle qu'a proposée Emonds (1970, 1976). Une autre solution consisterait à postuler pour cette classe de formes, une application "invisible" de la règle Postposition-SN. Cette idée est notamment développée par Meleuc (1977), qui tente de montrer que la "passivabilité" d'une structure, est crucialement liée à l'interprétation "agentive" du sujet basique. L'argumentation de Meleuc n'est cependant pas très convaincante - tout d'abord, parce que sa définition de la catégorie "Agent" est si vague, qu'elle en devient circulaire; ensuite, parce qu'il existe en français des phrases passives incompatibles avec la présence d'un complément d'agent (v. ci-dessous ex.15b).

6. v. par ex. Chomsky (1975)

7. v. par ex. Chomsky (1976, 1977)

8. v. Langacker et Munro (1975), Dresher et Hornstein (1979), Chomsky (1982a)

Postposition-SN devait être éliminée de la grammaire. Par convention pédagogique, je m'en tiendrai dans ce qui suit à la formulation (13), et je représenterai - provisoirement<sup>9</sup> - toutes les places structurales vides (qu'elles soient ou non basiques) par le symbole  $\Delta$ , ne transcrivant les  $\Delta$  dans les constructions que lorsque leur présence sera directement pertinente pour l'argumentation. La forme générale du raisonnement développé ci-dessous me semble en définitive indépendante de la nature (transformationnelle, ou autre) du mécanisme engendrant le "complément d'agent" des phrases passives.

## 2.6. Statut de la MVP: questions ouvertes

Une fois admise la décomposition du processus de passivation, en deux règles de mouvement distinctes et indépendantes, il reste à déterminer dans ce cadre le statut de la MVP. Je tenterai dans ce but de répondre à la question suivante: l'apparition de la MVP au sein d'une phrase, est-elle corrélée à l'une et/ou l'autre des deux opérations de mouvement? Quatre réponses sont *a priori* possibles:

- (14)a La MVP est un corrélat du produit des deux opérations:  
Postposition-SN x Antéposition-SN
- b La MVP est un corrélat de la règle Postposition-SN
- c La MVP est un corrélat de la règle Antéposition-SN
- d La MVP est un phénomène indépendant des deux règles  
Postposition-SN et Antéposition-SN

Si nous admettons l'analyse des passifs tronqués envisagée plus haut à propos de l'exemple (12), l'hypothèse (14b) se trouve automatiquement

---

9. La notion de place structurale vide sera examinée de façon précise dans la IIème Partie.

écartée, puisqu'il s'ensuit qu'une sous-classe des phrases passives du français ne mettent pas en jeu la règle Postposition-SN dans leur dérivation. Le rejet de l'hypothèse (14b) est d'autre part confirmé par l'existence en français de phrases passives incompatibles avec un complément d'agent: il s'agit des phrases passives impersonnelles (v. ci-dessous §3.3) comportant un verbe intransitif, par exemple:

(15)a *Il a été dormi ici récemment*

b *\*Il a été dormi ici récemment par plusieurs personnes*

Le rejet de l'hypothèse (14b) entraîne *a fortiori* celui de l'hypothèse (14a). La classe d'exemples représentée par (15a) conduit par ailleurs à l'abandon de l'hypothèse (14c), puisque (15a) ne comporte aucun SN susceptible d'avoir été déplacé par la règle Antéposition-SN.

Des quatre hypothèses (14), il semble donc qu'il faille retenir la dernière, qui assigne à la MVP un statut grammatical autonome. Dans l'optique générative-transformationnelle, une formalisation possible de l'hypothèse (14d) consiste à postuler que la MVP est un élément basique, inséré dans les configurations syntaxiques préalablement à l'application des règles du Passif. Cette formulation, qui revient à dire que la MVP fait partie d'un morphème PASSIF discontinu:

(16) PASSIF = être-é (...par  $\Delta$ )

correspond schématiquement à l'analyse adoptée par Chomsky depuis les années soixante-dix, et qu'il développe aujourd'hui<sup>10</sup> dans le cadre de la "théorie standard-étendue révisée" (TSER) de la grammaire générative.

---

10. v. Chomsky (1980<sub>a</sub>, 1982<sub>a</sub>, 1982<sub>b</sub>)



## 2.7. Le Passif et la théorie du "gouvernement-et-liage"

Chomsky (1980a) admet l'hypothèse suivante, reprise à Rouveret et Vergnaud (1980):

- (17) "La principale (et peut-être la seule) propriété de la morphologie passive, est qu'elle absorbe le Cas (...)"

L'hypothèse (17) suit notamment de l'idée que les participes passés s'apparentent<sup>11</sup> à la catégorie Adjectif qui, de manière générale (contrairement à la catégorie Verbe), n'est pas censée assigner de Cas aux SN qu'elle régit. L'hypothèse (17) doit par ailleurs être rapportée aux divers postulats de la théorie chomskyenne, et notamment à l'idée qu'il existe un principe (ou "filtre") universel, dit *filtre casuel* (anglais: *Case Filter*) imposant que tout groupe nominal rempli lexicalement, au sein d'une phrase, se voie assigner un Cas syntaxique<sup>12</sup>:

- ((18) Filtre casuel

\*...SN... si SN n'a pas de Cas

Il suit des hypothèses (17) et (18) que les séquences de la forme:

- (19) ...être-é V SN...

seront agrammaticales si le SN postverbal y demeure à droite du verbe tout au long de la dérivation - la présence de la MVP l'empêchant de recevoir du verbe le Cas Objectif. Ces hypothèses sont supposées rendre compte de l'agrammaticalité de (20):

---

11. Corrigéant une de ses hypothèses antérieures (v. par ex. Chomsky et Lasnik 1977), Chomsky (1982a) suppose que les catégories A, N, V, V-é, se distinguent selon le système de traits suivant:

$N = [+N, -V]$ ;  $V = [-N, +V]$ ;  $A = [+N, +V]$ ;  $V-é = [+V]$ . L'absence du trait  $[-N]$  dans la catégorie V-é, rend compte du fait qu'elle n'est pas assignatrice de Cas; et l'absence du trait  $[+N]$ , de son caractère "verbal"; cf. *Jean semble triste/\*frappé; Il a été \*triste/frappé quelqu'un ici.*

12. Le Cas syntaxique est - par hypothèse - une propriété contextuelle universelle des SN, indépendante de l'existence dans la langue de marqueurs morphologiques du Cas (affixes, désinences, etc.).

(20) \*Pierre a été tué Marie

Dans le cadre de la TSER, une séquence de la forme (19) pourra en définitive produire une phrase grammaticale si, et seulement si, "quelque chose" vient contrecarrer (17) en permettant l'assignation d'un Cas au SN postverbal. Tel est précisément le statut de la règle Antéposition-SN, qui, en déplaçant le SN à la gauche du verbe, lui permet de recevoir le Cas Nominatif.

Si un verbe passif est suivi d'un élément X non nominal, la séquence de la forme:

(21) ...être-é V X...

ne sera, quoi qu'il advienne, pas écartée par le filtre casuel, puisque seuls les SN lexicaux sont définis comme passibles de marquage casuel. Des phrases telles que (15a), ou (22), peuvent donc être dérivées par simple insertion (ou "épellation"<sup>13</sup>) de l'élément désigné *il*, en position sujet:

(22) *Il a été décidé que Pierre prendrait l'avion*

Le système d'hypothèses élaboré par Chomsky est enrichi, dans la dernière moûture de sa théorie<sup>14</sup>, de principes réglant la distribution des rôles thématiques (ou *thêta-rôles*) au sein des phrases. En particulier, on attribue à la MVP la propriété générale (23):

(23) Si l'Auxiliaire contient la MVP, alors aucun rôle thématique n'est associé (en base)<sup>15</sup> à la position sujet.

---

13. La nature formelle du mécanisme qui introduit *il* dans les phrases impersonnelles, est sans importance pour mon présent propos.

14. Chomsky (1981a), v. aussi Burzio (1981)

15. Les rôles thématiques sont par définition attachés à des positions argumentales basiques (v. ch.I)

Estimant douteux (*doubtful*<sup>16</sup>) que les propriétés (17) et (23) soient indépendantes l'une de l'autre, Chomsky (1982a) postule par ailleurs le principe général suivant (énoncé ici sous une forme légèrement simplifiée):

- (24) Un verbe qui n'assigne pas de Cas à son objet,  
n'assigne pas de rôle thématique à son sujet.

Etant donné le principe (24), la propriété (23) apparaît comme une conséquence de la propriété (17), qui demeure donc, dans ce cadre théorique remanié, la propriété fondamentale de la MVP.

Les hypothèses de Chomsky (1980a, 1982a) concernant la MVP, bien que formulées au départ pour rendre compte des faits anglais (langue où le Passif impersonnel a une moindre extension qu'en français, v. ci-dessous), semblent à même de prédire le paradigme français (25):

- (25)a *L'immeuble a été ravalé (par un maçon italien)*  
b *Il a été décidé que Marie partirait*  
c *Il a été pris plusieurs décisions hier*  
d *Il a été dormi ici récemment*

Le cadre proposé par Chomsky conduit à distinguer ici deux grands cas de figures: dans les phrases du type (25a) et (25c), où le verbe est suivi d'un SN en base, l'assignation du Cas Objectif se trouve suspendue (suivant 17), mais l'application de la règle Antéposition-SN évitera que soit enfreint le filtre casuel (18), en permettant l'assignation du Cas Nominatif à l'objet antéposé<sup>17</sup>. Les cas du type (25b) et (25d) ne comportent pas d'infractions

---

16. Chomsky (1982a, p.204)

17. Nous avons vu en revanche que le SN déplacé conserve son rôle thématique, assigné en base.

au filtre (18), puisque le verbe n'y régit pas un SN; on peut donc dériver ces phrases passives sans déplacement d'arguments.

Mais si elles prédisent correctement les données du français, les hypothèses de la TSER ne fournissent pas d'explication de la MVP, si l'on entend par là des éléments de réponse aux questions (1): la MVP "est", dans la base, et elle a, axiomatiquement, la propriété (17). Plus exactement, suivant la conception chomskyenne de l'acquisition du langage, il suffira à l'enfant futur francophone, génétiquement équipé de (18) et de (24), d'apprendre (inductivement) (17), pour maîtriser la distribution de la MVP en français. Il est donc tout aussi vain, dans cette optique, de poser des questions telles que (1), que de chercher à percer le mystère classique de l'arbitraire du signe. J'entreprendrai par ailleurs au §3, de montrer que la conjonction des hypothèses (17) et (18) conduit à une analyse insatisfaisante - peu explicative - d'une partie du paradigme. Enfin, la définition de la MVP comme un morphème basique empêche d'expliquer certaines lacunes systématiques dans la distribution de cet élément, comme par exemple son inacceptabilité bien connue au sein d'une phrase enchâssée sous *faire*:

- (26)a *Pierre a fait imprimer ce livre (par un spécialiste de l'offset)*  
b *\*Pierre a fait être imprimé ce livre (par un spécialiste de l'offset)*  
c *\*Pierre a fait ce livre être imprimé (par un spécialiste de l'offset)*

Si l'on postule que la MVP est insérée en base, les formes (26b,c) devront être écartées par une contrainte combinatoire axiomatique - ce qui revient à laisser leur déviance inexpliquée.

### 3. Le Passif en français: étude descriptive

#### 3.1. Premier survol

Je prendrai maintenant pour point de départ, non plus les hypothèses antérieurement formulées à propos de l'anglais, mais, directement, la distribution de la MVP en français:

##### (27)a Phrases passives "ordinaires" (non impersonnelles)

*L'immeuble a été ravalé (par un maçon italien)*

##### b Phrases passives impersonnelles

*Il a été pris diverses décisions (par le bureau du conseil)*

*Il a été dormi ici récemment*

L'analyse des phrases passives impersonnelles jouant un rôle central dans ce qui va suivre, il est d'abord indispensable de faire le point sur le traitement des structures impersonnelles en grammaire générative.

#### 3.2. Constructions impersonnelles

Un échantillon des constructions impersonnelles actives du français, est donné ci-dessous en (28):

(28)a *Il faut que Marie vienne*

b *Il a plu ce matin*

c *Il semble que Marie pleure*

d *Il découle de ce que Marie plaisantait, que Jean ne viendra pas*

e *Il a parlé beaucoup de gens au colloque.*

Ces phrases sont regroupées sous l'étiquette "impersonnelles", parce que le sujet formel y est représenté par le pronom sémantiquement vide ("impersonnel") *il*. Cette caractéristique commune mise à part, il apparaît cependant que les exemples rassemblés en (28) ne justifient pas une analyse uniforme dans le cadre d'une grammaire transformationnelle du français.

Selon une classification courante, il convient tout d'abord de distinguer les formes "intrinsèquement impersonnelles" (comme 28a), dont le verbe ne se rencontre qu'avec le sujet vide *il*, des formes dites "accidentellement impersonnelles" (comme 28b,c,d,e), dont le verbe admet par ailleurs un sujet lexical plein.

Parmi les formes "accidentellement impersonnelles", les cas illustrés par (28d,e) sont traditionnellement décrits comme comportant un "sujet réel", placé à droite du verbe (*que Jean ne viendra pas; beaucoup de gens*), l'élément *il* incarnant le "sujet apparent": sujet, parce que déterminant l'accord du verbe; apparent, parce que sémantiquement vide. En vertu de cette analyse, le constituant baptisé *sujet réel* ne retient du statut de sujet que certaines propriétés sémantiques: il correspond au sujet thématique du verbe, en structure non impersonnelle; comme le sujet thématique, il est un constituant obligatoire de l'énoncé<sup>18</sup>:

(29)a *Il a parlé beaucoup de gens au colloque*

b *\*Il a parlé au colloque (\*avec il impersonnel)*

comparer:

(30)a *Pierre a mangé beaucoup de sardines à la cantine*

b *Pierre a mangé à la cantine*

La distinction traditionnelle entre sujet réel, et sujet apparent, est formalisée dans l'optique transformationnelle "standard" au moyen de la règle Extraposition-du-Sujet, énoncée ci-dessous<sup>19</sup>:

---

18. Cette propriété est relevée par Boons, Guillet, Leclère (1976a p.264)

19. Le mécanisme est réduit ici à l'essentiel: est totalement négligée, par exemple, la question de la position d'arrivée du sujet extraposé, par rapport aux compléments du verbe:

(1)a *Il a parlé ici beaucoup de gens*

b *Il a parlé beaucoup de gens ici*

(31) Extraposition-du-Sujet

X - V - Y

1 2 3  $\Rightarrow$  *il* - 2 - 3 - 1

(où 1 = sujet = SN ou P')

Dans le cadre théorique simplifié de la TSER, (31) peut être analysée comme un cas particulier de la règle générale Déplacer- $\alpha$ , suivi du mécanisme d'Insertion-de-*il*, déjà mentionné. Comme pour les règles du Passif, je continuerai toutefois ici à faire usage du terme spécifique *Extraposition-du-Sujet*.

La règle (31) ne semble en revanche justifiée pour aucune des trois premières constructions impersonnelles (28a,b,c). D'une part, un traitement transformationnel des "impersonnels intrinsèques" (ex.28a) devra postuler soit un sujet *il* basique<sup>20</sup>, soit un sujet sous-jacent lexicalement vide ( $\Delta$ ), rempli tardivement par l'élément *il* - ces deux solutions se réduisant fondamentalement à une même analyse: l'élément *il* est décrit comme un sujet purement formel, sémantiquement non informatif puisqu'introduit à gauche du verbe par un mécanisme obligatoire. J'opterai ici pour la seconde solution, qui permet mieux d'unifier la description des tours impersonnels.

Pour les verbes "météorologiques" (ex. *pleuvoir*), BGL (1976a) ont développé l'argumentation suivante: si l'on admet que l'une des propriétés

---

20. C'est par exemple la solution de Gross (1975)

du sujet thématique, est son caractère obligatoire dans la structure interprétative d'une phrase active<sup>21</sup>, alors l'acceptabilité de (32b) en regard de (32a), prouve que le SN *de grosses gouttes* n'est pas le "sujet réel" en (32a) - donc, que (32a) n'est pas dérivé de (32b) par la règle Extraposition-du-Sujet:

(32a) *Il pleuvait de grosses gouttes sur le toit*

b *Il pleuvait sur le toit*

Il s'ensuit que les phrases impersonnelles "météorologiques" (28b; 32a,b) sont à dériver sur le même modèle que (28a), c'est-à-dire *via* Insertion-de-*il*, à partir de structures sous-jacentes à sujet vide.

Les formes du type (28c) s'apparentent enfin, elles aussi, aux "impersonnelles intrinsèques", puisque la complétive régie par le verbe se révèle exclue de la position sujet:

(33) \**Que Marie pleure semble*<sup>22</sup>

De cet ensemble de remarques et hypothèses, il suit que les constructions impersonnelles actives du français se subdivisent en deux grands types dérivationnels:

(34a) Phrases impersonnelles dérivées de formes de base à sujet plein, *via* la règle Extraposition-du-Sujet (exemples 28d,e)

b Phrases impersonnelles dérivées de formes de base à sujet plein, *via* la règle Insertion (ou Epellation)-de-*il* (exemples 28a,b,c)

---

21. Observons qu'à l'inverse, si l'on admet la définition proposée plus loin pour les verbes ergatifs (v. ci-dessous §4.2, et ch.VII), le caractère obligatoire d'un argument d'une phrase active, ne suffit pas à établir qu'il s'agit d'un sujet thématique. Ainsi dans la phrase: *Il est venu quelqu'un*, le SN *quelqu'un* est un argument obligatoire du verbe impersonnel, dont il n'incarne pourtant pas (par hypothèse) le sujet thématique.

22. Sur l'analyse des verbes du type *sembler*, comme des verbes à sujet basique vide, v. notamment Gross (1968, 1975), Ruwet (1972,1975), Gaatone (1975) - pour le français; Emonds (1970, 1976) pour les analogues anglais.



### 3.3. Le Passif impersonnel

Soit maintenant un échantillon de phrases passives impersonnelles, c'est-à-dire, de phrases impersonnelles comportant la MVP:

(35) *Il a été décidé que Pierre partirait lundi*

(36) *Il a été mangé beaucoup de poulet dans ce restaurant*

(37)a *Il a été discuté de cette question hier*

b *Il n'a été survécu à la famine que dans le nord du pays*

c *Il a été parvenu à un compromis acceptable*

(38)a *Il a été mangé sur cette table récemment*

b *Il a été dormi dans ce cachot plus souvent que vous ne le croyez*

(39)a *Il a été mangé ici récemment*

b *Il a été crié quelque part*

c *Il a été mangé et bu, mais dormi, pas encore (rapport de la cheftaine scout)*

Disons succinctement qu'une très grande partie des verbes français peuvent figurer en construction passive impersonnelle, sous réserve de quelques restrictions syntaxiques et sémantiques dont certaines seront signalées plus loin.

Parmi les exemples (35) à (39), ceux du type (39), dont le verbe ne compte aucun SN lexical parmi ses arguments, apparaissent d'emblée à dériver sans passer par Extraposition-du-Sujet - c'est-à-dire, selon le schéma (34b).

Dans le cadre de la TSER, une distinction cruciale est établie par le filtre (18) entre groupes nominaux, et complétives: les premiers sont

seuls concernés par le système d'assignation des Cas. Il s'ensuit on l'a vu (§2.7) que la dérivation la plus simple des phrases comme (35), ne met pas en jeu la règle Antéposition-SN, ni par conséquent la règle Extra-  
position-du-Sujet. Cette classe d'exemples peut (voire, doit) donc, comme la classe représentée par (39), relever du schéma dérivationnel (34b).

Soit maintenant le cas de figure illustré par (36), et dont la forme superficielle (simplifiée) est (40):

(40) *il Aux être-é V SN X*

Du point de vue de sa structure interne, (36) s'apparente par conséquent à la fois à (28e) (construction impersonnelle du type: il V SN), et à (35) et (39) (constructions passives impersonnelles). Etant donné que la dérivation de (28c) procède du schéma (34a), et celle de (35) et (39), du schéma (34b), deux solutions sont *a priori* envisageables en ce qui concerne (36). C'est pourtant l'analyse (34a) qui semble avoir remporté les suffrages des linguistes générativistes et/ou transformationalistes<sup>23</sup>, qui assignent à (36) la dérivation (41): (MVP provisoirement laissée de côté):

(41) base:  $\Delta$  Aux (être-é) *manger beaucoup de poulet dans ce restaurant*

Antépos.SN: *Beaucoup de poulet Aux (être-é) manger dans ce restaurant*

Extrapos. Sujet:  $\Delta$  Aux (être-é) *manger beaucoup de poulet dans ce restaurant*

Ins. il: *il Aux (être-é) manger beaucoup de poulet dans ce restaurant*

Morpho: (36)

23. v. par ex. Gross (1968, 1975); Gaatone (1970), Chomsky (1980a, 1982a)  
Une analyse analogue est développée dans l'optique distributionnelle par Salkoff (1973). En revanche, la description (non transformationnelle) des passifs impersonnels, proposée par Rivière (1977), converge sur plusieurs points avec celle qui est envisagée ici.

Examinons toutefois de plus près les arguments qui peuvent être invoqués à l'appui de (41):

(1°) L'analogie structurale entre (36) et (28c) - toutes deux réductibles au schéma impersonnel il V SN - suggère que les deux types d'exemples sont le produit d'un même mécanisme (Extraposition-du-Sujet). L'analogie structurale est confirmée par les restrictions distributionnelles observées dans les deux cas - le SN postverbal doit être "indéfini":

- (42)a Il a parlé  $\left. \begin{array}{l} \text{trois personnes} \\ *Jean \end{array} \right\} \text{hier}$
- b Il a été mangé  $\left. \begin{array}{l} \text{trois personnes} \\ *Jean \end{array} \right\} \text{hier}$

(2°) Or, si Extraposition-du-Sujet s'applique dans la dérivation de (36), c'est que Antéposition-SN a préalablement opéré.

(3°) En effet, la présence de la MVP au sein de (36), confirme que Antéposition-SN s'est bien appliquée au cours de sa dérivation.

(4°) Si, dans le cadre de la TSER, nous admettons les hypothèses (17) et (18), la dérivation (41) fournit une explication simple de l'acceptabilité de (36).

Il s'avère cependant qu'aucun de ces arguments n'a valeur de preuve, dans le cadre théorique de référence.

En premier lieu, l'analogie structurale entre deux phrases n'est, de façon générale, pas la preuve qu'elles sont le produit d'un même schéma dérivationnel (v. les cas classiques d'ambiguïté syntaxique). Dans le cas d'une phrase comme (28e), le principal indice de l'application de la règle Extraposition-du-Sujet, est fourni par les restrictions sélectionnelles attachées au verbe *parler*, dont *beaucoup de gens* est le sujet thématique.

209

Du point de vue de la structure argumentale de la phrase, *beaucoup de gens* est par ailleurs révélé comme sujet par sa non-omissibilité (v. ci-dessus). Dans le cas de (36) en revanche, rien n'indique que *beaucoup de poulet* soit un sujet extraposé: ni les restrictions de sélection (puisqu'il s'agit de l'objet thématique), ni la structure argumentale - comparer (43) à (29):

(43)a *Il a été mangé beaucoup de poulet ici hier*

b *Il a été mangé ici hier*

La contrainte imposant le caractère "indéfini" du SN postverbal, ne peut d'autre part être considérée comme un indice de l'application d'Extrapolation-du-Sujet, puisque cette restriction intervient apparemment dans toutes les constructions "existentielles"<sup>24</sup>, qu'elles soient ou non dérivées par une transformation de mouvement.

La présence du *il* impersonnel dans la phrase (36), ne prouve pas non plus que la règle Extrapolation-du-Sujet se soit appliquée au cours de sa dérivation, puisqu'on a vu que diverses structures impersonnelles doivent de toutes façons être engendrées selon le schéma (34b).

La présence de la MVP en (36) ne prouve pas davantage que la règle Antéposition-SN se soit appliquée dans sa dérivation, puisqu'on a vu que la MVP n'est pas un corrélat de la règle Antéposition-SN.

Les hypothèses (17) et (18), enfin, ne fournissent pas un argument suffisant à l'appui de (41): à supposer que nous maintenions ces deux hypothèses, il ne s'ensuivrait pas automatiquement que (36) soit à dériver selon

---

24. v. par ex. Gaatone (1975) pour les constructions impersonnelles du français, ou Guéron (1980) pour les constructions en *there* de l'anglais. v. aussi l'excellente thèse de Nascimento (1984).

le schéma (41), car le SN pourrait fort bien recevoir un Cas en vertu de quelque principe indépendant; d'autre part, il n'est pas certain que (17) et (18) soient correctes<sup>25</sup>.

Enfin, si nous concevons l'analyse grammaticale comme une procédure visant non pas seulement à permettre une informatisation des données linguistiques, mais aussi et surtout à fournir une explication des propriétés des langues naturelles, il faut bien admettre qu'une dérivation telle que (41) brille par son caractère *ad hoc* : un constituant s'y voit promené à gauche du verbe, puis renvoyé aussitôt dans sa position d'origine, sans qu'aucune trace de ce déplacement ne subsiste dans l'énoncé final (la MVP n'étant pas, rappelons-le, un corrélat de Antéposition-SN).

Il suit de ces remarques que l'analyse transformationnelle (41), couramment proposée pour les phrases passives impersonnelles du type (36), ne reçoit aucune justification indépendante dans la grammaire du français. Etant donné par ailleurs que l'étude des constructions impersonnelles, et, plus spécifiquement, des constructions passives impersonnelles (v. 35, 39) nous fournit un autre schéma dérivationnel pour ce type de phrases, il est naturel et peu "coûteux" - du point de vue de la complexité de la grammaire - d'envisager l'extension à (36) du schéma (34b), c'est-à-dire (la MVP toujours provisoirement laissée de côté):

(44) base:  $\Delta$  Aux (*être-é*) *manger beaucoup de poulet dans ce restaurant*

Ins,il : *il* Aux (*être-é*) *manger beaucoup de poulet dans ce restaurant*

---

25. v. Pollock (1980), par exemple, qui suggère indépendamment qu'il convient de réviser (17).

Considérons maintenant les phrases (37) et (38). On a pu proposer<sup>26</sup> d'étendre à cette classe de cas, la dérivation (41), postulée par ailleurs pour (36); ce qui donne:

- (45) base:  $\Delta$  Aux (*être-é*) *discuter de cette question*  
Antépos.SN: *cette question* Aux (*être-é*) *discuter de*  
Extrap.Sujet:  $\Delta$  Aux (*être-é*) *discuter de cette question*  
Ins. *il*: *il* Aux (*être-é*) *discuter de cette question*  
Morpho: (37a)

Les problèmes soulevés plus haut par la dérivation (41), le sont aussi par (45). Il faut en outre justifier ici la première étape transformationnelle de (45), qui ne génère pas une phrase française acceptable:

- (46) \**Cette question a été discuté(e) de*

Or, à la différence de l'anglais, où sont attestées des phrases structurellement analogues à (46), la grammaire du français ne fournit aucune justification directe de l'étape (46), dont la postulation est essentiellement motivée, me semble-t-il, par les deux arguments suivants:

(1°) Etant donné que certaines langues (comme l'anglais) ont des "pseudo-passifs" tels que (46), (46) est une étape naturelle dans la dérivation de (37a), du point de vue de la grammaire universelle;

(2°) L'étape (46) rend compte de la présence de la MVP en (37a).

Mais aucun de ces deux arguments ne s'avère très convaincant: nous avons déjà vu que (2°) ne tient pas, puisqu'il n'existe pas de corrélation régulière entre la MVP et la règle Antéposition-SN. Il semble d'autre part assez évident que le "naturel" d'une analyse (argument 1°), ne suffit pas à la

---

26. v. par ex. Gross (1968), Meleuc (1977)

justifier. Il a de plus été montré <sup>27</sup> que les langues à "pseudo-passifs", constituant, typologiquement, le cas marqué (c'est-à-dire le plus rare): dans ces conditions, il est clair que l'argument du "naturel" ne peut être invoqué en français, à l'appui de l'étape fictive (46).

L'examen détaillé des exemples (35)-(39) montre, en somme, que le schéma (34a) ne reçoit aucune justification sérieuse en ce qui concerne les formes passives impersonnelles, pour lesquelles j'envisagerai par conséquent l'analyse (34b). Ceci revient à avancer la double hypothèse (47):

- (47)a Contrairement aux phrases passives non impersonnelles, les phrases passives impersonnelles ne sont pas dérivées via Antéposition-SN
- b Contrairement aux phrases impersonnelles actives, les phrases passives impersonnelles ne sont pas dérivées via Extraposition-du-Sujet.

Ainsi qu'on l'a vu plus haut, les deux composantes de cette hypothèse, sont solidaires: la validité de l'une entraîne la validité de l'autre, et inversement.

La double hypothèse (47) conduit nécessairement à corriger l'analyse des structures passives proposée par Chomsky (1980a, 1982a). En effet, si nous admettons le schéma (34b) pour la dérivation de toutes les phrases passives impersonnelles du français, il s'ensuit que le SN postverbal de (36) (soit: SN<sub>x</sub>) ne peut avoir reçu le Cas Nominatif via Antéposition-SN. Trois solutions peuvent donc être envisagées dans le cadre de la TSER:

- (48) On abandonne le filtre casuel (18), sauvant ainsi l'hypothèse (17) en dépit de l'acceptabilité de (36)
- (49) On maintient le filtre casuel (18) - auquel cas (17) doit être écartée, tout au moins dans la formulation envisagée plus haut
- (50) On abandonne à la fois (17) et (18)

---

27. v. van Riemsdijk (1978), Weinberg et Hornstein (1981)

Les constructions passives impersonnelles du français, fournissent en fait un argument indépendant contre (17); car si les participes passés sont à ranger globalement dans la catégorie Adjectif (d'où l'hypothèse 17), il devient impossible (ou compliqué) de prédire le contraste (51a/b):

(51)a *Il a été lu plusieurs livres ce matin*

b *\*Il a été poisseux plusieurs livres ce matin*

Si l'on rejette (17) en conservant (18), il s'ensuit que  $SN_x$  reçoit un Cas en (36), et il faut donc déterminer de quel Cas il s'agit.  $SN_x$  pourrait recevoir le Cas Objectif, comme le suggère sa position structurale, mais cette idée (qui fait l'objet d'un assez long développement chez Pollock, 1980) devrait être rendue compatible avec le fait troublant que les langues à système casuel explicite, comme l'allemand, exhibent un  $SN_x$  au Nominatif dans les analogues de (36):

(52) *Es wird hier viele Kartoffeln gegessen*

(il est ici beaucoup pommes de terre /Nominatif/ mangé)

"Il est mangé beaucoup de pommes de terre ici"

Si par ailleurs l'on postule que  $SN_x$  reçoit le Cas Nominatif en (36), sans que la règle Antéposition-SN se soit appliquée, il convient de justifier l'occurrence de ce Cas, par un principe indépendant. On pourrait par exemple concevoir un principe général de hiérarchie casuelle, en vertu duquel, dans les langues à sujet (langues non ergatives), le Nominatif incarne en quelque sorte le "non-Cas" (Cas non marqué)<sup>28</sup>. Je laisserai ici cette question en suspens.

---

28. Cette idée est développée notamment - dans l'optique générative - par Anderson (1979), Milner (1980), Burzio (1981)



#### 4. Vers une analyse transformationnelle fonctionnaliste du Passif

Je développerai dans ce qui suit une analyse transformationnelle de la MVP en français, puisant ses justifications, d'une part, dans l'étude empirique du "Passif" dans cette langue, et de l'autre, dans un essai d'interprétation fonctionnaliste de la solution formelle proposée.

##### 4.1. Passif et sujet thématique

Considérant une nouvelle fois la distribution de la MVP en français, donnée plus haut sous (27), et postulant qu'au moins une partie des phrases passives "ordinaires" (ex.27a) sont dérivées *par* Postposition-SN et/ou Antéposition-SN, on peut en première approximation exprimer la distribution de la MVP par la généralisation (53):

(53) La MVP apparaît dans une phrase française qui ne contient pas de sujet thématique.

Si (toujours en première approximation) l'on entend par *sujet thématique*, le constituant nominal ou phrastique sélectionné dans une structure basique à la "gauche" du syntagme prédicatif<sup>29</sup>, on peut constater qu'aucune des formes (27) ne comporte de constituant ayant ce statut: (27a) contient un seul constituant nominal, qui n'est pas le sujet thématique du verbe. Le "complément d'agent" échappe à (53), du fait qu'il s'agit non d'un

---

29. La notion de "sujet thématique", définie ici en termes de configurations structurales basiques, correspond exactement, me semble-t-il, à la relation SN-V "de rang 1" de la grammaire relationnelle, et à la notion de "thêta-rôle 1" de la TSER. V. par ex. Pollock (1980).

SN, mais d'un S.Prép.<sup>30</sup> Les phrases (27b) ne comportent pas non plus de sujet thématique.

La généralisation (53) demande toutefois à être précisée, si l'on prend en considération les constructions impersonnelles (28). Dans les phrases impersonnelles dérivées par Extraposition-du-Sujet, l'absence de la MVP suit directement de (53), puisque cette classe de formes contient un sujet thématique (extraposé). Mais dans les autres structures impersonnelles actives, dérivées suivant le schéma (34b), l'absence de la MVP n'est pas prédite par la formulation (53), dans la mesure où ces formes ne comportent pas plus que celles de (27), de sujet thématique.

La différence cruciale qui sépare les cas (28a,b,c) (qui excluent la MVP), et les cas (27) (qui l'admettent), réside manifestement dans la nature des verbes en jeu, qui en (28a,b,c), mais non en (27), sélectionnent toujours un sujet vide en base - autrement dit, n'ont pas de sujet thématique. J'introduirai donc ici la double définition suivante:

(54) Seront dits verbes à sujet plein (*Vsp*), les verbes qui ont un sujet thématique. Les *Vsp* peuvent sélectionner dans une structure phrastique simple basique, un sujet lexical: *manger, dormir, ravalier, prendre*, sont des *Vsp*.

Seront dits verbes à sujet vide (*Vsv*), les verbes qui n'ont pas de sujet thématique: *pleuvoir, falloir, sembler*, sont des illustrations prototypiques des *Vsv*.

Dans le cadre de l'analyse transformationnelle des constructions impersonnelles adoptée - par convention - plus haut, un *Vsp* peut être formellement

---

30. Observons que si l'on admet l'analyse basique du complément d'agent (v. ci-dessus et note 8), celui-ci se trouve immédiatement distingué du sujet thématique. L'idée que le complément d'agent cesse d'être le sujet thématique, est explicitée par le concept de "chômeur" de la grammaire relationnelle: le complément d'agent a été "destitué" (*demoted*) au statut de chômeur, et n'entretient plus, de ce fait, de relation grammaticale avec le verbe.

défini comme un verbe qui ne peut donner lieu à une dérivation de la forme (55):

(55) base:  $\Delta$  Aux V X

Insertion-*il*: *il* Aux V X

(morpho  $\Rightarrow$  phrase acceptable)

A l'inverse d'un Vsp, un Vsv peut être formellement défini comme un verbe pouvant donner lieu à une dérivation de la forme (55).

Nous pouvons maintenant corriger (53) dans le sens de (56):

(56) La MVP apparaît en français dans une phrase dont le Vsp ne contient pas, ou plus, de sujet thématique, parmi ses arguments SN ou P'.<sup>31</sup>

#### 4.2. Vsp et Vsv

A la lumière de l'hypothèse (56), considérons maintenant le contraste suivant:

(57)a *Il a mangé beaucoup de gens dans ce restaurant*

b *Il a été mangé beaucoup de gens dans ce restaurant*

*Manger* étant un Vsp, l'absence de la MVP en (57a) indique, suivant (56), que la phrase comporte un sujet thématique. Deux lectures de (57a) peuvent donc être envisagées: ou bien *il* est le sujet thématique (il s'agit donc d'un pronom plein), et le SN *beaucoup de gens* sera décodé comme l'"objet" du verbe; ou bien *il* est le pronom "impersonnel" (sujet vide), et le sujet

---

31. (56) paraît aisément traduisible dans les termes de la grammaire relationnelle: la MVP apparaît dans une phrase dont le Vsp n'a pas, ou plus, d'argument de rang 1. En revanche, (56) n'est pas équivalent de l'hypothèse suivante, avancée par Pollock (1980), et Burzio (1981): dans les phrases passives, le verbe introduit par l'auxiliaire passif perd son thème-rôle 1. Cette formulation fait en effet de la vacuité du sujet thématique, une conséquence de la présence de la MVP dans l'Auxiliaire. L'hypothèse (56) stipule à l'inverse que la MVP est une conséquence de l'absence de sujet thématique. L'hypothèse de Pollock/Burzio, s'inscrit en effet dans une analyse basique de la MVP - écartée dans la présente étude.

thématique sera recherché à droite du verbe (*beaucoup de gens*). La présence de la MVP en (57b) indique en revanche que la phrase ne comporte pas de sujet thématique, en dépit du fait que le verbe est un Vsp: le sujet formel *il* est par suite décodé comme le clitique impersonnel, et le SN postverbal, comme l'objet thématique.

Le statut grammatical de la MVP pourrait ainsi être compris comme celui d'un marqueur d'argument placé dans l'Auxiliaire, et qu'il conviendrait de rattacher à divers principes interprétatifs, comme (58):

(58) De même que toute phrase temporalisée doit contenir en français un sujet formel (SN ou P' déterminant l'accord du prédicat), toute phrase à Vsp doit, EN L'ABSENCE D'UNE INSTRUCTION CONTRAIRE, contenir un sujet thématique.

La phrase (59) ne sera donc acceptable que si *il* n'y est pas interprété comme un sujet thématique - autrement dit, s'il est décodé comme "impersonnel":

(59) *Il a été dormi beaucoup de fois ici*

L'inacceptabilité de (60) découle ainsi directement des hypothèses qui précèdent, puisque la phrase contient, contradictoirement, la MVP, et un SN (*beaucoup de gens*), ne pouvant s'interpréter (vu l'intransitivité du verbe) que comme le sujet thématique:

(60) \**Il a été dormi beaucoup de gens ici*

On explique de même l'inacceptabilité des séquences comme (20), sans qu'il soit besoin de l'hypothèse (17).

En vertu de ce qui précède, la MVP est donc analysée comme un marqueur placé dans l'Auxiliaire, et jouant un rôle dans le décodage des arguments "directs" (SN et P') du verbe. La MVP apparaît, dans cette

optique, complémentaire des marqueurs d'argument placés sur les arguments eux-mêmes, comme le *par* du "complément d'agent". Cette analyse rend compte notamment d'une différence remarquable entre propositions, et groupes nominaux: que le "Passif" entraîne dans celles-là, mais non dans ceux-ci, l'apparition d'une marque spécifique sur le prédicat. Il n'existe pas, en d'autres termes, de "morphologie passive" correspondant dans les SN, à la MVP. On constate en contrepartie que, dans les SN à structure prédicative, chaque argument du N tête (sujet thématique, objet thématique) se voit assigner un marqueur propre; ainsi:

(61) *le portrait de Marie par Jean*<sup>32</sup>

Les hypothèses qui précèdent prédisent que les Vsv sont, de façon générale, incompatibles avec la MVP; tel semble en effet être le cas en français:

(62)a \*Il a été souvent fallu que Marie prenne l'avion

b \*Il a été plu énormément cette année

c \*Il a été souvent semblé que Marie pleurait

D'autres verbes se révèlent systématiquement incompatibles avec la MVP: ainsi les verbes de "changement d'état", tels que *disparaître*, *apparaître*, *naître*, *mourir*, *devenir*; ou les verbes de mouvement ne spécifiant pas la nature du déplacement, comme *venir*, *arriver*, *partir*:

---

32. La restriction imposant que le complément d'agent soit associé dans sa proposition à un complément d'objet (v. ex.15), suit en fait du même principe général réglant l'introduction des marqueurs d'argument. Le marqueur *par* n'a de raison d'être que s'il permet de distinguer le sujet de l'objet thématiques (v. note 31). Avec les emplois verbaux intransitifs, la postposition (Extraposition) du sujet thématique, ne suscite pas l'introduction d'un marqueur spécifique; comparer:

(II)a Il a été mangé du poulet par beaucoup de gens

b Il a mangé ici (\*par) beaucoup de gens

- (63)a \*Il a été arrivé ici récemment  
 b \*Il a été parti là-bas récemment  
 c \*Il a été devenu sénile dans ce cachot  
 d \*Il a été né dans cette chambre récemment

Ces verbes prennent souvent être pour auxiliaire de conjugaison, mais cette propriété n'est pas générale (v. disparaître). D'autre part, certains verbes qui se conjuguent avec être, sont néanmoins compatibles avec la MVP, cf:

- (64)a Il a été parvenu à un compromis acceptable  
 b Il sera ensuite passé à un autre sujet  
 c Il lui a été rentré dedans plusieurs fois, place de la Concorde

L'inacceptabilité des formes (63) ne peut donc être imputée à une incompatibilité fondamentale de la MVP, et des verbes à auxiliaire être. L'inacceptabilité de (63) ne peut pas non plus être imputée au caractère "intransitif" des verbes en cause, puisqu'on a vu plus haut que la MVP est possible en structure intransitive. Dans le cadre de l'hypothèse (56), on peut envisager deux types d'explication:

(1°) On postule que l'argument des verbes du type naître, venir, est leur objet profond, et se trouve déplacé en position sujet par une opération syntaxique de mouvement (Déplacer- $\alpha$ ). Les verbes de (63) auraient donc obligatoirement, en structure sous-jacente, un sujet thématique vide: autrement dit, ce sont des Vsv, et l'inacceptabilité des formes (63) suit directement de l'hypothèse (56), comme l'inacceptabilité des formes (62). Cette ligne d'analyse a été envisagée dans plusieurs textes linguistiques

récents, conçus dans l'optique de la grammaire relationnelle<sup>33</sup> ou transformationnelle<sup>34</sup>.

(2°) On postule que l'argument des verbes du type *naître*, *venir*, est leur sujet profond, mais est obligatoirement rempli lexicalement dès la base - ceci le distinguant du sujet des verbes intransitifs du type *dormir*.

Une analyse de ce genre est envisagée par Keyser et Roeper (1984), qui supposent que l'argument d'un verbe comme *naître*, *venir*, correspond dans le lexique à son objet thématique, et se trouve promu sujet structural par une opération lexicale, préalable à l'insertion des mots dans les configurations. Cette analyse suppose une distinction entre sujet structural, et sujet thématique: les verbes du type *naître* ont, comme ceux du type *dormir*, un sujet structural profond; mais celui-ci ne coïncide pas avec leur sujet thématique.

#### 4.3. La règle: Insertion-MVP

Voyons maintenant comment les hypothèses avancées ci-dessus, peuvent

---

33. v. Perlmutter et Postal (1978); Olié (1980)

34. v. Couquaux (1978); Burzio (1981)

être exprimées formellement au sein d'une grammaire transformationnelle du français. L'idée générale développée au §4.2, est que la MVP joue un rôle dans le décodage des phrases, et plus précisément, dans l'identification des arguments directs des verbes. La MVP ferait son apparition dans la dérivation d'une phrase à Vsp, dès lors que celle-ci ne comporterait pas ou plus de sujet thématique, cette situation pouvant survenir:

- dès la structure de base (à l'issue du processus d'insertion lexicale);
- en structure intermédiaire, à l'issue de l'application de Postposition-SN<sup>35</sup>.

L'insertion de la MVP peut donc être formalisée comme un mécanisme transformationnel, sensible à la vacuité lexicale du sujet:

(65) Insertion-MVP

$$\begin{array}{ccccccc} \{\Delta\}_\alpha & - & \text{Aux} & - & \text{Vsp} & - & \text{X} \\ 1 & & 2 & & 3 & & 4 \Rightarrow 1 - 2 + \text{être-é} - 3 - 4 \end{array}$$

( $\alpha = \text{SN ou P}'$ )

Nous aurons par conséquent les deux cas de figures suivants:

(66) base:  $\Delta$ Présent *avoir -é dormir dans ce lit*

Ins-MVP:  $\Delta$ Présent *avoir -é être -é dormir dans ce lit*

Ins- il : *il* Présent avoir -é être -é dormir *dans ce lit*

morpho: *il a été dormi dans ce lit*

---

35. Dans le cadre d'une analyse basique des compléments d'agent, la règle (65) s'appliquerait régulièrement à l'issue du processus d'insertion lexicale.



(67) base: un maçon italien Présent avoir -é ravalé cet immeuble par Δ

Postpos.

SN : Δ Présent avoir -é ravalé cet immeuble par un maçon italien

Insert.

MVP : Δ Présent avoir -é être -é ravalé cet immeuble  
par un maçon italien

Antépos.

SN : cet immeuble Présent avoir -é être -é ravalé,  
par un maçon italien

morpho: cet immeuble a été ravalé  
par un maçon italien

La règle (65) est en effet intrinsèquement ordonnée avant les opérations qui remplissent le sujet vide (Insertion- *il* , Antéposition-SN), et après la règle Postposition-SN, qui élimine le sujet thématique des arguments du verbe.

Un mécanisme de réajustement doit être formulé, pour rendre compte du comportement particulier des verbes à auxiliaire *être* , en combinaison avec la MVP. Ainsi le verbe *parvenir* , qui met en jeu à l'actif l'auxiliaire *être* , fait appel au passif à l'auxiliaire *avoir* . Nous avons au passé composé:

(68)a (actif) Pierre est parvenu à un compromis acceptable

b (passif) Il a été parvenu à un compromis acceptable

L'occurrence de l'auxiliaire *avoir* n'intervient cependant **ici** qu'aux temps composés, les temps simples mettant en jeu la forme habituelle: *être-é*:

(69) Il sera } sûrement parvenu à un compromis acceptable  
\*aura }

(*il* impersonnel)

Ceci indique qu'il n'y a pas lieu de reformuler la règle (65) comme un mécanisme insérant l'autre auxiliaire de conjugaison - celui qui n'est pas sélectionné basiquement par le verbe. L'occurrence de *avoir-é* dans les phrases comme (68b), est en fait prédite par les restrictions générales pesant sur la combinaison séquentielle des verbes *être* et *avoir*, en français. Nous avons:

- (70)a *J'ai eu la rougeole* (OK *avoir-avoir*)  
 b *J'ai été malade* (OK *avoir-être*)  
 c *\*Je suis été malade* (*\*être-être*)<sup>35bis</sup>  
 d *\*Je suis eu la rougeole* (*\*être-avoir*)

Autrement dit, *avoir* peut seul occuper la première position dans une séquence de deux éléments de l'ensemble {*être, avoir*}. Il suit de cette restriction que la dérivation (71) sera bloquée à l'étape (b):

- (71)a base:  $\left[ \begin{matrix} \Delta \\ SN \end{matrix} \right]$  - Présent - être é - parvenir - à un compromis  
 b Ins.MVP:  $\left[ \begin{matrix} \Delta \\ SN \end{matrix} \right]$  - Présent - être é - être é - parvenir - à un compromis  
 c Ins.il: *il* - Présent - être é - être é - parvenir - à un compromis  
 d morpho: *\*il est été parvenu à un compromis*

Pour dériver la phrase (68b), il faut donc postuler un mécanisme de réajustement, ayant pour effet de corriger la suite déviante (71b), en y substituant *avoir* à la première occurrence de *être* (et non à la seconde, comme l'indique le paradigme (70)):

(72) Réajustement

$\left[ \begin{matrix} \Delta \\ SN \end{matrix} \right]$  Aux - être - é - être - é - V - X  
 1 2 3 4 5 6 7 8  $\Rightarrow$  1-2-avoir-4-5-6-7-8

35bis. N. Ruwet (communication personnelle) me fait observer que la combinaison (70c) est attestée dans certains dialectes du français. L'analyse proposée ici prédirait que la grammaire de ces dialectes ignore la règle de réajustement (72), et engendre librement les formes du type (71c).

En vertu de (72), c'est donc l'auxiliaire basique *être*, et non le marqueur passif, qui est remplacé par *avoir* dans la dérivation de (68b). Cette hypothèse est conforme à (65), ainsi qu'à l'idée que le marqueur du Passif est incarné de façon constante par le morphème verbal *être*.

## 5. Prolongements

L'analyse de la MVP qui a été envisagée plus haut, suscite (au moins) deux types de prolongements - méthodologiques, et épistémologiques.

### 5.1. Vers une révision du concept de "Passif"

La règle (65), et plus généralement, le scindage du phénomène nommé "Passif" en trois mécanismes grammaticaux indépendants, conduit tout d'abord à réviser diverses argumentations couramment développées en grammaire générative et/ou transformationnelle, invoquant "le Passif" comme un test syntaxique compact. J'illustrerai ce point par quelques exemples.

Kayne (1977) appuie sur des exemples tels que (73) l'idée d'un parallélisme entre la structure passive (73b), et la structure causative (73c) (construction *faire...par*):

(73)a *Sa famille a cassé la croûte*

b *\*La croûte a été cassée par sa famille*

c *\*Il a fait casser la croûte par sa famille*

paradigme suggérant, selon Kayne, qu'une expression "réfractaire au Passif" (par ex. *casser la croûte*) le serait également à la construction *faire...par*. Dans le cadre de l'analyse développée plus haut, de telles assertions doivent être décomposées. L'acceptabilité de (74):

(74) *Il a été cassé la croûte récemment sur cette table*

prouve que l'expression *casser la croûte* ne bloque pas la règle (65) insérant la MVP. L'inacceptabilité de (73b) montre en revanche que l'expression *casser la croûte* ne permet pas le déplacement du SN *la croûte* par Antéposition-SN; et l'inacceptabilité de (73c), jointe à celle de (75):

(75) \*Il a été cassé la croûte récemment par ta famille

montre enfin l'inapplicabilité de la règle Postposition-SN. Or, la restriction bloquant Antéposition-SN, et celle bloquant Postposition-SN, pourraient parfaitement être indépendantes l'une de l'autre, et rien, dans ce qui précède, n'étaye *a priori* l'idée d'une contrainte générale sur "le Passif"<sup>36</sup>.

Que l'on considère encore le comportement exceptionnel des trois verbes *obéir*, *désobéir*, *pardonner*, au regard du "Passif"<sup>37</sup>:

(76)a *Ses enfants (dés)obéissent à Paul*

b \**Ses enfants (dés)obéissent Paul*

(77) *Paul est (dés)obéi par/de ses enfants*

(78)a *Il est (dés)obéi à beaucoup de parents*

b \**Il est (dés)obéi beaucoup de parents*

(79) \**Elle fera (dés)obéir Paul de/par ses enfants*

A propos de ce paradigme, Kayne (1977) tient schématiquement le raisonnement suivant:

---

36. En l'occurrence, les deux restrictions ont vraisemblablement pour origine commune la non-autonomie du SN *la croûte* au sein du complexe idiomatique *casser la croûte* ; l'inapplicabilité d'Antéposition-SN suit directement de cette propriété (*la croûte* n'est plus un SN s'il est "fagocité" par le V); l'inapplicabilité de Postposition-SN suit indirectement de la même propriété (*la croûte* n'est pas un objet du verbe, s'il est interne au V - v. note 32). A propos des SV idiomatiques du type *casser la croûte*, v. notamment Ruwet (1983).

37. v. Kayne (1977: 233 sqq)

- Pour rendre compte de l'acceptabilité de (77), il faudrait dire par exemple que la préposition *à* peut s'effacer en (76a), permettant l'applicabilité du "Passif".

- Mais si l'on postule une règle d'effacement de *à* pour rendre compte de (77), on ne peut plus expliquer l'inacceptabilité de (78b).

- Il faut donc rejeter cette analyse, en substitut de laquelle Kayne propose de traiter *(dés)obéi* en (77) comme un Adjectif - rapportant de ce fait l'inacceptabilité de (78b), à celle de (80):

(80) \**Il est heureux beaucoup de parents*

Mais hormis le désir de prédire l'inacceptabilité de (78b), rien ne semble justifier l'analyse de *(dés)obéi* comme un Adjectif<sup>38</sup>. La solution de Kayne laisse en outre inexplicée l'acceptabilité de (78a). Ces difficultés s'estompent si l'on admet l'indépendance des règles Insertion-MVP et Déplacer- $\alpha$ . Dans ce cadre en effet, si l'acceptabilité de (77) prouve bien l'application exceptionnelle de Antéposition-SN, à un S.Prép. en *à*, l'inacceptabilité de (78b) apparaît comme un phénomène distinct, découlant directement de l'hypothèse (47): de l'acceptabilité de (77), rien ne peut être inféré quant à celle de (78), dont la dérivation ne passe pas par Antéposition-SN.

Plus généralement, l'analyse envisagée ci-dessus pour la MVP conduit

38. Notons en particulier que le préfixe *dé(s)-* s'antépose à un radical verbal ou nominal, mais non à un radical adjectival: *institutionnaliser/ation*  $\vee$  *désinstitutionnaliser/ation*; *médicaliser/ation*  $\vee$  *démédicaliser/ation*; mais: *institutionnel*  $\vee$  \**désinstitutionnel*; *médical*  $\vee$  \**démédical*. La paire *obéi*  $\vee$  *désobéi* tendrait donc à prouver qu'il s'agit là d'un verbe.

à réexaminer les "exceptions au Passif", afin d'en préciser l'origine. Pour chaque construction transitive dont nous voulons expliquer la résistance au Passif, il convient en effet de déterminer laquelle, ou lesquelles, des trois règles du "Passif" (Antéposition-SN, Postposition-SN, Insertion-MVP) se trouve bloquée. Considérons par exemple les structures transitives comme (81), sur lesquelles s'étend notamment Meleuc (1977):

(81)a *Pierre a respiré la santé*

b *\*La santé a été respirée par Pierre*

comparer:

(82)a *Pierre a respiré la tulipe*

b *La tulipe a été respirée par Pierre*

La relative acceptabilité de (83), en regard de (81b), suggère toutefois que ce qui est en jeu dans l'exclusion de (81b), n'est pas une restriction sur la règle Insertion-MVP, mais une contrainte sur Antéposition-SN:

(83) *Dire qu'il fut jadis respiré la santé, dans cette maison!*

Si la restriction manifestée par (81b) concerne spécifiquement la règle Antéposition-SN, il est vraisemblable que cette même restriction empêchera d'autres applications de Antéposition-SN à (81a), quelle que soit la forme de l'Auxiliaire. Cette prédiction semble en effet confirmée par les contrastes (84) et (85), qui montrent l'inséparabilité du V et du SN constituant l'expression: *respirer la santé*:

(84)a *La tulipe est difficile à respirer, pour Pierre.*

b *\*La santé est difficile à respirer, pour Pierre*

(85)a *Qu'est-ce que Pierre a respiré? - La tulipe.*

b *\*Qu'est-ce que Pierre a respiré? - La santé.*

D'autres exemples témoignent en revanche du blocage de la seule règle Insertion-MVP (ex.62, 63), ou bien encore de la seule règle Postposition-SN (ex.15b). Dans le prolongement de ce qui précède, chacune de ces trois restrictions doit nécessiter une investigation séparée.

## 5.2. Passif et grammaire-noyau

Dans un autre ordre d'idées, l'analyse de la MVP qui vient d'être présentée, conduit à s'interroger sur ce que recouvre au juste la notion d'explication, en grammaire. Il a été suggéré en effet que la notion traditionnelle de "voix passive", pour mal définie qu'elle soit, contient malgré tout une explication de la MVP, mais que tel n'est pas le cas des analyses du Passif proposées par la grammaire générative, qui débouchent en définitive sur une conception axiomatique des propriétés observées. L'analyse envisagée dans le présent travail, formulée dans les termes de la grammaire transformationnelle, n'est pas sans évoquer la conception traditionnelle, puisqu'elle stipule que le contraste Actif/Passif au sein du constituant Auxiliaire, sert à rendre explicite la structure argumentale de l'énoncé. La règle transformationnelle (65) renvoie ainsi directement à un principe fonctionnel de récupérabilité des catégories vides. A la différence de l'analyse élaborée par la grammaire générative, dont l'unique justification réside dans la cohérence interne (anglais: *consistency*) de l'ensemble de la théorie, (65) s'inscrit par conséquent dans une grammaire qui trouve sa justification en dehors d'elle-même, dans les principes généraux de l'intelligence et de la théorie de l'information.

Notons que la corrélation entre l'occurrence de la MVP, et la vacuité du sujet thématique, n'échappe pas à Chomsky, lorsqu'il écrit par exemple<sup>39</sup>:

---

39. Chomsky (1982a:206)

"Il y a lieu de croire que la morphologie passive ne peut apparaître qu'avec des verbes qui assignent (ou contribuent à assigner) un rôle thématique au sujet, à la forme active (et non pas par exemple aux verbes à Montée comme *sembler* ); tout au moins est-ce là ce à quoi l'on s'attendrait si le "rôle fonctionnel" du passif est essentiellement de permettre la suppression du sujet". Toutefois, lorsqu'il échafaude son analyse du Passif en termes de Cas et de rôles thématiques, en incluant notamment les principes (17), (18), (23), (24), Chomsky paraît délibérément perdre de vue l'explication fonctionnelle ("naïve", dirait-il sans doute; voir les précautions d'emploi entourant ci-dessus les mots *rôle fonctionnel* ) sous-jacente à la généralisation (56). En posant (17) comme propriété centrale de la MVP, Chomsky s'efforce de dissocier l'explication linguistique (renvoyant à la grammaire universelle: GU) de l'explication fonctionnelle. Dire que l'analyse de la MVP proposée par Chomsky, ne fournit pas de réponse(s) aux questions (1), revient, me semble-t-il, à mettre en doute le statut de GU en tant qu'explication suffisante des phénomènes linguistiques.

Ainsi la confrontation des deux analyses du Passif (hypothèses 17 vs 65) examinées ci-dessus, dans le cadre méthodologique de la grammaire transformationnelle, nous renvoie-t-elle en dernière instance au débat opposant la thèse de la grammaire-noyau, à celle de l'intelligence générale (v. chapitre I). Lorsqu'il met à l'écart l'explication fonctionnelle du Passif, en faisant de (17) une prémisse explicative, Chomsky est fidèle à la conception modulaire des structures cognitives innées, défendue par lui au nom du "réalisme" heuristique, et dont l'analyse fonctionnaliste prenant appui sur (65), contient justement le refus explicite.



## CHAPITRE VI :

### LA CONSTRUCTION REFLEXIVE "DE SENS MOYEN"

#### EN FRANCAIS MODERNE

#### I. Introduction

##### I.1. La construction réflexive "moyenne"

Je me tournerai à présent vers la construction réflexive traditionnellement dite "de sens passif"<sup>1</sup>, mais rebaptisée se-moyen dans la littérature transformationnelle<sup>2</sup>, et dont les phrases suivantes ont été données comme des exemples représentatifs:

1. Ce terme, entré dans l'usage grammatical courant, renvoie à la classification des structures réflexives ("pronominales") en quatre catégories, proposée par Dangeau (1714-1717, cité par Stéfanini 1962) - et déjà évoquée au ch.IV:
  - pronominaux réfléchis: *Pierre se lave*
  - pronominaux réciproques: *Pierre et Marie se rencontrent*
  - pronominaux intransitifs (ou "neutres"): *La branche se casse*
  - pronominaux passifs: *Ceci ne se fait pas*
2. Le terme (*se*) *moyen*, tel qu'il est utilisé par les linguistes transformationalistes, est détourné de son acception traditionnelle (qui est celle de la grammaire grecque) et tire apparemment son origine du terme anglais *middle (verbs)*, employé notamment par Harris pour désigner les formes du type: *This book sells well* ("ce livre se vend bien"). BGL (1976a) nomment la construction *se-moyen*: "construction pronominale à agent fantôme", image renvoyant explicitement à la propriété /P5/ (v. *infra*), présentée comme définitoire.

(1)a *Ce médicament doit se prendre à jeun*

b *Le noir se portait beaucoup cet hiver*

c *Cette pièce se joue partout*

(Wagner et Pinchon, 1962: 293)

(2) *Ses premiers tableaux de fleurs se vendirent bien*

(H. de Régner, cité par Grevisse, 1969: 555)

(3) *Cette histoire se raconte facilement*

(Gross, 1975: 102)

(4)a *Une erreur pareille, ça se paie*

b *Les maximanteaux, ça se porte sur une minijupe*

c *Ce genre de livre se vend surtout aux bonnes soeurs*

(Ruwet, 1972: 95-96)

(5)a *Cette voiture se gare plus facilement qu'un car*

b *Le riz se cultive en Chine*

(Obenauer, 1970)

(6)a *Les cuisses de grenouilles se mangent*

b *Les cuisses de grenouilles se mangent avec les doigts*

c *Ce genre de choses ne se fait pas*

(BGL, 1976a:131-132)

(7)a *Il se brûle par an dans la cathédrale mille livres de cire* (Gautier)

b *Il se pense toujours bien plus de choses qu'il ne s'en dit* (Henriot)

(Grevisse, 1969: 555)

(8)a *Il se mûrissait cependant un dessein vaste, conçu ou pour le moins nourri en Lorraine* (Saint-Simon)

b *...il se fait en ce moment une austère épuration de toutes les oeuvres du ci-devant romancier Paul Féval* (E. de Goncourt)

(Wagner et Pinchon, 1962: 292)

Ces phrases se caractérisent par le fait que le sujet formel du verbe réflexif, correspond à l'objet (plutôt qu'au sujet) thématique. Cette propriété est commune aux phrases réflexives comme (1)-(8), et aux phrases passives.

J'adopterai cependant ci-dessous pour désigner les formes réflexives (1)-(8), le terme se-moyen (en abrégé: *SM*) qui, d'une part, témoignera d'une continuité entre la présente étude et les travaux effectués sur le même sujet en grammaire générative et/ou transformationnelle; et qui, d'autre part, évitera un amalgame précipité entre la construction française illustrée par (1)-(8), et la construction se-passif (*SP*) des autres langues romanes, dont il sera donné des exemples au §3.

## I.2. Un doublet réflexif du Passif

La symétrie couramment établie, en synchronie, entre Passif et *SM*, peut être rapportée notamment à la relation historique unissant ces deux constructions. L'existence d'une contrepartie réflexive du Passif semble

attestée dans des langues de familles diverses<sup>3</sup>, dont plusieurs idiomes indo-européens incluant les langues romanes, examinées ici. En ce qui concerne le français, Stéfani (1962) a montré de façon - me semble-t-il - tout à fait convaincante, après avoir dépouillé plus de deux cents textes d'ancien et de moyen français, que SM n'est pas - ainsi qu'on a pu le croire - un emprunt à l'italien, mais apparaît dès les premiers documents, bien avant que l'influence italienne n'ait pu se faire sentir dans l'évolution syntaxique du français. Stéfani établit d'autre part une corrélation entre le développement d'un "passif réflexif" (SM, pour le français) et la spécialisation du Passif roman (périphrastique) dans des emplois accomplis: latin classique *claudetur* (passif synthétique, présent), remplacé par *clausus est* (anciennement: passif parfait; désormais: passif présent accompli); français: *La porte est fermée* . Autrement dit, SM aurait pour vocation primitive d'assumer le rôle de Passif non accompli, partiellement délaissé par le Passif périphrastique. J'admettrai dans ce qui suit cette hypothèse de Stéfani, résumée ci-dessous en (9):

(9) Hypothèse

SM intervient initialement en français, comme une variante du Passif.

2. Etude descriptive

2.1. Premier survol

SM, qui a une place dans la plupart des grammaires françaises sous la rubrique des "verbes pronominaux", a suscité divers travaux dans le

---

3. A ce sujet, voir par ex. Marantz (1981)

cadre de la grammaire générative et/ou transformationnelle, notamment entre 1967 et 1976<sup>4</sup>. On trouvera ci-dessous une liste d'exemples, répartis en deux groupes et sept sous-groupes (suivant le type de paraphrase associé), et donnant un aperçu large - sinon exhaustif - des mécanismes lexico-sémantiques présidant à la productivité de SM en français moderne<sup>5</sup>.

(10) La construction SM du français: types d'emplois représentatifs

(10.1) Interprétations "atemporelles", ou "génériques" (soit: "interprétation PROPRIETE"

(10.1.A)  $SN_1$  se V = " $SN_1$  être V-able/ible / ant"<sup>6</sup>

- (Aa) *Cette racine se mange* ("est comestible")  
*Cette chaise se plie* ("est pliable/pliante")  
*Attention, cette couleur se salit* ("est salissante")  
*Ce papier se lave* ("est lavable")  
*Ce produit se congèle* ("est congelable")  
*Ce papier se recycle* ("est recyclable")  
*Replay, le premier stylo dont l'encre se gomme*  
("est gommable")  
*Cette couleur se voit* ("est voyante/visible")
- (Ab) *La Tour Eiffel se voit de loin* ("est visible")  
*La sirène s'entend de loin* ("est audible")

4. Les principales remarques et hypothèses émises durant cette période, en grammaire transformationnelle, apparaissent chez Gross (1968), Ruwet (1972), Kayne (1969, repris dans Kayne 1977), Obenauer (1970), Gross (1975), BGL (1976a).

5. La plupart des exemples donnés dans ce chapitre, ont été forgés à partir des tables de constructions syntaxiques du L.A.D.L. (Laboratoire d'Automatique Documentaire et Linguistique, Université Paris-VII)

6. L'indice souscrit 1 affecté ici à l'argument du verbe, rappelle qu'il s'agit de l'objet ( $SN_1$ ), plutôt que du sujet ( $SN_0$ ), thématique.

255  
Sa voix ne s'entend pas ("n'est pas audible", "est inaudible")

L'odeur de l'égoût se sent d'ici ("est ?ible")

Cette solution se discute ("est discutable")

Cela se comprend ("est compréhensible")

Pierre se voit/sent de loin

Pierre se reconnaît à son nez rouge ("est reconnaissable")

(10.1.B) SN<sub>1</sub> se V (Adv)

(Ba) Adv = adverbe de manière, type: *facilement*

Cette voiture se gare *facilement* ("est facile à garer")

Cette étoffe se repasse *rapidement* ("est rapide à repasser")

Ce film se revoit *agréablement* ("est agréable à revoir")

Cet appareil se manie *difficilement* ("est difficile à manier")

Pierre s'oublie *facilement* ("est facile à oublier")

Calamity Jane s'attrape *difficilement* ("est difficile à attraper")

Pierre se circonvient/dupe/roule *facilement* ("est facile à ...")

Oliver Hardy se loupe/rate/manque *difficilement* ("est difficile à .")

Moriarty se suit/surveille *difficilement* ("est difficile à...")

(Bb) Adv = *bien/mal*

Ceci se vend/comprend/voit/mémoire/étale/mélange...*bien*

Calamity Jane se reconnaît *bien*

(Bb) Adv = Manière/Temps/Lieu/zéro

SN<sub>1</sub> se V Adv = "SN<sub>1</sub> être généralement V-é Adv ",

ou: "SN<sub>1</sub> doit être V-é Adv"

- SN<sub>1</sub> +générique

*Les pantalons (ça) se lave(nt) à l'eau enzymée (Obenauer, 1970)*

*Les maximanteaux (ça) se porte(nt) sur une minijupe (= 4b)*

*Une erreur pareille (ça) se paie (= 4a)*

*Les chênes (ça) se plante(nt) à basse altitude*

*Ce type de moteur (ça) se répare dans un atelier spécial*

*Le matériel de bureau (ça) se vend aux enchères*

*Les poubelles, ça se vide!*

*Les patrons ça se séquestre (Ruwet, 1972)*

- SN<sub>1</sub> -générique

*Cette chaise se range derrière le bureau*

*Cette boîte se met dans le placard du bas*

*La poubelle se vide au sous-sol*

*Ce moteur se vidange tous les 5.000 km*

*Ce fa dièse se joue avec le troisième doigt*

*Le bébé se change toutes les trois heures (instruction au BB-sitter)*

*Ce client se reçoit au petit salon (instruction au portier)*

(10.2) Interprétations "temporelles" (soit: "interprétation PROCES")

(10.2.A)  $SN_1$  se V X (X = Lieu et/ou Temps)

*Les vivres se distribueront tout à l'heure au premier étage*

*Ce roman se lira bientôt à Moscou*

*Le ministre de la culture s'aperçoit partout ces temps-ci*

*La question se traite actuellement au parlement*

*La question s'est discutée hier dans la salle du conseil (BGL, 197*

*Trois tonnes de foie gras s'engloutiront la nuit de Noël*

*à l'Intercontinental*

(10.2.B)  $\Pi$  se V  $SN_1$  X (X = Lieu et/ou Temps)

*$\Pi$  se mange sûrement des gâteaux au premier étage*

*$\Pi$  se prépare de drôles de choses au conseil d'université*

*$\Pi$  se repasse 354 chemises par jour dans cette blanchisserie*

*$\Pi$  s'est recyclé cette année en France 300 tonnes de papier*

*$\Pi$  se prendra plusieurs décisions à la réunion de lundi*

*$\Pi$  se rencontre à Paris des gens de toutes origines*

(10.2.C)  $\Pi$  se V que P X (X = Lieu et/ou Temps)

*$\Pi$  se chuchote/raconte partout que Reagan a le sida*

*$\Pi$  s'est écrit quelque part que Reagan avait le sida*

*$\Pi$  se devine que Reagan a le sida*

*$\Pi$  s'est décidé que Reagan serait mis en quarantaine*



## 2.2. Propriétés de SM

Seront seules considérées ici les propriétés de SM en proposition indépendante. Les propriétés de SM en proposition enchâssée (et en particulier, en proposition infinitive) demeurent une question ouverte.<sup>7</sup>

### 2.2.1. Moyen et Passif: propriétés convergentes

Dans le cadre de l'hypothèse générale (9), l'examen des propriétés de SM s'effectuera ci-dessous par le biais d'une comparaison systématique avec les propriétés du Passif. Par "le Passif", j'entendrai ici la morphologie verbale passive, telle qu'elle a été définie et analysée au chapitre V.

Le rapprochement généralement effectué dans la littérature spécialisée, entre SM et le Passif, paraît essentiellement mettre en jeu trois propriétés:

- [P1] restrictions de sélection
- [P2] "complément d'agent", en français classique
- [P3] passivabilité du verbe

---

7. Etudiant les complétives infinitivales enchâssées sous *faire*, Kayne a suggéré qu'elles excluent à la fois Passif et SM, cf:

(I)a *Cette eau sera bue par son chien*

b *\*Elle fera être bue cette eau par son chien*

(II)a *Cela se dit surtout pour ennuyer les gens*

b *\*Les moeurs actuelles font se dire cela surtout pour enn.les gens*

Cette hypothèse de Kayne soulève divers problèmes, empiriques et théoriques: en particulier, le statut de (Ib) et de (IIb) dans l'échelle des acceptabilités, n'est pas nécessairement identique; d'autre part, le rapprochement (Ib)-(IIb) présuppose ici une distinction formelle entre SM et les formes réflexives dites "neutres" (étudiées ici même au ch.VII), qui sont acceptables sous *faire*.

[P1]: restrictions de sélection

Dans une structure SM simple de la forme (11a) (tour "personnel") ou (11b) ("tour impersonnel"):

(11)a  $\left\{ \begin{array}{l} \text{SN} \\ \text{P}' \end{array} \right\} \text{ se V X}$

b *il se*  $\text{V} \left\{ \begin{array}{l} \text{SN} \\ \text{P}' \end{array} \right\} \text{X}^{\text{S}}$

le constituant noté SN ou P' correspond à l'objet thématique du verbe, soit désormais pour simplifier:  $\text{SN}_1$  (qu'il s'agisse d'un SN ou d'une complétive).

[P2]: complément d'agent

Bien que ce ne soit plus le cas aujourd'hui (v. ci-dessous [P4]), SM a été compatible en français classique, avec un complément d'agent, analogue au complément du même nom accompagnant parfois le Passif:

(12)a *L'élection s'en faisait [des rois] par tout le peuple* (Bossuet)

b *Cependant par Baucis le festin se prépare* (La Fontaine)

(Grevisse, 1969: 555)

- 
8. Les phrases de la forme: P' se V X (ex.IIIa), sont de façon générale moins naturelles que les phrases impersonnelles correspondantes: il se V P' X (ex.IIIb):

(III)a ?*Que Marie partira se raconte partout*

b *Il se raconte partout que Marie partira*

Cette réticence d'un P' objet, à être déplacé en position sujet, s'observe également au Passif; comparer (IVa)/(IVb):

(IV)a ?*Que Marie partira a été annoncé*

b *Il a été annoncé que Marie partira*

Il sera toutefois implicitement admis ici que l'antéposition d'une complétive objet est grammaticale, sinon naturelle. Ce point sera développé quelque peu au §3.5. Les exemples illustrant l'antéposition de l'objet seront toutefois construits suivant le modèle le plus naturel (objet nominal).

(13)a *Cette secte se fortifie par ses ennemis plus que par ses amis*

(Pascal)

b *Les permissions de copier les tableaux du musée du Louvre s'accordent par le directeur, lorsqu'on est présenté par un artiste connu (Mérimée)*

(Wagner et Pinchon, 1962: 293)

[P3] : passivabilité

Entrent seuls dans SM des SV passivables<sup>9</sup>:

(14)a *Les gâteaux ont été mangés*

b *Les gâteaux ça se mange*

(15)a *\*La nuit a été dormie*

b *\*La nuit ça se dort*

(16)a *Assistance a été prêtée aux personnes en détresse*

b *Assistance se prêtera aux personnes en détresse*

(17)a *\*Grâce a été criée tout à coup*

b *\*Grâce ne se crie qu'en dernière extrémité*

(18)a *De la crème a été donnée à Paul*

bb *\*Du mal a été donné à Paul*

(19)a *La crème, ça se donne volontiers aux enfants*

b *\*Le mal, ça se donne de mauvais gré aux infirmières*

---

9. Cette propriété, qui paraît largement vérifiée, est principalement signalée par Obenauer (1970), dont les exemples inspirent ici les miens numérotés de (14) à (19).

Il suivra en revanche des propriétés [P4] à [P10] que tous les SV passivables n'entrent pas dans SM.

### 2.2.2. Moyen et Passif: propriétés divergentes - examen critique

Si les propriétés [P1] à [P10] fondent le rapprochement formel généralement établi entre SM et le Passif, d'autres propriétés sont attribuées à SM comme autant de divergences avec le Passif. Les propriétés [P4] à [P9], énumérées ci-dessous, donnent un aperçu synthétique des idées émises à ce sujet par Martinon (1927), Sandfeld (1928), Blinkenberg (1960), Stéfani (1962), Gross (1968, 1975), Grevisse (1969), Kayne (1969, 1977), Obenauer (1970), Ruwet (1972), BGL (1976a). Je compléterai moi-même cette liste par la propriété [P10]:

#### Divergences SM/Passif: sept hypothèses

- |       |  |
|-------|--|
| [P4]  | SM est incompatible avec un complément d'agent en français moderne   |
| [P5]  | L'interprétation de SM met en jeu un agent implicite +humain, sémantiquement pluriel, sémantiquement "actif" |
| [P6]  | SM connaît certaines restrictions aspectuelles   |
| [P7]  | Dans SM, SN <sub>1</sub> est préférentiellement -humain  |
| [P8]  | SM est restreint à la troisième personne   |
| [P9]  | SM tend à imposer la présence d'un adverbial   |
| [P10] | SM est restreint aux SV transitifs   |

J'examinerai une à une chacune de ces hypothèses, en veillant à prendre en compte non pas seulement les quelques exemples isolés habituellement retenus comme prototypiques de SM, mais l'ensemble du lexique des verbes et des possibilités syntaxiques du français.

2.2.2.1. [P4]

Hypothèse: SM est incompatible avec un complément d'agent en français moderne.

Nous avons par exemple:

(20)a *Cette voiture est garée facilement (par n'importe qui)*

b *Cette voiture se gare facilement (\*par n'importe qui)*

(21)a *Ce point a été discuté (par plusieurs personnes)*

b *Ce point s'est discuté (\*par plusieurs personnes)*

De toutes les propriétés [P4] à [P9], celle-ci est sans doute la plus largement vérifiée en français standard, et je la tiendrai ici pour correcte, telle qu'elle est ci-dessus formulée.

Il serait cependant injustifié de prétendre que [P4] recouvre une distinction essentielle entre SM et le Passif. Nous avons vu en effet au ch.V, qu'une sous-classe des structures passives est globalement incompatible avec un complément d'agent: il s'agit des phrases passives impersonnelles, mettant en jeu un SV intransitif:

(22)a *Il a été mangé du poulet par plusieurs clients*

b *\*Il a été mangé ici par plusieurs clients*

c *\*Il a été dormi dans ce lit par plusieurs monarques*

d *\*Il a été parlé au colloque par plusieurs Américains*<sup>10</sup>

---

10. L'exemple (22c) est perçu par certains locuteurs comme relativement moins inacceptable que (22b) et (22d). La notion de transitivité apparaît en effet à affiner, et certains compléments prépositionnels ont (ou peuvent acquérir) à divers égards le statut de "compléments d'objet" (v. la distinction traditionnelle entre "complément d'objet indirect", et "complément circonstanciel"). Ainsi les verbes des exemples suivants, suivis d'un complément prépositionnel, ont à l'égard de l'Extraposition-du-Sujet, le comportement de SV transitifs:

(V)a *Il a été parlé/discuté de ceci par plusieurs personnes*

b *\*Il a parlé/discuté de ceci plusieurs personnes*

(VI)a *Il sera répondu à Marie par plusieurs personnes*

b *\*Il répondra à Marie plusieurs personnes*

L'inacceptabilité du complément d'agent semble proportionnelle à l'"intransitivité" du verbe (v. note 11). Les emplois verbaux que leur intransitivité exclut de (22b-d), permettent en contrepartie l'Extrapolation-du-Sujet en structure active:

(23)a \*Il a mangé du poulet plusieurs clients

b Il a mangé ici plusieurs clients

c Il a dormi dans ce lit plusieurs monarques

d Il a parlé au colloque plusieurs Américains

En somme, si [P4] correspond bien à une contrainte sur SM, elle ne constitue pas une divergence entre SM et le Passif, mais une convergence entre SM et les formes passives de SV intransitifs.

#### 2.2.2.2. [P5]

Hypothèse: L'interprétation de SM met en jeu un agent implicite

+humain, sémantiquement pluriel, sémantiquement "actif".

En dépit de son incompatibilité fondamentale avec un complément d'agent, SM est généralement caractérisé dans la littérature par une interprétation mettant en jeu un actant humain implicite, correspondant au sujet thématique. On comparera par exemple (24a) (buveur humain ou félin), à (24b) (buveur humain):

(24)a Le lait est bu chaque matin

b Le lait se boit chaque matin

De [P5] découlerait notamment l'inacceptabilité de SM avec les verbes qui sélectionnent un sujet -humain:

(25)a Les femmes sont concernées

b \*Les femmes (ça) se concerne(nt) (Gross, 1975)

L'intuition d'un agent humain semble fournir, dans la pratique, la clef de la distinction généralement effectuée entre constructions réflexives moyennes, et "neutres"<sup>11</sup>; comparer (26) à (27):

(26) *Cette branche s'est cassée pendant la tempête* (se-neutre)

(27) *Ce type de branche se casse d'une seule main* (se-moyen)

L'agent humain implicite de SM, est en outre défini comme "sémantiquement pluriel"; ce trait serait révélé par certaines propriétés distributionnelles, comme la compatibilité de SM avec l'adverbial *de toutes parts*, relevée par Gross (1975):

(28)a *\*Paul raconte cette histoire de toutes parts*

b *Les gens racontent cette histoire de toutes parts*

c *On raconte cette histoire de toutes parts*

d *Cette histoire se raconte de toutes parts*

(d'après Gross, 1975)

L'agent implicite de SM s'est enfin vu attribuer<sup>12</sup> le trait sémantique "+actif" ("+agentif"), qui rendrait compte de l'interprétation obligatoirement "active" de (30), en regard de (29):

(29) *Pierre adore les statues* (ambigu: sujet +actif, ou -actif)

(30) *Les statues, ça s'adore* (non ambigu: agent implicite +actif)

[P5] : examen critique

La triple restriction énoncée sous [P5], soit: [P5a] agent +humain, [P5b] agent pluriel, [P5c] agent +actif, constitue telle qu'elle est formulée

---

11. v. notamment Ruwet (1972); et ici même, ch.VII

12. v. Gross (1975: 102); Ruwet (1972)

une divergence essentielle entre SM et le Passif, puisque le Passif tronqué, qui est structurellement comparable à SM (v. [P4]), permet la restitution d'un agent implicite -humain (ex.31), singulier (ex.32), ou -actif (ex.33):

- (31)a *Le conducteur a été projeté violemment sur la chaussée*  
b *Le bateau a été emporté vers le large*  
c *Tout le village a été détruit lors du tremblement de terre*  
d *La cuisine a été inondée pendant la crue de la Seine*  
e *Vous n'êtes pas concerné*
- (32)a *Pierre a été tué d'un coup de fusil*  
b *La lettre a été signée ce matin*
- (33)a *Pierre n'est pas aimé dans le quartier*  
b *Ce fait est connu de tous*

En réalité, les hypothèses [P5b] et [P5c] ne résistent pas à un examen élargi des données.

Les phrases SM à interprétation "PROCES" (ex.10.2, et ci-dessous §2.2.2.3) permettent aussi bien que le Passif tronqué, la restitution d'un agent implicite singulier; ainsi l'adverbial *de toutes parts*, proposé par Gross comme test distributionnel de la "pluralité" du sujet sémantique, est exclu des exemples suivants:

- (34)a *Le crime s'est commis (\*de toutes parts) ce matin*  
b *La décision s'est prise (\*de toutes parts)<sup>13</sup>*

---

13. Selon un lecteur anonyme d'une version antérieure de ce chapitre, les exemples (34) n'infirmant pas la propriété [P5b] si on les analyse comme des formes neutres, et non moyennes. Si toutefois l'on retient par convention la propriété [P5a] (agent +humain) comme définitoire de SM (v. l'"agent fantôme" de BGL, 1976a - cf. ci-dessus note 2), alors les exemples (34) (et plus loin, 52) sont bien des manifestations de SM. Les exemples comme (34) et (52) prouvent en tout état de cause que les propriétés [P5a] et [P5b] ne sont pas solidaires, ainsi qu'on a pu le suggérer.



La propriété [P5b] apparaît de fait corrélée au caractère générique, habituel ou normatif, de certaines interprétations de SM.

On trouve de même des phrases SM à verbe -actif, comparer:

(35)a *La Tour Eiffel se regarde mieux de loin* (+actif)

b *La Tour Eiffel se voit mieux de loin* (-actif)

(36)a *Ce genre de musique s'écoute le matin* (+actif)

b *Ce genre de musique s'entend le matin* (-actif)

L'apparente prédominance des verbes +actifs, dans SM, est sans doute également à corrélérer à la lecture souvent normative, de ce type de phrases.

La propriété [P5a] recouvre en revanche une restriction réelle sur l'interprétation de SM, si l'on admet la distinction habituellement tracée entre *se-moyen* (SM) et *se-neutre* (SN). Postulant pour l'instant cette dichotomie, qui sera précisée au ch.VII, je retiendrai [P5a] comme un test définitoire de SM. Je soutiendrai au demeurant que [P5a] n'introduit pas, contrairement aux apparences, de divergence essentielle entre SM et le Passif, dans la mesure où certaines phrases passives - les passives impersonnelles - exhibent pour divers locuteurs, dont je suis, la même propriété. On comparera par exemple les phrases (37) (agent implicite +humain), aux phrases (31a-d) (agent implicite non restreint):

(37)a *Il a été projeté plusieurs conducteurs sur la chaussée*

b *Il a été emporté vers le large plusieurs bateaux*

c *Il a été détruit deux villages lors du tremblement de terre*

d *Il a été inondé plusieurs cuisines pendant la crue de la Seine*

Contrairement à celle des phrases (31), l'interprétation des phrases (37) met en jeu la volonté malveillante d'un agent humain. Ainsi l'inacceptabilité

de (38), dont le verbe exclut un sujet thématique +humain, peut-elle être rapprochée de celle de (25b):

(38) \*Il a été concerné plusieurs millions de femmes<sup>14</sup>

Quelle que soit l'explication de [P5a] (laissée ici comme une question ouverte), il n'y a donc, en tout état de cause, aucune raison de considérer cette restriction comme une divergence SM/Passif.

2.2.2.3. [P6]

Hypothèse: SM connaît certaines restrictions aspectuelles.

Plusieurs des auteurs consultés<sup>15</sup> suggèrent que SM serait aspectuellement plus contraint que le Passif. plus précisément, le temps d'une structure SM serait strictement -ponctuel (Obenauer, 1970), tout au moins lorsque le verbe "dénote un processus concret" (BGL, 1976: 132), cette restriction conférant à SM des valeurs "habituelles, normatives ou génériques" (Ruwet, 1972). Ainsi a-t-on pu comparer les séries (39) et (40) (les jugements sont ceux des auteurs cités):

---

14. N. Ruwet (communication personnelle) note qu'une restriction analogue à [P5a] intervient dans d'autres constructions à sujet thématique vide; ainsi les phrases en *falloir* induisent-elles comme SM la restitution d'un actant ("repère"?) +humain:

(VII)a Il faut inonder la cuisine (comparer 37d)

b \*Il faut concerner les femmes (comparer 38)  
ou tout au moins +animé:

c Il faut laper le lait, mon petit chat

15. v. notamment Ruwet (1972), Obenauer (1970), BGL (1976a)

- (39)a *\*Un pantalon se lave en ce moment dans la machine (Obenauer)*  
b *\*Un pantalon se lavait dans la machine, un pull dans la baignoire (Obenauer)*  
c *\*Un pantalon se lavera ce soir (Obenauer)*  
d *\*Un pantalon se serait lavé si Reginald n'était pas venu (Obenauer)*  
e *\*Ces lunettes se sont nettoyées hier à huit heures et quart (Ruwet)*  
f *?Les cuisses de grenouilles se sont mangées hier midi (BGL)*
- (40)a *Autrefois, un pantalon se lavait à l'eau enzymée (Obenauer)*  
b *Un pantalon se lavera toujours à l'eau enzymée (Obenauer)*  
c *Un pantalon se laverait toujours à l'eau enzymée si on ne les fabriquait pas maintenant en plastique résistant au feu (Obenauer)*  
d *Les cuisses de grenouilles se sont mangées pendant longtemps (BGL)*  
e *Ces lunettes se nettoient facilement (Ruwet)*  
f *Ce genre de chose ne se fait pas (BGL)*

Il est par contre tacitement admis que les restrictions à l'oeuvre en (39), sont ignorées du Passif: personne, en effet, ne conteste à ma connaissance l'acceptabilité des phrases (41):

- (41)a *Un pantalon est lavé en ce moment dans la machine*  
b *Un pantalon était lavé dans la machine*  
c *Un pantalon sera lavé ce soir*  
d *Un pantalon aurait été lavé si Reginald n'était pas venu*  
e *Ces lunettes ont été nettoyées hier à huit heures et quart*  
f *Les cuisses de grenouilles ont été mangées hier à midi*

La restriction aspectuelle sur SM, illustrée par (39), serait toutefois levée dans deux cas:

- lorsque le verbe "dénote un processus non concret" (BGL; v. 42)
- en structure impersonnelle (Obenauer; v. 43)

(42) *La question s'est discutée hier matin avec passion dans la salle du conseil*

(43)a *\*Beaucoup de vin se boira ce soir*

b *Il se boira beaucoup de vin ce soir*

### [P6] : examen critique

Telle qu'elle est ci-dessus formulée, la restriction [P6] introduit une distinction remarquable entre SM (soumis à [P6]) et le Passif (non soumis à [P6]). Je tenterai de montrer que cet apparent contraste entre les deux constructions, est dû à un examen insuffisant des données.

Si l'on se reporte au panorama d'exemples présenté plus haut en (10), on peut constater que l'opposition intuitive entre "temps +ponctuel", et "temps -ponctuel", évoquée par BGL et Obenauer, correspond dans mon propre classement à la distinction entre formes "temporelles", vs "atemporelles ou génériques", de SM. Les séries (39) et (40) incluent en effet l'une comme l'autre la plupart des temps, simples et composés, du paradigme français, et s'opposent donc par leurs propriétés sémantiques (aspectuelles), plutôt que par leurs propriétés formelles: les exemples (40), et (10.2), décrivent (ou décriraient) un procès, datable, s'appliquant au référent de l'objet thématique; les exemples (39), et (10.1), décrivent

une propriété, non datable - ou "atemporelle" - de ce même actant.

Pour relancer la description, j'appellerai respectivement "PROCES", et "PROPRIETE", ces deux types d'interprétation distingués pour SM, et qui recouvrent une distinction sémantique assez classique, applicable à diverses constructions, tant actives (transitives ou non) que passives<sup>16</sup>, ex:

(44) *Cette poupée marche* (a) PROCES = "...est en train de marcher"  
(b) PROPRIETE = "...est capable de marcher"

(45) *La porte est fermée* (a) PROCES = "On ferme la porte"  
(b) PROPRIETE = "La porte est en position fermée"

La distinction de deux interprétations: PROCES vs PROPRIETE, n'est donc pas en soi spécifique de SM. Mais ce qui est suggéré par l'hypothèse [P6], c'est que SM déclencherait préférentiellement une interprétation de type PROPRIETE, et n'admettrait une interprétation de type PROCES que dans deux situations bien précises:

[P6a] : en structure impersonnelle

[P6b] : lorsque le verbe "dénote un processus non concret"

La restriction [P6a] demande à être précisée. On peut constater en réalité qu'en structure impersonnelle, l'interprétation PROCES de SM

---

16. Une distinction analogue est postulée notamment par Fiengo (1974) - dont j'emprunte ici la terminologie: "PROCES"/"PROPRIETE" - et plus récemment par Goldsmith et Woisetschlaeger (1982), qui opposent les interprétations "structurelle" (≈ PROPRIETE) et "phénoménologique" (≈ PROCES) des formes progressives en *-ing* de l'anglais.

est non pas "possible", mais obligatoire, puisque l'interprétation PROPRIETE est régulièrement exclue:

16bis

(46)a *Cette racine s'est mangée (\*ici) autrefois* (PROPRIETE)

b *Il s'est mangé une racine (ici) autrefois* (PROCES)

(47)a *Deux de tes livres se vendent bien* (PROPRIETE)

b *\*Il se vend bien deux de tes livres*

(48)a *Ce fa dièse se joue avec le troisième doigt* (PROPRIETE)

b *\*Il se joue deux fa dièse avec le troisième doigt*

c *Il se joue deux sonates de Haendel ce soir à la MJC* (PROCES)

La propriété [P6a] apparaît ainsi non pas - comme on l'a suggéré - comme une enclave au sein d'une restriction aspectuelle générale sur SM, mais comme une restriction sur l'interprétation PROPRIETE, en structure impersonnelle. Or, cette restriction n'est pas spécifique de SM:

(49)a *Il marche trois poupées (ici)* (PROCES; comparer 44)

b *Il est fermé plusieurs portes (ici)* (PROCES; comparer 45)

Cette restriction rend compte de l'inacceptabilité (souvent signalée) des prédicats adjectivaux (PROPRIETE) en structure impersonnelle:

(50) \**Il est malade plusieurs pensionnaires actuellement*<sup>17</sup>

---

16bis. Cette astérisque indique évidemment, non pas que *ici* ne peut figurer dans cette phrase, mais que *ici* y est incompatible avec la lecture PROPRIETE de SM.

17. Cette contrainte sur les structures impersonnelles doit, comme on sait, être tempérée. Ainsi le restrictif *ne...que* (v. Hériaux, 1976) apparaît doué d'un effet libérateur:

(VIII) *Il n'est malade que trois personnes actuellement*

Les données sont identiques en ce qui concerne SM: l'interprétation PROPRIETE est compatible avec le tour impersonnel, en présence de *ne...que*.

Or, s'il existe une incompatibilité générale de l'interprétation PROPRIETE et du tour impersonnel, la propriété [P6a] n'a pas lieu d'être considérée comme un point de divergence entre SM et le Passif.

La propriété [P6b], suggérée par BGL (1976<sup>a</sup>) demande également à être précisée, dans la mesure où elle fait appel à une distinction sémantique non définie, opposant "processus concrets", et "processus non concrets". L'exemple (42), cité ci-dessus, étant apparemment le seul de son espèce dans la littérature examinée, on trouvera ci-dessous un complément de données:

(51)a ?L'Amérique s'est découverte en 1492

b ?Ce document s'est reçu/envoyé/dédicacé/cherché hier soir

c ?Ce sandwich s'est préparé hier soir

d ?La poubelle s'est sortie ce matin

e ?Cette photo s'est prise vendredi

f ?Votre tableau s'est acheté hier soir<sup>18</sup>

g ?Mes lunettes se sont commandées hier soir

(52)a Le verdict s'est rendu hier soir

b Ce point s'est soulevé hier à la réunion

c Le crime s'est commis hier matin

d L'opération s'est effectuée hier

e La décision s'est prise hier soir

f L'affaire s'est arrêtée/réglée/conclue hier soir

---

18. Il est remarquable que les exemples du type (51) (SM, interprétation PROCES, SN<sub>1</sub> +concret) cités dans la littérature linguistique, mettent presque toujours en jeu le verbe vendre, alors que celui-ci présente justement un comportement exceptionnel; comparer (IX) à (51), en particulier (51f):

(IX) Votre tableau s'est vendu hier soir

- g *La pièce/sonate s'est jouée hier soir pour la dernière fois*
- h *Une fête s'est donnée/organisée hier en l'honneur du champion*
- i *Le décès s'est constaté hier à cinq heures*
- k *La dernière course s'est courue hier soir*

Observons pour commencer que les exemples (51) ne sont pas agrammaticaux - non plus d'ailleurs que les exemples (39), puisés dans la littérature linguistique. Le phénomène remarquable est plutôt, ici, que l'interprétation moyenne tend à céder le pas à une interprétation réfléchie, c'est-à-dire:

- (53)a (=51a) "L'Amérique s'est découverte toute seule/elle-même"
  - b (=51g) "Ces lunettes se sont commandées toutes seules/elles mêmes"
  - c (=51d) "La poubelle s'est sortie toute seule/elle-même"
- etc.

interprétations dont l'absurdité n'implique évidemment pas l'agrammaticalité. Les exemples (52) se prêtent par contre de façon naturelle à une interprétation moyenne, et beaucoup plus difficilement à une interprétation réfléchie du type (54):

- (54)a (=52c) "Ce crime s'est commis tout seul/lui-même"
  - b (=52g) "La pièce s'est jouée toute seule"
- etc.

L'interprétation ergative (décrite ici même, ch.VII) est par ailleurs exclue pour les phrases (51) et (52), dont le verbe n'est pas un V de changement d'état. Le verbe des phrases (55), en revanche, est naturellement compatible avec la forme réflexive ergative - et la lecture ergative est



en effet, ici, banale:

(55)a *Ces lunettes se sont nettoyées comme par magie* (comparer 51g)

b *La pièce s'est beaucoup transformée à la  
dernière répétition* (comparer 52g)

Les faits semblent donc être les suivants: dans une phrase réflexive de la forme SN<sub>s</sub> se V X, où SN<sub>s</sub> représente le sujet formel, l'interprétation moyenne n'est possible et banale que si SN<sub>s</sub> est "abstrait" (c-à-d. -humain, -concret), et si le V n'est pas un verbe de changement d'état: dans tous les exemples cités ci-dessus, le verbe sélectionne un sujet (thématique) strictement +humain, et se trouve donc exclu des verbes ergatifs (v. ch.VII).

Je risquerai l'hypothèse que ces données suivent de la contrainte interprétative (56):

(56) Hypothèse:  
Un SN "abstrait" (-concret, -humain) ne peut  
pas se voir assigner le rôle thématique AGENT. 18bis

Un SN abstrait peut en revanche recevoir le rôle thématique CAUSE (ex.5) ou THEME (ex.5):

(57)a *Ce crime a effrayé Marie*

b *Ce crime a transformé la ville en champ de bataille*

(58)a *Ce crime est abominable*

b *Ce crime n'a aucune explication rationnelle*

Dans le prolongement de l'hypothèse (56), les données (51) à (55) pourraient maintenant s'analyser de la façon suivante:

---

18bis. A l'appui de cette hypothèse, v. aussi plus loin le tableau (141) et les remarques qui le précèdent.

Etant donné un énoncé réflexif de la forme  $\text{SN}_s \text{ se V X}$ , la lecture moyenne, en vertu de laquelle le sujet formel ( $\text{SN}_s$ ) est issu de la position objet (v. §3.8), est *a priori* concurrencée par les lectures réfléchie et ergative, en vertu desquelles  $\text{SN}_s$  correspond au sujet profond. Autrement dit, toutes choses égales par ailleurs, les lectures réfléchie ou ergative tendront à prendre le pas sur la lecture moyenne.

D'autre part, la lecture réfléchie ne peut s'effectuer que si  $\text{SN}_s$  reçoit le rôle thématique AGENT: ce qui s'avère impossible (suivant 56) si la position de  $\text{SN}_s$  est occupée (comme en 52) par un SN abstrait.

La lecture ergative n'est par ailleurs possible, que si  $\text{SN}_s$  reçoit le rôle thématique THEME, et si le V est un verbe de changement d'état (classe caractérisée au ch.VII). La lecture ergative s'avère ainsi impossible tant dans les exemples (51), que dans les exemples (52), dont tous les verbes sélectionnent un sujet +humain, et se trouvent du même coup exclus des structures ergatives.

Il suit de cet ensemble de restrictions, que la lecture SM est licite - et banale - en (52) parce qu'elle n'y est concurrencée ni par la lecture réfléchie, ni par la lecture ergative.<sup>19</sup>

Si cette ligne d'explication est correcte, il s'ensuit que l'hypothèse [P6], telle qu'elle est formulée plus haut, ne recouvre pas une restriction grammaticale spécifique-ment attachée à SM.

---

19. Si les hypothèses esquissées ci-dessus sont correctes, il reste à s'interroger sur la raison d'être du principe (56). Une voie d'explication concevable serait la suivante: le rôle thématique AGENT est fondamentalement associé par la langue au trait sémantique +humain (l'AGENT exerce sur le procès une influence volontaire). Mais une sous-classe des SN -humains peuvent être traités dans l'interprétation comme des SN +humains (par ex., en se voyant assigner le rôle thématique AGENT): il s'agit des SN +concrets, dont les référents sont conçus comme capables de "faire des choses". En somme, la grammaire séparerait le monde des objets (humains, animés non humains, entités matérielles) de celui des concepts.

2.2.2.4. [P7]

Hypothèse: Dans une structure SM, SN<sub>1</sub> est préférentiellement  
-humain.

Nous avons par exemple:

(59)a *Le drapeau se salue toujours à huit heures*

b *?Pierre se salue toujours à huit heures* (? pour la lecture SM)

comparer:

(60) *Pierre est toujours salué à huit heures*

Une hypothèse couramment admise<sup>20</sup> fait découler [P7]

d'un principe de performance, visant à la résolution de certaines classes d'ambiguïtés. Ainsi SM ne tolérerait un sujet formel +humain, que lorsqu'il n'en résulte pas d'ambiguïté avec le tour réfléchi:

(61)a *L'ancre doit se jeter à l'eau quand le bateau atteint  
le port* (SM)

b *Le coupable doit se jeter à l'eau quand le bateau atteint  
le port* (réfléchi; ex. de Grevisse, 1969: 554)

c *Un homme s'est rencontré* (SM; Bossuet/Grevisse, 1969: 554)

d *Un homme s'y apercevait* (SM; Rousseau/Wagner-Pinchon, 1962:294)

L'occurrence d'un topique +humain à gauche d'un verbe SM, est par ailleurs naturelle si la position sujet est remplie par l'anaphorique générique *ça*, qu'il en résulte ou non une ambiguïté SM/réfléchi:

---

20. v. Wagner et Pinchon (1962: 294); Grevisse (1969: 554); Ruwet (1972: 96)

(62)a *Un professeur ne s'engueule pas en public* (réfléchi +/-moyen ?)

b *Un professeur ça ne s'engueule pas en public* (réfl.+/moyen +)

(d'après Obenauer, 1970)

(63) *Les patrons ça se séquestre* (réfléchi +/-moyen +)

(64) *Une foule, ça se disperse facilement* (réfléchi +/-moyen +)

(d'après Ruwet, 1972)

### [P7]: examen critique

Notons tout d'abord que [P7] n'est présentée nulle part comme une restriction syntaxique *stricto sensu*, mais plutôt comme une tendance générale, une propriété statistique. Le panorama (10) contient des exemples de SM avec  $SN_1$  +humain dans chacune de ses rubriques, à l'exclusion de la première (type:  $SN_1$  se mange = "est comestible"). (65) montre que cette lacune dans le corpus ne doit pas être considérée comme un trou distributionnel significatif:

(65) *Mais non, voyons, ne mange pas ton père: Pierre ne  
se mange pas!*

L'abondance des ambiguïtés structurales dans les langues naturelles, rend par ailleurs peu plausible l'existence d'un principe cognitif général de "non-ambiguïté". Si certaines phrases réflexives témoignent d'une "concurrence" entre les lectures réfléchie et moyenne, cette relation doit être imputée aux propriétés spécifiques des constructions en jeu.

La restriction à l'oeuvre dans les exemples (59b), (62a), etc.,

peut - clairement - être rapprochée de [P6] . Ici comme plus haut, le paradigme ne comporte pas de séquences agrammaticales, mais tout au plus des formes réflexives dans lesquelles l'analyse réfléchie prend le pas sur l'analyse moyenne. Etant donné une séquence de la forme  $\underline{SN_s se V X}$ , avec  $SN_s$  +humain, l'analyse moyenne apparaît banale:

- lorsque l'analyse réfléchie est neutralisée par le contexte (ex.61c)
- lorsque  $SN_s$  est "repris" par le pronom neutre *ça*: dans ce cas le rôle de sujet formel est assumé par *ça*, et  $SN_s$ , devenu topique, échappe aux restrictions sur l'interprétation thématique du sujet.

Dans les autres cas, on constate que la lecture réfléchie tend fréquemment à prendre le pas sur la lecture moyenne . Ceci est particulièrement net pour l'interprétation PROCES, aux temps accomplis:

(66)a *Où la victime s'est-elle aperçue pour la dernière fois?*

b *L'accusé s'est acquitté hier soir*

c *Marie s'est décorée mardi de la médaille militaire*

Ces cas sont, manifestement, à rapprocher de (51), et suggèrent que les propriétés nommées plus haut [P6] et [P7] correspondent à une seule et même restriction.

#### 2.2.2.5. [P8]:

Hypothèse: SM est limité à la troisième personne.

On aurait par exemple:

(67)a *Cette armoire se transporte facilement*

b *\*Je me transporte facilement* (Obenauer, 1970)

La forme: *Je m'appelle (tu t'appelles...) Pierre* est parfois signalée comme un cas exceptionnel de SM, infraction unique à [P8]<sup>21</sup>.

[P8]: examen critique

Telle qu'elle est formulée ci-dessus, [P8] introduit une divergence remarquable, et mystérieuse, entre SM et le Passif. Un examen un peu attentif des données indique toutefois que [P8] est empiriquement incorrecte.

Le rejet de formes telles que (67b) concerne en effet une classe restreinte de situations énonciatives; ainsi la probabilité d'occurrence de (67b), dans la bouche d'un blessé s'adressant à ses brancardiers - donc, comme paraphrase de (68) - semble faible:

(68) *Je suis facile à transporter*

Si toutefois l'on tient compte de toutes les situations discursives possibles, et non pas seulement des plus banales, comme c'est trop souvent le cas en syntaxe, le jugement associé à (67b) doit être révisé. Considérons par exemple le langage de la publicité moderne, caractérisé notamment par des énoncés manipulatoires à connotations infantiles. Ce type de discours met couramment en scène des locuteurs inanimés: serpillières chantantes, cigarettes soupirantes, etc. Dans ce contexte énonciatif, (67b) devient parfaitement acceptable, comme le sont les exemples (69), à l'écrit (emballage) comme à l'oral (film d'animation):

(69)a *Je me range n'importe où, je me transporte facilement,  
je vous suis indispensable (dit la valise)*

b *Je me mange chaude ou froide, avec ou sans crème  
(dit la soupe en boîte)*

---

21. v. Sandfeld (1928: 133)

Le procédé est évidemment extensible à la deuxième personne; l'homme s'adresse alors à l'objet - par exemple à la valise:

(70) *Tu te ranges n'importe où...tu m'es indispensable*

Observons qu'il est impossible d'imputer le contraste (67)/(69) à la restriction [P7], en disant que le contexte publicitaire de (69) "sauve" SM en permettant la substitution d'un *je* -humain au *je* +humain habituel. En effet, outre que l'hypothèse [P7] s'est révélée empiriquement incorrecte, car trop forte, le sujet formel des exemples (69), (70), peut tout aussi bien être décrit comme dénotant un locuteur -humain, qu'un objet +humain (puisqu'il est promu locuteur). Autrement dit, rien ne permet de décider *a priori* si le SN<sub>s</sub> des exemples (69), (70), est grammaticalement +humain, ou -humain. Ayant écarté plus haut la restriction [P7], j'avancerai l'hypothèse que la contrainte observée en (67b) est reliée à la restriction [P5a], et met en oeuvre la notion de point de vue, déjà introduite au chapitre III. J'admettrai à ce propos la thèse générale suivante:

(71) Hypothèse:

Dans une situation énonciative banale, l'interprétation d'un énoncé s'effectue, par ordre de prépondérance décroissante:

- 1°) du point de vue du locuteur
- 2°) du point de vue de l'allocutaire
- 3°) du point de vue du héros de l'énoncé 22

Il suit notamment de (71) que, toutes choses égales par ailleurs, si un énoncé contient un actant de première personne, et un actant de troisième personne, l'interprétation tendra à s'effectuer du point de vue du locuteur.

---

22. (71) incarne une hypothèse classique; v. notamment Cantrall (1974), Kuno (1972a,b), Kuno et Kaburaki (1977), et ici même ch.III (et *passim*) pour l'utilisation de la notion de point de vue, en syntaxe.

On a vu d'autre part (P5a) que l'interprétation de SM s'effectue de façon générale du point de vue d'un agent humain implicite, "de troisième personne" - en ce sens qu'il ne correspond ni au locuteur, ni à l'allocutaire. La déviance de (67b) peut donc être imputée à un conflit de points de vue, l'interprétation de SM étant en quelque sorte tiraillée ici entre le point de vue du locuteur (conformément à 71) et celui de l'agent implicite (conformément à P5a).

Ce conflit trouve une issue naturelle dans le langage publicitaire, dont le décodage s'effectue par définition non pas du point de vue de l'objet consommable ( je en 69), mais de celui du consommateur.

A la lumière de ces remarques, il convient de réviser le jugement d'agrammaticalité associé hâtivement à (67b). En tout état de cause, l'exemple ne mérite pas d'astérisque, puisque l'interprétation réfléchie est toujours possible, sinon l'interprétation moyenne. Qui plus est, (67b) permet une interprétation moyenne, au prix d'un jeu subtil sur le point de vue énonciatif: repris en (72), (67b) indiquera par exemple que le blessé endosse (par ironie ou abnégation) le point de vue de ses brancardiers:

(72) *Vous allez voir, je me transporte facilement, je suis  
la perle des accidentés*

En résumé, l'hypothèse [P8] n'a donc pas sa place dans une description syntaxique de SM.



2.2.2.6. [P9]

Hypothèse: SM tend à susciter en son sein la présence d'un adverbial.

Certains auteurs, dont Harris, Chomsky, Gross<sup>23</sup>, ont suggéré (sans toutefois y insister) que l'acceptabilité de SM tendrait à s'améliorer en présence d'un adverbial, et notamment, d'un adverbe de manière:

(73)a ?*Ces livres se vendent*

b *Ces livres se vendent bien/facilement/etc.*

(d'après Obenauer, 1970)

Pareille restriction n'est à ma connaissance nulle part associée au Passif.

Obenauer (1970) montre cependant que l'adverbial n'est ni obligatoire dans SM (ex.74), ni (lorsqu'il est présent) obligatoirement de la catégorie Manière (ex.75):

---

23. Harris (communication personnelle à Gross, signalée par Obenauer, 1970); Chomsky (1965, ch.4: 16); Gross (1975: 102). Notons toutefois ici qu'il y a peu de raisons *a priori* d'étendre directement au français les remarques effectuées sur l'anglais, dans la mesure où les "middle forms" anglaises correspondent au mieux à une petite partie (types 10.1.B.a,b) du paradigme SM:

(X)a *Cette voiture se gare facilement*  
b *This car parks easily*

(XI)a *Pierre se reconnaît facilement*  
b *\*John recognises easily*

(XII)a *Cette confiture s'étale facilement*  
b *This jam spreads easily*

(XIII)a *Ce poème se comprend bien*  
b *\*This poem understands well*

(74)a *Une guimbarde comme ça, ça se jette*

b *Cela se sait*

c *Ca ne se dit pas*

d *Une Rolls ne se conduit pas; ça se pilote*

(75) *Ces livres se vendent chez Martin/partout/surtout durant  
la belle saison*

Obenauer suggère néanmoins que l'absence d'adverbial avec SM (comme en 74) est contrebalancée par une intonation marquée, mettant en jeu l'accentuation du verbe, et que la place de l'adverbe dans SM est plus contrainte que dans les formes actives associées:

(76)a *On cultive le riz en Chine*

b *Le riz se cultive en Chine*

c *En Chine, on cultive le riz*

d *\*En Chine, le riz se cultive*

(Obenauer, 1970)

où (a) et (b) seraient paraphrastiques, mais non pas (a) et (c), ni (b) et (c).

### [P9]: examen critique

Comme [P7], cette restriction est présentée dans la littérature linguistique comme une propriété plus statistique que syntaxique. Les exemples (74), repris à Obenauer (1970), et les exemples (10.1.A) ci-dessus, suffisent à montrer que la présence d'un adverbial n'est pas formellement obligatoire dans SM. Les exemples (10.1.A) indiquent

en outre que - contrairement à ce que prétend Obenauer - l'absence d'adverbial n'est pas nécessairement contrebalancée par une intonation focalisant le verbe. On peut constater en outre que le "besoin d'adverbe" n'est pas propre à SM, mais s'observe dans toutes sortes d'énoncés, parmi lesquels certains passifs:

(77)a ?*Cette histoire est racontée*

b *Cette histoire est racontée* { *chaque année aux élèves de huitième*  
*avec un accompagnement musical*

(78)a ?*Il a été dormi*

b *Il a été dormi dans ce lit récemment*

Les différences suggérées par Obenauer à travers le paradigme (76), s'observent également au Passif:

(79)a *On cultive le riz en Chine*

b *Le riz est cultivé en Chine*

c *En Chine, on cultive le riz*

d *En Chine, le riz est cultivé*

(a = b; a ≠ c; b ≠ c)

En ce qui concerne SM, le "besoin d'adverbe" est souvent sélectif, et rattachable à la propriété [P5a]. Ainsi, si pour les phrases (80) l'interprétation réfléchie apparaît préférentielle, les adverbes *facilement*, *difficilement* (type "Tough-Movement") permettent parallèlement, en (81), une interprétation moyenne:

(80)a *Maris se scandalise souvent*

b *Marie se satisfait d'un rien*

c *Marie se convertit toutes les trois semaines*

- d Marie se dessine chaque matin
- e Marie se cache n'importe où
- f Marie s'habille négligemment

(81) Marie se scandalise/satisfait/convertit/dessine...facilement

En tout état de cause, [P9] ne semble pas avoir sa place parmi les restrictions syntaxiques définitoires de SM<sup>24</sup>.

2.2.2.7. [P10]

Hypothèse: SM est restreint aux SV transitifs.

Cette propriété n'est généralement pas attribuée à SM dans la littérature linguistique consultée, parce que l'assimilation couramment effectuée entre transitivité et passivabilité, conduit à confondre [P10] avec [P3]. J'adopterai ici la double définition suivante:

(82)a Sera dit passivable, un SV combinable avec la MVP.

b Sera dit transitif, un SV satisfaisant l'une ou l'autre des deux analyses structurales suivantes:

SV	[[V][SN]]	SV	[[V][P']]
----	-----------	----	-----------

En vertu de (82), passivabilité et transitivité apparaissent comme deux propriétés indépendantes des SV, et la classe des SV -transitifs, +passivables, peut être non vide. Nous avons en effet:

---

24. Si [P9] est ici écartée de la description, c'est en tant que contrainte formelle générale sur SM (analogue, par exemple, à [P4]). Il va de soi que l'étude distributionnelle des sous-classes d'adverbes compatibles avec SM, pourrait fournir sur cette construction des indices sémantiques intéressants.

SV +transitifs, +passivables :

- (83)a Pierre a fait deux gâteaux
- b Deux gâteaux ont été faits (par Pierre)
- c Il a été fait deux gâteaux (par Pierre)

SV +transitifs, -passivables :

- (84)a Pierre a cassé sa pipe (idiom.)
- b \*Sa pipe a été cassée (par Pierre) 25
- c \*Dire qu'il a été cassé <sup>des pipes</sup> <sub>sa pipe</sub> <sup>ici!</sup> <sub>leur pipe</sub>
- (85)a Pierre sent la lavande (non agentif)
- b \*La lavande a été sentie (par Pierre)
- c ?Dire qu'il a été senti la lavande ici!

SV -transitifs, +passivables :

- (86)a Il a été combattu contre l'envahisseur
- b Il a été dormi dans ce lit récemment
- (87)a Pierre a fait la fête (idiom.)
- b \*La fête a été faite (par Pierre)
- c Il a été fait la fête ici

25. Ch. Leclère me soumet l'exemple (XIV), perçu par lui comme relativement plus acceptable que (84b):

(XIV) Une fois sa pipe cassée, on aura la paix

En ce qui me concerne, cet exemple déclenche l'intuition de déviance (humour) couramment attachée à la lexicalisation des idiomes (intuition conforme aux jugements notés en regard de 84). Pour un locuteur acceptant pleinement (XIV), avec une interprétation idiomatique, il me paraît vraisemblable que (XVb) sera malgré tout inacceptable:

(XV)a Pierre a rongé son frein

b \*Une fois son frein rongé, Pierre nous fichera la paix

c \*Dire qu'il a été rongé des (leur) frein(s) ici!

La déviance de (84c) et (XVc) a son origine dans le déterminant possessif de l'"objet" idiomatique, en (84a) et (XVa). Le contraste (85c)/(87c) a la sienne dans l'interprétation non agentive du sujet thématique du verbe.

SV -transitifs, -passivables :

(88)a \*Il a été parti pour Paris récemment

b \*Il a été né dans ce lit récemment

Les SV -transitifs peuvent (par hypothèse) <sup>26</sup> contenir deux types de compléments: syntagme prépositionnel (ex.86a), adverbial de lieu (ex.86b). Les exemples (86) indiquent que chacun de ces deux types de compléments, est compatible avec la MVP.

Les SV -transitifs apparaissent en revanche généralement exclus de SM, comme l'attestent les exemples suivants:

(89)a Il a été couru/dormi/chanté/travaillé/prié/... ici récemment

b \*Il se court/dort/chante/travaille/prie/... souvent ici

(90)a Il sera veillé au bon fonctionnement des machines

b \*Il se veillera au bon fonctionnement des machines

(91)a Il a été abouti à un compromis acceptable

b \*Il s'est abouti à un compromis acceptable

(92)a Il sera redoublé de bienveillance à son égard

b \*Il se redoublera de bienveillance à son égard

(93)a Il a été combattu contre l'envahisseur

b \*Il s'est combattu contre l'envahisseur

(94)a Il ne sera pas pactisé avec l'ennemi

b \*Il ne se pactisera pas avec l'ennemi

---

26. Selon cette formulation, les adverbiaux de temps seraient donc extérieurs au SV (rattachés directement au noeud Phrase).

(95)a Il a été longtemps douté de l'existence de Dieu

b \*Il se doute rarement de l'existence de Dieu<sup>27</sup>

### 2.2.2.8. Récapitulatif

Parmi les propriétés [P4] à [P10] envisagées ci-dessus pour caractériser SM, trois seulement (P4, P5a, et P10) apparaissent effectivement comme des restrictions grammaticales attachées à cette construction. Et parmi ces trois propriétés, [P10] constitue la seule divergence syntaxique réelle entre Passif et SM (dans leurs manifestations temporalisées, v. §1), puisque [P4] et [P5a] se sont révélées communes à SM et au Passif impersonnel.

En définitive, SM s'avère donc - à une propriété près: [P10]-grammaticalement symétrique du Passif, ou de certaines manifestations du Passif, en français moderne, ce qui, si l'on admet l'hypothèse (9), suggère une continuité fondamentale dans l'histoire de la construction.

Compte tenu de l'ensemble des remarques qui précèdent, une analyse syntaxique de SM devrait pouvoir fournir une réponse à (au moins) chacune des questions suivantes:

---

27. Une sous-classe de verbes régissant un complément prépositionnel ("complément d'objet indirect") en *de* ou *sur*, semble relativement acceptable au sein de SM:

(XVI) *Il s'est discuté/traité/parlé/décidé/...de ceci à la dernière réunion*

(XVII) *?Il s'est disserté/déblaté/discouru/ sur ce point à la dernière réunion*

La relative acceptabilité de ces verbes dans SM, va - si l'on admet l'hypothèse générale P10 - dans le sens de leur analyse traditionnelle comme des verbes transitifs ("transitifs indirects"). Si l'on admet cette analyse, l'inacceptabilité de (95b) pourrait être imputable non pas à l'intransitivité du SV ("transitif indirect"), mais à la non agentivité du sujet implicite (propriété P5c), propriété qui rend compte par ailleurs de la déviance de (XVII bis):

(XVII bis) *?\*Il s'aime bien peu de choses dans cette maison*

- (96)a Pourquoi SM a-t-il pu fournir dans l'ancienne langue une variante du Passif? (Plus généralement, en vertu de quelles propriétés les morphèmes réflexifs interviennent-ils dans diverses langues comme concurrents ou suppléants de la morphologie verbale passive?)
- b Pourquoi SM est-il, à la différence de la MVP, contraint par la propriété P10 ?
- c En quoi le se moyen est-il apparenté au se réfléchi?

La question (96c) renvoie à une position épistémologique explicite dans le débat classique opposant les optiques "homonymique" et "polysémique", position que l'on peut résumer comme suit: toutes choses égales par ailleurs, une analyse de SM faisant apparaître une relation entre le se moyen et le se réfléchi, sera *a priori* tenue pour préférable à une analyse qui postulerait l'existence de deux éléments se dis-joints (homonymes).

### 3. Essai d'analyse

J'examinerai pour commencer, à la lumière de (96), plusieurs analyses de SM envisagées dans la littérature générative et/ou transformationnelle.

#### 3.1. Effacement de on

Selon cette analyse, essentiellement développée par Gross (1975), SM est dérivé par un mécanisme globalement semblable à celui produisant "le Passif", à partir d'une structure transitive ayant pour sujet thématique le pronom *on* ; ce qui donne:

#### (97) Dérivation de SM (hypothèse 1)

- base:            *On - V - SN - X*
- Postpos.SN:        *V - SN - X - par + on*
- Antépos.SN:    *SN - se+ V - X - par + on*
- Effacement:    *SN - se+ V - X*



Exemples:

(98)a *On raconte cette histoire =>*

b *Cette histoire se raconte par on =>*

c *Cette histoire se raconte*

(99)a *On dit partout qu'il a fait ça =>*

b *Qu'il a fait ça se dit partout par on =>*

c *Qu'il a fait ça se dit partout*<sup>28</sup>

Cette analyse prédit les propriétés [P4], [P5a] et [P10], attachées à SM:

[P4]: L'effacement du complément d'agent est obligatoire, dans la mesure où le pronom *on* est restreint de façon générale à la position de sujet clitique:

(100)a *\*Pierre cherche on*

b *\*Pierre va chez on*

c *\*Pierre et on sont venus*

d *\*Pierre force on à dormir*

Il s'ensuit que *on* est *a priori* exclu de sa position d'arrivée en (97).

[P5a] est prédite par (97), puisque *on* porte dans le lexique le trait +humain.

[P10] est prédite puisque la dérivation (97) s'applique explicitement à une structure de base transitive.

---

28. Exemples de Gross (1975: 101-102)

La question (96b) recevrait donc une réponse dans le cadre de cette analyse, si le Passif tronqué n'était dérivé chez Gross (1975), par un mécanisme en tous points similaire, mettant en jeu l'effacement de *par on* (hypothèse infirmée par les ex.31-33). L'analyse (97) laisse par contre en suspens les questions (96a) et (96c). Les explications suggérées ici pour les propriétés [P4], [P5a], et [P10], sont, qui plus est, tout à fait *ad hoc* : [P10] est tout bonnement postulée; en ce qui concerne [P4] et [P5a], il s'agit, nous l'avons vu, de restrictions communes à SM et aux structures passives impersonnelles. En effaçant *par on* dans la dérivation de tous les passifs tronqués, Gross passe ici à côté de la généralisation pertinente.

L'analyse (97) met par ailleurs en oeuvre un recours *ad hoc* et rédempteur aux effacements syntaxiques. Si l'effacement de *on* en position non clitique, se justifie du seul fait que *on* est un clitique, ceci équivaut pratiquement à libérer les effacements de toute contrainte, en permettant d'éliminer des dérivations toutes sortes d'éléments, sous le seul prétexte qu'ils y sont "indésirables".

L'analyse (97) repose d'autre part, crucialement, sur l'opération Postposition-SN, transformation contestable (et contestée - v. ch.V, note 8) qui ne trouve sa justification que dans des considérations distributionnelles.

On peut noter enfin que l'analyse (97) entre en conflit avec la tendance sémantico-rhétorique<sup>29</sup> à placer un SN +humain dans la position du sujet de surface:

---

29. v. par exemple Dubois (1967); Gaatone (1970); Keenan (1976); Kuno et Kaburaki (1977)

(101)a *J'ai cassé un verre*

b *?Un verre a été cassé par moi*

(102)a *Quelqu'un a fait des bêtises*

b *?Des bêtises ont été faites par quelqu'un*

Si un principe de ce genre est à l'oeuvre en français, il paraît peu compatible avec le déplacement systématique de *on*, sujet thématique, à droite du verbe.

J'écarterai donc la solution (97), en tant qu'elle ne jette aucune lumière sur la construction SM.

3.2. Sujet thématique vide

On trouve dans la littérature transformationnelle des années 1967-70, une autre analyse de SM, postulant sa dérivation à partir d'une structure de base à sujet vide. Une première formulation de cette solution, proposée par Ruwet<sup>30</sup>, est reprise ci-dessous en (103):

(103) Dérivation de SM (hypothèse 2)

$[e] - V - SN - X$

1 2 3 4  $\Rightarrow$  3- se+2 - e - X

( e = catégorie vide)<sup>31</sup>

Exemple:

(104)a  $\int_{SN} [e]$  *mange cette racine*  $\Rightarrow$

b *Cette racine se mange*

---

30. Ruwet (1972: 90)

31. Sur la notion de "catégorie vide", voir ici même, IIème Partie.

La dérivation (103) semble rendre compte de la symétrie SM/Passif (question 96a) en traitant *se* (ainsi que la MVP) comme un élément accolé "à gauche" du verbe, et corrélé à la vacuité du sujet thématique. Cependant, la règle (103) ne précise pas comment il convient de lire le signe "+" indiquant l'adjonction du *se* au V: *se* est-il accolé au verbe comme l'est la MVP, ou comme l'est un pronom clitique? D'autre part, la dérivation (103) prédit, mais sans l'expliquer, la propriété [P4]. Elle ne rend pas compte de la propriété [P5a], et postule (comme le faisait 97) la propriété [P10], attribuée d'ailleurs - à tort - au Passif dans la littérature de l'époque. En somme, aucune des questions (96) ne reçoit dans le cadre de (103) de réponse intéressante.

Une variante de l'analyse (103), envisagée par Kayne (1977)<sup>32</sup>, postule la même structure de départ que (103), mais décompose la dérivation de SM en trois étapes:

(105) Dérivation de SM (hypothèse 3)

[e]- V - SN - X

1 2 3 4  $\Rightarrow$  (a) 3-2- e-4 (Antéposition-SN)

$\Rightarrow$  (b) 3-2-se-4 (Insertion- *se*)

$\Rightarrow$  (c) 3-se+2-e -4 (Placement-de-clitique)

Cette analyse prédit, comme la précédente (c'est-à-dire sans l'expliquer), la propriété [P4]; comme (103), elle ne rend pas compte de [P5a], et postule [P10]. En faisant de *se* un pronom objet, (105) fournit une réponse à (96c) - réponse *ad hoc* toutefois, dans la mesure où aucune lumière n'est par ailleurs jetée sur (96a): en quoi l'inser-

32. Kayne (1977: 370-71)

tion du pronom objet réflexif, serait-elle formellement apparentée à l'insertion de la MVP?

Dans les formulations rappelées ci-dessus, les analyses (103) et (105) semblent donc impuissantes à éclairer les questions (96).

### 3.3. " se-Passif" et " se-Indéfini"

Les analyses plus récentes envisagées pour SM en grammaire générative, mettent en jeu l'extension au français d'hypothèses initialement formulées pour l'italien par Rizzi (1976) et Belletti (1981). Afin de saisir le cheminement conduisant à ces analyses, il est nécessaire de rappeler quelques données de l'italien, et plus généralement, des langues romanes autres que le français. Les exemples présentés ci-dessous feront apparaître la symétrie entre l'italien (I), l'espagnol (E), et le portugais (P), pour les constructions examinées<sup>33</sup>.

On trouve concurremment en E, I, P, deux structures réflexives, respectivement illustrées par les formes (a) et (b) des paires suivantes, formes dont la relation constitue un thème classique de réflexion grammaticale:

---

33. Mon propos étant ici l'analyse de SM (et non pas de se -Passif et se-Indéfini), j'ai admis une dichotomie opposant le français - langue imposant l'occurrence d'un sujet lexical dans toute structure de surface temporalisée - aux "autres langues romanes", qui ignorent cette restriction (langues dites *pro-drop* en grammaire générative chomskyenne). En mettant ainsi l'accent sur la symétrie entre E, I, P (etc.), j'ai passé sous silence les divergences existant au sein des langues romanes "pro-drop", en ce qui concerne les constructions SP et SI; interprétation du réflexif "impersonnel", ordre canonique des constituants, place du clitique, etc. - voir aussi note 35. Ces divergences méritent sans aucun doute une investigation minutieuse.

espagnol:

- (106)a *Los reglamentos se violan abiertamente*  
(les règlements se violent ouvertement)
- b *Se viola los reglamentos abiertamente*  
(se viole les règlements ouvertement)<sup>34</sup>

italien:

- (107)a *Troppe case si costruiscono*  
(trop maisons se construisent)
- b *Si costruisce troppe case*  
(se construit trop maisons)<sup>34</sup>

portugais:

- (108)a *Estas raizes se comen*  
(ces racines se mangent)
- b *Se comen estas raizes*  
(se mangent ces racines)
- c *Come-se estas raizes*  
(mange-se ces racines)
- d *Se come estas raizes*  
(se mange ces racines)<sup>35</sup>

---

34. Exemples espagnols de Contreras (1974); exemples italiens de Rizzi (1976)

35. Ces exemples m'ont été communiqués par Milton do Nascimento, que je remercie pour sa lecture attentive d'une version antérieure de ce chapitre, et ses remarques concernant le portugais. En E, I, P, se pose le problème de l'ordre des constituants au sein des constructions SP et SI: pour chaque paire telle que (108a/b), (108c/d), il convient de déterminer quel est l'ordre canonique. En portugais par exemple, (108c) paraît canonique en regard de (108d), qui suppose un adverbial en tête de phrase:

(XVIII) *Felizmente se come estas raizes*  
(heureusement se mange ces racines)

En portugais se pose en outre le problème de la position du clitique réflexif, qui apparaît dans certains cas (ex.108c) à droite du verbe.

Les exemples (106)-(108) mettent en jeu un élément réflexif (*se* pour E et P; *si* pour I), un verbe, et un groupe nominal correspondant à l'objet thématique - soit: SN<sub>1</sub>. La tradition grammaticale romane semble, de façon générale, avoir nettement séparé les constructions (a) (pour E,I) et (a-b) (pour P), d'une part, et les constructions (b) (pour E,I) et (c-d) (pour P), d'autre part - constructions nommées respectivement *Se-Passif* (désormais: SP) et *Se-Indéfini*, ou *Se-Impersonnel* (désormais: SI). Selon l'avis général, SP est apparu le premier dans les langues romanes, SI se développant plus tardivement, à partir du XVI<sup>ème</sup> siècle. Dans les formes SP, l'accord du prédicat s'effectue avec SN<sub>1</sub>, placé à gauche ou à droite du verbe, et qui assume par conséquent le rôle de sujet formel. Dans SI, le verbe est invariablement à la troisième personne du (masculin) singulier, quels que soient les traits de genre et de nombre attachés à SN<sub>1</sub>. SI est décrit par divers grammairiens traditionnels comme une forme fautive ou pervertie de SP, un cas aberrant d'"accord avec l'objet direct". L'infraction disparaît cependant si l'on considère l'élément réflexif de SI comme un pronom sujet de troisième personne, analyse qui rend compte non seulement du phénomène d'accord évoqué plus haut, mais du fait que SI peut ne comporter aucun SN<sub>1</sub>: on trouve en effet dans SI aussi bien des SV transitifs (ex. 106b, 107b, 108c-d) que des SV intransitifs (ex. 109, 110, 111):

espagnol:

(109)a *Se caminó todo el día*

(se a marché toute la journée)

b *Se sufre in Vietnam*

(se souffre au Vietnam)

c *Se empezó a llegar a las cinco*

(se a commencé à arriver à cinq heures)<sup>34</sup>

italien:

(110)a *Quando si è tristi, si beve*

(quand se est tristes, se boit)

b *Si va a teatro*

(se va au théâtre)

c *Si è calmi*

(se est calmes)<sup>36</sup>

portugais:

(111)a *Corre-se bem aqui*

(court-se bien ici) "on court bien ici"

b *Vive-se bem aqui*

(vit-se bien ici) "on vit bien ici"<sup>35</sup>

---

36. Exemples de Napoli (1976)



Rizzi (1976) cite les exemples suivants comme achevant de prouver le statut de pronom sujet du réflexif de SI:

italien:

(112)a *In questo paese, si è perseguitati dalla dittatura*  
(dans ce pays, se est persécutés par la dictature)

b *Spesso si è traditi dai falsi amici*  
(souvent se est trahis par les faux amis)

c *Non si è stati pagati sufficientemente*  
(se n'est pas été payés suffisamment)

La construction SP est en revanche, par définition, restreinte aux SV transitifs, puisqu'elle met en jeu le déplacement d'un objet thématique, en position de sujet formel.

Si l'on étend à SP l'hypo thèse générale (9), et si l'on suppose une relation diachronique entre SP et SI, l'histoire des langues romanes autres que le français semble donc inclure la formation d'une nouvelle construction: SI, issue de SP, et impliquant la réanalyse de l'élément réflexif comme un pronom sujet. Cette idée semble largement répandue parmi les romanistes, qui distinguent deux constructions en E, I, P, là où il n'en est postulé qu'une seule (SM) en français:

(113) se-moyen, se-passif, se-indéfini

français		E, I, P
SM	formes personnelles: SN <sub>1</sub> se V	SP: SN <sub>1</sub> se V
	formes impersonnelles: il se V SN <sub>1</sub>	SI: se V X

### 3.4. Analyses génératives de SP et SI: examen critique

#### 3.4.1. L'analyse "standard"

La solution classiquement adoptée par les romanistes générativistes, pour rendre compte de la partie droite du tableau (113), consiste à formuler deux analyses disjointes pour SP et SI. La dérivation généralement envisagée pour SP évoque (103) et (105), en ce sens qu'elle met en jeu l'antéposition d'un SN objet en position sujet; dans les textes consultés<sup>37</sup>, l'apparition du réflexif est volontiers expliquée par une opération de copie:

#### (114) Dérivation de SP

base: e - V - SN<sub>1</sub> - X  
Antépos-SN: SN<sub>1</sub> - V - e - X  
Copie : SN<sub>1</sub> - V - SN<sub>1</sub> - X  
Réflexif : SN<sub>1</sub> - V - se - X  
PL-CL : SN<sub>1</sub> - se+V - e - X<sup>38</sup>

En ce qui concerne SI, il est en revanche postulé une structure de départ à sujet indéfini, mais non sémantiquement vide, rempli basiquement ou tardivement par le pronom de 3ème personne *se/si*, généralement comparé au français *en*:

---

37. Pour E: Goldin (1968); pour I: Napoli (1976); pour P: Naro (1976)

38. PL-CL = Placement-de-clitique

(115) Dérivation de SI

<u>base:</u>	[-défini +humain +pluriel +3°pers.]	- V - X
	SN	

lexicalisation: *se/si-* V - X

Selon la double analyse (114)-(115), la formation de SI dans l'histoire des langues romanes correspondrait par conséquent à l'apparition d'une nouvelle construction au côté de la construction d'origine (SP). La formation de SI suscite ainsi l'adjonction d'une nouvelle question à la série (96):

(116) Pourquoi la formation de SI n'a-t-elle pas eu lieu en français, comme dans les autres langues romanes?

Une réponse à (116) est envisagée (à propos du portugais) par Naro (1976), qui adopte par ailleurs la double analyse (114)-(115), et qui décompose comme suit le processus de réanalyse menant de SP à SI. La construction primitive - SP - serait au départ caractérisée par trois propriétés: (1°) optionalité du complément d'agent; (2°) possibilité dans certains cas (par exemple en contexte emphatique) de postposer SN<sub>1</sub> au verbe; (3°) possibilité pour *se* de précéder le verbe dans certaines circonstances (par exemple, après une négation ou une forme *qu-*. Autrement dit (117), forme canonique de SP, compterait dès l'origine (118) parmi ses variantes:

(117) SN<sub>1</sub> *se* V *por* SN

(118) *se* V SN<sub>1</sub>

Or, (118) est superficiellement analogue à une structure active de type SVC. Comme par ailleurs les structures actives sont plus fréquentes, et acquises plus tôt, que les structures "passives" (au sens large), un enfant futur lusophone sera "naturellement" conduit à décoder une structure SP de la forme (118), comme une forme active dont se constitue le sujet. En somme, la naissance de SI mettrait en jeu selon Naro une réanalyse de SP dictée par un principe fonctionnel de simplicité-régularité (analogie). Dans cette perspective, la réanalyse SP → SI n'aurait pu opérer en français, puisque seule une langue autorisant les sujets phonétiquement nuls en surface (langue à "pro-drop"), permettra *a priori* l'occurrence de la variante (118), en regard de la structure (117).

#### 3.4.2. L'analyse de Rizzi

L'analyse envisagée par Rizzi (1976) s'écarte de (114)-(115) en postulant que la réanalyse de *se/si* comme un pronom sujet, s'est effectuée dans tous les cas (tant dans SP que dans SI), bien que le phénomène ne soit apparent que dans SI.

On postulera donc, en synchronie, pour SP comme pour SI, une forme de base comportant un pronom sujet fort (non clitique), abstrait (puisque non attesté sinon comme clitique), soit: *SE*<sup>39</sup>, caractérisé notamment par le trait sémantique +humain. L'étape cruciale dans la

---

39. Rizzi (1976), traitant de l'italien, postule un pronom abstrait *SI*, remplacé ici par *SE*, compte tenu des quatre langues examinées.

dérivation de SP et de SI, sera constituée par la règle Placement-de-clitique (PL-CL), qui libère la position sujet, permettant l'antéposition de l'objet:

(119) Dérivation de SP et SI

- (a) base:  $\text{SN}_{SE} \text{[FLEX]} \text{[SV } \sqrt{\text{costruire}} \text{]} \text{[SN}_{\text{troppe case}} \text{]}^{40}$
- (b) PL-CL:  $\text{SN}_{e} \text{[FLEX]} \text{[SV } \sqrt{\text{se+costruire}} \text{]} \text{[SN}_{\text{troppe case}} \text{]}}$
- (c) Antépos.SN:  $\text{SN}_{\text{troppe case}} \text{[FLEX]} \text{[SV } \sqrt{\text{se+costruire}} \text{]}}$

PL-CL s'applique obligatoirement aux structures de la forme (119a), puisque *SE* n'a pas de réalisation non clitique. Si la règle d'antéposition s'applique, on dérivera les formes SP (107a); si elle ne s'applique pas, les formes SI (ex.107b). Cette analyse peut être étendue sans difficulté à la construction SM du français, dans la mesure où elle fournit une réponse simple à (116): SI n'est pas dérivé en français, puisque (119b) n'est pas une structure superficielle acceptable dans une langue sans "pro-drop".

La dérivation (119) prédit la propriété [P10]: en tant qu'elles contiennent un pronom sujet, les phrases SP, SI et SM excluent un complément d'agent, comme le fait par exemple (120):

(120) \**Pierre a insulté Marie par Jean*

Toutefois, cette explication de [P4] conduit à faire de *SE* un pronom sujet distinct de tous les autres, puisque seul de son espèce à permettre l'antéposition de l'objet; comparer:

- (121)a *Ces livres se vendent* (Antéposition-objet)
- b *Ces livres, je vends* (Topicalisation)
- c \**Ces livres je vendent*

40. FLEX ("Flexion"): constituant basique de la phrase, postulé par Chomsky, et incluant principalement - par hypothèse - l'Accord (c-à-d. l'accord sujet-prédicat) et le Temps. J'aurai plus loin l'occasion de revenir sur cette idée.

Or, cette particularité de *SE* ne reçoit aucune explication indépendante.

La propriété [P5] est également prédite par l'assignation du trait +humain au pronom abstrait *SE*. Toutefois, l'explication proposée pour [P4] et [P5a], fondée sur des traits associés axiomatiquement à l'élément *SE*, ne peut donc être étendue aux structures passives, d'où cet élément est absent. Or, nous avons vu que les restrictions [P4] et [P5a] sont communes à SM et à certains passifs. L'analyse (119) passe donc ici à côté d'une généralisation.

Si, par ailleurs, elle prédit la propriété [P10] (corrélée à 116), l'analyse (119) ne jette aucune lumière sur le paradigme (89)-(95) (question 96b).

L'analyse (119) ne propose aucune réponse aux questions (96a,c), puisqu'elle fait du pronom abstrait *SE* un élément distinct à la fois de la MVP (élément non pronominal), et du clitique réfléchi (exclu précisément de la position sujet).

Observons enfin que la définition de *SE* comme un pronom (humain, pluriel) de 3° personne, tend à prédire la propriété [P8], dont nous avons vu plus haut qu'elle est empiriquement incorrecte. Plus précisément, la solution (119) prédirait l'inacceptabilité de (69) et (70), dont nous avons vu qu'il s'agit de suites grammaticales, et au contraire, l'acceptabilité de (122), dont l'agrammaticalité ne fait aucun doute:

(122)a \**Je se transporte facilement*

b \**Vous se transporte facilement*

Pour concilier les données (122) avec une dérivation de la forme (119), il faudrait stipuler par exemple que le pronom sujet *SE*, une fois cliticisé, est ultimement coïncidé avec le  $SN_1$  devenu sujet formel, lorsque celui-ci n'est pas de la troisième personne. Dans cette optique, l'"homonymie" du *se* (pronom sujet) et du *se* (clitique réfléchi) devient encore plus problématique.

Au terme de ces remarques, j'écarterai l'extension au français de l'analyse (119), qui n'éclaire aucune des questions retenues plus haut comme pertinentes à propos de SM.

### 3.4.3. L'analyse de Belletti et Chomsky

Comme le faisait Rizzi (1976), Belletti (1981) et Chomsky (1982<sub>a</sub>) posent une structure sous-jacente commune pour SP, SI et SM, mais postulent que le clitique *se/si* est inséré basiquement dans le constituant FLEX (et non pas cliticisé au verbe à l'issue de l'opération de mouvement PL-CL). Cette modification de l'analyse permet d'éviter une infraction problématique au principe d'effacement des traces (soit: PET), formulé par Dresher et Hornstein (1979), qui stipule qu'une trace ne peut être effacée d'une configuration que par un élément désigné (par ex. anglais *there, it*, français *il*, en structure extraposée), à l'exclusion d'un élément quelconque (*random element*). Comme les contraintes sur les opérations de mouvement, le PET trouve sa principale justification dans une volonté de restreindre le pouvoir descriptif des grammaires. Or, une dérivation telle que (119) enfreindrait le PET, puisqu'elle met en jeu (à l'étape 119c) l'effacement par  $SN_1$  (catégorie ouverte, donc "random element") de la trace *e* du pronom sujet cliticisé. La solution de rechange envisagée par Chomsky

et Belletti, est donc de la forme suivante:

(123) Dérivation de SP et SI

base:  $\left[ \begin{array}{c} \text{e} \\ \text{SN} \end{array} \right]_{\text{FLEX}} \left[ \begin{array}{c} \text{Accord, Temps, se/si} \\ \text{SV} \end{array} \right] \left[ \begin{array}{c} \text{costruire} \\ \text{V} \end{array} \right] \left[ \begin{array}{c} \text{trappe cas} \\ \text{SN} \end{array} \right]$

La dérivation de SI (ex.107b) ne mettra en jeu aucune règle de mouvement; la dérivation de SP (ex.107a) met en jeu la règle Déplacer- $\alpha$  (Antéposition-SN<sub>1</sub>).

Il est par ailleurs supposé que l'élément *se/si*, comme la MVP<sup>41</sup>, peut "absorber" le Cas Objectif normalement assigné par un verbe à son objet. Si ceci se produit, l'antéposition de l'objet est obligatoire, en vertu du filtre sur le Cas, qui impose que tout SN lexical se voie assigner un Cas syntaxique: comme au Passif, SN<sub>1</sub> devra aller chercher à gauche du verbe le Cas Nominatif. La structure (123) est ainsi décrite comme partageant deux propriétés fondamentales du Passif; le Cas Objectif est absorbé par un élément autre que l'objet, et la position sujet est dépourvue de rôle thématique (condition requise par hypothèse par tout déplacement d'argument: un même constituant ne peut concilier deux rôles thématiques distincts). Contrairement à la MVP, cependant, *se/si* est conçu comme recevant un rôle thématique de sujet, et comme étant porteur du trait +humain, donc, comme un élément apparenté aux pronoms. Cette double propriété de *se/si* prédit l'incompatibilité de SP,SI, avec un complément d'agent (restriction [P4]), ainsi que la restitution d'un agent +humain dans l'interprétation de ces constructions (restriction [P5a]).

---

41. v. ci-dessus ch.V



L'extension de cette analyse au français s'effectue sans difficulté:

(124) Dérivation de SM

base:  $\left[ \begin{array}{c} e \\ SN \end{array} \right] \left[ \begin{array}{c} \text{Accord, Temps, se} \\ FLEX \end{array} \right]_{SV} \left[ \left[ \begin{array}{c} manger \\ \text{cette racine} \end{array} \right] \right]$

(ex.10.1.Aa)

L'antéposition de  $SN_1$  sera obligatoire dans une langue imposant la non-vacuité du sujet, en surface (question 116).

Les propriétés [P4] et [P5a] sont présentées comme découlant du statut pronominal de *se*, évoqué plus haut. L'analyse (124) se heurte toutefois à diverses objections, dont certaines ont déjà été soulevées à propos de l'analyse (119). En premier lieu, elle est descriptivement inadéquate, dans la mesure où, liant [P4] et [P5a] à des traits attachés à *se*, mais non pas à la MVP, elle ne rend pas compte du fait que ces deux restrictions sont aussi des propriétés de certains passifs. L'analyse (124) ne prédit pas non plus la propriété [P10], en ce sens qu'elle ne jette aucune lumière sur le paradigme (89)-(95).

Considérons par ailleurs la réponse offerte par (124) à la question (116). Si la construction SI se distingue de SP et SM par le fait que sa dérivation ne met pas en jeu la règle Déplacer- $\alpha$ , l'absence de SI en français apparaît imputable au caractère obligatoire de Déplacer- $\alpha$ , pour la structure (124). Chez Chomsky (1982a), l'antéposition de l'objet est présentée comme découlant (via le filtre sur le Cas) de l'absorption du Cas Objectif en français, alors que le clitique *se/si* des autres langues romanes n'aurait cette propriété que pour une partie du paradigme (SP); lorsque *se/si* n'absorbe pas le Cas

Objectif, on dérive SI. Rappelons toutefois que cette même propriété d'absorption du Cas Objectif est attribuée par Chomsky à la MVP, elle aussi corrélée dans certains cas à l'antéposition de l'objet. Or, l'examen systématique des formes passives du français, a montré que la MVP n'est nécessairement corrélée dans cette langue ni à la présence d'un objet (ex.89a sqq), ni - lorsqu'un objet est présent - à l'antéposition de l'objet. La distribution de la MVP prouve donc que l'hypothèse de l'absorption du Cas n'explique ni la règle Déplacer-SN, ni la propriété [P10] associée à SM, ni le contraste (89-95 a/b), ni l'absence de SI en français.

Selon l'analyse de Belletti (1981), la réponse à (116) est à chercher du côté du "principe des catégories vides", qui stipule (notamment) qu'un sujet lexicalement vide doit être "proprement gouverné" par FLEX. Pour rendre compte de l'absence de SI en français, il suffit donc de postuler que FLEX est dans cette langue impuissant à "gouverner proprement" la position sujet, d'où l'impossibilité d'avoir un sujet vide en surface (paramètre "pro-drop"). Rappelons toutefois que, pour rendre compte des propriétés [P4] et [P5a], Belletti est conduite à admettre le caractère pronominal du *se* de SM, placé dans FLEX. Or, la possibilité d'avoir un constituant FLEX "pronominal" est conçue par ailleurs<sup>42</sup> comme une caractéristique des langues à "pro-drop". Cette analyse conduit donc à admettre que le français est "à moitié" une langue à "pro-drop" - hypothèse qui demande au moins à être précisée<sup>43</sup>.

---

42. v. également Chomsky (1982 b)

43. v. notamment à ce propos Rouveret (1980), et ici même ch.VIII

L'analyse (124) ne fournit pas de réponses aux questions (96a,c). Tout d'abord, (124) établit une divergence essentielle entre le *se* de SM et la MVP, si l'on admet que cette dernière a pour fonction d'indiquer l'absence de sujet thématique. Il est vrai que la position sujet est définie en (124) comme démunie de rôle thématique, mais il est stipulé par ailleurs que *se* reçoit au sein de FLEX un rôle thématique sujet. Contrairement à la MVP, le clitique *se* ne serait donc pas essentiellement corrélé à l'absence d'un sujet thématique. Or, cette divergence entre *se* et la MVP, ne reçoit aucune justification au sein de la théorie proposée .

Considérons encore l'hypothèse selon laquelle l'élément pronominal *se* de SM, peut "absorber le Cas" du SN objet, comme le fait la MVP. Cette propriété est présentée, en ce qui concerne la MVP, comme découlant de l'analyse en traits des catégories syntaxiques, en vertu du raisonnement suivant: seules les catégories portant le trait -N , à savoir V (+V, -N) et Prép. (-V, -N), sont assignatrices de Cas; si la catégorie V-é n'est pas assignatrice de Cas ("absorbe le Cas"), c'est donc qu'elle n'a pas le trait -N , ce qui la distingue à la fois des catégories V (+V, -N), et A (+V, +N). En ce qui concerne l'élément *se* de SM, la propriété d'absorption du Cas se prête difficilement à une justification du même ordre: doit-on dire que *se* dépouille le V du trait -N? Observons cependant que le *se* de SM partage cette propriété d'absorption du Cas avec l'ensemble des clitiques régimes<sup>44</sup>, puisque la présence à gauche du verbe, d'un pronom clitique marqué quant au Cas, bloque par définition l'assignation du même Cas à un SN postverbal. Cette explication n'est toutefois pas disponible dans

---

44. v. Chomsky (1982a: 46)

le cadre de l'analyse (124), qui fait du *se* moyen un élément seul de son espèce, puisque ni les clitiques objets (placés sous V dans le modèle de référence), ni les clitiques sujets (régis par FLEX) ne se voient assigner la même position structurale.

Notons enfin que (124) prédit - comme le faisait (119) - la propriété [P8] (dont nous avons vu qu'elle est empiriquement incorrecte), à moins que l'on interprète le *se* de la formule (124) comme un élément variable en personne. Dans ces conditions, la distinction de deux *se* homonymes, l'un placé dans FLEX (moyen), l'autre cliticisé au verbe (réfléchi), perd ce qui lui reste de sa plausibilité.

Au terme de ces remarques, j'écarterais l'analyse (124) qui, pas plus que les précédentes, ne fournit de réponses satisfaisantes aux questions (96) et (116).

#### 3.4.4. L'analyse de Cinque

Lors d'un exposé fait à l'université Paris-VIII en mai 1982, G. Cinque a proposé une solution de rechange en regard de (123)-(124), toujours conforme au cadre théorique de Chomsky (1982a). L'hypothèse centrale de Cinque est que l'élément *se/si* de SP, SI (et, je présume, SM) doit être introduit en base non pas comme un constituant de FLEX, mais comme un clitique sur le verbe, soit:

#### (125) Dérivation de SP, SI (et SM)

base:  $\text{SN} \left[ e \right] \text{FLEX} \text{SV} \left[ \text{se/si} + \text{V} \right] \left( \left[ \text{SN}_1 \right] \right)$

Pour la dérivation de SP (et SM), on suppose que *se/si* est coïncidé avec un SN objet, dont il "absorbe" le Cas (comme dans les analyses (123)-(124)). Pour la dérivation de SI, on suppose que *se/si* est coïncidé avec le composant Accord du constituant FLEX, par l'intermédiaire duquel il reçoit un rôle thématique de sujet et le Cas Nominatif. Pour le reste de l'analyse, pas de changements majeurs par rapport à (123)-(124).

La principale divergence entre (123)-(124), et (125), est que l'élément *se/si* de SP, SI, SM, se voit assigner dans le second cas un statut analogue à celui du *se/si* réfléchi (clitique sur V). Ceci constitue une réponse à (96c), et, indirectement, à (96a): en tant que clitique régime, *se/si* (dans SP, SM) partage avec la MVP la propriété d'absorber le Cas Objectif. Toutefois, en ce qui concerne SM, (125) n'éclaire pas plus que (123)-(124) la propriété [P10], opposant cette construction au Passif. Par ailleurs, une homonymie est malgré tout postulée implicitement entre le *se/si* moyen, clitique basique sur V, et le *se/si* réfléchi, cliticisé à V via PL-CL; cette homonymie est d'autant plus troublante que l'élément réflexif a dans les deux cas exactement les mêmes propriétés morphologiques (v. ex.69, 70). Enfin, la double coïncidation postulée pour l'élément *se/si* au sein de la structure (125), donne à (116) une réponse tout aussi *ad hoc* que ne le faisaient (123) et (124). Aucune des questions (96) et (116) ne reçoit donc dans le cadre de (125), une réponse pleinement satisfaisante.

### 3.5. Vers une analyse transformationnelle fonctionnaliste de SM

Avant d'envisager à mon tour une analyse transformationnelle de SM, j'admettrai les quatre définitions et hypothèses suivantes:

- (126) Définition: Une langue L sera dite "à Flexion" (FLEX) si la structure de base de toute phrase simple de L, contient un constituant FLEX, incluant au moins des morphèmes de Temps.<sup>45</sup>
- (127) Définition: Dans une langue à FLEX, un pronom clitique est un élément appartenant à la catégorie syntaxique des pronoms (donc, occupant à une étape au moins d'une dérivation, la position d'un SN) et qui a été déplacé dans FLEX par une opération de mouvement dite *Placement-de-clitique (PL-CL)*.
- (128) Hypothèse: Le déplacement d'un élément  $k$  d'une position structurale  $p1$ , à une position structurale  $p2$ , au cours d'une dérivation, laisse dans la position  $p1$  une trace de  $k$ , coïncidée avec  $k$  (soit:  $t_k$ ).  $t_k$  correspond à une position structurale laissée vacante (donc dépourvue de matrice phonologique), et perpétuant les restrictions combinatoires (syntaxiques et sémantiques) unissant  $k$  à son contexte.
- (129) Hypothèse: (a) La trace d'un élément  $k$  déplacé peut, dans certains cas, recevoir une matrice de traits morpho-phonologiques, ou épél.  
(b) Restriction morphologique: seul un élément anaphorique peut servir d'épel à une trace.

L'analyse des pronoms clitiques envisagée en (127), constitue une remise en cause de la conception généralement admise en grammaire générative, développée notamment par Kayne (1977), et en vertu de laquelle la transformation PL-CL accolerait tous les clitiques au

---

45. La grammaire générative inclut sous FLEX les constituants Accord et Temps (v. note 40). Il sera suggéré ici même (IIème Partie) que ces deux éléments ne sont peut-être pas dominés par le même noeud structural; mais ce point n'a pas d'incidence directe sur l'analyse de SM envisagée ici - pour laquelle l'élément Accord sera, par commodité, laissé de côté.

verbe, produisant une structure dérivée de la forme (130):

$$(130) \quad \underset{V}{\left[ \text{cl-V} \right]}$$

Si l'on admet que les morphèmes de Temps d'une langue comme le français, sont basiquement inclus dans un constituant FLEX, et sont affixés à un radical verbal par une opération de mouvement (autrefois baptisée "T-affixe"), alors la définition (127), qui fait des clitiques des éléments de FLEX - au même titre que les morphèmes de Temps - rend compte mieux que (130) des propriétés morphosyntaxiques attachées aux pronoms clitiques. En ce qui concerne les clitiques sujets, observons notamment que leur déplacement vers la droite (par la règle Inversion-du-sujet-clitique<sup>46</sup>) est solidaire de la règle T-affixe:

- aux temps simples:

$$(131) \quad \begin{array}{cccccc} \text{tu} & \text{Présent} & \text{Futur} & \text{mang-} & & \\ 1 & 2 & 3 & 4 & \Rightarrow & \\ \text{mang-} & \text{Futur} & \text{Présent} & \text{tu} & & \\ 4 & 3 & 2 & 1 & & \text{(mange-r-as tu)} \end{array}$$

- aux temps composés:

$$(132) \quad \begin{array}{cccccc} \text{tu} & \text{Présent} & \text{avoir} & \text{pp} & \text{mang-} & \\ 1 & 2 & 3 & 4 & 5 & \Rightarrow \\ \text{avoir} & \text{Présent} & \text{tu} & \text{mang-} & \text{pp} & \\ 3 & 2 & 1 & 5 & 4 & \text{(as-tu mang-é , et non pas} \\ & & & & & \text{*as mangé tu)} \end{array}$$

46. v. à ce sujet Kayne (1972, 1977) , et plus récemment Kayne (1982b, 1983a, 1984a)

A l'appui de l'hypothèse générale (127) appliquée aux pronoms clitiques sujets: il existe des langues à FLEX où s'effectue un amalgame entre les clitiques sujets, et les morphèmes temporels; ainsi en comorien (langue bantu des Comores):

(133)a *am hulo* "j'achète"

b *tsi hulu* "j'ai acheté"

*am* = clit. sujet, 1ère pers. sing. + Présent

*tsi* = clit. sujet, 1ère pers. sing. + Passé

*hul* = radical du verbe *hula* "acheter"

-o, -u = affixe de Temps (Présent, Passé)<sup>47</sup>

Pour les clitiques objets, on note de même l'attraction du clitique par le Temps plutôt que par le V:

(134)a *je*  $\downarrow$   $\overbrace{\text{Présent avoir pp voir le}}$

(*je l'ai vu*)

b *je*  $\overbrace{\text{Présent avoir pp voir le}}$   $\downarrow$

A l'appui de l'hypothèse (127), je citerai encore le phénomène d'"effacement d'auxiliaire"<sup>48</sup> en français, signalé par Kayne (1977)<sup>49</sup>:

(135)a *Paul m'a bousculé et m'a poussé contre Marie*

b *Paul m'a bousculé et  $\emptyset$  poussé contre Marie*

---

47. Pour ces données du comorien, je suis redevable à Mzé-Saïd Aliamani, étudiant à Paris-VIII, que je remercie ici.

48. La postulation d'une opération d'effacement pour rendre compte des données (135), ne va pas de soi: la phrase (135b) peut fort bien s'analyser comme une conjonction de SV, le constituant FLEX étant mis en facteur sur la gauche (v. ici même, IIème Partie). Ce débat n'est cependant pas directement pertinent pour mon présent propos.

49. Kayne (1977: 96)



Kayne montre que l'effacement du Temps et celui du clitique objet sont solidaires. Ainsi l'effacement du clitique est-il impossible aux temps simples, où l'effacement du Temps est exclu:

(136)a *Paul me bouscule et me pousse contre Marie*

b *\*Paul me bouscule et pousse contre Marie*

Inversement, l'effacement du Temps ne peut s'effectuer sans l'effacement concomitant du clitique:

(137) *\*Paul l'a frappé et le mis à la porte*

Ces faits, qui sont utilisés par Kayne à l'appui de l'analyse (130), peuvent très naturellement être interprétés comme étayant l'hypothèse (127), établissant une solidarité structurale entre les clitiques et le Temps.

Le concept de trace, qui sous-tend les hypothèses (128) et (129), est couramment mis à contribution dans les travaux récents de grammaire générative. Observons toutefois qu'il n'est pas intrinsèquement attaché à ce système théorique, quoi qu'en laissent entendre certains tenants de la grammaire chomskyenne. Chomsky lui-même<sup>50</sup> développe d'ailleurs la thèse que la théorie des traces ne constitue pas, comme "on"<sup>51</sup> a pu le prétendre, une innovation radicale survenue tardivement dans l'histoire de la grammaire générative, mais est implicitement présente dès les versions antérieures de cette théorie. En réalité, le concept de trace apparaît comme un corrélat nécessaire de la notion de trans-

---

<sup>50</sup>. Chomsky (1982a:85 sqq.)

<sup>51</sup>. Fiengo (1977)

formation grammaticale - comme l'a d'ailleurs souligné Harris, dès les années soixante:

"The string and constituent properties appear as constraints on the traces produced by the transformations, the most important such traces being that for all except a small number of traces, the resultant of a transformation is similar to an elementary sentence; i.e. transformations defined on elementary sentences can operate also on resultant transformations<sup>52</sup>."

En vertu du principe général (128), la trace  $t_k$  d'un élément  $k$  déplacé, se caractérise notamment par sa vacuité phonétique, et par la relation anaphorique  $k \dots t_k$  : en effet, dès lors que l'on postule, au sein d'une configuration  $P$ , le déplacement d'un élément  $k$  d'une position structurale  $\left[ \underset{p}{\dots} p1 \right]$  à une position structurale  $\left[ \underset{p}{p2} \dots \right]$ ,  $p1$  et  $p2$  se trouvent coïncidés par l'intermédiaire de  $k$ .

L'hypothèse (129) établit une distinction implicite entre la substitution d'un élément  $x$  à  $t_k$ , et l'épellation de  $t_k$  par  $x$ . La première démarche passe par l'élimination (l'effacement) de  $t_k$ ; la seconde consiste en l'assignation d'une matrice phonologique à  $t_k$ , qui demeure donc présent au sein de la configuration. En d'autres termes, l'épel de  $t_k$  est  $t_k$ . On peut ainsi admettre (129a), sans remettre en cause le principe d'effacement des traces<sup>53</sup>, en tant

---

52. Harris (1964), repris dans Harris (1970: 605). Le concept harrisien de trace englobe, en réalité, le concept homonyme de la théorie chomskyenne, tout au moins dans la définition primitive de celui-ci, corrélant trace et mouvement. Pris dans la logique de sa théorie du "gouvernement et liage", Chomsky (1982a; 199-200) en arrive toutefois à postuler que certaines configurations peuvent comporter des traces d'éléments non déplacés. La définition (128) adoptée ici, correspond à la conception étroite des travaux antérieurs de Chomsky.

53. v. ci-dessus §3.4.3

que contrainte heuristique sur la construction des grammaires.

La restriction (129b) prolonge ce qui précède, et suit directement des propriétés générales de la trace, énoncées en (128).

Considérons maintenant la dérivation (138); version remaniée de (105), elle stipule que l'élément réflexif de SM représente l'épel de la trace d'un objet ( $X_1$ ) antéposé:

(138) Dérivation de SM

<u>base</u> :	$\text{SN} \left[ \begin{array}{c} e \\ \end{array} \right]$	$\text{FLEX} \left[ \begin{array}{c} \text{Temps} \\ \end{array} \right]$	$\text{SV} \left[ \begin{array}{c} \left[ \begin{array}{c} v \\ \end{array} \right] \left[ \begin{array}{c} X_1 \\ \end{array} \right] \\ \end{array} \right]$	( $X = \text{SN}$ ou $P'$ )
<u>Déplacer-<math>\alpha</math></u> :	$\text{SN} \left[ \begin{array}{c} X_1 \\ \end{array} \right]$	$\text{FLEX} \left[ \begin{array}{c} \text{Temps} \\ \end{array} \right]$	$\text{SV} \left[ \begin{array}{c} v \\ \end{array} \right] \left[ \begin{array}{c} t_1 \\ \end{array} \right]$	
<u>Epel-de-t</u> :	$\text{SN} \left[ \begin{array}{c} X_1 \\ \end{array} \right]$	$\text{FLEX} \left[ \begin{array}{c} \text{Temps} \\ \end{array} \right]$	$\text{SV} \left[ \begin{array}{c} v \\ \end{array} \right] \left[ \begin{array}{c} a_1 \\ \end{array} \right]$	( $a = \text{anaphorique}$ )
				+réflex.
<u>PL-CL</u> :	$\text{SN} \left[ \begin{array}{c} X_1 \\ \end{array} \right]$	$\text{FLEX} \left[ \begin{array}{c} \text{clitique, Temps} \\ \end{array} \right]$	$\text{SV} \left[ \begin{array}{c} v \\ \end{array} \right]$	

exemple:

(139) <u>base</u> :	$[e]$	$[\text{Présent}]$	$[[\text{mang-}]$	$[cette \text{ racine}]$
<u>Déplacer-<math>X_1</math></u> :	$[cette \text{ racine}]$	$[\text{Présent}]$	$[[\text{mang-}]$	$[t_1]$
<u>Epel-de-t</u> :	$[cette \text{ racine}]$	$[\text{Présent}]$	$[[\text{mang-}]$	$[a_1]$
				( $a \rightarrow se$ )
<u>PL-CL</u> :	$[cette \text{ racine}]$	$[se]$	$[\text{Présent}]$	$[\text{mang-}]$
<u>morpho</u> :	<i>cette racine se mange</i>			

En vertu de (138), la dérivation de SM est donc conçue comme un cas d'épellation d'une trace, conforme au principe (129b), puisque le réflexif est un élément anaphorique. L'épel réflexif de  $X_1$  est coïncidé

avec  $X_1$ , quels qu'en soient les traits de personne et de nombre (v. ex.69 et 70), puis cliticisé (c'est-à-dire placé dans FLEX), coïndicia-tion et cliticisation constituant deux propriétés générales du morphème réflexif du français. Dans la formulation (138), il est suggéré par ailleurs que la cliticisation du réflexif, trace de  $X_1$ , ne laisse pas de trace: cette hypothèse est naturelle dans le cadre de l'analyse adoptée, l'élément cliticisé représentant précisément ici (cf.128) les restrictions combinatoires attachées à la position objet.

A l'appui de la dérivation (138), et du principe général (129b), je signalerai un autre fait de la grammaire du français, se prêtant à une analyse similaire: le phénomène d'"accord du participe passé par-dessus l'auxiliaire avoir ", où la marque d'accord à droite du participe passé, peut être interprétée comme l'épel de la trace de l'objet antéposé:

$$(140) \quad \text{base:} \quad \text{la robe} \left\{ \begin{array}{l} \text{je } l_1' \\ \text{que}_1 j' \end{array} \right\} \text{ei mis- } t_1$$

$$\text{Epel-de-t:} \quad \text{la robe} \left\{ \begin{array}{l} \text{je } l_1' \\ \text{que}_1 j' \end{array} \right\} \text{ai mis- } \underline{a}_1$$

(a  $\rightarrow$  Accord)

Cette analyse est conforme, notons-le, à la conception de l'Accord développée par Fauconnier (1974).

Le pivot du schéma dérivationnel (138), est l'analyse de l'élément réflexif de SM, comme la manifestation morphologique (l'"épel") de la trace du constituant  $X_1$  antéposé. Je montrerai ci-dessous que cette hypothèse fournit des réponses cohérentes aux principales questions

suscitées plus haut par l'étude descriptive de SM.

Examinons d'abord quelle réponse (138) permet d'envisager pour la question (96a). Si l'on admet que la MVP est un élément placé dans FLEX, et corrélé à la vacuité du sujet thématique, on constate que l'épel réflexif de la trace de  $X_1$ , possède également, suivant (138), ces deux propriétés: élément placé dans FLEX (puisque cliticisé, v. 127); et corrélé à la vacuité du sujet thématique (puisque corrélé à l'antéposition de  $X_1$  en position sujet). L'analyse (138) contient par conséquent l'idée qu'il existe entre la MVP, et les anaphoriques réflexifs, une parenté formelle, qui justifie le fait que ceux-ci aient pu servir de substituts à celle-là dans des langues diverses, parmi lesquelles le français.

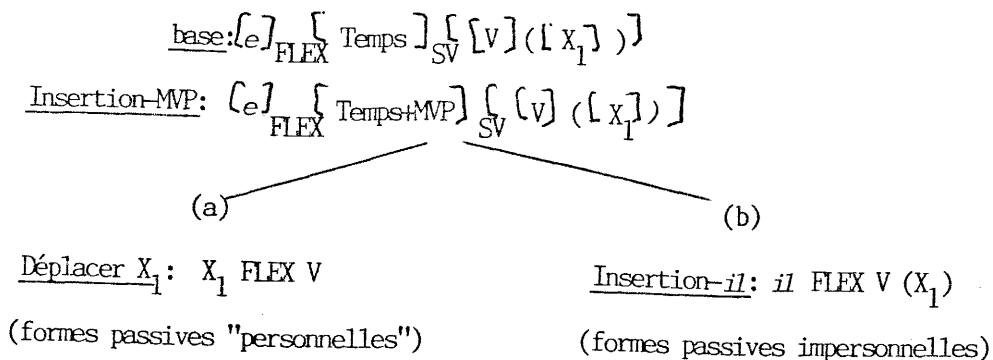
La dérivation (138) fournit également une réponse à la question (96c): *se réfléchi* et *se moyen* sont tous deux des clitiques +anaphoriques, ultimement réductibles au même élément (réflexif). Au demeurant, le processus de coïndiciation unissant le réflexif à son antécédent, opère de façon différente dans chaque cas: *se réfléchi* est présent dès la structure de base, et coïndicé avec le sujet thématique, lui-même restreint à une expression référentielle (SN, à l'exclusion de P'); *se moyen*, qui n'intervient que tardivement dans la dérivation, est coïndicé avec l'objet antéposé, sans restriction référentielle sur cet antécédent:

(141) se réfléchi et se moyen: tableau distributionnel

	réfléchi (X <sub>0</sub> se <sub>0</sub> V)	moyen (X <sub>1</sub> se <sub>1</sub> V)
SN se V	<i>Pierre<sub>0</sub> s<sub>0</sub>'entend à la radio</i>  <i>La poubelle<sub>0</sub> se<sub>0</sub> sort toute seule</i>	<i>Pierre<sub>1</sub> s<sub>1</sub>'entend de loin</i>  <i>La poubelle<sub>1</sub> se<sub>1</sub> sort chaque matin</i>
P'se V	<i>*que Marie soit partie<sub>0</sub> s<sub>0</sub>'indique tout seul</i>  <i>*que Pierre travaille<sub>0</sub> se<sub>0</sub> facilite</i>	<i>que Marie soit partie<sub>1</sub> se<sub>1</sub> comprend aisément<sup>1</sup></i>  <i>que Pierre travaille<sub>1</sub> s<sub>1</sub>'admet facilement<sup>1</sup></i>

Examinons maintenant à la lumière de (138), les propriétés de SM explorées ci-dessus au §2. Point fondamental, (138) prédit la propriété [P10], en tant qu'elle sépare SM du Passif. Contrairement à la MVP en effet, *se* moyen est, selon (138), corrélé par définition à l'antéposition d'un objet. La MVP est également corrélée à la vacuité du sujet thématique, mais, insérée directement dans FLEX, elle est indépendante de l'antéposition de l'objet. J'ai proposé au ch.V de dériver les structures passives du français selon le double schéma suivant:

(142) Dérivation des phrases passives



L'analyse (138) restreint la dérivation de SM à un schéma du type (142a), à l'exclusion de (142b). Plus précisément, à partir de la structure (143), la dérivation des phrases (144) et (145) s'effectuera suivant les parcours (146):

(143) base:  $\left[ \begin{array}{c} \text{SN} \\ e \end{array} \right]_{\text{FLEX}} \left[ \begin{array}{c} \text{Présent} \\ \text{SV} \end{array} \left\{ \left[ \text{racont-} \right] \left[ \text{beaucoup d'histoires} \right] \right\} \right]$

(144)a *Beaucoup d'histoires sont racontées*

b *Beaucoup d'histoires se racontent*

(145)a *Il est raconté beaucoup d'histoires*

b *Il se raconte beaucoup d'histoires*

(146) (base = 143)

a  $\Rightarrow$  Insertion-MVP  $\Rightarrow$  Déplacer- $X_1$   $\Rightarrow$  (144a)

b  $\Rightarrow$  Déplacer- $X_1$   $\Rightarrow$  Epel-de- $t_1$   $\Rightarrow$  PL-CL  $\Rightarrow$  (144b)

c  $\Rightarrow$  Insertion-MVP  $\Rightarrow$  Insertion-de-*il*  $\Rightarrow$  (145a)

d  $\Rightarrow$  Déplacer- $X_1$   $\Rightarrow$  Epel- $t_1$   $\Rightarrow$  PL-CL  $\Rightarrow$  Extrap- $X_1$   $\Rightarrow$  Insert-*il*  $\Rightarrow$

Contrairement à (119), (123), (124) et (125), le schéma dérivationnel (138) ne prédit pas la propriété [P8], dont nous avons vu qu'elle est empiriquement incorrecte. (138) ne prédit pas non plus la propriété [P5a]. Nous avons vu toutefois que [P5] est prédite de façon tout à fait *ad hoc* par les analyses (119), (123), (124) et (125), qui se bornent à attacher au réflexif un trait +humain. Une explication satisfaisante de [P5a] devra rendre compte de cette propriété à la fois pour SM et (au moins, v. note 14) pour les passifs impersonnels.

(138) fournit par contre, semble-t-il, une explication formelle de

la propriété [P4]. Rappelons en effet que [P4] est, en français, commune à SM et aux structures passives impersonnelles intransitives (ex.22). L'acceptabilité d'un complément d'agent au sein d'une structure passive, apparaît en somme corrélée à la présence d'un "complément d'objet". Or, nous avons vu par ailleurs qu'il est naturel - et conforme à l'hypothèse (128) - d'admettre que la cliticisation d'un réflexif épel de  $X_1$ , ne laisse pas de trace à droite du verbe, dans la mesure où l'élément cliticisé est, justement, la trace de  $X_1$ . Dans cette hypothèse, la forme dérivée d'une structure SM est donc intransitive:

(147) SM: structure dérivée

$$SN \left[ X_1 \right] \text{ FLEX } \left[ \text{réflex.}_1, \text{ Temps} \right] \text{ SV } \left[ v \right]$$

Autrement dit, bien que SM soit (propriété [P10]) restreint à des SV basiquement transitifs, la cliticisation de l'élément réflexif crée une structure intransitive, qui contraste avec la forme dérivée du passif "personnel":

(148) Passif "personnel": structure dérivée

$$SN \left[ X_1 \right] \text{ FLEX } \left[ \text{ Temps+MVP} \right] \text{ SV } \left[ [V] \right] \text{ SN } \left[ t_I \right] \left( \text{par SN} \right)$$

structure compatible avec un complément d'agent, car "transitive" en vertu de  $t_I$ <sup>54</sup>.

#### 4. Le français et les autres langues romanes

Si l'on admet pour SM une dérivation de la forme (138), on peut

---

54. Il reste à expliquer, dans cette optique, la compatibilité de SM avec un complément d'agent en ancien français. Rappelons toutefois que le contenu formel de l'opposition transitif/intransitif, a évolué depuis l'ancien français. v. par ex. à ce propos Ruwet (1982: ch.2, note 5).



a priori envisager son extension à l'une et/ou l'autre de ses homologues romans, SP et SI.

La construction SI a, comme on l'a vu (§3.3), des propriétés très différentes de celles de SM, et se caractérise notamment par le fait qu'elle est restreinte à la troisième personne, et ne contient pas nécessairement de constituant  $X_1$  dont le réflexif puisse représenter la trace (ex.109, 110, 111). La construction SP semble par contre partager les principales propriétés de SM<sup>55</sup>: [P10] (qui est ici définitoire, v. tableau 113); [P4], et [P5a]. La propriété [P8], admise (comme pour SM) par la plupart des romanistes, est contestée par divers informateurs, qui assignent aux homologues portugais, espagnols et italiens de (69) et (70) le même degré d'acceptabilité, dans les mêmes conditions d'énonciation. Ainsi, tout porte à croire que la construction SP des langues romanes à "pro-drop", est le fruit d'une dérivation largement symétrique de (138).

L'extension de (138) à SP trouve une justification supplémentaire dans le fait que (138) fournit - comme nous l'avons vu - une explication formelle générale (indépendante des langues particulières) du "détournement" de formes réflexives dans des emplois de type "passif".

Or, l'extension à SP du schéma dérivationnel (138), conduit à postuler pour SI une dérivation synchroniquement disjointe de celle de SP - donc, à revenir pour les langues romanes à "pro-drop", à une analyse du type

---

55. Rizzi (1976) suggère que le français serait seul soumis à la restriction [P6]. Les autres langues romanes semblent en effet ignorer les contraintes sous-jacentes à (39) et (51), quelle qu'en soit la nature. On a vu toutefois qu'il est peu justifié de considérer [P6] comme une restriction proprement grammaticale.

(114)-(115) - (138) constitue dans une large mesure une variante de (114).

Autrement dit:

(149) Dérivation de SP (SM) (dès le IX<sup>ème</sup> siècle?)

base:  $\left[ \begin{array}{c} e \\ \text{SN} \end{array} \right]_{\text{FLEX}} \left[ \begin{array}{c} \text{Temps} \\ \text{SV} \end{array} \right] \left[ \begin{array}{c} [v] \\ [X_1] \end{array} \right]$

$\Rightarrow$  Déplacer- $X_1$   $\Rightarrow$  Epel- $t_1$   $\Rightarrow$  PL-CL

$\Rightarrow$   $\left[ \begin{array}{c} X_1 \\ \text{SN} \end{array} \right]_{\text{FLEX}} \left[ \begin{array}{c} \text{réflex.}_1, \text{ Temps} \\ \text{SV} \end{array} \right] \left[ \begin{array}{c} v \\ v \end{array} \right]$

(150) Dérivation de SI (langues romanes à "pro-drop", XVI<sup>ème</sup> siècle)

base:  $\left[ \begin{array}{c} se/si_0 \\ \text{SN} \end{array} \right]_{\text{FLEX}} \left[ \begin{array}{c} \text{Temps} \\ \text{SV} \end{array} \right] \left[ \begin{array}{c} [v] \\ ([X]) \end{array} \right]$

PL-CL:  $\left[ \begin{array}{c} t_0 \\ \text{SN} \end{array} \right]_{\text{FLEX}} \left[ \begin{array}{c} se/si_0^+ \text{ Temps} \\ \text{SV} \end{array} \right] \left[ \begin{array}{c} [v] \\ ([X]) \end{array} \right]$

L'adoption de solutions disjointes pour SP et SI conduit (v. ci-dessus §3.3) à supposer, comme le fait par exemple Naro (1976) (v. 117-118), que l'histoire des langues romanes à "pro-drop" inclut la réanalyse (vers le XVI<sup>ème</sup> siècle) de l'élément réflexif de SP, comme un pronom sujet, la construction d'origine - SP - survivant au côté de la nouvelle configuration - SI - <sup>56</sup>. Naro admet, nous l'avons vu, cette hypothèse générale, et interprète la réanalyse de l'élément *se/si* comme le fruit d'un processus analogique.

Le recours à des analyses séparées pour SP et SI, va à l'encontre des hypothèses les plus récentes envisagées à leur propos dans l'optique

56. La restriction de SI à la troisième personne n'est pas commentée par Naro (qui admet peut-être la même contrainte pour SP), mais s'éclaire tout naturellement dans le cadre de son schéma explicatif, puisque l'emploi statistiquement dominant de SP est, bien évidemment, celui de la troisième personne (v. la marginalité de 69 et 70).

de la grammaire générative (v. ci-dessus 119, 123, 124 et 125), qui s'attachent, à l'inverse, à proposer en synchronie une structure de départ commune pour les deux constructions. Cette volonté unificatrice apparaît ici conforme aux soubassements épistémologiques de la théorie chomskyenne.

L'analyse de Naro est, par exemple, explicitement rejetée par Lightfoot (1981) qui, adoptant le point de vue chomskyen en matière diachronique, émet l'hypothèse que la formation d'une structure comme (123), (124) ou (125), dans les langues romanes, est dictée par les principes de la grammaire universelle (grammaire-noyau), et a pour fonction de résoudre une infraction au principe d'effacement des traces (v. ci-dessus §3.4.3). Selon Lightfoot en effet, la dérivation de SP aurait mis en oeuvre, à l'origine, l'effacement par l'objet  $X_1$  antéposé, de la trace  $t_0$  d'un Agent issu de la position sujet:

(151) Dérivation originelle de SP, SM, selon Lightfoot (1981)

base:  $SN_0$  FLEX V  $X_1$  *por* e<sup>57</sup>

Déplacer- $SN_0$ :  $t_0$  FLEX V  $X_1$  *por*  $SN_0$

Déplacer- $X_1$ :  $X_1$  FLEX V *por*  $SN_0$

Copie:  $X_1$  FLEX V  $X_1$  *por*  $SN_0$   
+pro

Réflex., PL-CL: ex. (106), (107), (108), etc.

Nous avons vu plus haut que la dérivation (119) proposée par Rizzi (1976), inclurait la même infraction au PET,  $S_1$  venant s'y substituer à la trace  $t_0$  du pronom sujet cliticisé.

---

57. La forme de la préposition varie évidemment d'une langue à l'autre: portugais *por*, français *par*, italien *da*, etc. Commentant les hypothèses de Naro, Lightfoot traite ici du portugais.

La réanalyse de l'élément réflexif comme un clitique +humain, de 3ème personne, basiquement placé dans FLEX (123, 124) ou dans V (125), aurait dans cette hypothèse permis à la grammaire (ici, du portugais) de rétablir sa conformité au PET (donc à la grammaire-noyau): l'élément réflexif réanalysé, est désormais engendré comme clitique dès la structure de base, et exclut la présence d'un autre Agent  $SN_0$ ; l'objet  $X_1$  est donc antéposé dans une position laissée vide en base, et non plus à la place de  $t_0$  en infraction au PET. On voit que, pour être cohérente, cette explication suppose que la réanalyse du réflexif comme un clitique basique, ait eu lieu dans tous les cas (c'est-à-dire SP, SI et SM), et non pas seulement dans la dérivation de SI: tel est exactement l'effet des analyses (123), (124) et (125).

L'argument de Lightfoot, invoquant le PET, n'est toutefois valide que si l'on admet une dérivation originelle (par ex. en roman commun) de SP incluant le dépôt d'une trace  $t_0$  en position sujet, ceci supposant soit l'application de l'opération Postposition-SN (règle dont nous avons vu qu'elle est théoriquement contestable, v. §3.1), soit la cliticisation d'un pronom réflexif sujet (v.119), hypothèse non conforme aux propriétés morphologiques du réflexif latin (pronom Accusatif). Si l'on admet, en revanche, que (138) représente schématiquement la dérivation originelle de SP (et SM), la formation de SI dans les langues romanes à "pro-drop" ne peut être imputée au PET - qui n'est pas enfreint par (138). Reste, par exemple, l'analogie. Mais l'hypothèse de Lightfoot repose sur un rejet *a priori* du concept d'analogie<sup>58</sup>, en tant que principe d'explication lin-

---

58. Plus exactement, l'analogie semble admise par la grammaire générative chomskyenne comme facteur, mais non comme principe de changement linguistique - la réunion de quatre termes au sein d'une proportion analogique étant présentée (v. Lightfoot, 1981) comme ultimement imputable aux principes axiomatiques constituant la grammaire-noyau. A propos de l'analogie, v. Delesalle (1980).

guistique, rejet effectué (je présume) au nom de la conception chomskyenne (modulaire) des universaux du langage: recourir à l'analogie, c'est expliquer le linguistique, par le non-linguistique (par ex., le "principe du moindre effort"), et donc sortir du cadre fixé par la théorie chomskyenne. Pourtant, hormis Lightfoot et sa peu convaincante démonstration, personne ne paraît avoir trouvé mieux que l'"analogie" pour expliquer la formation de SI dans les langues romanes à "pro-drop".

Faut-il, pour sauver la grammaire-noyau, renoncer à expliquer les données linguistiques?

CHAPITRE VII :

LA REFLEXIVITE ERGATIVE EN FRANCAIS

1. Préliminaires terminologiques

1.1. Verbes neutres

Blinkenberg (1960) appelle "verbes à diathèse neutre", les verbes qui s'emploient transitivement ("diathèse transitive") ou intransitivement ("diathèse intransitive"), sur le modèle de *augmenter* (exemples 1):

(1)a 

<i>Ceci</i>	}	<i>a augmenté les prix</i>
<i>Le commerçant</i>		

b *Les prix ont augmenté*

Autrement dit, pour un verbe donné de cette catégorie, la sélection de l'objet direct dans la construction transitive, correspond à celle du sujet dans la structure "intransitive".

BGL (1976a) reprennent pour la préciser cette définition des verbes neutres, et retiennent les deux propriétés énoncées ci-dessous en (2):

(2) Verbes neutres

(a) Tout verbe neutre vérifie la relation distributionnelle suivante:

$$SN_0 V SN_1 X \leftrightarrow SN_1 V X$$

(chaque indice souscrit identifie une classe sélectionnelle)

(b) Pour un verbe neutre donné, la structure transitive

$\underline{SN}_0 \text{---} V \text{---} SN_1$  entretient avec la structure factitive:  
 $\underline{SN}_0 \text{---} \textit{faire} \text{---} V \text{---} SN_1$  une relation de paraphrase approximative.

Ainsi les deux phrases (3) peuvent-elles être tenues pour synonymes, à ceci près que l'actant incarné par le sujet transitif, tend à s'interpréter (tout au moins, lorsqu'il s'agit d'un SN +humain) comme exerçant sur le procès une influence plus directe, que ne le fait l'actant incarné par le sujet factitif<sup>1</sup>:

(3)a *Le commerçant a augmenté le prix du poulet*

≈ b *Le commerçant a fait augmenter le prix du poulet*

En vertu de cette définition, le verbe *voler* sera exclu de la classe des verbes neutres; car s'il entre bien dans les deux configurations (4a) et (4b), (4a) et (4c) ne sont pas paraphrastiques:

(4)a *Le pilote a volé l'avion*

b *L'avion a volé*

c *Le pilote a fait voler l'avion*

BGL (1976a) évaluent le nombre des verbes neutres du français, ainsi définis, à quelques centaines (4 à 500).

## 1.2. Verbes ergatifs

Suivant une terminologie grammaticale courante, adoptée notamment par Blinkenberg (1960) et BGL (1976a) dans leur définition des verbes neu-

---

1. Ce point est souligné par Ruwet (1972).

tres, un verbe est dit intransitif s'il n'a qu'un seul argument<sup>2</sup>. Dans une langue comme le français, où tout verbe temporalisé doit posséder un sujet lexical, déterminant les marques d'accord attachées au syntagme prédicatif, l'argument unique d'un verbe à un seul argument, assume nécessairement le rôle de sujet formel.

Plusieurs auteurs se référant à des cadres théoriques différents<sup>3</sup> ont montré toutefois qu'il convient de distinguer (en anglais, français, etc.) deux types de verbes à un argument: les intransitifs, comme *courir* ou *dormir* (exemples 5), et les ergatifs, comme *arriver* ou *disparaître* (exemples 6):

(5) *Pierre*            *a couru/dormi*  
    *Le cheval*

(6) *Pierre*            *est arrivé/a disparu*  
    *Le courrier*

En français<sup>4</sup>, les deux catégories de verbes se distinguent par plusieurs

- 
2. BGL (1976a) se séparent de Blinkenberg (1960), et de Grevisse (1969), en parlant d'emplois, plutôt que de verbes (in)transitifs. Je serai moins stricte ici quant à l'utilisation des termes *verbe* et *emploi*, tout en admettant, bien sûr, avec BGL, que la transitivité et l'intransitivité sont des propriétés de structures, non de mots.
  3. v. par ex. Fillmore (1968); Perlmutter et Postal (1978), dans l'optique de la grammaire relationnelle; et en grammaire générative chomskyenne: Bowers (1973), Napoli (1973), Fiengo (1974), Herschensohn (1979), Burzio (1981), Keyser et Roeper (1984) - pour n'en citer que quelques-uns.  
La terminologie employée varie d'un auteur et d'une époque à l'autre: le terme *ergatif*, retenu ici, est repris à Burzio (1981); Perlmutter et Postal (1978) nomment *inaccusatifs* les verbes que j'appelle ergatifs, et *inergatifs* ceux que j'appelle intransitifs.
  4. En italien, les verbes ergatifs semblent se conjuguer assez régulièrement avec l'auxiliaire *essere* ("être"), et les intransitifs avec *avere* ("avoir"). En français, la distribution des auxiliaires ne paraît pas se superposer régulièrement à la distinction ergatifs/intransitifs: certains verbes en *être* sont intransitifs, puisque compatibles avec la MVP (ex. *parvenir*, v. ch.V); certains verbes en *avoir* sont ergatifs (ex. *disparaître*).



propriétés distributionnelles, parmi lesquelles celles qui sont énumérées en (7)<sup>5</sup>:

(7) Verbes intransitifs et ergatifs en français

- a. L'argument d'un verbe intransitif est généralement interprété comme un Agent, c'est-à-dire comme un actant volontaire et conscient du procès; l'argument d'un verbe ergatif reçoit une interprétation non agentive.
- b. Les verbes intransitifs sont compatibles avec la MVP; les verbes ergatifs ne le sont pas. Cette propriété est illustrée plus loin en (8).
- c. Parmi les verbes à un argument, seuls les intransitifs (à l'exclusion des ergatifs) peuvent servir de base à la dérivation nominale en *-eur* : *un marcheur, un dormeur, un coureur; \*un arriveur, \*un disparaisseur.*
- d. Les verbes intransitifs (mais non les ergatifs) peuvent régir un objet interne: *courir une course importante; \*disparaître*  
5bis  
*une disparition désastreuse.*
- e. Les verbes ergatifs sont plus naturellement que les intransitifs, combinables avec la structure impersonnelle active. Cette propriété est illustrée plus bas en (9).

---

5. La propriété (7b) est l'une des plus souvent citées dans la littérature. Les propriétés (7c) et (7d) sont signalées par Keyser et Roeper (1984). La propriété (7e) est couramment mentionnée, souvent sous une forme plus péremptoire qu'elle ne l'est ici, suggérant l'agrammaticalité pure et simple des verbes intransitifs, dans les structures présentatives du type (9a). Certaines propriétés signalées dans la littérature linguistique, ont été omises ici (par ex. la distribution de *en*).

5bis. N. Ruwet (communication personnelle) suggère que le critère (7d) n'est pas toujours opératoire. Ainsi le verbe *agir*, intransitif selon (7a,b,c,e), ne semble pas capable de régir un objet interne:

*Il faut agir*

*Il a été agi pour le mieux*

*les acteurs du drame*

*?Il a agi plusieurs personnes ce matin*

*\*Agir une action d'éclat*

(8)a *Il a été couru sur ce stade récemment* (dit Sherlock Holmes)

b *\*Il a été arrivé sur ce stade récemment* (dit S.H.)

(9)a (?) *Il a couru plusieurs personnes*

b *Il est arrivé plusieurs personnes*

Une phrase comme (9b) apparaît naturelle et banale à l'initiale d'un récit, ou en réponse à la question (10), ce qui n'est pas le cas de (9a):

(10) *Que s'est-il passé ce matin?*

(9a) ne devient naturelle que si le contexte discursif, par le jeu de l'implicite et de la présupposition, vide partiellement le verbe de son contenu informatif; ainsi au sein de l'échange (11):

(11)a - *Où en sont les épreuves d'athlétisme?*

b - *Il a déjà couru plusieurs personnes, mais les épreuves de saut n'ont pas encore commencé*

Pour formaliser la distinction établie ci-dessus entre verbes intransitifs, et verbes ergatifs, plusieurs auteurs<sup>6</sup> ont suggéré que l'argument de chacun des deux types de verbes, n'a pas le même statut en structure de base: l'argument d'un verbe intransitif serait son sujet thématique; celui d'un verbe ergatif serait son objet thématique, promu sujet structural par une règle de mouvement. Les verbes ergatifs seraient donc définis dans le lexique comme des verbes à sujet vide (Vsv), ceci pouvant signifier soit qu'ils sont précédés en base d'une position structurale vide - celle du sujet thématique - soit que leur sujet syntactique ne correspond pas,

---

6. La plupart de ceux qui sont cités dans la note 3.

dès la structure de base, à leur sujet thématique: cette idée est développée notamment par Keyser et Roeper (1984), qui voient dans la règle de mouvement affectant les verbes ergatifs anglais, une opération lexicale (s'appliquant préalablement à l'insertion des mots dans les configurations basiques), plutôt qu'une transformation syntaxique. Je laisserai ici cette question ouverte.

### 1.3. Verbes neutres et verbes ergatifs

Dans le cadre de la distinction tracée au §1.2, les verbes neutres définis au §1.1 se révèlent avoir non pas un emploi transitif, et un emploi intransitif, mais un emploi transitif, et un emploi ergatif.

Au regard de la MVP et de la structure impersonnelle, les verbes neutres exhibent en effet un comportement mixte, participant à la fois de celui des verbes ergatifs (type: *disparaître*), et de celui des verbes transitifs (type: *couper*). Nous avons:

#### intransitifs

(12)a *Il a été couru sur ce stade récemment* (dit Sherlock Holmes)

b *\*Il a été couru plusieurs chevaux*

c *Il a couru plusieurs chevaux*

#### ergatifs

(13)a *\*Il a été disparu de ce chemin récemment*

b *\*Il a été disparu plusieurs chevaux*

c *Il a disparu plusieurs chevaux*

#### transitifs

(14)a *\*Il a été coupé dans cette cour ce matin (il impersonnel)*

b *Il a été coupé beaucoup de bois*

c *\*Il a coupé beaucoup de bois (il impersonnel)*

neutres

- (15)a \*Il a été augmenté dans ce magasin récemment (il impersonnel)  
b Il a été augmenté plusieurs produits  
c ?Il a augmenté plusieurs produits (il impersonnel)

Certains verbes neutres – car vérifiant les propriétés (2) – semblent acceptables dans la structure passive impersonnelle. Ainsi *remuer*, qui satisfait la double propriété (2), comme l'indique (16), apparaît à certains locuteurs acceptable (ou à la rigueur acceptable) dans les trois configurations (17):

- (16)a Le tremblement de terre a remué la boue de la vallée  
b La boue de la vallée a remué  
c Le tremblement de terre a fait remuer la boue de la vallée (≈ 16a)
- (17)a Il a été remué dans ce lit récemment (dit Sherlock Holmes)  
b Il a été remué beaucoup de boue récemment  
c ?Il a remué quelques feuilles dans ce buisson (il impersonnel)

Comme toutes les phrases passives intransitives impersonnelles, cependant, (17a) suscite une interprétation mettant en jeu un agent humain implicite. C'est ainsi que la phrase (18) ne peut faire référence à un phénomène géologique naturel, indépendant de toute intervention humaine; (18) implique nécessairement – pour les locuteurs qui l'acceptent – qu'un humain a séjourné au fond du cratère:

- (18) Il a été remué au fond de ce cratère récemment

Dans cette acception agentive, le verbe *remuer* ne vérifie pas les propriétés (7), caractéristiques des verbes ergatifs. Ce que suggère donc le paradigme (17), c'est que *remuer* est ouvert non pas à deux, mais à trois emplois distincts: intransitif (17a), transitif (16a, 17b), et ergatif (16b, 17c). La

structure impersonnelle passive illustrée par (12a), peut donc bien être retenue comme caractéristique des verbes intransitifs.

## 2. Le clitique réflexif comme marqueur lexical d'ergativité

### 2.1. se ergatif et se moyen

Je me tournerai à présent vers les formes réflexives françaises illustrées par les phrases (19):

(19)a *Le sucre s'est caramélisé rapidement*

b *Cette branche s'est cassée en deux pendant l'orage*

Selon la terminologie de Grevisse (1969) (v. ci-dessus ch.IV), ces formes sont du type "subjectif" (par opposition à "transitif"), puisque le clitique réflexif n'y incarne pas un complément thématique du verbe:

(20)a *Qu'est-ce que le sucre a caramélisé?*

≠ Il s'est caramélisé

b *Qu'est-ce que cette branche a cassé en deux?*

≠ Elle s'est cassée en deux

Les verbes employés réflexivement en (19), ont par ailleurs des emplois transitifs, et la classe des sujets possibles dans la structure réflexive, correspond à celle des objets possibles dans la structure transitive associée; comparer (19) à (21):

(21)a *Pierre a caramélisé le sucre rapidement*

b *Un choc violent a cassé cette branche en deux*

La relation (19)/(21) rapproche les formes réflexives comme (19), des formes

réflexives moyennes, examinées au chapitre VI. Pourtant, les formes réflexives (19) sont intuitivement distinctes des formes *se-moyennes*, et s'en séparent en effet (au moins) par les deux propriétés distributionnelles suivantes, signalées par Ruwet (1972), suivi de BGL (1976 a):

(1°) L'interprétation des formes réflexives (1), contrairement à celle des formes *se-moyennes*, ne met pas en jeu un agent humain implicite: la caramélisation du sucre est présentée selon (19a) comme un processus autonome, s'effectuant "tout seul";

(2°) Contrairement aux formes *se-moyennes*, les formes réflexives (19) peuvent être enchâssées sous un verbe causatif; comparer:

(22)a *Le pâtissier a fait se caraméliser le sucre*

b *L'ouragan a fait se casser la branche*

(23)a *\*La peur de tacher les vêtements fait s'étaler la confiture avec une cuillère*

b *\*La famine a fait se manger cette racine un peu partout*

La restriction observée en (23) est, ainsi que l'a déjà noté Kayne (1977), un point de convergence supplémentaire (v. ch.VI) entre *se-moyen*, et le Passif:

(24)a *\*La peur de tacher les vêtements fait être étalée la confiture avec une cuillère*

b *\*La famine a fait être mangée cette racine un peu partout*

La clef de la restriction à l'oeuvre en (23) et (24) pourrait résider dans l'hypothèse - classique<sup>7</sup> - énoncée informellement sous (25):

---

7. v. par ex. Brunot (1936: 347); ou pour des formulations génératives: Kayne (1977), Rouveret et Vergnaud (1980), Kayne (1980b).

(25) Hypothèse : En français, dans une construction causative de la forme SN faire V X, la suite faire V a la structure argumentale d'un opérateur simple.

En vertu de (25), les structures causatives comme (26):

- (26)a 

Pierre	}	a fait courir le chien
La peur		
- b 

Pierre	}	a fait disparaître la cuillère
La nuit		
- c 

Pierre	}	a fait couper le bois
?Le froid		

contiennent dans leur représentation syntaxique, un opérateur causatif de la forme *faire-V*, ayant pour objet thématique (THEME) l'argument placé sur sa droite, et pour sujet thématique (AGENT, ou CAUSE) l'argument placé sur sa gauche<sup>8</sup>. Quelles que soient les propriétés argumentales du verbe V lorsqu'il n'est pas employé causativement, la structure argumentale de l'opérateur causatif *faire-V* est de la forme (27):

(27) Structure argumentale des opérateurs causatifs: faire -V

AGENT  
CAUSE    faire -V    THEME

La relation unissant la structure argumentale du V simple, à celle du V causatif, dépend des propriétés distributionnelles et thématiques du verbe simple:

---

8. Autrement dit, la formation d'un verbe causatif:  $V \rightarrow \text{faire -V}$ , a les propriétés d'un mécanisme dérivationnel, comparable par ex. à la dérivation causative de l'arabe: <sup>c</sup>*adama* "ne pas avoir"; ?<sup>a</sup><sup>c</sup>*dama* "priver (quelqu'un de quelque chose)".

(28)	V	faire-V
(a) V intransitif (courir)	AGENT [X]— CAUSE	AGENT <sup>Y</sup> —THEME [X] (CAUSE)
(b) V ergatif (disparaître)	THEME [X]—	AGENT <sup>[Y]</sup> —THEME [X] (CAUSE)
(c) V transitif (couper)	AGENT <sup>[Y]</sup> —THEME [X]	AGENT <sup>[Z]</sup> —THEME [X] <sup>9</sup>

(chaque variable: X,Y,Z, correspond ici à une classe sélectionnelle)

Si la suite *faire-V* est traitée comme un opérateur compact, les phrases (26) contiennent dans leur représentation structurale un seul constituant FLEX, placé à gauche du verbe causatif, et qui est le seul point d'arrivée possible pour les pronoms clitiques:

(29)a *Pierre l'a fait courir/disparaître/couper*

b *\*Pierre a fait le courir/disparaître/couper*

Il s'ensuit tout à la fois l'agrammaticalité de la MVP en (24), et du *se* moyen en (23), si l'on admet, comme je l'ai envisagé aux chapitres V et VI, que ces deux éléments apparaissent dans la Flexion d'un Vsp privé de sujet thématique: le verbe enchâssé sous *faire* n'a ni sujet thématique ni Flexion propres. Les structures syntaxiques (30) et (31) ne sont donc pas engendrées par les règles grammaticales du français:

(30) *La famine...fait* [e] [être-é] [manger cette racine]  
SN FLEX SV

(31) *La famine...fait* [e] [se] [manger cette racine]  
SN FLEX SV

9. Employés causativement, les verbes transitifs semblent imposer une lecture agentive de leur sujet (v.26c). La structure causative apparaît par ailleurs mal formée, si le verbe V sélectionne un sujet thématique -agentif, ex:

(I) *\*Ceci/Pierre a fait concerner/dépiter les femmes*



Si cette analyse est correcte, l'acceptabilité des phrases (22) indique que le clitique réflexif de ces exemples n'est - à la différence du *se* moyen - ni placé dans la Flexion par la règle Placement-de-clitique, ni corrélé à la présence d'un sujet thématique vide. Une façon de formaliser cette idée, consiste à postuler que le verbe réflexif de (22) est inséré sous cette forme dans la structure de base. Dans cette hypothèse, les deux formes *casser*, et *se casser*, sont donc enregistrées séparément à l'intérieur du lexique, et c'est aussi dans le lexique que doit être explicitée la relation qui les unit: cette analyse a été envisagée par Ruwet (1972), dans le cadre du modèle "standard étendu" de la grammaire générative (v. ch.I §2), qui voit dans la relation *casser/se casser*, un cas particulier de la propriété de neutralité, définie en (2). Selon cette conception, le clitique réflexif de ces exemples apparaît donc comme un marqueur lexical d'ergativité. Les verbes *caraméliser*, et *casser*, qui figurent en (19) et (21), partagent en effet avec *augmenter* les propriétés définitoires des verbes neutres; comparer (32) à (1)-(3):

(32)a *Le choc a cassé la branche*

b *La branche a cassé*

c *La branche s'est cassée*

d *Le choc a fait (se) casser la branche (≈32a)*

*Casser* se distingue seulement de *augmenter* par le fait que son emploi ergatif s'accompagne, facultativement, du clitique réflexif. Les verbes *casser* (en 32b), et *se casser* (en 32c), vérifient par ailleurs trois sur cinq des critères (7), définitoires des ergatifs: leur sujet reçoit une interprétation non agentive (propriété 7a); ils ne peuvent servir de base à la dérivation nominale en *-eur*: une *casseuse* n'est pas une branche (propriété 7c);

ils ne peuvent régir un objet interne: \**La branche cassa un cassement funeste* (propriété 7d). La propriété (7b) ne peut être testée que pour la forme non réflexive (32b), le clitique réflexif étant généralement incompatible avec la MVP; nous avons en effet:

(33) \**Il a été cassé ici récemment* (il impersonnel)

La propriété (7e), enfin, apparaît plus naturellement vérifiée par les formes réflexives comme (32c), que par les formes non réflexives comme (32b); nous avons:

(34) *Que s'est-il passé ce matin dans le jardin?*

a ?*Il a cassé plusieurs branches en haut du sapin* (il impersonnel)

b *Il s'est cassé plusieurs branches en haut du sapin*

(35) *Que s'est-il passé alors dans ce four fabuleux?*

a ?*Il a caramélisé un bon kilo de sucre* (il impersonnel)

b *Il s'est caramélisé un bon kilo de sucre*

Les exemples (34a) et (35), qui semblent réfractaires à l'analyse impersonnelle, doivent être comparés à (12c) et (13c). La restriction attachée à (34a), (35a), apparaît corrélée à la neutralité du verbe: ainsi *disparaître*, verbe ergatif non neutre (sans emploi transitif associé), s'est révélé acceptable en structure impersonnelle active (ex.13c). De même *éclore*, qui n'est pas neutre mais possède deux formes ergatives (réflexive, et non réflexive), permet sans trop de difficulté l'analyse impersonnelle de (36a):

(36) *Que s'est-il passé ce matin dans le poulailler?*

a *Il a éclos une bonne vingtaine d'oeufs*

b *Il s'est éclos une bonne vingtaine d'oeufs*

Pour les verbes neutres, les formes ergatives réflexives - comme (34b), (35b) - semblent plus naturellement compatibles avec la structure impersonnelle active, et ceci en dépit du fait que le clitique réflexif peut aussi, dans les mêmes phrases, s'analyser comme un *se* moyen. Ce contraste entre formes ergatives réflexives, et non réflexives, pourrait dériver de ce que les premières contiennent un clitique Accusatif, qui empêche l'analyse du SN postverbal comme un objet structural; autrement dit, le *se* ergatif est - paradoxalement - à la fois un clitique Accusatif, et une marque explicite de non transitivité. En l'absence d'une telle marque, les formes (34a), (35a), sont rejetées sur le modèle de (14c). L'absence de réflexif n'a évidemment pas le même effet en (13c), ou (36a), où le verbe ne possède pas d'emploi transitif.

## 2.2. Lexique et régularité

L'analyse lexicale du contraste *casser/se casser* (ex.32b,c) a conduit divers grammairiens et linguistes à opposer le *se* moyen, décrit comme un marqueur régulier de "passivité", au *se* de (32c), présenté comme un marqueur "capricieux", idiosyncrasique, d'"intransitivité", distribué de façon irrégulière et imprédictible au sein du lexique des verbes. Ainsi Ruwet (1972) note-t-il que les verbes *éparpiller*, *réunir*, *dissiper*, sont neutres (ex.37, 38), alors que *fouetter* et *manger* ne le sont pas (ex.39, 40):

(37)a *Les soldats se sont réunis*

b *Les manifestants se sont éparpillés*

c *Le brouillard s'est dissipé*

(38)a *Le capitaine a réuni les soldats* (≈ ...a fait se réunir...)

b *La police a éparpillé les manifestants* (≈ ...a fait s'éparpiller...)

c *Le vent a dissipé le brouillard* (≈ ...a fait se dissiper...)

(39)a ?\**Toute la choucroute s'est mangée peu à peu*

b *Le capitaine a mangé toute la choucroute* (\*...a fait se manger...)

(40)a ?\**La jument grise s'est fouettée peu à peu*

b *Le capitaine a fouetté la jument grise* (≠ ...a fait se fouetter...)

(≠ ...a fait fouetter...)

D'autres exemples suggèrent que la distribution du clitique réflexif au sein des verbes ergatifs, est également "capricieuse": ainsi le clitique réflexif est-il obligatoire en (37) (comparer 41), interdit en (1b) (comparer 42), facultatif en (32c) (comparer 32b):

(41)a \**Les soldats ont réuni*

b \**Les manifestants ont éparpillé*

c \**Le brouillard a dissipé*

(42)a \**Les prix se sont augmentés*

"A remarquer", écrit Grevisse<sup>10</sup>, "que pour certains verbes, la forme pronominale et la forme non pronominale ne présentent pas de différence de sens: *moisir* ou *se moisir*, *pourrir* ou *se pourrir*, *guérir* ou *se guérir*, *grossir* ou *se grossir*, etc. (généralement la forme pronominale est moins fréquente que l'autre): *On a gardé trop longtemps ce pâté; il A MOISI* ou *il S'EST MOISI* (Ac.) -- *Le bois de chêne ne POURRIT pas dans l'eau aussi promptement que les autres bois* (ID.) -- *Cette pièce de bois S'EST POURRIE* (ID.) -- *La voûte en bois commence à SE POURRIR par le haut* (FLAUB., *Mme Bov.*, p.77) -- *Son coeur a trop souffert pour GUERIR*, pour *SE GUERIR jamais* (Ac.) -- *Son armée GROSSIT tous les jours* (ID.) -- *La foule SE GROSSISSAIT* (ID.) -- *Le ballon SE GONFLE, GONFLE* (ID.)"<sup>11</sup>

10. Grevisse (1969: 552, note 1)

11. Capitales de Grevisse

Cette occurrence "capricieuse" du clitique réflexif à gauche des verbes ergatifs, est présentée (tacitement par Ruwet, 1972, explicitement par Grevisse, 1969) comme un vestige figé d'un système ancien: "L'adjonction du pronom réfléchi aux verbes intransitifs était fréquente dans l'ancienne langue. On avait: *se dormir, se penser, s'éclorre, se blémir, se vouloir*<sup>11</sup>, *s'éclater, s'apparaître, se dîner, se consentir, se demeurer, etc.*, à côté de *dormir, penser, éclore, etc. (...)*"<sup>12</sup>. Le clitique réflexif est donc identifié ici non pas comme un marqueur d'ergativité, mais comme un accompagnateur aléatoire des verbes "intransitifs" (la distinction ergatif/intransitif étant ignorée dans les deux textes de référence). De surcroît, l'occurrence du clitique réflexif à gauche des verbes "intransitifs", est présentée - par Ruwet comme par Grevisse - comme une propriété idiosyncrasique (par opposition à régulière) PUISQUE lexicale (par opposition à syntaxique). A ce "PUISQUE", je m'opposerai ci-dessous, en montrant que la réflexivité des verbes ergatifs, pour être lexicale, n'en relève pas moins d'un processus productif et régulier en français actuel<sup>13</sup>, et doit pour cette raison avoir une place au sein d'une grammaire générative de cette langue.

---

11. Sic

12. Grevisse (1969: 553-54)

13. J'ai défendu une hypothèse analogue dans ma thèse de 3<sup>o</sup> cycle (Zribi-Hertz, 1973). L'idée que les propriétés lexicales sont, par essence, irrégulières, "idiosyncrasiques", prend selon moi sa source - pour ce qui est de la grammaire générative - dans une lecture trop étroite de la théorie "standard étendue" proposée par Chomsky (1970). Dans ce texte, Chomsky tire en effet argument du caractère (apparemment) idiosyncrasique de certaines propriétés, pour dire que celles-ci sont "lexicales", c'est-à-dire attachées aux mots particuliers, plutôt qu'aux structures de phrases. Mais il ne dit nulle part, à l'inverse, que toutes les propriétés des mots (et notamment leurs propriétés sémantiques) sont idiosyncrasiques.

### 3. Vers une analyse générative lexicale de la construction se-ergatif

#### 3.1. Se-ergatif: un phénomène régulier et productif

Soient les paires d'exemples suivantes:

(43)a *L'érosion aiguise peu à peu le silex*

b *Le silex s'aiguise peu à peu (avec l'érosion)*

(44)a *La pollution industrielle a asséché le climat*

b *Le climat s'est asséché (sous l'effet de la pollution industrielle)*

(45)a *Le contact de Marie abêtit Alfred de jour en jour*

b *Alfred s'abêtit de jour en jour (au contact de Marie)*

(46)a *L'ouragan a couvert le ciel de gros nuages noirs*

b *Le ciel s'est couvert de gros nuages noirs (sous l'effet de l'ouragan)*

Les verbes de ces phrases vérifient les conditions (2), retenues plus haut comme définitoires des verbes neutres, et sont régulièrement accompagnés du clitique réflexif dans leurs emplois ergatifs. La construction réflexive ergative (désormais: *CRE*) peut en outre être caractérisée par les trois propriétés distributionnelles suivantes:

(1°) Elle est régulièrement compatible avec des expressions adverbiales sémantiquement "progressives", telles que: *être en train de, lentement, peu à peu, etc.*:

(47)a *Alfred est en train de s'abêtir, au contact de Marie*

b *Le climat s'assèche lentement/peu à peu/d'heure en heure/un peu plus chaque jour*

Cette propriété vient grossir la liste des divergences entre *se-moyen*, et *se-ergatif*; comparer:

(48)a *Cette question se discute actuellement à l'Assemblée*  
\*peu à peu

b *Le saucisson se coupe généralement avec un couteau*  
\*peu à peu

La CRE se combine volontiers avec l'auxiliaire - quelque peu littéraire - *aller* + participe présent:

(49)a *Le pouls du malade allait s'accélérait*

b *Le climat de l'hémisphère nord va s'asséchant*

c *La vengeance de Zeus allait s'accomplissant (Iliade)<sup>13bis</sup>*

(2°) La CRE (comme d'ailleurs les formes ergatives neutres non réflexives) est régulièrement combinable avec des compléments prépositionnels sémantiquement causatifs, introduits par exemple par les prépositions ou locutions prépositives *sous l'effet de* (ex.44, 46), *à* (ex.45), *avec* (ex.43). Le SN qui figure sous la rection de ces prépositions dans la structure ergative, peut dans la construction transitive associée, assumer le rôle de sujet thématiquement causatif (ex.43a, 44a, 45a, 46a).

(3°) Lorsque la CRE a pour sujet un SN +humain (ex.45b), celui-ci reçoit une interprétation involontaire, c'est-à-dire non agentive: c'est là, nous l'avons vu (v.7), une propriété générale des verbes ergatifs. Ainsi, si la forme réflexive (50a) est ouverte *a priori* à deux interprétations

---

<sup>13bis</sup>. Je dois cet exemple à N. Ruwet

(réfléchie: sujet agentif; ergative: sujet non agentif), elle est restreinte dans les contextes (50b,c), à l'interprétation ergative:

(50)a *Pierre s'abêtit*

b *Pierre va s'abêtissant d'année en année*

c *Pierre s'est abêti sous l'effet de ses lectures*<sup>14</sup>

La conjonction des propriétés (1°), (2°) et (3°), confère à la CRE (voire, à l'ensemble des verbes neutres employés ergativement) une interprétation de type translatif<sup>15</sup>, décrivant un changement d'état subi involontairement par le référent de leur argument.

Si l'on passe en revue les quelque 5.400 verbes transitifs du français recensés par l'équipe du L.A.D.L.<sup>16</sup>, en testant pour chacun d'eux l'acceptabilité de la CRE, on obtient une liste d'environ 1.700 unités (reproduite dans l'Annexe VII), compte non tenu des préfixations en *dé-* et *re-*, ce qui représente près d'un tiers de l'ensemble examiné. L'existence de la CRE élargit donc considérablement la classe des verbes neutres du français, et ce d'autant plus qu'il s'agit d'une structure productive en français actuel. Les verbes entrant dans le CRE se révèlent dotés par ailleurs de propriétés distributionnelles diverses: verbes dits "symétriques" (*amalgamer*), verbes

---

14. Notons l'acceptabilité d'injonctions comme (II), qui s'interprètent comme émanant de quelque personnage omnipotent, et dont l'exécution échappe à la volonté de celui qui les exécute:

(II)a *Abêtis-toi!*

b *Sésame, ouvre-toi!*

La possibilité d'assigner à ces impératifs, une interprétation involontaire, dément l'hypothèse - avancée notamment par Lakoff (1970) - faisant de l'impératif un test d'"agentivité". La seule volonté à l'oeuvre dans un énoncé à l'impératif, est celle du donneur d'ordre.

15. Les termes *translatif*, *mutatif*, *factif*, sont employés notamment en grammaire japonaise et finno-ougrienne, pour désigner le Cas de l'actant subissant un changement d'état.

16. v. ch.VI note 5



à complément locatif (*déposer*), verbes "psychologiques" (*dégoûter*), verbes "de conversion" (*caraméliser*, *transformer*), verbes dérivés d'adjectifs (*agrandir*), etc. La CRE bénéficie de la productivité de divers processus dérivationnels: ainsi les suffixations en *-iser*, et *-ifier*, applicables aux adjectifs en *-aire* (*tubulariser*), *-able* (*malléabiliser*), *-ible* (*flexibiliser*), *-al* (*minéraliser*), *-il(e)* (*fossiliser*), *-ique* (*mécaniser*), *-ier* (*singulariser*), *-in* (*féminiser*), à certains adjectifs de nationalité (*gréçiser*, *franciser*, *arabiser*), ou encore à des substantifs (*tabagiser*, *gadgétiser*). On constate par ailleurs que l'acceptabilité du *se* ergatif se détermine en réalité, non pas pour un verbe, mais pour un couple  $V, SN_1$ , ou un triplet  $V, SN_1, Prép. SN_2$  donné, et se prête à toutes sortes d'extensions métaphoriques. Ainsi peut-on opposer l'emploi "propre" du verbe *cravater*, incompatible avec le *se* ergatif (ex.51a), aux emplois métaphoriques (51b) et (51c), compatibles avec cette construction:

(51)a ?\*Pierre s'est peu à peu cravaté d'un noeud papillon rouge  
sous l'effet du climat polaire

b Les arbres se sont peu à peu cravatés de lianes brunes sous  
l'effet du climat tropical

Ce notaire de province se "cravate" un peu plus chaque jour

(ou "cravater" = "guinder, étriquer")

La CRE représente un cas particulier des emplois réflexifs baptisés "neutres" par Ruwet (1972) (ou "intransitifs" par Grevisse, 1969). Ruwet illustre notamment la forme réflexive "neutre" par les exemples reproduits en (52), contrastant avec (53) (*se* moyen):

(52)a *Les soldats se sont réunis*

b *Le brouillard s'est dissipé*

(53)a *Ce veston se lave en dix minutes*

b *Le caviar se mange avec de la vodka*

Si l'on reconnaît en (53) la construction *se-moyen*, décrite et analysée au chapitre VI, on constate que (52b), mais non (52a), vérifie les propriétés distributionnelles retenues plus haut comme caractéristiques de la CRE:

(54)a *Le brouillard s'est dissipé sous l'effet du vent*

b *Le brouillard allait se dissipant peu à peu*

(55)a *?\*Les soldats se sont réunis sous l'effet des grenades*

b *?\*Les soldats allaient se réunissant peu à peu*

Le sujet formel de (52a) reçoit en effet - contrairement à celui de (52b) - une interprétation de type agentif: (52a) ne vérifie donc pas les propriétés caractéristiques des verbes ergatifs.

S'appuyant sur plusieurs séries d'exemples, Ruwet (1972) s'attache à montrer que la relation unissant les emplois réflexifs "neutres" (comme 52), aux emplois transitifs associés, est beaucoup moins régulière que la "relation *se-moyen*". Je réfuterai ci-dessous cette affirmation, dont je suggérerai qu'elle est liée à un défaut de précision dans la définition des verbes "neutres" - tels que les présente Ruwet.

Il existe en français - dit Ruwet - des formes réflexives comme (56), auxquelles ne correspondent pas de formes transitives:

- (56)a *Les enfants se sont levés*  
b *Les enfants s'empiffrent de bonbons*  
c *Pierre s'est querellé avec Paul*  
d *La victime s'est affaissée/affalée*  
e *Pierre s'est évanoui*

Les irrégularités, les "trous" dans le paradigme, variables qui plus est d'un dialecte et d'une époque à l'autre, ne permettent pas (dit Ruwet) de formuler des généralisations. Ruwet en conclut qu'il n'y a pas de différence de nature entre les formes réflexives "neutres" et "intrinsèques", et que les correspondances entre emplois "neutres" et transitifs, sont purement fortuites.

Parmi les exemples réunis sous (56), seuls (d) et (e) sont des formes ergatives translatives, du type circonscrit plus haut; les phrases (56a,b,c) ont en revanche un sujet formel agentif - comparer:

- (57)a *?\*Les enfants se sont levés peu à peu sous l'effet de la  
faim*  
b *?\*Les enfants s'empiffrent peu à peu de bonbons sous l'effet  
de la faim*  
c *?\*Pierre s'est querellé peu à peu avec Paul sous l'effet  
de la fatigue*  
  
(58)a *La victime s'est affaissée peu à peu sous l'effet de la piquêre*  
b *Pierre s'est évanoui tout à coup sous l'effet de la chaleur*

*Evanouir* est peut-être le seul verbe français qui s'emploie réflexivement

dans une structure de type ergatif-translatif, sans qu'il existe parallèlement une forme transitive attestée dans l'histoire de la langue. Des verbes comme *affaïser*, *affaler*, *écrouler*, *effondrer*, *éclore*, qui - du reste assez peu nombreux - ne semblent plus guère usités aujourd'hui que réflexivement, ont tous été employés transitivement à une époque ou à une autre du latin ou du français, et l'on peut reconstruire à leur endroit, par le jeu des métaphores, une relation calquant en diachronie celle qui est énoncée sous (2a). Ainsi, si *effondrer* n'est vivant dans mon idiolecte, que dans son emploi réflexif, Robert (1968) nous donne l'exemple suivant:

*"L'éclat d'obus lui avait effondré la face"* (Duhamel)

Certains verbes acceptant les deux constructions - transitive et "neutre" (c'est-à-dire ergative) - sont soumis (poursuit Ruwet) dans l'une, à des contraintes de sélection qu'ils ne connaissent pas dans l'autre. Les trois exemples suivants sont cités par Ruwet pour illustrer cette disparité:

(59)a *Le cuisinier a éparpillé les petits pois*

b *Les petits pois se sont éparpillés*

c *?\*Les policiers ont éparpillé les manifestants*

d *Les manifestants se sont éparpillés*

(60)a *On a tassé la farine*

b *La farine s'est tassée*

c *\*On a tassé les désaccords*

d *Les désaccords se sont tassés*

- (61)a *Pierre remplit le tonneau de bière*  
b *Le tonneau se remplit de bière*  
c *Cette nouvelle remplit Paul de joie*  
d *\*Paul se remplit de joie*

(jugements de Ruwet, 1972)

Bien que ne partageant pas l'intuition de Ruwet concernant (59c), je tiendrai l'ensemble du paradigme (59) pour correct, tel qu'il est ici présenté. Des deux phrases (59b) et (59d), notons que seule la ~~première~~ satisfait l'ensemble des critères par lesquels j'ai défini plus haut la CRE. La phrase (59d) induit une interprétation agentive de son sujet; comparer:

- (62)a *Les petits pois s'éparpillent peu à peu sous l'effet du courant d'air*  
b ? *Les manifestants s'éparpillent peu à peu sous l'effet de l'orage*

L'interprétation agentive de (59d) provient essentiellement de la sélection du SN: *les manifestants*, qui suggère une situation de repli stratégique. *Eparpiller* peut toutefois s'employer ergativement avec un sujet +humain, comme en (63):

- (63) *Les membres de la famille se sont peu à peu éparpillés sous l'effet des circonstances*

L'acceptabilité problématique de (59c) dans l'idiolecte de Ruwet, s'explique sans doute, parallèlement, par une incompatibilité sémantique entre les SN *les policiers* et *les manifestants*, qui tendent l'un et l'autre dans ce contexte à s'interpréter comme des agents; on peut ainsi comparer (59c) à (59a), d'une part, à (64), de l'autre:

- (64) *Le metteur en scène a éparpillé les comédiens sur le plateau où l'objet +humain s'interprète naturellement comme un actant "passif".*

Au terme de cette première série de remarques, le paradigme du verbe *éparpiller* apparaît donc régulier.

L'inacceptabilité (ou la faible acceptabilité) de la phrase (60c), ne prouve pas que le couple *tasser, désaccords*, n'a pas d'emploi transitif. La phrase (65), par exemple, est acceptable:

(65) *Leur longue et fructueuse collaboration a fini par tasser les désaccords qui séparaient autrefois Jean et Pierre*

Si ces données sont correctes, elles suggèrent simplement que le couple: *tasser, désaccords* admet mal un sujet agentif en construction transitive. Cette possibilité apparaît cependant comme une propriété périphérique des verbes neutres de type ergatif, définis plus haut par l'acceptabilité d'un sujet causatif en structure transitive. Le paradigme pertinent pour la CRE est donc non pas (60), mais (66):

- (66)a *Son séjour prolongé dans un pot de confiture minuscule, a peu à peu tassé la farine*  
b *La farine s'est tassée peu à peu (sous l'effet de la pression)*  
c *Leur collaboration a peu à peu tassé leurs désaccords*  
d *Leurs désaccords se sont tassés peu à peu*

Le paradigme du verbe *tasser* apparaît donc également régulier, au regard de la neutralité ergative.

Dans le paradigme (61), Ruwet voit un nouvel exemple des "trous idiosyncrasiques" caractérisant selon lui la relation de neutralité. Je suggérerai que la déviance de (61d) n'est pas le fruit d'une restriction

accidentelle et arbitraire, mais dérive des propriétés sémantiques du triplet: *remplir* SN de joie , contrastant avec: *remplir* SN de bière.

Nous avons:

- (67)a *La fuite dans le tuyau a peu à peu rempli le tonneau de bière*  
b *Le tonneau s'est peu à peu rempli de bière à cause de la fuite dans le tuyau*
- (68)a *?Cette nouvelle a peu à peu rempli Paul de joie*  
b *?Paul s'est peu à peu rempli de joie à cause de cette nouvelle*

L'intuition nous révèle que les formes (68) sont non pas inacceptables, mais peu banales, parce que l'expression *remplir de joie* y est interprétée au sens propre, symétriquement à (67): Paul est présenté comme subissant un "remplissage" à base de "joie". Nous verrons plus loin que cette situation suit des propriétés sémantiques caractérisant de façon générale les verbes neutres s'employant réflexivement à la forme ergative.

Au terme de ces remarques, je maintiendrai donc l'hypothèse qu'il existe en français une classe ouverte de formes ergatives réflexives, sémantiquement translatives, s'inscrivant dans la relation neutre définie en (2), et vérifiant les propriétés (7) définitoires des verbes ergatifs. Ces formes représentent une sous-classe productive et régulière des "réflexifs neutres" dont traite Ruwet (1972). Dans ce qui suit, je poursuivrai l'exploration des propriétés de la CRE, par le biais d'une confrontation entre les formes réflexive, et non réflexive, des verbes neutres s'employant ergativement.

### 3.2. Se ergatif: un marqueur de perfectivité

#### 3.2.1. Préliminaires, et hypothèse

Leur compatibilité, ou incompatibilité, avec le clitique réflexif, subdivise l'ensemble des verbes ergatifs neutres (verbes neutres employés ergativement), en trois sous-classes:

- sous-classe 1 : SN<sub>1</sub> V / \*SN<sub>1</sub> se V

(69)a *Pierre a roulé le rondin jusqu'à la rivière*

b *Le rondin a roulé jusqu'à la rivière*

c *\*Le rondin s'est roulé jusqu'à la rivière*

(70)a *Ce travail épuisant a beaucoup vieilli Marie*

b *Marie a beaucoup vieilli, avec ce travail épuisant*

c *\*Marie s'est beaucoup vieillie, avec ce travail épuisant*

- sous-classe 2: SN<sub>1</sub> V / SN<sub>1</sub> se V

(71)a *La chaleur a caramélisé le sucre*

b *Le sucre a caramélisé*

c *Le sucre s'est caramélisé*

- sous-classe 3: \*SN<sub>1</sub> V / SN<sub>1</sub> se V

(72)a *L'été a chargé tous les arbres de fruits*

b *\*Tous les arbres ont chargé de fruits*

c *Tous les arbres se sont chargés de fruits*



L'agrammaticalité de la forme réflexive dans les cas de la sous-classe 1, apparaît parfois corrélée à l'impossibilité d'avoir un sujet non agentif dans la structure transitive associée; cette situation est illustrée par *rouler*, verbe pour lequel (69a) contraste avec (73):

(73) ?*L'avalanche a roulé le rondin jusqu'à la rivière*

Un verbe neutre comme *vieillir*, en revanche, qui admet un sujet causatif en structure transitive (ex.70a), se révèle incompatible avec le clitique réflexif, en structure ergative (ex.70b,c). Cette restriction devra être expliquée.

Lorsqu'elles coexistent pour un verbe neutre donné, les deux formes ergatives (réflexive et non réflexive) apparaissent parfois dans un rapport de paraphrase (v. Grevisse, 1969, cité au §1); tel semble être le cas en (74), (75), (76):

(74)a *Le lait a caillé sous l'effet de la chaleur*

b *Le lait s'est caillé sous l'effet de la chaleur*

(75)a *Le bas de Marie a filé*

b *Le bas de Marie s'est filé*

(76)a *La source a fini par tarir, à cause de la canicule*

b *La source a fini par se tarir, à cause de la canicule*

Dans d'autres cas toutefois, les deux formes ergatives ne se superposent pas; ainsi le verbe *muer* est-il compatible avec les deux emplois ergatifs (réflexif et non réflexif), mais seule la forme réflexive se révèle associée à un emploi transitif:

(77)a \**Le virus a mué l'oiseau*

b *L'oiseau a mué sous l'effet du virus*

c \**L'oiseau s'est mué sous l'effet du virus*

(78)a *Le virus a mué l'oiseau en un monstre à trois têtes*

b *\*L'oiseau a mué en un monstre à trois têtes*

c *L'oiseau s'est mué en un monstre à trois têtes*

Le problème posé par cet ensemble de données, peut être énoncé de la façon suivante: la distribution des deux séries de formes ergatives (réflexives, et non réflexives) découle-t-elle - comme l'ont soutenu Grevisse et Ruwet - de facteurs idiosyncrasiques, capricieux, vestiges sporadiques de l'histoire des mots? Ou reflète-t-elle au contraire quelque opposition systématique en français d'aujourd'hui? J'argumenterai ci-dessous dans ce sens, et plus précisément, en faveur de l'hypothèse générale suivante:

(79) Hypothèse: Les propriétés distributionnelles des deux séries de formes ergatives neutres (réflexives, et non réflexives) du français, se ramènent à une contrainte aspectuelle: les formes ergatives réflexives sont sémaniquement bornées à droite; les formes ergatives non réflexives ne sont pas intrinsèquement assujetties à cette restriction, et tendent, par contraste avec les précédentes, à être sémaniquement non bornées à droite.

L'expression "sémaniquement borné à droite", est empruntée à A. Culioli<sup>17</sup>.

J'en proposerai ici la définition suivante:

(80) Définition: Sera dit sémaniquement borné à droite (désormais: +SBA D) un énoncé dont l'interprétation inclut l'indication de son terme.

Le concept défini en (80) est illustré notamment par les deux séries d'exemples (81) et (82):

---

17. Le terme m'a été communiqué oralement par certains étudiants du Pr. Culioli.

(81) Énoncés -SBAD	(82) Énoncés +SBAD
a. Demain, j'écrirai	a. Demain, j'écrirai une lettre
b. Pierre mangera du gâteau	b. Pierre mangera tout le gâteau
c. Pierre courra autour de la place	c. Pierre courra jusqu'à la place
d. Pierre a bu son vin pendant une semaine	d. Pierre a bu son vin en une semaine
e. Pierre a attendu Marie	e. Pierre a trouvé Marie
f. Pierre était en train de voir ce film	f. Pierre a vu ce film

Les énoncés de (82), mais non ceux de (81), incluent l'indication d'un terme pour le procès dénoté par le verbe: (82a), par exemple, implique normalement que le processus d'écriture dont il est question, s'achèvera avec la fin de la lettre. Les quelques contrastes (81)/(82) suffisent à montrer que le trait <sup>+</sup>SBAD est assigné à l'énoncé de façon "diffuse", et peut avoir plusieurs supports formels, parmi lesquels la structure syntagmatique (transitive ou non: 81a/82a), la détermination des SN (81b/82b), la nature des compléments prépositionnels (81c/82c) et des adverbiaux (81d/82d), le choix du verbe (81e/82e) et des morphèmes de Temps (81f/82f) - cet inventaire étant très certainement partiel.

La propriété aspectuelle étiquetée plus haut "+SBAD", correspond approximativement à la notion de perfectivité, dont une définition (étymologique) est la suivante<sup>18</sup>:

18. v. par ex. Jespersen (1948)

- (83) Définition: Est dit perfectif un verbe ou emploi verbal ayant, au présent, une interprétation de parfait, dans une structure passive tronquée.

En vertu du critère (83), *attendre* est imperfectif, puisqu'il n'a au passif tronqué qu'une interprétation processive, à l'exclusion d'une interprétation résultative ou accomplie:

- (84) *Pierre est attendu*

*Manger*, en revanche, est imperfectif dans le contexte (85a), et - préférentiellement - perfectif dans le contexte (85b):

- (85)a *Le gâteau est en train d'être mangé (v.81f)*

- b *Le gâteau est mangé depuis une heure*

Ces préliminaires une fois posés, je présenterai ci-dessous un ensemble de données apportant des arguments empiriques à l'appui de l'hypothèse (79).

### 3.2.2. Arguments empiriques

3.2.2.1. Dans la construction passive sans agent, les verbes neutres entrant dans la CRE permettent régulièrement l'interprétation accomplie ou résultative caractéristique des emplois verbaux perfectifs (+SBAD). Les verbes neutres limités à la forme ergative non réflexive, n'ont pas cette propriété. Examinons à nouveau dans cette optique, les verbes des exemples (69) à (72):

- (86)a *Le rondin*  $\left. \begin{array}{l} a \\ *s'est \end{array} \right\}$  *roulé*

- b *Voici cinq minutes que le rondin est roulé* (processif)

- (87)a *Le sucre*  $\left. \begin{array}{l} a \\ s'est \end{array} \right\}$  *caramélisé*

- b *Voici cinq minutes que le sucre est caramélisé* (résultatif)

(88)a Les arbres <sup>\*ont</sup> chargés de fruits  
se sont

b ~~Voici deux semaines que les arbres sont chargés de fruits~~ (résultatif)

Pour une importante majorité des verbes entrant dans la CRE, il existe une forme morphologiquement reliée au verbe, dénotant l'état final<sup>19</sup> issu du processus "translatif". Pour les verbes de (87), (88), cette forme n'est autre que le participe passé passif, caractérisé par une interprétation résultative et des propriétés semi-adjectivales (*très caramélisé* ). Pour les verbes dérivés d'adjectifs, ou morphologiquement reliés à des adjectifs, l'état final est dénoté par l'adjectif radical:

(89) changement d'état	(90) état final
a Marie s'abêtit	a. Marie est (plus) bête
b Le temps s'améliore	b. Le temps est meilleur
c Ses doigts se sont poissés	c. Ses doigts sont poisseux
d. Le ciel se couvre	d. Le ciel est couvert
e. Son pouls s'accélère	e. Son pouls est (plus) accéléré

Pour une petite sous-classe de verbes entrant dans la CRE, dont quelques représentants sont énumérés sous (91), le participe passé accompli n'a pas une lecture résultative: il ne dénote pas l'"état final", et n'a pas les propriétés semi-adjectivales observées dans les cas précédents:

(91) créer, installer, instaurer, instituer, effectuer, faire, opérer,  
constituer, fabriquer, communiquer, transmettre ...

19. Ce terme est repris à Boons (1974) et BGL (1976 a.)

Nous avons par exemple:

- (92)a *L'inflation galopante a peu à peu*  $\left. \begin{array}{l} \text{créé} \\ \text{instauré} \\ \text{installé} \\ \text{institué} \end{array} \right\}$  *dans le*  
*pays un climat de guerre civile*
- b *Un climat de guerre civile s'est peu à peu*  $\left. \begin{array}{l} \text{créé} \\ \text{instauré} \\ \text{installé} \\ \text{institué} \end{array} \right\}$  *dans*  
*le pays sous l'effet/à cause/du fait de l'inflation galopante*
- c *Un climat de guerre civile est (\*très)*  $\left. \begin{array}{l} \text{créé} \\ \text{instauré} \\ \text{installé} \\ \text{institué} \end{array} \right\}$  *dans le pays*

L'état final issu du changement d'état dénoté par les verbes de (91) est en effet l'existence même de l'actant incarné par SN<sub>1</sub> (ci-dessus: "un climat de guerre civile").

Revenant aux verbes neutres dérivés d'adjectifs, on constate qu'une sous-classe d'entre eux paraît exclue de la CRE; ainsi les exemples (93) et (94), contrastent-ils avec (89):

(93) changement d'état	(94) état final
a. <i>Marie a vieilli</i>	a. <i>Marie est (plus) vieille</i>
b. <i>Marie a grandi</i>	b. <i>Marie est (plus) grande</i>
c. <i>Marie a grossi</i>	c. <i>Marie est (plus) grosse</i>
d. <i>Marie a maigri</i>	d. <i>Marie est (plus) maigre</i>
e. <i>Marie a rapetissé</i>	e. <i>Marie est (plus) petite</i>
f. <i>Marie a pâli</i>	f. <i>Marie est (plus) pâle</i>

- 340
- (95)a \*Marie s'est vieillie  
 b \*Marie s'est grandie  
 c \*Marie s'est grossie  
 d \*Marie s'est maigrie  
 e \*Marie s'est rapetissée  
 f \*Marie s'est pâlie<sup>20</sup>

L'inacceptabilité des exemples (95), demande à être expliquée: en effet, les formes (93) contiennent un verbe neutre, employé ergativement, sémantiquement translatif, et dérivé - semble-t-il - d'un adjectif dénotant l'"état final" correspondant.

Les formes ergatives de (93) se distinguent cependant de celles de (89), par l'interprétation des formes transitives associées. Comparer par exemple:

- (96)a *Ce chapeau vieillit Marie*  
 b ?*Cette expérience vieillit Marie*

- (97)a ?*Ce chapeau abêtit Marie*  
 b *Cette expérience abêtit Marie*

Le verbe de (97) a une interprétation de type translatif: le processus d'"abêtissement" correspond à un changement d'état, causé par "cette expérience" (97b), et affectant "Marie". Ce schéma interprétatif rend compte de la contrainte de sélection attachée au SN sujet: un chapeau n'est pas une cause plausible (ou banale) de l'état final: "Marie est

---

20. Les formes réflexives (95) sont, évidemment, acceptables, dans une interprétation réfléchie - à sujet agentif. Seule l'interprétation translatif est prise ici en considération.

plus bête". Le "vieillessement" évoqué par (96) correspond par contre non pas à un changement d'état réel affectant "Marie", mais à une transformation fictive, en ce sens qu'elle est attribuée à Marie d'un point de vue qui lui est extérieur (par exemple, celui du locuteur-narrateur). Autrement dit, l'emploi transitif de *vieillir*, en (96), n'est - contrairement aux apparences - pas relié syntaxiquement à la forme "état final" (94a). Corrélativement, l'emploi transitif de *vieillir* n'a pas les propriétés aspectuelles caractérisant les verbes entrant dans la CRE, cf:

(98) ?*Ce chapeau a vieilli peu à peu Marie*

Certains des verbes de (93), possèdent un homologue préfixé par *a-*, qui se révèle régulièrement compatible avec la CRE, et satisfait les critères sémantiques caractérisant les verbes translatifs:

(99)a *La maison s'est agrandie*

b *Marie s'est amaigrie*

(cf. aussi 89a,b,e)

(100)a *Les travaux entrepris ont peu à peu agrandi la maison*

b *Ces épreuves répétées ont peu à peu amaigri Marie*

Autrement dit, le préfixe verbal *a-* (latin *ad-*) semble avoir dans le lexique un effet perfectivisant. La distinction tracée plus haut entre "changement d'état réel" (translation, +SBAD), et "changement d'état fictif" (-SBAD), se dégage assez nettement du contraste suivant:

(101) a *Cette robe magique mincit Marie*

b *Cette robe magique amincit Marie*





3.2.2.2. D'une manière générale, la CRE apparaît dans des environnements +SBAD, et les environnements -SBAD sont réservés aux formes ergatives non réflexives. Nous avons par exemple:

(105)a *La cire coule*

b *\*La cire se coule*

(106)a *La cire coule dans le moule*

b *La cire se coule dans le moule*

En regard de (106), le passif accompli (perfectif) correspond à la forme ergative réflexive:

(107) *La cire est (déjà) coulée dans le moule*

Avec certains verbes neutres, la complémentarité aspectuelle des deux formes ergatives (réflexive-perfective, et non réflexive-imperfective) apparaît plus nettement:

(108) *Que deviennent les concombres?*

a *Ils dégorgent*

b *\*Ils se dégorgent*

(109) *Que deviennent les concombres?*

a *? Ils ont dégorgé de leur eau*

b *Ils se sont dégorgés de leur eau*

La perfectivité de la CRE rend compte du caractère peu naturel de sa combinaison avec certains marqueurs -SBAD:

(110) *Où en est le poulet?*

a *Sois tranquille, il cuit*

b *?Sois tranquille, il se cuit*

Comparer aussi:

(111) Le poulet <sup>a cuit</sup> en très exactement trente minutes  
s'est cuit

(112) Le poulet <sup>a cuit</sup> pendant trois heures  
?s'est cuit

On peut rattacher à la même propriété, les données (113) et (114), signalées par BGL (1976 a):

(113)a La confiture a moisie

b La confiture s'est moisie

(114)a Marie moisit en prison

b ?Marie se moisit en prison

L'expression métaphorique *moisir en prison* est -SBAD, en ce sens qu'elle dénote un état, plutôt qu'un changement d'état: (114a) n'implique pas que Marie subisse une translation analogue à celle affectant la "confiture" de (113). (114b) n'est en revanche acceptable qu'au sens propre; "Marie" subit en prison le même processus de décomposition que la "confiture" de (113).

3.2.2.3. Les formes ergatives non réflexives se révèlent incompatibles avec certains compléments de SV introduits par la préposition *de*:

(115)a Le jardin a beaucoup embelli depuis l'hiver

b Le jardin s'est beaucoup embelli depuis l'hiver

(116)a \*Le jardin a embelli d'une nouvelle pelouse

b Le jardin s'est embelli d'une nouvelle pelouse

- (117)a *Les toits blanchissent de plus en plus*  
b *Les toits se blanchissent de plus en plus*
- (118)a *\*Les toits blanchissent d'une épaisse couche de neige*  
b *Les toits se blanchissent d'une épaisse couche de neige*

Le complément en *de* souligné dans ces exemples, assigne à l'énoncé une interprétation +SBAD, parce qu'il dénote une composante de l'état final issu de la translation<sup>21</sup>. Le contraste (119)/(120), repris à BGL (1976a), suit de la même propriété:

- (119)a *Le ballon gonfle depuis cinq minutes*  
b *Le ballon se gonfle depuis cinq minutes*
- (120)a *\*Le ballon gonfle de gaz carbonique depuis cinq minutes*  
b *Le ballon se gonfle de gaz carbonique depuis cinq minutes*

Il arrive même qu'un complément de ce type conditionne l'acceptabilité de la CRE:

- (121)a *La maison empeste*  
b *\*La maison s'empeste*
- (122)a *\*La maison a empesté d'une intolérable odeur de moisi*  
b *La maison s'est empestée d'une intolérable odeur de moisi*

Un cas instructif est celui du verbe *caraméliser*, qui peut avoir deux interprétations:

- (123) *caraméliser*  
= a. "transformer en caramel"  
= b. "recouvrir de caramel"

---

21. La thèse de Boons (1974) contient plusieurs remarques fort intéressantes concernant cette catégorie de compléments.

Ces deux acceptions ont une égale probabilité dans les exemples (124):

- (124)a *Cette machine soufflante a caramélisé le gâteau*  
b *Le gâteau s'est caramélisé*

Mais la forme ergative non réflexive de *caraméliser*, n'apparaît ouverte qu'à l'interprétation (123a):

- (125) *Le gâteau a caramélisé*

Ces données confirment que la propriété pertinente sous-tendant les contrastes (116) et (118), est d'ordre sémantique (aspectuel), plutôt que structural.

3.2.2.4. La CRE contraste avec la construction ergative non réflexive, par le fait qu'elle ne peut être enchâssée sous le verbe *mettre* dans la construction (126):

- (126)  $SN_0$  *mettre*  $SN_1$  à V-inf X

Ainsi avons-nous:

- (127)a *Le cuisinier a mis le sucre à caraméliser*  
b *\*Le cuisinier a mis le sucre à se caraméliser*

La CRE peut pourtant - nous l'avons vu - être enchâssée dans d'autres constructions, notamment causatives:

- (128)a *Le cuisinier a fait se caraméliser le sucre*  
b *Le cuisinier a laissé le sucre se caraméliser*  
c *Le cuisinier a aidé le sucre à se caraméliser*

J'avancerai l'hypothèse que le contraste (127) est d'origine aspectuelle, et non pas structurale: la construction (126) a une lecture inchoative, et le verbe à l'infinitif y est donc par définition -SBAD. Cette contrainte rend compte du contraste (129):

- (129)a *Le cuisinier a mis la crème à mijoter/bouillir/frire*  
b *\*Le cuisinier a mis la crème à réussir*  
c *\*Le magicien a mis le lapin à disparaître*

Les verbes de (129a) sont -SBAD: ils dénotent un processus continu, ne conduisant pas à un "accomplissement". Les verbes de (129b,c) sont en revanche intrinsèquement +SBAD.

3.2.2.5. L'opposition aspectuelle entre la CRE, et les formes ergatives non réflexives, est exploitée de façon productive en français actuel. Je citerai l'exemple du verbe *culpabiliser*, dont (130) illustre un emploi caractéristique:

- (130) "[Toutes les activités que nous faisons faire à nos enfants sont pour leur culture] *sinon, on culpabiliserait comme des bêtes, tu penses!*"<sup>22</sup>

Verbe dérivé d'adjectif, *culpabiliser* n'a pas une interprétation translative: il dénote un état psychologique, mais non un changement d'état conduisant à un accomplissement. Aussi semble-t-il exclu de la CRE:

- (131)a *L'échec de Pierre a culpabilisé Marie*  
b *?Marie s'est peu à peu culpabilisée sous l'effet de l'échec de P.*

---

22. C. Brétécher, *Le nouvel observateur*, 24.11.1975

23. *Culpabiliser* a par ailleurs, en français "psycho-intello", un emploi réfléchi illustré par (III):

(III) *Marie se culpabilise parce que Pierre a échoué*  
(= "Marie se tient pour coupable parce que...")

3.2.2.6. Avec certains verbes neutres, l'opposition aspectuelle entre les deux formes ergatives, est corrélée à des effets de sens spécifiques. Dans les exemples suivants, la CRE dénote un changement d'état durable, et la forme ergative non réflexive, un changement d'état éphémère:

- (132)a \*L'annonce de la catastrophe a pâli/rougi/blêmi le visage  
de Marie
- b Le visage de Marie a pâli/rougi/blêmi à l'annonce de  
la catastrophe
- c ?Le visage de Marie s'est pâli/rougi/blêmi à l'annonce  
de la catastrophe
- (133)a L'humidité a pâli/rougi/blêmi la peau du cadavre
- b La peau du cadavre a pâli/rougi/blêmi sous l'effet de  
l'humidité
- c La peau du cadavre s'est pâlie/rougie/blêmie sous l'effet  
de l'humidité

Un contraste similaire s'observe avec des verbes dénotant un changement de forme. Des deux formes ergatives (135), par exemple, seule la seconde semble à même de décrire une modification durable de la forme de la branche:

- (134) Le poids des pommes fléchit/courbe la branche
- (135)a La branche fléchit/courbe sous le poids des pommes
- b La branche se fléchit/courbe sous le poids des pommes

(L'interprétation "changement momentané" est toutefois également possible, ici, pour la CRE; comparer 132c).

Dans les exemples suivants, la forme ergative non réflexive reçoit une interprétation statique - dénote un état, plutôt qu'un changement d'état, contrastant ainsi avec la CRE:

(136)a *Le menton de Pierre (?se) rentre dans son cou*

b *En trois ans, le menton de Pierre  $\left. \begin{array}{l} \text{s'est} \\ \text{?a} \end{array} \right\}$  considérablement  
rentré dans son cou*

(137)a *Sur cette toile de Delacroix, les cheveux du soldat (?se)  
frisent par endroits*

b *Grâce à cette technique nouvelle, les cheveux de Marie  
 $\left. \begin{array}{l} \text{se sont} \\ \text{ont} \end{array} \right\}$  frisé(s) en deux minutes*

L'opposition: SN<sub>1</sub>—V "statif"/ SN<sub>1</sub>—se V "translatif", est illustrée, avec certains verbes, par des paires d'emplois en distribution complémentaire:

(139) *enrager*

statif: *Marie (\*s')enrage de ne pouvoir y aller*

translatif: *Médor  $\left. \begin{array}{l} \text{s'est} \\ \text{*a} \end{array} \right\}$  enragé au contact du caniche malade*

(140) *nicher, loger, percher*

statif: *Pierre (\*se) perche/loge/niche rue Saint-Paul<sup>24</sup>*

translatif: *Une flèche  $\left. \begin{array}{l} \text{s'est} \\ \text{*a} \end{array} \right\}$  perchée/logée/nichée sur le toit*

(141) *reposer*

statif: *Le livre (\*se) repose sur le lit*

translatif: *Les muscles de l'athlète \*(se) reposent de l'effort  
fourni*

---

24. Les formes réflexives sont ici acceptables, mais s'analysent comme réfléchies:

(IV) *Pierre se loge rue Saint-Paul*

(= "Pierre s'installe/prend logement rue Saint-Paul")



#### 4. Conclusions; questions en suspens

Je pense avoir présenté ci-dessus un ensemble de données étayant l'hypothèse (79): l'occurrence du clitique réflexif à gauche d'un verbe neutre employé ergativement, n'est pas un accident de l'histoire, mais apparaît, en synchronie, régulièrement corrélée à deux propriétés: (1°) l'acceptabilité du verbe dans une structure transitive à sujet causatif; (2°) l'interprétation translative du couple V, SN<sub>1</sub>.

Beaucoup de verbes ergatifs non neutres (ne vérifiant donc pas la propriété (1°)), ne vérifient pas non plus la propriété (2°). Ainsi les verbes suivants, typiquement -SBAD, n'entrent-ils pas dans la CRE: *rutiler*, *verdoyer*, *abonder*, *loucher*, *zigzaguer*, *gicler*. Certains verbes ergatifs non neutres semblent cependant vérifier la propriété (2°), sans pour autant entrer dans la CRE: ainsi *disparaître*. Le réflexif ergatif apparaît relié crucialement à un emploi transitif, comme l'est aussi le *se* moyen, étudié au chapitre VI. Ceci suggère une parenté formelle entre ces deux structures réflexives: de même que le *se* moyen incarne dans la construction du même nom, la trace de l'antéposition - syntaxique - de l'objet du verbe, de même le *se* ergatif incarne au sein de la relation lexicale (103), la trace du déplacement du THEME en position sujet.

La CRE caractérise, on l'a vu, une sous-classe de verbes neutres définie sémantiquement, plutôt que structurellement. Le concept de "translativité", nécessaire à la formulation de la règle (103), fait appel à certaines distinctions sémantiques subtiles, qu'il n'est pas toujours facile d'explicitier (cf.102a/b).

Outre ce problème de formalisation, les propriétés corrélées plus haut à la CRE suscitent plusieurs questions. S'il est vrai, tout d'abord - comme l'affirme Grevisse (1969) - que le clitique réflexif s'attachait "librement", dans l'ancienne langue, à tous les verbes "intransitifs" (incluant *dormir*, et *disparaître* ), comment expliquer la spécialisation actuelle du "réflexif intransitif", comme un marqueur d'ergativité translative, réservé aux verbes neutres? Comment expliquer, par ailleurs, que la présence d'un clitique réflexif à gauche d'un verbe employé ergativement, soit corrélé au trait aspectuel +SBAD? Peut-être la réponse à cette dernière question, est-elle à rechercher du côté de la distribution des marques aspectuelles au sein de l'énoncé, et en particulier, du côté de la relation entre aspect, et (in)transitivité: le complément d'objet étant un support possible pour le trait +SBAD (cf.81a/82a), les verbes à un seul argument ont pour ainsi dire une chance de moins que les transitifs, d'être +SBAD. Or, les verbes ergatifs réflexifs sont plus transitifs que leurs homologues non réflexifs, puisqu'ils contiennent dans leur forme de surface un clitique Accusatif<sup>25</sup>.

Je reviendrai pour terminer sur cette affirmation de Ruwet (1972)<sup>26</sup>, en vertu de laquelle certains verbes transitifs, comme *manger*<sup>27</sup>, sont inacceptables dans la CRE. On constate en effet qu'un tel verbe ne vérifie pas la propriété (1°):

---

25. Cette hypothèse rejoint celle émise par Kayne (1977), étayée par des arguments tout à fait indépendants, en vertu de laquelle les clitiques réflexifs qui ne sont pas objets thématiques (*se* moyen, *se* ergatif) partageraient avec les clitiques réflexifs qui le sont (*se* réfléchi, *se* réciproque) certaines propriétés de l'objet direct.

26. v. ci-dessus, ex.39-40

27. Ruwet cite également *fouetter*, comme un verbe exclu de la construction réflexive "neutre" (c-à-d. ergative). *Fouetter* entre toutefois dans la CRE s'il a par exemple pour argument le nom *crème* (ou équivalent):

(V)a *La tempête a fouetté la crème*

b *La crème s'est fouettée sous l'effet de la tempête*

( état final: *crème fouettée* )

(142) ? *La famine a mangé les racines*

On peut toutefois s'interroger sur le statut de (143):

(143) *La choucroute s'est mangée toute seule*

(contexte: conte de fées)

Il est permis de se demander si la forme réflexive (143) est un cas de structure réfléchie - métaphorique - ou une extension de la CORE, rendue possible par le marqueur d'"autonomie" *toute seule*. A moins qu'il ne s'agisse d'une exploitation simultanée des possibilités offertes par ces deux constructions, alimentant l'idée de l'unité fondamentale de la réflexivité, en français?

ANNEXE AU CHAPITRE VII

("Annexe VII")

Liste indicative de verbes français entrant dans la CRE

<i>Abaisser</i>	<i>Affubler</i>	<i>A moindrir</i>
<i>Abâtardir</i>	<i>Affûter</i>	<i>A mollir</i>
<i>Abattre</i>	<i>Agencer</i>	<i>A monceler</i>
<i>Abêtir</i>	<i>Agglomérer</i>	<i>A mortir</i>
<i>Abîmer</i>	<i>Agglutiner</i>	<i>A mplifier</i>
<i>Abolir</i>	<i>Aggraver</i>	<i>A mputer</i>
<i>Abréger</i>	<i>Agrafer</i>	<i>Ancrer</i>
<i>Abreuver</i>	<i>Agrandir</i>	<i>Anéantir</i>
<i>Abroger</i>	<i>Agréger</i>	<i>Anémier</i>
<i>Abrutir</i>	<i>Agrémenter</i>	<i>Anesthésier</i>
<i>Absorber</i>	<i>Aguerrir</i>	<i>Animaliser</i>
<i>Accélérer</i>	<i>Aigrir</i>	<i>Animer</i>
<i>Accentuer</i>	<i>Aiguiser</i>	<i>Ankyloser</i>
<i>Acclimater</i>	<i>Aimanter</i>	<i>Anneler</i>
<i>Accoler</i>	<i>Ajourer</i>	<i>Annexer</i>
<i>Accorder</i>	<i>Ajuster</i>	<i>Annihiler</i>
<i>Accoupler</i>	<i>Alanguir</i>	<i>Annoter</i>
<i>Accoutrer</i>	<i>Alcooliser</i>	<i>Annuler</i>
<i>Accoutumer</i>	<i>Aliéner</i>	<i>Anoblir</i>
<i>Accréditer</i>	<i>Alléger</i>	<i>Antéposer</i>
<i>Accrocher</i>	<i>Allier</i>	<i>Antidater</i>
<i>Accroître</i>	<i>Allonger</i>	<i>A paiser</i>
<i>Accumuler</i>	<i>Allumer</i>	<i>A planir</i>
<i>Accuser (traits)</i>	<i>Alourdir</i>	<i>A platir</i>
<i>Achalander</i>	<i>Altérer</i>	<i>Apparenter</i>
<i>Activer</i>	<i>Amadouer</i>	<i>Apparier</i>
<i>Actualiser</i>	<i>Amairir</i>	<i>Appâter</i>
<i>Adapter</i>	<i>Amalgamer</i>	<i>Appauvrir</i>
<i>Additionner</i>	<i>Amarrer</i>	<i>Appesantir</i>
<i>Adjoindre</i>	<i>Masser</i>	<i>Apposer</i>
<i>Adoucier</i>	<i>Améliorer</i>	<i>Apprêter</i>
<i>Aérer</i>	<i>Aménager</i>	<i>Apprivoiser</i>
<i>Affadir</i>	<i>Amender</i>	<i>Approcher</i>
<i>Affaiblir</i>	<i>Amenuiser</i>	<i>Approfondir</i>
<i>Affaler</i>	<i>Ameublir</i>	<i>Approvisionner</i>
<i>Affermir</i>	<i>Amidonner</i>	<i>Archiver</i>
<i>Affiner</i>	<i>Amincir</i>	<i>Argentier</i>
<i>Affirmer</i>	<i>Amocher</i>	<i>Armer</i>
<i>Affranchir</i>	<i>Amochir</i>	<i>Armurier</i>
		<i>Aromatiser</i>

Arracher  
Arranger  
Arrêter  
Arrimer  
Arrondir  
Articuler  
Asphalter  
Asphyxier  
Assagir  
Assaisonner  
Assécher  
Assembler  
Asseoir  
Assimiler  
Associer  
Assoimbrir  
Assortir  
Assoupir  
Assourdir  
Assouvir  
Assujettir  
Assurer  
Astiquer  
Atrophier  
Attacher  
Atteler  
Attendrir  
Atténuer  
Attiédir  
Attiffer  
Attrister  
Augmenter  
Auréoler  
Aurifier  
Automatiser  
Avachir  
Avaliser  
Avarier  
Aveugler  
Avilir  
Avenir  
Axer  
Axiomatiser  
Bâcher  
Badigeonner  
Bagner  
Bâillonner  
Balafre  
Baliser  
Ballonner  
Banaliser  
Bander  
Bannir  
Baraquer  
Baratter  
Barbouiller

Barder  
Barioler  
Barrer  
Barricader  
Basaner  
Bâter  
Bâtir  
Battre  
Béatifier  
Bedonner  
Bémoliser  
Béquiller  
Bêtifier  
Bétonner  
Beurrer  
Biffer

Bigarrer  
Biner  
Biscuiter  
Biseauter  
Bistrer  
Bitumer  
Blanchir  
Blaser  
Blêmir  
Blesser  
Blinder  
Blondir  
Bloquer  
Bobiner  
Boiser  
Bomber  
Bonder  
Bonifier  
Borner  
Bosseler  
Botteler  
Botter  
Boucaner  
Boucher  
Boucler  
Boudiner  
Bouffir  
Bouleverser  
Boulonner  
Bourrer  
Boursoufler  
Bousiller  
Boutonner

Brancher  
Braquer  
Brasser  
Breveter  
Brider  
Briser

Brocher  
Broder  
Bronzer  
Brouiller  
Broyer  
Brûler  
Brunir  
Butter  
Câbler  
Cabosser  
Câbrer  
Cacher  
Cacheter  
Cadenasser  
Cadencer  
Cadrer  
Cafarder  
Caillouter  
Calciner  
Caler  
Calfater  
Calfeutrer  
Calibrer  
Calligraphier  
Calmer  
Calorifuger  
Cambrer  
Camoufler  
Canaliser  
Canner  
Caoutchouter  
Caparaçonner  
Capeler  
Capitaliser  
Capitonner  
Capoter  
Capsuler  
Capuchonner  
Caraméliser  
Carapacer  
Carboniser  
Carder  
Caréner  
Carreler  
Carrer  
Carrosser  
Cartonner  
Caser  
Casser  
Castrer  
Cautériser  
Caviarder  
Ceindre  
Ceinturer  
Cendrer  
Centraliser